Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lanecropolepuniq02merl

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

III

LA NÉCROPOLE PUNIQUE D'ARD EL-KHERAÏB A CARTHAGE

PAR

A. MERLIN et L. DRAPPIER

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1909

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

III

LA NÉCROPOLE PUNIQUE D'ARD EL-KHERAÏB A CARTHAGE

PAR

A. MERLIN et L. DRAPPIER

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1909

LA NÉCROPOLE PUNIQUE D'ARD EL-KHERAÏB

A CARTHAGE

La nécropole punique de Carthage dont nous publions l'inventaire a été explorée par la Direction des Antiquités pendant près de deux ans, depuis le début de l'automne 1906 jusqu'au milieu de l'été 1908. Elle est située dans le bien habous des Ouled l'Agha, au lieu dit Ard el-Kheraïb (la terre des ruines), et avoisine immédiatement à l'Ouest la batterie de Bordj Djedid. Les tombes que nous avons dégagées et qui, sans aucun doute, ne constituent qu'une minime partie de celles qui existent dans cette région, se développent au milieu de grands murs, très épais et encore bien conservés, affectant la forme de deux rectangles inscrits l'un dans l'autre, peut-être des restes de fortifications (1).

La présence d'un cimetière punique sur le sommet du plateau de Bordj Djedid, entre les nécropoles de Douïmès-Dermech et celle qui touche à la colline de Sainte-Monique, était connue avant les récentes investigations. Dans les terrassements qui précédèrent la construction de la redoute, on avait déjà rencontré des sépultures phéniciennes (2) et quelques autres avaient été découvertes en 1904.

C'est en face et à quelques mètres seulement en avant de la porte

(1) Audollent, *Carthage romaine*, p. 247-248.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 281 à 285; Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire*, 1898, p. 147 à 150; cf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 246.

d'entrée du fort que les fouilles commencèrent en octobre 1906; jusqu'au 8 août 1908, cent huit tombeaux ont été ouverts (1). Nous donnerons plus loin la nomenclature aussi complète que possible du mobilier qui les garnissait, mais il ne sera pas inutile d'indiquer au préalable les caractères généraux qu'ils offrent.

*
* *

Les puits d'accès verticaux, plus longs que larges, ont une profondeur variable ; ils descendent ordinairement de 10 à 15 mètres (2), mais il y en a qui ne comptent que 1, 2, 3, 5 mètres, tandis que d'autres, en fort petite quantité, atteignent 16 (3), 17 (4) et même 23 mètres (5). La plupart sont orientés Nord-Est Sud-Ouest; ceux qui font exception à cette règle presque constante sont perpendiculaires à cette direction. Les caveaux sont très rapprochés les uns des autres.

Les défunts étaient ensevelis tantôt dans une fosse ménagée au fond même du puits (type A) (6), tantôt dans une chambre creusée au milieu de la masse du grès, latéralement au puits d'accès, sur une de ses petites parois (type C) (7). Il est peu commun que le sépulcre soit fermé par une dalle de tuf (8). Parfois une ou plusieurs chambres ont été ajoutées au-dessus ou en face de la chambre primitive pour recevoir d'autres morts, mais ce dispositif a été très rarement usité (9).

Les corps, qui ne sont pas en général très nombreux dans un même tombeau, étaient le plus habituellement inhumés (10) : ils ont été allon-

(1) Voir la planche I.

(2) Calculés approximativement du niveau antique ; le sol moderne est à 3 mètres environ au-dessus. — Cf. à Sainte-Monique, Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 309; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 3.

(3) N° 95.

(4) N°s 10, 94, 96.

(5) N° 92.

(6) Cf. les *types des tombeaux* représentés à la planche II.

(7) Cf. à Sainte-Monique, Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 94.

(8) Types D (neuf exemples) et E (quatre exemples). Dans un seul cas (n° 39), les parois de la sépulture étaient formées de dalles de tuf.

(9) Types B (trois exemples), F (deux), G et H (chacun un).

(10) Dans la grande majorité des sépultures, on trouve des morceaux de charbon de bois ayant joué le rôle de désinfectant.

gés sur le sol même de l'hypogée, enveloppés dans un linceul, les pieds à l'entrée, la tête au fond (1). Pourtant certains des cadavres avaient été placés dans des cercueils en bois, dont on retrouve soit les grands clous de fer ou de bronze, longs de 0 m. 10 à 0 m. 14, qui servaient à en assujettir les planches, soit même les restes pourris adhérents encore aux clous (2). Parfois un sarcophage monolithe, en tuf, abrite le squelette (3).

Si l'inhumation prédomine, l'incinération n'est cependant pas ignorée (4). Quelques sépultures ont reçu de petits coffrets de pierre, avec un couvercle taillé en dos d'âne (5), qui se posent sur les cercueils ou les sarcophages (6); ces coffrets contiennent des ossements calcinés et, ici ou là seulement, des objets (7). Des vases en terre cuite (8) renferment, soigneusement triées (9), les cendres résultant de la combustion des corps; quelquefois, ils portent, sur la panse, une formule inscrite à la couleur noire (10).

Dans certains puits ou dans la terre qui en recouvrait l'orifice (11), on

(1) Cf. à Dermech, Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 375; à Sainte-Monique, Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 94; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 2.

(2) Nos 22, 78 entre autres.

(3) Nos 5, 33; — 3, 57, 70 (deux sarcophages dans chacun de ces trois tombeaux); — 24 (quatre sarcophages dans la même chambre).

(4) D'après le P. Delattre, l'introduction de cet usage daterait du début du IVe siècle (*Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Second mois des fouilles*, p. 12-13).

(5) Nos 4, 6, 15, 24, 50, 53, 61, 84, 89. Dans le puits d'accès : nos 17, 44, 56, 58.

(6) Voir le no 24.

(7) Un miroir en bronze (no 53), une bague en argent (no 24). Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 310, n. 1; 1900, p. 87.

(8) Ce sont en général des amphores à base conique (nos 5, 25, 26, 30, 31, 51, 52, 57, 64, 67, 74, 75, 82, 85, 91, 94, 95, 98, 99, 103, 105, 108), mais on trouve aussi, jouant parfois le même rôle, des cruches à deux anses (nos 31, 71, 93, 102) ou à une anse (nos 31, 67, 69, 90), des jarres ovoïdes à deux anses à fond arrondi (nos 9, 15, 49, 55, 70, 102), à deux anses ou à une anse à fond plat (nos 5, 16, 50, 98, 101), des amphores en forme de tronc de cône allongé terminé en bas par une demi-sphère (nos 92, 95), de longues jarres cylindriques, pointues à la partie inférieure, à une (no 67) ou à deux anses (nos 75, 84). Sur ces vases cinéraires, cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 158.

(9) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 87.

(10) Nos 25, 26, 30, 31, 52, 57, 64, 67, 74, 85, 91, 95. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 106, no 1124; Berger, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CLXVIII; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 135.

(11) Nos 3, 7, 29, 36, 44, 49.

a recueilli des stèles à fronton triangulaire, avec un personnage debout, le plus souvent une femme, la main droite levée, la main gauche tenant un vase d'offrande contre la poitrine (1). D'autres, ainsi que plusieurs épitaphes puniques (2), étaient perdues dans les déblais superficiels.

Ces premiers traits corroborent ce que nous pouvions conclure à priori de la situation topographique de nos tombeaux, plus excentriques que ceux de Douïmès-Dermech, moins éloignés du cœur de la ville punique que ceux de Sainte-Monique et qui, par conséquent, ont dû servir après ceux du premier groupe et avant ceux du second. Notre cimetière est plus récent que la nécropole du VIIe-VIe siècle, sise à Douïmès et dans les plus anciennes régions de Dermech, où la crémation était inconnue (3), les caveaux réservés à une seule personne, tout au plus à deux, le mari et la femme (4), les cercueils en général assujettis par des chevilles en bois (5); il est de date moins basse que la nécropole du IIIe-IIe siècle voisine de Sainte-Monique, où les chambres funéraires sont plus nombreuses d'ordinaire dans un même puits (6) et plus spacieuses, les morts plus entassés dans une même sépulture (7), les ossuaires (8), les vases cinéraires (9), les stèles avec personnage à la main levée (10) plus abondants.

*
* *

L'inventaire du mobilier retiré des sépultures confirme cette première constatation. Le cimetière d'Ard el-Kheraïb forme la transition entre les deux vastes ensembles précédemment étudiés; il a toutefois des

(1) Cf. Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire,* 1898, p. 148.

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 105-106, n°s 1119 à 1122 ; Vassel, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1909, p. 259 et suiv.

(3) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France,* LVI, p. 256; Gauckler, *Marche du Service en 1900,* p. 6 ; cf. *Revue archéologique,* 1902, II, p. 375.

(4) Gauckler, *Marche du Service en 1903,* p. 8-9.

(5) Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1900, p. 199.

(6) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1898, p. 96.

(7) Par exemple, Delattre, *Ibid.,* 1902, p. 485 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Troisième mois des fouilles,* p. 14. Cf. dans la nécropole située au sommet de la colline de l'Odéon et d'une date assez basse (Gauckler, *Marche du Service en 1900,* p. 7).

(8) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1898, p. 96 ; 1900, p. 87.

(9) *Ibid.,* 1899, p. 94.

(10) En particulier, Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1901, p. 582, pl. I.

rapports bien plus étroits avec la nécropole voisine de Sainte-Monique (1) qu'avec celle de Douïmès ou de Dermech (2).

Cette particularité s'affirme d'une façon typique dès qu'on considère les objets en céramique sortis des nouvelles fouilles.

Pas de ces vases rituels, qu'on retrouve toujours en nombre fixe et obligatoire à Douïmès ou à Dermech jusqu'au IVe siècle av. J.-C. (3). Par contre, la très grande majorité des tombeaux contient de ces urnes à deux oreillons, arrondies en bas et terminées par une longue queue cylindrique, qui n'existent pas à Douïmès et ne se montrent à Dermech que tardivement (4), mais qui avaient déjà été signalées dans les caveaux de Bordj Djedid (5) et sont caractéristiques de la nécropole de Sainte-Monique (6). Leur abondance est variable : le plus souvent, il n'y en a qu'une ou deux, mais quelquefois trois, quatre, cinq, six (7), même huit (8) et jusqu'à neuf (9).

D'autres poteries sont dans le même cas que les jarres à queue. Le vase-biberon, qui fait complètement défaut à Douïmès (10) et n'apparaît à Dermech que dans les tombes les plus récentes (11), constitue un des

(1) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 94.

(2) Les tombe sles plus récentes de Dermech sont cependant déjà très rapprochées de celles de notre nécropole et leur ressemblent beaucoup. Il est particulièrement instructif à ce point de vue d'étudier les sépultures qui ont été découvertes dans un terrain appartenant à M. Ben Attar et situé à l'Ouest des grandes citernes restaurées (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXXIX et suiv., p. CXLIV-CXLV). Cf. p. 19, n. 7.

(3) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 156.

(4) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXXIX. Le P. Delattre en a trouvé dans des tombes situées sur le flanc sud de la colline de Bordj Djedid (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 596, 598).

(5) Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire*, 1898, p. 149.

(6) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. 171-172 ; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 163, n° 11 ; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 96 ; 1903, p. 312 ; *Nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 9. — Sur leur rôle, cf. Delattre, *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 25, n. 1 ; Berger, *loc. cit.*, p. 157, n. 3. — Toutes les nôtres sont anépigraphes, comme la grande majorité de celles qui ont été découvertes (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 174).

(7) Nos 3, 11, 55, 62, 68, 91.

(8) Nos 50, 59.

(9) No 43.

(10) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 256 ; *Nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 6 et p. 13, n. 1.

(11) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXL.

signes distinctifs des sépultures d'enfants dans notre cimetière (1). Les flacons en forme de fuseau plus ou moins arrondi, ayant servi de fioles à parfums, d'*unguentaria* (2), absents de Douïmès, sont fréquents à Ard el-Kheraïb (3); ils n'y sont cependant pas aussi multipliés qu'ils le seront à Sainte-Monique et ne se comptent pas par centaines comme dans les chambres funéraires les moins anciennes de la colline Saint-Louis (4). Quant aux amphores à base conique, qui étaient rares à Dermech, elles figurent dans nos tombeaux (5), mais leur faveur sera surtout prépondérante à Sainte-Monique et dans les nécropoles de basse époque.

Les autres produits de fabrication locale, jarres ovoïdes, jarres en forme de sac, subsistent (6) avec leurs silhouettes trapues et lourdes et se perpétueront jusqu'à Sainte-Monique, pourtant ils sont bien moins abondants qu'à Douïmès ou à Dermech. Le brûle-parfum se maintient, mais il est peu commun (7).

Les lampes puniques, bicornes, sont en très forte majorité du type dit de seconde époque (8): leurs bords relevés et soudés à la partie antérieure déterminent deux goulots étroits pour le passage des mèches, avec un orifice postérieur largement évasé; néanmoins il y a des spécimens de la large soucoupe, aux bords presque plats, survivance des nécropoles primitives (9), et on voit poindre la lampe à dessus fermé, à bords fortement repliés et adhérents les uns aux autres, ne laissant plus libres que trois trous, un grand par derrière et deux petits par devant (10), qui marque la troisième étape de l'évolution dont nous sommes ici dans la plupart des cas à la phase intermédiaire.

De plus, dans notre nécropole, ainsi qu'à Douïmès, les lampes ont été en général allumées, coutume qui tend à se perdre avec les siècles et qui

(1) Nos 6, 20, 25, 42, 50, 57, 60, 70, 72, 88, 98, 107. Cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 166; Delattre, *Nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 7, fig. 8.

(2) Sur ces poteries, qui se retrouvent dans la nécropole punique d'Ard el-Morali, voir Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 9.

(3) Cf. Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire*, 1898, p. 149.

(4) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 256.

(5) Voir plus haut, p. 7, n. 8.

(6) Voir plus haut, p. 7, n. 8.

(7) Nos 9, 35, 55, 90, 93. Cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 170.

(8) Pl. VI, no 60, cf. aussi no 59.

(9) Pl. VI, nos 57, 58.

(10) Pl. VI, no 61. Cf. Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire*, 1898, p. 149; Vernaz, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 168-170.

ne survit plus dans les cimetières des derniers temps de la Carthage punique, comme celui qui a été fouillé au sommet de la colline de l'Odéon (1). On peut noter également que les lampes sont encore peu nombreuses (2), moins nombreuses qu'elles ne le deviendront ultérieurement : le plus souvent, c'est une ou deux, parfois trois (3) ou quatre (4), presque jamais davantage (5).

Indépendamment des lampes puniques, on a quelques exemplaires d'une lampe grecque qui s'introduit dès la « seconde région » de Dermech (6) et a la forme d'une coupe, avec ou sans anse horizontale, munie d'un ou de deux becs et traversée au centre d'un tube qui permet de l'enfiler sur une tige verticale (7); la lampe dite rhodienne, à dessus plat (8) ou à bords inclinés (9), à aileron (10) ou sans aileron (11) sur le côté, totalement étrangère à Douïmès (12), se retrouve dans un peu plus d'un tiers de nos tombes (13).

Les poteries d'importation ne comprennent désormais ni ampoules égyptiennes (14) ni amphorisques en *bucchero nero* de provenance étrus-

(1) Gauckler, *Marche du Service en 1900*, p. 7.

(2) Dans les tombes les plus anciennes, il n'y a qu'une seule lampe (Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 373-374).

(3) Nos 13, 24, 32, 38, 47, 50, 63, 64, 68, 69, 87, 90, 98, 101.

(4) Nos 3, 5, 10, 31, 42, 59, 62, 82, 97, 106.

(5) Cinq : nos 43, 57, 64, 81 ; six : nos 9, 25, 88 ; sept : no 91 ; neuf : no 33.

(6) Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 376. — A Douïmès, un seul exemplaire (Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 178, no 41).

(7) Nos 43, 58, 75, 95, 106.

(8) Pl. VI, nos 68, 69.

(9) *Ibid.*, nos 66, 67.

(10) *Ibid.*, nos 66, 68.

(11) *Ibid.*, nos 67, 69.

(12) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 256 ; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 178.

(13) Cf. Delattre, *Bull. d'Oran*, *Vingtième anniversaire*, 1898, p. 149.

(14) L'ampoule égyptienne du no 42 ne fait pas exception à cette règle, car elle est manifestement plus ancienne que notre nécropole, puisqu'elle date du VIe siècle (cf. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 286). On a essayé d'expliquer de diverses manières sa présence dans un tombeau du IVe siècle : pour M. Gauckler, le vase ne faisait point partie intégrante du mobilier de la sépulture et s'y est trouvé mêlé d'une façon accidentelle (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 330) ; pour M. Schulten (*Jahrbuch des deutschen arch. Instituts*, 1908, p. 210), il appartient à un tombeau de la nécropole plus ancienne, qui a été ultérieurement entouré par des sépultures plus récentes, hypothèse qui s'accorde mal avec l'existence d'une monnaie d'or dans le caveau. Il nous semble plus simple de supposer que le défunt, qui était un personnage du

que (1) ni aryballes et alabastres protocorinthiens, comme à Douïmès et à Dermech. Elles sont originaires de l'Italie méridionale ou de la Sicile, à couverte vernissée noire et brillante comme déjà dans la « seconde région » de Dermech (2) ou dans la nécropole d'Ard el-Morali (3) : coupes à deux anses verticales (4) ou horizontales (5), plats, œnochosé (6), skyphos (7). Certaines de ces poteries, rehaussées de motifs peints en blanc (8), se distinguent par leur élégance et leur grâce.

Les figurines en terre cuite sont très rares (9) ; parmi les quelques spécimens exhumés, il en est qui ont leurs analogues soit à Douïmès (10), soit à Sainte-Monique (11).

*
* *

L'examen des objets en métal amène aux mêmes conclusions que l'étude de la série céramique. Il en est qui se maintiennent, rappelant le passé qui s'efface ou tend à s'estomper ; d'autres, inconnus ou à peu près à Douïmès et à Dermech, s'intronisent ici avec un succès qui ira s'accentuant à Sainte-Monique ; ainsi s'affirme le caractère de notre cimetière qui sert de transition d'un groupe à l'autre et s'accusent les rapports qu'il présente principalement avec la « nécropole des rabs, prêtres et prêtresses » située au Nord de Bordj Djedid.

Plusieurs bijoux d'Ard el-Kheraïb ont leurs analogues à Dermech

IVe siècle, fort riche à en juger par le luxe de son mobilier funéraire, tenait d'une façon particulière à cet objet ancien et l'a fait pour ce motif enterrer avec lui. Rapprocher de ce fait le cas analogue d'une bague juive du VIe ou VIIe siècle découverte dans la nécropole de Sainte-Monique (Berger, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 757-758).

(1) Les vases en *bucchero* disparaissent dans la « deuxième région » de la nécropole de Dermech (Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 376).

(2) Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 183.

(3) Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 7.

(4) Nos 1, 34, 41, 43, 49, 50, 59, 106. — Anses verticales avec anneau ou nœud en saillie à la partie supérieure : nos 50, 54, 83.

(5) Nos 9, 10, 11, 13, 15, 32, 35, 42, 43, 46, 47, 48, 61, 62, 64, 65, 66, 68, 76, 83, 87, 97.

(6) No 41 en particulier.

(7) No 42.

(8) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 149.

(9) Nos 21, 62, 68, 81.

(10) La déesse assise avec les deux mains sur les genoux (no 68).

(11) Le cavalier (?) (no 21) ; la joueuse de flûte (no 81).

et à Sainte-Monique, qu'ils continuent ou préparent. C'est ainsi que nous avons ramassé des tubes porte-amulettes semblables à ceux que M. Gauckler a décrits en 1900 (1). Un d'entre eux, terminé à la partie supérieure par la tête de lionne de la déesse Sokhit, est en or (2) comme il y en a à Dermech ; d'autres, surmontés de la tête de bélier de Knouphis, sont en plomb (3). Les étuis-talismans en or ne se reverront plus à Sainte-Monique, mais les cylindres en plomb s'y perpétueront (4).

Des anneaux sigillaires en or, à chaton mobile sur deux pivots et composé d'un scarabée qu'enchâsse une monture d'or (5), font songer à des ornements semblables de l'époque protopunique et en prolongent la tradition.

Par contre, d'autres bijoux, dont la vogue ira croissant, commencent à se répandre ici : ce sont des boucles d'oreilles en or (6) ou des grands anneaux en bronze recouverts d'une mince feuille d'or (7), dont les deux extrémités amincies se croisent d'abord, puis s'enroulent plusieurs fois symétriquement autour de la tige renflée au centre et recourbée sur elle-même qui forme le corps de l'objet. Ils n'apparaissent à Dermech que sur le tard, sont courants à Sainte-Monique (8); ils n'ont rien d'exceptionnel dans nos tombeaux. Les pendants en or de ce genre remplacent la croix de vie en tau, d'origine égyptienne, dont nous n'avons pas rencontré un seul exemplaire (9).

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 176 et suiv., cf. p. 171-172 ; *Revue archéologique*, 1902, II, p. 377.

(2) N° 3.

(3) N°s 5, 22.

(4) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 98 et 624 ; 1900, p. 504 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Second mois des fouilles*, p. 14, fig. 21; *Deuxième semestre des fouilles*, p. 17 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 17.

(5) N°s 3, 38. — D'autres bagues en or sont à chaton fixe gravé (n°s 9, 15, 49, 81, 94).

(6) N°s 3, 10, 24, 42, 57, 69, 94, 95, 100, 105, 107, 108. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 117, n° 51.

(7) N°s 5, 91, 98, 105. Cf. *Ibid.*, p. 128, n° 90.

(8) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 98 ; Gauckler, *Ibid.*, 1900, p. 192-193, p. 200 ; *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXL, CXLIII ; *Revue archéologique*, 1902, II, p. 377.

(9) Ils ne se rencontrent déjà plus dans la « deuxième région » de Dermech (Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 376) ; cependant le P. Delattre en a signalé un exemplaire dans une tombe située sur le flanc sud de la colline de Bordj Djedid (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 599). D'autres boucles d'oreilles en or sont en forme de simple annelet (n°s 5, 6, 15, 26, 31, 43, 49, 64, 86, 97, 100). L'or sert aussi

L'argent tient une assez large place à côté de l'or : les boucles d'oreilles (1), les bagues (2), les anneaux (3), les bracelets (4), les épingles (5), les pendeloques (6), toujours très oxydés, parfois avec une légère feuille d'or qui les enveloppe (7), sont surtout significatifs par leur nombre qui indique une époque relativement avancée.

Les objets en bronze, sauf les cymbales (8), les clochettes (9) et les miroirs (10) de forme très banale, sont plus intéressants (11). Les rasoirs-hachettes, trouvés à Douïmès et à Dermech, sont le plus fréquemment petits et effilés, avec la lame unie ; quand ils portent des décorations, ce sont des dessins assez sommaires (12) ; les hachettes à la lame finement illustrée proviennent presque exclusivement de Byrsa et de Sainte-Monique (13). Dans notre nécropole, elles sont souvent sans gravure (14) ; quelques-unes néanmoins sont rehaussées de sujets (15) et rappellent de très

à faire des montures pour des objets qui se portent suspendus (nos 3, 26, 42, 58, 59, 96) ; il est également employé en perles (nos 10, 24, 69, 79) ou en ornements formant applique (nos 10, 88).

(1) Nos 42, 76, 99.

(2) Nos 5, 9, 13, 31, 33, 42, 47, 57, 59, 60, 64, 73, 75, 91, 98, 105, 106. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 122, nos 93, 96.

(3) Nos 9, 17, 27, 28, 32, 36, 42, 43, 50, 51, 69, 72, 98, 104, 105. Cf. *Ibid.*, p. 123, no 105.

(4) No 17.

(5) Nos 33, 57, 91.

(6) No 27.

(7) Nos 5, 9, 47.

(8) No 81.

(9) Nos 7, 81. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 128, no 94.

(10) Nos 1, 5, 9, 10, 11, 13, 15, 24, 26, 29, 37, 38, 42, 43, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 58, 59, 61, 64, 65, 66, 68, 70, 71, 79, 85, 90, 91, 93, 97. Quelques-uns ont conservé leur manche d'ivoire. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 129, no 98.

(11) Le bronze est aussi employé, comme à Douïmès, Dermech ou Sainte-Monique, en boucles d'oreilles (nos 76, 77, 91), anneaux (nos 6, 43, 55, 82), bagues (nos 5, 19, 24, 42, 52, 53, 55, 61, 65, 66, 68, 70, 74, 75, 78, 93, 98), bracelets (nos 12, 54), pointes de flèches (nos 50, 98), hameçons (no 82), anses de coffrets (nos 42, 58, 77, 106) ; les épingles, clous, goupilles sont très fréquents. Autres objets en bronze : disques à quatre rayons (nos 55, 58, 81), amulettes représentant un bouc (no 27), un petit Amour (no 104), un avant-bras (no 104). Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 128-129.

(12) Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 19-20 ; Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 375.

(13) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 205.

(14) Nos 3, 5, 33, 42, 43, 45, 55, 57, 59, 64, 69, 77, 104, 105. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 128, no 86.

(15) Nos 9, 37, 52, 60, 73, 98.

près par leur forme et leurs motifs celles que le P. Delattre a tirées des sépultures situées au Nord de Bordj Djedid (1).

Les anses d'œnochoés en bronze (2) nous rapprochent aussi du cimetière avoisinant Sainte-Monique. Qu'elles soient du type ordinaire, finissant en haut par une tête de femme, en bas par un masque de Silène ou de Satyre barbu (3), qu'il s'agisse de représentations plus compliquées avec des personnages enserrant l'orifice du vase entre leurs jambes et leurs bras (4), de têtes égyptisantes (5) ou d'autres motifs encore (6), il y a là un attribut décoratif qui n'apparaît à Carthage qu'à partir du IVe siècle avant notre ère (7) et qui fera fortune dans la « nécropole des rabs » (8).

Il faut noter également, dans la presque totalité des chambres funéraires d'Ard el-Kheraïb la présence de monnaies en bronze, à peu près toujours puniques, tantôt, assez rarement, percées d'un trou central et ayant joué le rôle d'amulettes (9), tantôt, le plus communément, déposées à côté du mort; elles sont parfois au nombre d'une ou deux seulement, ailleurs un peu plus abondantes jusqu'à une vingtaine ou même davantage. Dans la « troisième région » de Dermech, la monnaie, igno-

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 306, cf. p. 556, p. 582 ; 1900, p. 499 et suiv. ; 1901, p. 591 et suiv. ; 1905, p. 325 et suiv. ; *Nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 20, n. 1 ; *Second mois des fouilles*, p. 22-23 ; *Deuxième trimestre des fouilles*, p. 11-12, 21-22, 27-28 ; *Deuxième semestre des fouilles*, p. 15 et 24 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 16-17 ; *Troisième année des fouilles*, p. 10 à 14 ; *Les grands sarcophages anthropoïdes*, p. 8 et 19.

(2) On a trouvé un vase en bronze complet, sans anse ni pied (nº 32).

(3) Nos 5, 9, 37, 43, 59, 65 (dans ces deux exemplaires, comme dans une des œnochoés du nº 5, pas de tête de femme en haut), 68, 81. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 125, nº 66. — Autres œnochoés à anses simples ; nos 58, 77, 81 ; au nº 71, l'anse manque.

(4) Nos 22, 61.

(5) Nos 55, 64, 105.

(6) Deux têtes de béliers à la base, une tête de femme au sommet (nº 47) ; tête de lion en haut, de Gorgone (?) en bas (nº 57) ; fleur de lotus et palmette (nº 75) ; buste de femme en haut, sphinx en bas (nº 90) ; palmette à la base (nº 98).

(7) Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 7. — Vernaz (*Revue archéologique*, 1887, II, p. 155) en avait découvert entre les grandes citernes aujourd'hui restaurées et les thermes d'Antonin.

(8) Par exemple, Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 212 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 16.

(9) Nº 6.

rée à Douïmès (1), commençait à s'implanter (2). Ici elle est tout à fait vulgarisée et constitue un précieux élément de datation (3) sur lequel on a déjà insisté lors des découvertes amenées par la construction de la batterie (4). Sainte-Monique héritera de cette habitude et ne fera que la développer.

La trouvaille d'une petite monnaie punique en or (5) a apporté une donnée absolument nouvelle à nos notions sur l'archéologie funéraire carthaginoise. En effet, tandis que beaucoup d'espèces en bronze sortaient de certaines catégories d'hypogées, jamais encore une pièce d'or n'avait été exhumée d'une tombe phénicienne à Carthage (6).

Les autres objets en métal : clous ronds ou à quatre pans (7), bagues(8), épingles (9) en fer; bagues(10), boîtes à fard avec couvercle (11) en plomb (12), n'offrent pas de particularité notable. Tout au plus vaut-il la peine de mentionner des couteaux en fer, dans de nombreuses tombes (13), comme à Dermech, Byrsa et surtout Sainte-Monique, ou

(1) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France,* LVI, p. 256.

(2) Gauckler, *Revue archéologique,* 1902, II, p. 378 ; cf. *Marche du Service en 1900,* p. 6 ; *Bull. arch. du Comité,* 1900, p. CXXX. Le P. Delattre en a trouvé également dans des tombes situées sur le flanc sud de la colline de Bordj Djedid (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1908, p. 596 et 598).

(3) Les monnaies à Carthage ne sont guère antérieures au IVe siècle (Gauckler, *Revue archéologique,* 1902, II, p. 378 ; cf. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique,* II, p. 72); à partir du IIIe siècle, elles deviennent plus abondantes (Gauckler, *Marche du Service en 1901,* p. 10).

(4) *Bull. arch. du Comité,* 1894, p. 285 ; Delattre, *Bull. d'Oran, Vingtième anniversaire,* 1898, p. 149.

(5) N° 42.

(6) Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Troisième mois des fouilles,* p. 9 ; *Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 425 ; *Les grands sarcophages anthropoïdes...,* p. 6.

(7) Nos 7, 9, 22, 43, 49, 50, 58, 59, 60, 78, 79, 87, 98, 106. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 135, nos 16-17.

(8) Nos 9, 64, 67, 81, 85. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 135, nos 13-14.

(9) Nos 9, 68. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 135, n° 19.

(10) N° 56. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 136, n° 44.

(11) Nos 3, 9, 32, 46. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 136, nos 45 à 47.

(12) Autres objets en plomb : tubes porte-amulettes (voir plus haut, p. 13), tiges (nos 15, 77), épingles (n° 56), lampes (nos 7, 55), applique (n° 81), disque (n° 67).

(13) Nos 5, 9, 11, 24, 25, 26, 29, 33, 34, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 57, 68, 75, 79, 83, 90, 98. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 135, n° 18.

un exemplaire de ces pincettes en forme de cisailles (1) qui se multiplieront à Sainte Monique (2).

*
* *

Les menus bibelots en matières diverses, qui, avec les poteries et les pièces en métal, constituent le mobilier funéraire des tombeaux d'Ard el-Kheraïb, donnent lieu aux mêmes observations que les objets précédemment énumérés.

Il en est qui, comme les urnes à queue ou les anneaux renflés aux extrémités enroulées, sont particuliers aux caveaux qui confinent à Sainte-Monique : ce sont les petites lamelles en ivoire ou en os, forées de trous et décorées d'échancrures symétriques, qu'on a comparées à des chevalets d'instruments à cordes (3). Une assez grande quantité de nos fosses ou chambres nous en ont fourni (4), tandis qu'à Douïmès ou à Dermech il n'y en avait point.

Un seul masque en faïence vernissée est sorti de notre nécropole (5).

Outre les chevalets, l'ivoire ou l'os, — les deux matières sont parfois difficiles à distinguer (6), — a servi à fabriquer (7) des manches cannelés (8).

(1) N° 67. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 135, n° 20.

(2) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 214 ; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 557 ; 1900, p. 93 ; 1905, p. 128 et 332 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Troisième mois des fouilles*, p. 15 ; *Deuxième trimestre des fouilles*, p. 10, fig. 19 et p. 11 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 17.

(3) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 190 ; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 100 et 318 ; cf. *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 6 ; *Second mois des fouilles*, p. 4 ; *Troisième mois des fouilles*, p. 13-14, fig. 22 ; *Deuxième semestre des fouilles*, p. 15 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 14-15.

(4) N°s 9, 12, 13, 15, 24, 32, 33, 42, 44, 47, 69, 71, 85, 98, 108. La planche VII en représente les principaux types.

(5) N° 13. Sur les masques en faïence vernissée de Sainte-Monique, cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 252-253 ; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 214 et 556 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Troisième mois des fouilles*, p. 6 à 8 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 12.

(6) Cf. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 14.

(7) Il y a aussi des bagues (n°s 24, 59, 60, 68), un dé à jouer (n° 5), des palmettes (n°s 9, 24, 75), des amulettes (n°s 12, 50, 67, 76), une rosace (n° 31), des manches de couteau et différents autres menus objets (voir plus loin).

(8) N°s 13, 75, 88. — On ne sait pas au juste à quoi ces manches servaient ; on y

des tiges tournées (1), une cuiller (2), des plaques gravées au trait (3), tous accessoires qu'avaient déjà livrés les fouilles de la nécropole voisine de Sainte-Monique.

Des pastilles en verre (4), plates d'un côté, arrondies de l'autre, continuent (5) une innovation qui se fait jour tardivement à Dermech (6) et se prolongera à Sainte-Monique (7).

Par contre, les petits masques en ivoire, en émail ou en pâte de verre (8), les perles émaillées bleu turquoise avec des points bleu saphir entourés d'une circonférence blanche (9), les pastilles en os ou en ivoire (10) aplaties sur une face, bombées de l'autre, ayant servi à orner des coffrets, les osselets (11), les coquillages, cauris ou pectens (12), les œufs d'autruche (13) sont semblables aux objets du même genre en usage à Douïmès ou à Dermech (14) et plus tard dans la « nécropole des rabs ».

De même, les amulettes en terre vernissée, en os ou en ivoire, qui reproduisent dans leur attitude et avec leurs symboles consacrés les dieux du panthéon égypto-punique, rappellent celles de Douïmès, de Dermech et de Sainte-Monique (15).

a vu d'abord des manches de miroirs (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 98, p. 555, p. 624), puis des manches d'évantails (Delattre, *Ibid.*, 1900, p. 504 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 16 ; *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 15) ou d'archet (Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 15).

(1) Nos 13, 15 ; cf. nos 33, 79, 80.

(2) No 47.

(3) Nos 13, 82, 107.

(4) Les objets en verre sont rares : des débris d'un vase (?) (no 7), une bague (no 3), des perles (nos 17, 32, 33, 53, 56, 71, 79, 95), une pendeloque (no 24).

(5) Nos 19, 60, 78, 90, 106.

(6) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXXX.

(7) Delattre, *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 14 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 92.

(8) Nos 33, 52, 68, 88.

(9) Nos 5, 6, 9, 13, 26, 40, 47, 57, 60, 65, 85, 98, 108. D'autres sont plus simples et d'une seule couleur (nos 18, 20, 21, 27, 30, 32, 39, 45, 48, 50, 52, 55, 56, 67, 72, 74, 75, 78, 79, 80, 82, 83, 86, 88, 91, 93, 95, 101, 106).

(10) Nos 3, 5, 9, 17, 24, 26, 33, 42, 47, 69, 77, 96, 98, 108.

(11) No 13.

(12) Nos 6, 9, 13, 15, 30, 33, 41, 49, 50, 55, 56, 60, 80, 93.

(13) Nos 5, 13, 19, 24, 44, 52, 55, 60, 65, 66, 90.

(14) En particulier Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 192, p. 199-200 ; *Revue archéologique*, 1902, II, p. 375.

(15) On peut noter seulement qu'elles sont moins abondantes qu'à Dermech.

Le corail, rare à Douïmès et à Dermech (1), ne figure qu'une seule fois dans notre inventaire (2).

D'autres objets se maintiennent, mais leur caractère antérieur est modifié. Les scarabées qui, dans les sépultures primitives (3), portaient des images ou des hiéroglyphes égyptiens, sont maintenant (4) en grand nombre de style grec (5), ainsi qu'ils le seront dans les tombes plus récentes (6).

*
* *

Toutes ces remarques concordantes, qui se complètent et se confirment les unes les autres, permettent de fixer la date de notre nécropole, au moins en gros. Elle remonte à une période où l'influence égyptienne qui décline cède le pas à l'influence hellénique, où la première subsiste à l'état de souvenir encore vivace, mais ne domine plus toute l'existence courante, où les produits de l'industrie grecque, les formes de l'art grec sont les plus goûtés.

D'un côté, elle diffère sensiblement du cimetière de Douïmès et des parties les plus anciennes de Dermech, qui ont servi du VIIe au Ve siècle : certaines traditions en sont complètement abandonnées; d'autres, bien affaiblies (7). En revanche, si elle possède de nombreux points de con-

(1) Delattre, *Mém. des Antiquaires de France,* LVI, p. 287 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité,* 1900, p. CLVIII.

(2) N° 9.

(3) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie,* p. 243 ; Delattre, *Mém. des Antiquaires de France,* LVI, p. 256 et suiv., passim ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Second mois des fouilles,* p. 21.

(4) N°s 31, 37, 38, 41, 42, 55, 58, 60, 73, 78, 82, 93, 96, 98, 103, 105; cf. 67. Une indication suggestive à cet égard est fournie par la comparaison entre deux scarabées à monture en or identique, représentant l'un le dieu Bès avec deux lions (*Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 118, n° 59, provenance : Dermech), l'autre une femme en train de faire sa toilette au-dessus d'une vasque (notre n° 96).

(5) Ces scarabées s'introduisent à Dermech en même temps que la monnaie (Gauckler, *Bull. arch. du Comité,* 1900, p. CXXX).

(6) Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles,* p. 14 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1898, p. 625 ; 1900, p. 92.

(7) Ces traditions, qui disparaissent ou s'atténuent ici, sont encore très en faveur dans les sépultures qui avoisinent les grandes citernes, en particulier dans le terrain Errera, situé au Sud-Ouest de ces réservoirs (Gauckler, *Bull. arch. du Comité,* 1900, p. CLVII-CLVIII; 1902, p. CLXXXIII-CLXXXIV ; *Marche du Service en 1902,* p. 5-6). Les

tact avec les hypogées de la fin du IVe siècle, du IIIe et du IIe siècle, qui sont voisins de Sainte-Monique, elle ne fait que les annoncer et les préparer : nous assistons seulement au premier essor des innovations qui se vulgariseront surtout par la suite.

La nécropole d'Ard el-Kheraïb se place donc entre ces deux groupes dans le temps comme dans l'espace (1) : c'est entre la fin du Ve siècle et la fin du IVe qu'elle a été en usage, à peu près au même moment que la nécropole d'Ard el-Morali, avec laquelle elle offre beaucoup d'analogie et qui constitue le trait d'union entre les caveaux primitifs de Douïmès et les tombeaux de basse époque fouillés au sommet de la hauteur de l'Odéon (2). En étudiant les sépultures qui touchent la batterie de Bordj Djedid, non seulement on rétablit sur le terrain la continuité ininterrompue, déjà soupçonnée, des tombes puniques depuis la plaine sablonneuse de Dermech jusqu'à la colline de Sainte-Monique, mais encore on saisit, par le détail, dans une de ses phases principales, la transformation qu'a fait subir à la Carthage phénicienne le contact avec la civilisation hellénique.

A. Merlin.

habitudes nouvelles, que nous trouvons à Ard el-Kheraïb, commencent à apparaître, dès la « troisième région » de Dermech, dans un terrain appartenant à M. Ben Attar et qui confine à l'Ouest aux citernes restaurées (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXXIX et suiv.). La « troisième région » de Dermech semble un peu plus ancienne que notre nécropole, car elle ne connaît pas encore l'incinération (Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 378), mais certaines de ses chambres ou de ses fosses offrent avec les nôtres des analogies frappantes. Cf. plus haut, p. 9, n. 2.

(1). Cf. ce que dit le P. Delattre des tombes fouillées par lui sur le flanc sud de la colline de Bordj Djedid (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 599-600).

(2) Sur cette nécropole, cf. Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 6 et suiv. — La ressemblance entre les objets venant de ce cimetière et ceux que l'on a tirés des tombeaux de Bordj Djedid a déjà été signalée (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CLXXVI).

INVENTAIRE DU MOBILIER TROUVÉ DANS LES TOMBEAUX

N° 1.

Tombeau latéral à un puits profond de 3 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre blanche (1), haut. 0 m. 20 (forme 16); une œnochoé à bouche ronde, terre rouge, haut. 0 m. 15 (forme 10); une coupe à deux anses verticales, brisée, terre rouge, haut. 0 m. 12 (forme 40); une lampe punique, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 66).

Fragment d'un miroir en bronze.

N° 2.

Tombeau au fond d'une grande excavation profonde de 5 mètres, large et longue de 4 mètres (type A).

Pas de mobilier funéraire.

N° 3.

Tombeau comprenant deux sarcophages en tuf juxtaposés dans une chambre qui s'ouvre latéralement au fond d'un puits profond de 15 mètres (type E).

Dans le puits d'accès :

Six urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 15 à 0 m. 20 (forme 16); vingt-cinq fioles, hautes de 0 m. 10 à 0 m. 15, avec une petite anse verticale, terre blanche (forme 24); vingt unguentaria, terre rouge (formes

(1) Les expressions *terre blanche*, *terre rouge*, employées pour les poteries, désignent simplement l'aspect des pièces de céramique telles qu'elles se présentent. Cette différence de teinte peut être due aussi bien à l'intensité plus ou moins grande de la cuisson d'objets fabriqués avec la même terre qu'à l'usage d'argiles de diverses provenances.

34 et 35); une cassolette à deux anses, avec couvercle, terre rouge, haut. 0 m. 12 (forme 50); un plat, terre noire ; quatre lampes puniques, terre blanche, avec patères (forme 60).

Quatre stèles en pierre calcaire avec la représentation habituelle d'un personnage levant la main droite en signe d'adoration.

Dans le premier sarcophage :

Un tube porte-amulette en or, haut de 0 m. 044, terminé par la tête de lionne de la déesse Sokhit, surmontée de l'uraeus dressé devant le disque solaire (fig. 1) (1); la lame d'argent qu'il contenait était complètement oxydée ; — une bague en or à chaton mobile enchâssant un scarabée en turquoise non gravé, diam. intérieur 0 m. 021 (2); un anneau en or aux extrémités enroulées ; un épervier en terre vernissée verte, suspendu à un annelet d'or.

Fig. 1.

Une bague en verre à très large chaton plat et circulaire (3).

Dans le deuxième sarcophage :

Une bague en or à chaton mobile enchâssant un quartz ovale (le chaton seul a été retrouvé) (4).

Bronze : un rasoir sans gravure ; des monnaies.

Une petite boîte cylindrique en plomb, à couvercle, haute de 0 m. 07, diam. 0 m. 07.

Quelques pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre.

N° 4.

Tombeau au fond d'un puits profond de 2 mètres (type A).

Pas de poteries ; un ossuaire en pierre calcaire avec ossements calcinés.

N° 5.

Deux sarcophages en tuf placés dans deux chambres qui se font face au fond d'un puits profond de 14 mètres. Un troisième tombeau existe latéralement au puits d'accès à 6 mètres de profondeur (type H).

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 112, n° 10; cf. plus haut, p. 13.

(2) *Ibid.*, p. 116, n° 39.

(3) Une bague analogue a été trouvée par le P. Delattre dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 558).

(4) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 115, n° 34.

Dans le premier sarcophage :

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9); quatre lampes puniques, terre blanche (forme 59).

Bronze : un miroir circulaire ; un rasoir non gravé ; quelques monnaies ; une œnochoé à bouche tréflée avec anse présentant une tête de Silène à la base et une tête de femme à la partie supérieure.

Un tube porte-amulette en plomb terminé par la tête de bélier de Knouphis (1).

Débris d'un couteau en fer.

Un dé à jouer en ivoire (2).

Fragment d'un œuf d'autruche peint.

Dans le second sarcophage :

Une jarre ovoïde à deux anses, fond plat, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 18).

Deux annelets en or.

Argent : une bague à chaton circulaire complètement oxydé ; une bague à chaton mobile en métal recouvert d'une mince feuille d'or, la pierre qui autrefois garnissait le chaton est perdue.

Bronze : une bague à chaton circulaire ; deux grands anneaux à deux spires aux extrémités enroulées en métal recouvert d'une mince feuille d'or ; une œnochoé à bouche tréflée avec anse présentant à la base une tête de Silène ; des épingles ; des goupilles ; des monnaies.

Une tube porte-amulette en plomb terminé par la tête de bélier de Knouphis (3).

Collier : deux perles en cornaline ; deux oudjas, six uraei, un Anubis, deux lions, deux chats, un dieu Bès, une amulette parallélipipédique entourée en haut et en bas de trois tores et surmontée d'un anneau de suspension (peut-être une imitation des petits autels portatifs ou un souvenir du didou d'Osiris) (4) — le tout en terre vernissée ; des perles émaillées.

Des pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre.

Dans le tombeau situé à 6 mètres de profondeur :

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16) ; une

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 136, n° 43.

(2) On en a trouvé plusieurs dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 559 ; 1900, p. 94 ; *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 36).

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 136, n° 43.

(4) Cf. Delattre, *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 14, fig. 28.

œnochoé à bouche ronde, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 10) ; une lampe punique, terre blanche, avec patère (forme 59) ; une lampe rhodienne, terre rouge (forme 68).

Des monnaies en bronze.

Débris d'un couteau en fer.

N° 6.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).

Un vase-biberon, brisé, terre blanche avec des zones rouges (forme 27) ; une petite tasse, terre blanche, haut. 0 m. 10 (forme 53) ; une assiette, terre rouge ; une lampe punique, terre blanche (forme 61) ; une lampe rhodienne, terre noire (forme 66).

Trois annelets en or.

Bronze : deux petits anneaux ; des goupilles ; six monnaies puniques, avec la tête de Cérès d'un côté et le cheval de l'autre, percées d'un trou.

Collier : un poisson, une colombe en terre vernissée ; une grosse perle ovale et quinze perles émaillées.

Quelques coquillages.

Un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 7.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).

Un unguentarium, terre rouge (forme 35) ; une petite coupe sans anse, terre noire, diam. 0 m. 06 (forme 47) ; fragments d'une coupe à deux anses, terre vernissée noire ; deux disques en terre rouge, percés d'un trou, diam. 0 m. 08 ; deux lampes puniques, terre blanche (forme 60).

Bronze : une clochette très endommagée ; une monnaie.

Une lampe en plomb à deux becs (1).

Un clou en fer.

Fragments de verre irisé.

Près de ce tombeau, on a découvert un fragment de stèle du type habituel avec un personnage levant la main droite en signe d'adoration.

N° 8.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).

(1) Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 558 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles,* p. 17 et fig. 36.

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 8); une lampe punique, terre rouge (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 69).

N° 9.

Deux tombeaux géminés au fond d'un puits profond de 9 m. 50 (type A).

Dans le premier tombeau :

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 18 (forme 15); une jarre ovoïde à deux anses, fond arrondi, terre rouge, haut. 0 m. 30 (forme 6); trois unguentaria, terre rouge (forme 35); une coupe à deux anses horizontales, terre vernissée noire, diam. 0 m. 10 (forme 45); un brûle-parfum, terre jaunâtre, décoré de zones rouges, haut. 0 m. 10 (forme 36); une assiette, terre noire; un petit vase à anse verticale, terre rouge, diam. 0 m. 12 (forme 53): six lampes puniques, terre blanche, avec patères (forme 58), l'une des lampes est décorée de traits à la peinture rouge.

Une bague en or à chaton en forme de fuseau, gravé d'un épervier (1).

Un anneau en argent doré.

Bronze : une œnochoé brisée, à bouche tréflée, l'anse présentant à la base une tête de Silène et en haut une tête de femme; des clous à tête dorée; des goupilles; dix-huit monnaies; des épingles; un petit miroir; un bracelet doré; un rasoir en forme de hachette dont la lame est gravée au trait sur les deux faces : d'un côté, une femme vêtue à l'égyptienne tient de la main gauche une tige de lotus et de la main droite fait le geste de l'adoration; de l'autre, un personnage debout, coiffé du pschent, tient une palme de la main gauche et fait le geste de l'adoration de la main droite (2).

Une petite boîte cylindrique en plomb, à couvercle.

Fer : une bague; des clous; des épingles; un couteau.

Collier : des perles émaillées: un oudja, un uraeus en terre vernissée; une amulette en pâte de verre émaillée verdâtre, ornée sur les quatre faces de représentations (fig. 2): par devant, « un personnage accroupi, imberbe, avec le sexe viril et les traits féminins; il est monté sur deux crocodiles et tient de chaque main un serpent; il porte sur chaque

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 115, n° 37.

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 127, n° 81. Cf. n°s 37 et 52.

épaule un épervier. Sur les flancs de ce personnage se voient un second et un troisième personnage montés aussi sur les crocodiles. Enfin, la

FIG. 2.

partie postérieure de cette amulette est entièrement occupée par un quatrième personnage efflanqué à grandes ailes éployées; il est nu et vu de face, les bras levés à la hauteur de la tête qui est tournée à droite et surmontée du globe ailé » (1).

Ivoire : des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre; trois chevalets; une palmette.

Fragments de corail.

Dans le deuxième tombeau :

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 8); une petite coupe à deux anses verticales, terre rouge (forme 40); une lampe punique, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre noire (forme 67).

Des perles émaillées; des coquillages.

N° 10.

Deux tombeaux : le premier au fond d'un puits profond de 17 mètres, le second latéral au puits d'accès à une profondeur de 14 mètres (type B).

Dans le premier tombeau :

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 15 (forme 16); deux amphores à base conique, terre blanche, haut. 0 m. 40 (forme 9); une coupe à deux anses horizontales, terre jaune, diam. 0 m. 12 (forme 42): quatre lampes puniques, terre blanche (forme 60).

Or : un anneau aux extrémités enroulées; une petite perle; un petit masque ayant servi d'applique et mesurant 0 m. 02 de côté : il repré-

(1) Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 242, n° 25. Des amulettes identiques sont fréquentes à Dermech et à Sainte-Monique.

sente une tête de style égyptisant, travaillée au repoussé, et se compose d'une mince feuille d'or sur un support d'argent; à chaque angle, il présentait un trou pour le passage des clous qui étaient destinés à le fixer (fig. 3) (1).

FIG. 3.

Bronze : des monnaies; des goupilles; des épingles à tête dorée; un miroir.

Dans le second tombeau :

Pas de mobilier funéraire.

N° 11.

Tombeau au fond d'un puits profond de 2 mètres (type A).

Six urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une œnochoé à bouche ronde, terre blanche (forme 10); deux unguentaria, terre rouge (forme 35); une coupe à deux anses horizontales, terre vernissée rouge, diam. 0 m. 12 (forme 44); une lampe punique, terre blanche, avec patère (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre rouge (forme 66).

Un miroir en bronze.

Un couteau en fer.

N° 12.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 m. 50 (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 8); une œnochoé à bouche ronde, terre blanche (forme 10); un plat brisé, terre noire; deux lampes puniques, terre blanche (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre rouge (forme 69).

Un bracelet en bronze.

Ivoire : deux chevalets; un singe accroupi, haut. 0 m. 05 (2).

N° 13.

Deux tombeaux, le premier au fond d'un puits profond de 14 mètres, le second latéral au puits d'accès à une profondeur de 6 mètres (type B).

Dans le premier tombeau :

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 15 à 0 m. 20 (forme 16);

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 117, n° 55.

(2) Un singe semblable a été trouvé dans la nécropole voisine de Sainte-Monique par le P. Delattre (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 94; *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles,* p. 13, fig. 22).

une fiole avec une petite anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 24); six unguentaria, terre rouge (forme 35); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Une bague en argent à chaton ovale.

Bronze : des monnaies; des goupilles; des clous.

Un chevalet et une petite tige tournée (fig. 4, à droite) en ivoire (1).

Un œuf d'autruche brisé; deux coquillages.

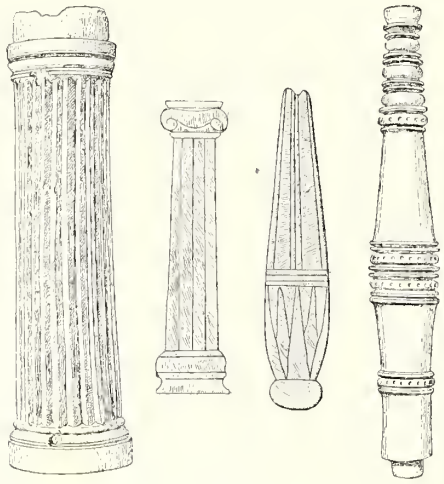

Fig. 4.

Dans le second tombeau :

Une coupe à deux anses horizontales, terre rouge (forme 49); un plat, terre rouge vernissée noire; une lampe rhodienne, terre noire (forme 69).

Bronze : un miroir; des clous; des épingles.

Des perles émaillées; un masque en faïence vernissée incomplet en bas.

Ivoire : deux lamelles avec dessins au trait (fig. 4, au milieu) (2) et deux colonnettes cannelées creuses ayant sans doute servi de manches, haut. 0 m. 12 (fig. 4, à gauche) (3).

Fragments d'un œuf d'autruche; trente-deux osselets; un cristal de quartz enfumé.

(1) Cette tige, comme les tiges analogues (cf. nº 15), a sans doute fait partie d'un fuseau ou d'un métier. Voir les exemplaires plus complets que possède le Musée Lavigerie, à Carthage (cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 504).

(2) Cf. nº 82.

(3) Voir plus haut, p. 17, n. 8.

N° 14.

Tombeau au fond d'un puits profond de 3 mètres (type A).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une lampe punique, terre blanche (forme 60).

N° 15.

Tombeau latéral à un puits profond de 13 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); deux grandes jarres ovoïdes à deux anses, fond arrondi, terre blanche, haut. 0 m. 70 (forme 3); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge vernissée noire (forme 42); une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 59).

Or : un annelet; une bague avec palme gravée sur le chaton (1).

Bronze : des goupilles; des monnaies; un grand miroir.

Quinze kilogrammes de tiges en plomb à section carrée de 0 m. 02 de côté (2).

Un épervier et trois perles en cornaline; un dieu Bès, une amulette ressemblant à une fiole en terre vernissée.

Ivoire : un chevalet; une tige tournée (fig. 5) (3).

Fig. 5.

Deux coquillages.

Également dans le tombeau, un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 16.

Tombeau au fond d'un puits profond de 13 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 115, n° 31.

(2) Sur leur utilisation, cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 318; 1908, p. 596; *Les grands sarcophages anthropoïdes...*, p. 13.

(3) Cf. n° 13.

jarre ovoïde à une anse, fond plat, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 2); une œnochoé à bouche ronde, terre vernissée noire, haut. 0 m. 14 (fig. 6).

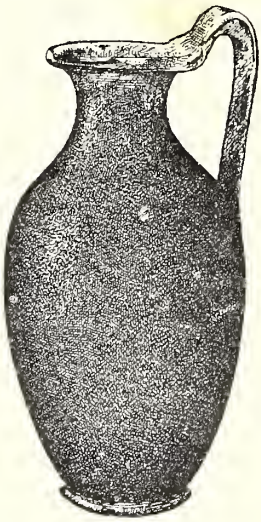

FIG. 6.

N° 17.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 67).

Un bracelet et quatre annelets en argent.

Bronze : des clous; des goupilles; des monnaies.

Une dizaine de perles en verre.

Des pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre.

Dans le puits d'accès, un ossuaire en pierre calcaire contenant des ossements calcinés.

N° 18.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).

Une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60).

Une épingle en bronze.

Des perles émaillées.

N° 19.

Tombeau au fond d'un puits profond de 2 mètres (type A).

Une cassolette à deux anses, à couvercle, terre rouge (forme 54).

Une bague en bronze.

Deux disques en cornaline, diam. 0 m. 01.

Fragment d'un œuf d'autruche peint ; des pastilles en verre plates sur une face, bombées sur l'autre.

N° 20.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 m. 50 (type A).

Un vase-biberon, terre blanche (forme 29); un bol, terre rouge; une assiette avec rosace à l'intérieur, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 15 (forme 55).

Deux monnaies en bronze.

Trois perles émaillées : deux rondes et une ovoïde.

N° 21.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 m. 50 (type A).

Une cassolette à deux anses horizontales et à couvercle, terre rouge (forme 50); deux coupes plates, sans anses, avec couvercle, terre rouge (forme 56); un petit bol, terre noire (forme 52); une tête à bonnet conique avec double bourrelet sur le front, ayant pu appartenir à une statuette du type du cavalier (?) (1).

Deux perles émaillées.

N° 22.

Tombeau au fond d'un puits profond de 11 m. 50 (type A).

Bronze : fragments d'une œnochoé, dont l'anse (haut. 0 m. 15), décorée de perles, présente deux figures : au point d'attache inférieur, outre une palmette (?), un personnage accroupi, la jambe droite ramenée sous lui, le menton reposant contre le genou gauche relevé et replié, sur lequel se croisent ses deux mains (2); au point d'attache supérieur, un Silène barbu, qui était assis sur le rebord postérieur du goulot et tenait entre ses jambes et ses mains l'orifice du vase (fig. 7)(3).

(1) Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1903, p. 435 ; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 116, n° 5.

(2) Cf. un personnage accroupi dans une pose qui rappelle celle-ci sur une amulette (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 506).

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 126, n° 76. Comparer des anses ana-

Plomb : un étui porte-amulette terminé par la tête de bélier de Knouphis, haut. 0 m. 043 (1).

Quarante clous en fer, à quatre pans, avec fragments de bois adhérents, long. 0 m. 10 à 0 m. 14.

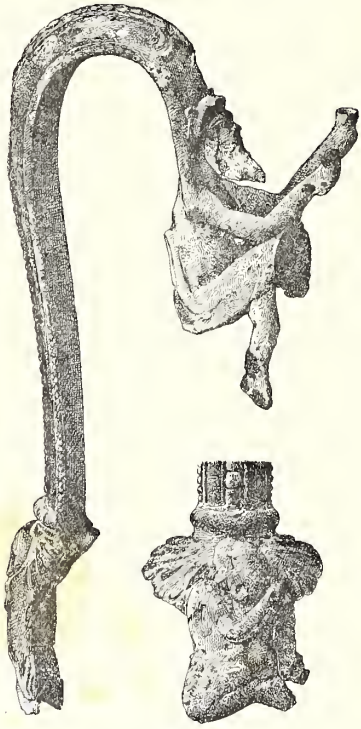

FIG. 7.

N° 23.

Tombeau au fond d'un puits profond de 3 mètres (type A).

Pas de mobilier funéraire.

N° 24.

Tombeau comprenant quatre sarcophages en tuf juxtaposés dans une

logues trouvées par le P. Delattre dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 212; 1901, p. 590; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Troisième mois des fouilles*, p. 11, fig. 19; *Second trimestre des fouilles*, p. 10, fig. 19; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 213 et pl. XXXI, n° 3). Cf. plus loin, n° 61.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 136, n° 43.

chambre qui s'ouvre au fond d'un puits profond de 14 mètres (type E et fig. 8).

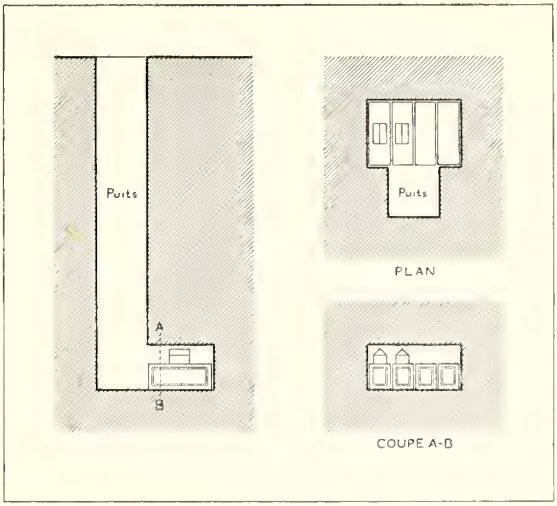

Fig. 8.

Sarcophage I :

Au-dessus du sarcophage :

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); deux unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe, terre vernissée noire (forme 41); trois lampes puniques, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 68).

Un ossuaire en pierre calcaire contenant des ossements calcinés et une bague en argent à chaton ovale.

Dans le sarcophage :

Bronze: des clous, des goupilles et des monnaies.

Un couteau en fer à manche d'ivoire.

Un chevalet en ivoire.

Fragments d'un œuf d'autruche.

Sarcophage II :

Au-dessus du sarcophage :

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 16); une œnochoé à bouche ronde, terre rouge (forme 10); trois lampes puniques, terre rouge (forme 60).

Un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

Dans le sarcophage :

Des monnaies en bronze.

SARCOPHAGE III :

Au-dessus du sarcophage :

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 16); deux lampes puniques, terre blanche (forme 60).

Dans le sarcophage :

Bronze : un petit miroir et des monnaies.

SARCOPHAGE IV :

Au-dessus du sarcophage :

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); un unguentarium, terre rouge (forme 35); deux lampes puniques, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre rouge (forme 66).

Dans le sarcophage :

Or : un anneau aux extrémités enroulées et une perle cylindrique.

Bronze : une bague et des monnaies.

Trois perles en cornaline ; un oudja, un uraeus en terre vernissée ; une pendeloque en verre, longue de 0 m. 05, de forme rectangulaire, pointue à la base.

FIG. 9.

Ivoire : une bague ; une palmette longue de 0 m. 03 (fig. 9); des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre ; deux chevalets ; un manche de couteau.

Fragments d'un œuf d'autruche.

N° 25.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 15 (forme 16) ; deux amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50, l'une portant une inscription punique de quatre lettres peinte en noir(1) (forme 9); un

(1) Nous devons la lecture et la traduction de ce graffite et des autres de même nature qu'on trouvera plus loin à M. Philippe Berger qui a bien voulu les étudier pour nous d'après les copies que nous lui avions envoyées : « L'inscription est tracée en caractères néo-puniques, au contraire des autres graffiti, qui sont en écriture punique :

אצ ??

Les deux premières lettres sont certaines. Malgré la présence d'un *alef* au lieu d'un *aïn* on serait tenté de lire [מצ[מ אצ « ossements », mot qui se retrouve dans plusieurs graffiti peints sur vases, en particulier à Sousse ; mais les deux dernières lettres ne se prêtent guère à cette lecture. La 3e en effet ressemble plus à un ג ou à un ש qu'à un מ, et la 4e paraît être un ך ».

vase-biberon, terre blanche (forme 28); six lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Des clous en bronze.

Un couteau en fer.

N° 26.

Tombeau latéral à un puits profond de 14 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 40 (forme 17); une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9), portant deux inscriptions puniques juxtaposées, l'une de quatre lignes, l'autre de deux, peintes en noir (1).

Un annelet en or.

Un miroir et des goupilles en bronze.

Un couteau en fer.

Un chat en cornaline ; un uraeus en terre vernissée ; une perle émaillée ; une perle en cornaline montée sur or.

Des pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre ; deux objets en pâte de verre ayant la forme d'un cône percé suivant son axe (2).

(1) « Voici comment je lis et je traduis ces inscriptions :

A

למלכעשׁ	1	*A Molocas-*
תרת	2	*toret.*
שנת שמרבעל	3	[*En l'année de*] *Samarbaal,*
בן עבדמלקרת	4	*fils d'Abdmelqart.*

Lignes 1-2. La lecture est certaine. Le nom de Molocastoret paraît comme nom divin sur plusieurs inscriptions phéniciennes (*C. I. S.*, 8, 250, et les autres inscriptions citées en cet endroit; Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 205 ; cf. *R. É. S.*, 307 et 308). — La préposition ל peut signifier également « dédié à » ou « appartenant à ».

Lignes 3-4. Les noms *Samarbaal, fils d'Abdmelqart* sont certains. La confusion des lettres *b*, *d* et *r* est constante sur ces graffites. — Ces deux noms sont précédés d'un mot de quatre lettres : ת ?שנ. La troisième est douteuse. On serait tenté de lire שנת « en l'année de ». Mais que faire de cette troisième lettre ? Je n'en sais rien.

B

ל *A*

שלמבעל = *Salambaal.*

La traduction est certaine bien que, à ne considérer que la forme des lettres, on dût lire : [ת]ע[כ]למ[ש] » (Ph. Berger).

(2) D'autres objets analogues, en ivoire, proviennent de Dermech ou de Sainte-Monique (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXLI ; Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 11, fig. 19).

N° 27.

Fig. 10.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).
Pas de poteries.
Trois annelets et une petite pendeloque en argent.
Bronze : une figurine représentant un bouc, long. 0 m. 05 (fig. 10) (1); des épingles.
Deux perles émaillées.

N° 28.

Tombeau au fond d'un puits profond de 1 mètre (type A).
Pas de poteries.
Un annelet en argent.
Un scarabée en jaspe non gravé.

N° 29.

Tombeau au fond d'un puits profond de 11 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 59).

Bronze : un miroir ; des goupilles ; des épingles.

Un couteau en fer.

Dans le puits d'accès, une stèle représentant une orante suivant le type ordinaire.

N° 30.

Tombeau latéral à un puits profond de 14 mètres (type C).

Trois amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9), dont l'une avec une inscription punique de six lettres peinte en noir sur deux lignes (2); une œnochoé, bouche ronde à bec, terre rouge, haut.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 129, n° 104.

(2) א
הנא ? מ

« Ligne 1. Un *alef,* qui doit être soit une initiale, soit un numéro de classement.

Ligne 2. Le groupe הנא = *Hanno,* se détache clairement au début. La 4e lettre est douteuse. Elle peut se lire également , ר, ן ou ך. Les deux premières lettres, plus satisfaisantes au point de vue de la forme, ne donnent rien.

Je propose de lire מ[ר]הנא ou מ[ד]הנא

ʒHanno[r]am, ou *Hanna[d]am* » (Ph. Berger).

0 m. 14 (forme 19); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Bronze : des goupilles ; des épingles ; des monnaies.

Des perles émaillées ; un uraeus, un épervier, un bélier couché en terre vernissée.

Des coquillages.

N° 31.

Tombeau latéral à un puits profond de 11 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16) ; une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9); fragment de poterie, terre rouge, ayant sans doute fait partie d'une amphore à base conique et portant une inscription punique de quatre lettres peinte en noir (1) ; trois cruches à deux anses et à large goulot, terre rouge, haut. 0 m. 45 (forme 12); deux cruches à une anse et à large goulot, terre rouge, haut. 0 m. 35 (forme 26) ; cinq unguentaria, terre rouge (forme 35); quatre lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Un annelet en or.

Une bague en argent à chaton enchâssant un scarabée en jaspe vert sur lequel est gravé un guerrier armé de la lance et du bouclier qui se retourne pour combattre (fig. 11).

FIG. 11.

Des monnaies et des goupilles en bronze.

Un dieu Bès, un cynocéphale debout en terre vernissée.

Une rosace en ivoire divisée en huit secteurs égaux par des lignes qui s'entrecroisent, diam. 0 m. 012 (2).

Un morceau de soufre (3).

(1) [גת]גת = *Gat*[*gab*].

« Les deux premières lettres seules sont à peu près certaines. A ne voir que cette inscription, on n'hésiterait pas à adopter pour les deux dernières la lecture ci-dessus ; mais il convient de la rapprocher du graffite trouvé dans la tombe n° 67, où les deux lettres גת sont suivies de trois lettres à hampes verticales qui semblent répondre au même groupe graphique. Je n'entrevois pas le sens. גת signifie « pressoir » en hébreu. On pourrait être aussi tenté de lire מרפח, mais paléographiquement la lecture est moins bonne et elle ne donne pas un sens plus satisfaisant » (Ph. Berger).

(2) Cf. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 23, fig. 49.

(3) Cf. n°s 33 et 49. Dans la nécropole voisine de Sainte-Monique, on a relevé la présence de morceaux de soufre dans bon nombre de tombeaux (Delattre, *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 19).

N° 32.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); six unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 10 (forme 44): trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Fig. 12.

Trois annelets en argent.

Un vase en bronze à bouche ronde et panse ovoïde, sans anse ni pied, haut. 0 m. 14 (fig. 12)(1).

Deux boîtes cylindriques en plomb à couvercle, dont l'une est divisée en trois compartiments rayonnant (2).

Un dieu Bès, deux cynocéphales, un lion en terre vernissée; des perles émaillées et en verre.

Trois chevalets en ivoire.

N° 33.

Deux sarcophages placés dans deux chambres latérales qui se font face au fond d'un puits profond de 14 mètres (type G). L'un des sarcophages renfermait des ossements sans mobilier funéraire.

Au-dessus du second sarcophage :

Cinq urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 40 (forme 8); deux unguentaria, terre rouge, décorés de zones peintes en rouge (forme 35); neuf lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 59).

Dans l'intérieur de ce sarcophage :

Argent : des épingles et une bague à chaton ovale gravé d'un épervier (?).

Bronze : des monnaies; des épingles; des goupilles; un rasoir non gravé.

Un couteau à manche d'ivoire et des clous en fer.

Trois grosses perles en cornaline; des perles en verre; une pendeloque en émail bleu ayant la forme d'une amphore à une anse (3); deux

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 129, n° 103.

(2) *Ibid.*, p. 136, n° 46.

(3) Cf. dans les nécropoles anciennes, Gauckler, *Revue archéologique,* 1902, II, p. 374.

petites têtes de femme à double face, le visage encadré de cheveux frisés qui retombent le long des joues, en pâte de verre bleue (1); deux oudjas en terre vernissée.

Ivoire : des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre; un chevalet et trois petites tiges (fig. 13) (2).

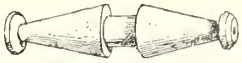

Fig. 13.

Des coquillages; un morceau de soufre (3).

N° 34.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une coupe à deux anses verticales, terre rouge, diam. 0 m. 12 (forme 38); deux unguentaria, terre rouge (forme 34); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Un couteau en fer à manche d'ivoire.

N° 35.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 40 (forme 8); un brûle-parfum, terre rouge, haut. 0 m. 15 (forme 36); une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 10 (forme 41); une œnochoé à panse renflée, terre rouge, haut. 0 m. 12 (forme 31).

Des monnaies et des goupilles en bronze.

N° 36.

Tombeau au fond d'un puits profond de 9 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une coupe à une anse, terre rouge (forme 43); deux lampes puniques, terre rouge (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 67).

Dans la couche supérieure, tout à côté de ce tombeau, trois stèles en pierre calcaire avec la représentation habituelle d'un personnage levant la main droite en signe d'adoration.

(1) Cf. Delattre, *Les grands sarcophages anthropoïdes...*, p. 25, fig. 53.

(2) Cf. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 16, fig. 33.

(3) Cf. n° 31.

N° 37.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Pas de poteries.

Deux annelets en argent.

Bronze : une œnochoé à bouche tréflée, brisée, dont l'anse présente une tête de Silène à la base et une tête de femme à la partie supérieure;

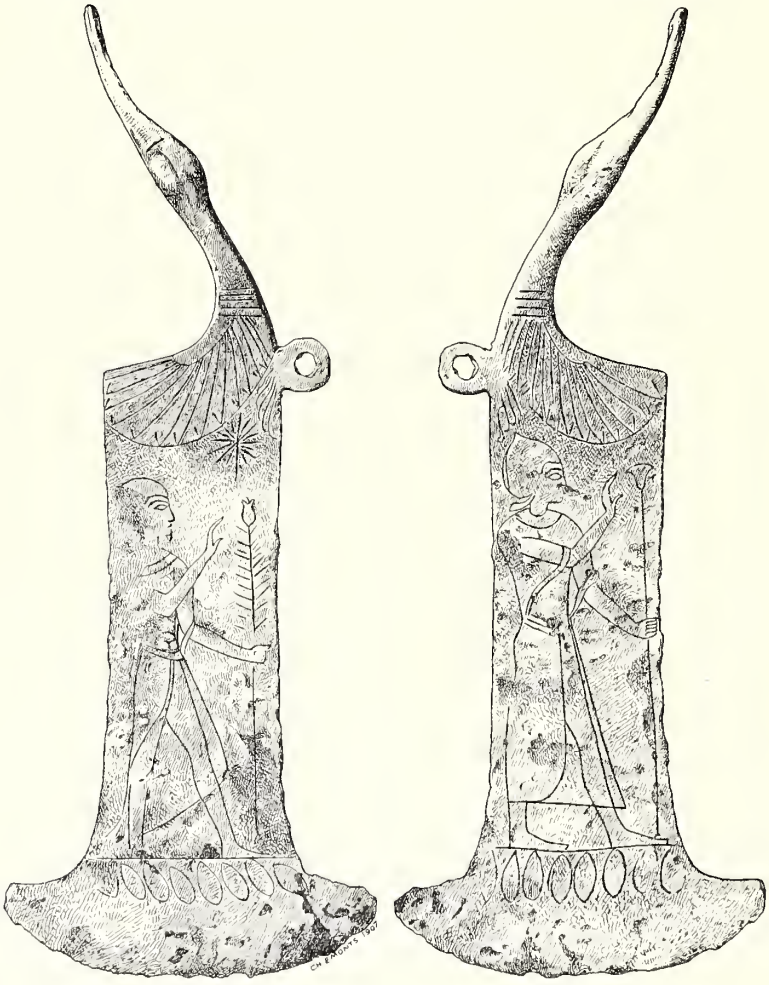

Fig. 14.

un miroir; un rasoir en forme de hachette avec une bélière faisant saillie à la naissance du manche en cou de cygne; la lame, longue de 0 m. 105, se déploie en un large éventail à la partie inférieure et est

gravée sur les deux faces : d'un côté, un personnage, s'avançant à droite, vêtu à la mode égyptienne, coiffé d'un bonnet, lève la main droite avec le geste de l'adoration, tandis que de la main gauche, il tient une longue tige terminée à la partie supérieure par une fleur de lotus; de l'autre, un personnage analogue, la tête nue, dans la même attitude; dans sa main gauche, une longue palme finissant par un bouton de lotus ; en haut, un astre; sous les pieds de chacun des personnages, une ligne d'oves (fig. 14) (1).

FIG. 15.

Un scarabée en jaspe vert portant gravée une gazelle qui est terrassée dans sa course par un oiseau de proie (fig. 15) (2); un gros anneau en faïence vernissée.

N° 38.

Tombeau au fond d'un puits profond de 5 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); deux unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses, terre vernissée noire, diam. 0 m. 08 (forme 44); une coupe à deux anses, brisée, terre noire (forme 41); une cassolette à deux anses horizontales avec couvercle, terre rouge (forme 50); trois lampes puniques avec leurs patères, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre noire (forme 68).

FIG. 16.

Une bague en or à chaton mobile qui enchâsse une agate grisâtre veinée de blanc et portant gravé un lion assis au-dessus duquel se trouve une tige de lotus (fig. 16) (3).

Un miroir et des monnaies en bronze.

Un couteau en fer.

N° 39.

Tombeau au fond d'un puits profond de 5 mètres (type A). Les parois de la sépulture étaient formées de dalles de tuf.

Dans le puits d'accès :

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 127, n° 80. Cf. n°s 9 et 52.

(2) C'est là un des sujets « que l'art phénicien et cypriote a le plus aimé à traiter » (Babelon, *Gravure en pierres fines,* p. 78-79 ; cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. grec. et rom.,* II, p. 1469, fig. 3489; p. 1473). Le Musée du Bardo possède deux scarabées présentant un sujet analogue trouvés dans la nécropole punique de Dermech.

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 115, n° 33.

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une œnochoé à bouche ronde, terre blanche (forme 10); deux lampes puniques, terre blanche (forme 60).

Dans le tombeau, qui avait été violé, on n'a découvert que quelques perles émaillées.

N° 40.

Tombeau au fond d'un puits profond de 3 mètres (type A).

Deux lampes puniques, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 66).

Des monnaies en bronze.

Un couteau en fer.

Des perles émaillées.

N° 41.

Tombeau au fond d'un puits profond de 3 mètres (type A).

Une œnochoé à bouche ronde, terre blanche (forme 10); une petite œnochoé à bouche tréflée, terre vernissée noire, imitant les œnochoés en bronze (haut. 0 m. 12), — la panse est côtelée; l'anse est décorée d'une tête de femme à la base et en haut; sur le col, une petite couronne de feuilles et de baies est peinte en blanc; le pied manque (fig. 17)(1) —; une coupe à deux anses verticales, terre jaune à couverte rouge, diam. 0 m. 10 (forme 37); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 59).

Fig. 17.

Bronze : des monnaies, des goupilles et des clous.

Un couteau en fer.

Une amulette en forme de fiole, une tête de vache (sans doute Hâthor), un uraeus, deux dieux Bès en terre vernissée; un scarabée en jaspe vert avec un sujet gravé représentant un taureau galopant sur lequel est assise de côté une femme, les deux bras étendus, vêtue d'une longue tunique, peut-être Europe (?) (fig. 18).

Fig. 18.

Des coquillages.

(1) Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 444.

N° 42.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 m. 50 (type C) (1).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 25 (forme 16); une œnochoé à bouche ronde, terre blanche, décorée de zones de peinture rouge (forme 10); un vase-biberon, terre blanche, décoré de même (forme 27); quatre unguentaria, terre rouge (forme 35); deux coupes à deux anses horizontales, terre vernissée noire, diam. 0 m. 12 et 0 m. 10 (forme 42); un *skyphos* avec deux anses perpendiculaires à la panse légèrement renflée et avec quelques dessins blancs sur la couverte noire, haut. 0 m. 095 (fig. 19); une gourde égyptienne, haut. 0 m. 21, diam. 0 m. 16, en faïence émaillée bleue et verte, de la série des « ampoules de bonne année » (2), — le col est décoré de fleurs et de boutons des lotus emblématiques du Sud et du Nord (3); autour du goulot, se développent plusieurs zones d'ornementations diverses (rosaces, fleurs de lotus, perles, feuilles lancéolées); sur le bourrelet plat en saillie qui relie les deux calottes bombées, des fleurs de lotus entre des rosaces et près du col, une inscription hiéroglyphique avec le nom du pharaon Ahmasi-Sineith, l'Amasis des Grecs (569 à 525 av. J.-C.) (fig. 20 et 21); il manque une partie de la gourde avec une seconde inscription qui faisait pendant à celle conservée (4); — quatre lampes puniques avec patères, terre

Fig. 19.

(1) L'inventaire de ce tombeau a déjà été publié (Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 280 et suiv.). Cf. plus haut, p. 11, n. 14.

(2) Cf. à Dermech, Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 327 et suiv.

(3) Sur la raison d'être de cette décoration, cf. Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, V, p. 199.

(4) Pour la description détaillée de ce vase, cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 283 et suiv. L'inscription, traduite par M. Maspero, comprend deux séries d'hiéroglyphes; d'un côté, on a : « le dieu bon, maître des deux mondes, Khnoumiebrî, fils du Soleil, Ahmasi-Sineith, vivant à toujours » et de l'autre, le même protocole avec le titre : « roi des Deux Égyptes » pour en-tête.

Fig. 20.

FIG. 21.

blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre vernissée noire (forme 67).

Or : trois anneaux aux extrémités enroulées ; une petite monnaie punique présentant à l'avers une tête de cheval à droite, au revers un palmier (1).

Argent : une boucle d'oreille de forme ovale; un annelet; deux bagues à chaton.

Bronze : une bague à chaton circulaire ; une bague à chaton circulaire doré ; un petit miroir ; deux rasoirs non gravés ; des clous ; deux anses de coffret ; des épingles ; une trentaine de monnaies.

Un collier comprenant : neuf cynocéphales debout, quatre lions, trois oudjas, un uraeus, quelques perles rondes, une amulette carrée percée de six trous (2), un sphinx assis (haut. 0 m. 03), une pendeloque fuselée en terre vernissée ; une grosse perle en cornaline ; une pendeloque en cornaline ayant la forme d'un cœur suspendu à une boucle d'or (3); une amulette en terre vernissée figurant un poisson, entouré de fils d'or avec un anneau de suspension (4) ; deux scarabées en jaspe vert : le premier porte gravé un guerrier casqué, un genou en terre, tenant d'une main un bouclier et combattant de l'autre (fig. 22) (5) ; le second avait un sujet aujourd'hui très effacé, qui représentait un personnage luttant contre un fauve debout en face de lui.

FIG. 22.

Ivoire ou os : treize chevalets dont deux portent des lettres puniques gravées au trait, sur l'un : ל ; sur l'autre : ר (6); des pastilles plates d'un

(1) Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, p. 87, nos 79 et suiv. — Diam. 0m,008 ; poids, un peu moins d'un gramme. — Cf. plus haut, p. 16.

(2) Cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXLI.

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 113, no 17 ; voir plus loin, nos 56, 83, 96. A Dermech : Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXLIII ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 200 ; *Marche du Service en 1902*, p. 5.

(4) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 117, no 56 ; cf. plus loin, no 58. Une pendeloque analogue montée sur fils d'argent a été signalée par le P. Delattre (*Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 26). Sur le sens symbolique du poisson, cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 504 ; *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 15, cf. p. 29.

(5) Cf. nos 58, 60.

(6) Le P. Delattre (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 318) signale cinq chevalets analogues avec lettres gravées. Cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, pl. XXVIII.

côté, convexes de l'autre ; deux manches de couteau auxquels les lames en fer étaient fixées à l'aide de quatre rivets en bronze.

N° 43.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Neuf urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); quatre unguentaria, terre rouge (forme 34) ; trois coupes à deux anses verticales, terre noire (forme 39); une coupe à deux anses horizontales, terre jaune (forme 41) ; cinq lampes puniques, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre noire (forme 69) ; une lampe grecque avec une anse horizontale, terre rouge vernissée noire (forme 62).

Un annelet en or.

Un annelet en argent.

Bronze : une œnochoé à bouche tréflée, brisée, dont l'anse présente à la base une tête de Silène et à la partie supérieure une tête de femme ; un rasoir non gravé ; un miroir ; un anneau plat de 0 m. 08 de diamètre ; des monnaies ; des épingles ; des goupilles.

Un couteau à manche d'ivoire et des clous à quatre pans en fer.

Un collier comprenant : une grosse perle ovoïde en quartz ; quatre perles en cornaline ; trois oudjas, deux éperviers, un uraeus, un chien, une amulette à quatre faces (cf. n° 9), un dieu Bès, un bélier couché, un crocodile (1), une vache, un phallus, un Anubis en terre vernissée ; deux pendeloques cylindriques émaillées.

N° 44.

Tombeau au fond d'un puits profond de 5 mètres (type A).

Une urne à queue, terre rouge, haut. 0 m. 40 (forme 8); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Des monnaies en bronze.

Un couteau en fer à manche d'ivoire.

Trois perles en cornaline ; un Khonsou à tête d'épervier en terre vernissée.

Un chevalet en ivoire.

Un œuf d'autruche.

(1) Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 13, fig. 23.

Dans le puits d'accès, un ossuaire en pierre calcaire avec des ossements calcinés.

Dans la couche supérieure, aux environs du tombeau, on a trouvé six stèles en pierre calcaire avec la représentation habituelle d'un personnage levant la main droite en signe d'adoration.

N° 45.

Tombeau latéral à un puits profond de 9 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Bronze : des goupilles, des monnaies et un rasoir non gravé.

Un couteau en fer.

Une bague et quelques perles émaillées.

N° 46.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 15); une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 12 (forme 42); une lampe punique, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 66).

Des goupilles et des monnaies en bronze.

Une boîte cylindrique en plomb, diam. 0 m. 06.

N° 47.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Cinq urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge, diam. 0 m. 06 (forme 41); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Une bague en argent doré.

Bronze : débris d'une œnochoé, dont l'anse présente au sommet une tête de femme et à la base deux têtes de bélier affrontées (1); des monnaies; des goupilles.

Un couteau en fer.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 126, n° 73. Une anse analogue était déjà connue (*Ibid.,* n° 74). Sur une autre, on voit deux béliers (Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie,* p. 203).

Des perles émaillées et un oudja en terre vernissée.

Os ou ivoire : une cuiller à manche en forme de pied de biche (1) ; trois chevalets ; des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre.

N° 48.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Une coupe à deux anses horizontales, terre rouge, diam. 0 m. 06 (forme 44) ; un unguentarium, terre rouge (forme 35) ; une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre rouge (forme 66).

Des monnaies en bronze.

Un couteau en fer.

Des perles émaillées.

N° 49.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16) ; une jarre ovoïde à deux anses, fond arrondi, terre rouge, haut. 0 m. 70 (forme 6) ; une œnochoé à bouche ronde et anse verticale, terre vernissée noire, haut. 0 m. 10 (fig. 23) ; cinq unguentaria, terre rouge (forme 34) ; une coupe à deux anses verticales, terre jaune, diam. 0 m. 10 (forme 38) ; une petite tasse, terre blanche (forme 53) ; deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre blanche (forme 68).

FIG. 23.

Or : deux annelets ; une bague à chaton fixe dont la gravure est effacée (2).

Bronze : un miroir ; des goupilles ; des monnaies.

Un couteau et des clous en fer.

Un morceau de soufre (3) ; une coquille Saint-Jacques.

(1) Le P. Delattre a découvert des cuillers semblables dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (*Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 17-18, p. 26 ; *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 29, fig. 63 ; p. 30).

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 115, n° 38.

(3) Cf. n° 31.

Au-dessus du puits d'accès de ce tombeau, trois stèles en pierre calcaire avec la représentation ordinaire d'un personnage levant la main droite en signe d'adoration.

N° 50.

Tombeau latéral à un puits profond de 14 mètres (type C).

Huit urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 15 à 0 m. 20 (forme 16); une jarre ovoïde à deux anses, fond plat, terre rouge, haut. 0 m. 30 (forme 14); trois vases-biberons, terre blanche, décorés de zones rouges (forme 27); trois unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses verticales avec anneau en saillie, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 12 (forme 39); une coupe à deux anses verticales, terre rouge vernissée noire (forme 40); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre blanche (forme 69).

Deux annelets en argent.

Bronze : un miroir ; des monnaies ; des pointes de flèche.

Un couteau et des clous en fer.

Des perles émaillées ; un avant-bras en ivoire ou en os, long de 0 m. 05 (1).

Un morceau de quartz ; des coquillages.

Un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 51.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 35 (forme 9); une œnochoé à bouche ronde, panse sphérique, terre rouge, haut. 0 m. 10 (forme 30) ; une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60).

Un annelet en argent.

Un miroir en bronze.

N° 52.

Tombeau latéral à un puits profond de 15 mètres (type C).

(1) Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 625 ; 1899, p. 559; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième trimestre des fouilles*, p. 24; *Deuxième semestre des fouilles*, p. 14 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 13.

Trois amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9), dont l'une porte une inscription punique de quatre lettres peinte en noir (1) ; un unguentarium, terre rouge (forme 34); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Bronze : une bague ; un miroir ; des goupilles ; un rasoir en forme de hachette analogue à celui du tombeau n° 37 : le manche, dont l'extrémité à tête de cygne a disparu, est muni d'une bélière à la naissance de la lame, haute de 0 m. 11, qui se déploie en éventail à la base et est gravée sur ses deux faces de figures vêtues à l'égyptienne, s'avançant à droite, la main droite faisant le signe de l'adoration, la gauche tenant

Fig. 24.

une branche d'arbre ou une tige de lotus avec fleur. Sur un des côtés, dans le champ, en haut, un astre ; en bas, une palme. Sous les pieds de chacun des personnages, une ligne d'oves (fig. 24) (2).

(1) [כבכ]ש

« Peut-être aussi [מ]ש. Je ne puis rien tirer de ces lettres qui ne forment pas un mot (cf. tombe 57, p. 55, n° 3) » (Ph. Berger).

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 127, n° 82 et pl. LXIII, 1. Cf. n°s 9 et 37.

Un collier comprenant : une perle en cornaline ; un dieu Bès avec monture en argent, deux oudjas, une truie allaitant ses petits, deux cynocéphales, Isis allaitant Horus en terre vernissée ; des perles émaillées ; un petit masque en ivoire ou en os avec des yeux et des cheveux en émail bleu (1).

Un œuf d'autruche.

N° 53.

Tombeau au fond d'un puits profond de 3 m. 50 (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15) ; une urne à base conique avec un appendice plat, terre rouge, haut. 0 m. 25 (forme 1) ; une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60).

Bronze : un petit miroir ; une bague ; des monnaies.

Des perles en verre.

Un ossuaire renfermant des ossements calcinés et un miroir en bronze qui était contenu dans un sac d'étoffe dont il reste des débris adhérents au métal (2).

N° 54.

Tombeau au fond d'un puits profond de 13 mètres (type A).

Trois urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 16); une coupe à deux anses verticales avec un nœud en saillie à la partie supérieure, diam. 0 m. 12 (forme 38); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre rouge (forme 68).

Dans le puits d'accès de ce tombeau, a été trouvée une inscription grecque. Le morceau de marbre noir sur lequel elle est gravée mesure 0 m. 10 de hauteur, 0 m. 085 de largeur, 0 m. 04 d'épaisseur ; les lettres ont de 0 m. 005 à 0 m. 009. Le texte est complet en haut et en bas ; à droite, un large éclat a fortement endommagé la face antérieure du monument et fait sauter la fin des lignes ; à gauche, le bloc est brisé et les restes des premières lettres sont de ce côté assez usées :

(1) Un masque analogue au n° 68. Des masques semblables ont été trouvés à Dermech (Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 376) et à Sainte-Monique (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 506).

(2) Ce fait a été plusieurs fois constaté (Delattre, *La nécropole punique de la colline Saint-Louis*, extrait des *Missions catholiques*, Lyon, 1896, p. 24 ; *La nécropole punique de Douïmès, fouilles de 1893-1894*, extrait du *Cosmos*, Paris, 1897, p. 25). Cf. n° 59.

Ligne 1 : début, dernier jambage d'un A ; fin, un N incomplet ; 2 : à droite, un M dont il manque le dernier jambage ; 3 : un Π incomplet ; 4 : avant P peut être le reste d'un O (1).

N° 55.

Tombeau au fond d'un puits profond de 15 mètres (type A).

Six urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (formes 8 et 17) ; une jarre ovoïde à deux anses, fond arrondi, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 6) ; une boîte ronde à couvercle ornée de zones de peinture brunâtre, haut. 0 m. 055, diam. max. 0 m. 06 (fig. 25) ; une coupe sans anse, terre rouge vernissée noire (forme 48) ; un brûle-parfum, terre rouge, haut. 0 m. 15 (forme 36) ; deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60) ; un grand lampadaire à sept becs juxtaposés (2), en terre rougeâtre, de forme demi-circulaire, décoré, sur la partie rectiligne qui en occupe le devant et d'où émergent les becs, de quatre masques en relief qui semblent trahir une inspiration grecque chez l'artisan. Un de ces masques est à chaque extrémité ; les deux autres sont tassés presque l'un contre l'autre de chaque côté du bec central et plus

Fig. 25.

(1) D'après M. B. Haussoullier, qui a eu l'obligeance d'examiner ce texte à notre intention, c'est la partie droite d'une inscription composée de quatre vers hexamètres, dont la fin seule est conservée :

. . . . . .] ἄρὸν ἐστὶν
. . . . . .] ἔμεὸμ[. ⏑ .]
. . . . . ἀλ]λόδἄπ[. ⏑ . ⏑]
. . . . .]ὄρὸς υἱὸ [ς].

A la ligne 3, ἀλλοδαπός semble certain : ἀλλοδαπὴ γῇ par exemple, ou bien un substantif masculin ou neutre précédait, qui permettait la fin de vers ἀλλοδαποῖο. — Nous avons très probablement là l'épitaphe métrique d'un Grec mort en terre étrangère, à Carthage, mais la pierre est trop mutilée pour qu'on puisse préciser davantage.

(2) Cf. n° 97.

haut que lui. La cavité médiane était à découvert et on y distingue, au fond, deux palmiers avec des régimes de dattes (1), entre lesquels se promène un oiseau ; des rinceaux et des branches de feuillage se déroulent sur les bords du récipient légèrement repliés vers l'intérieur : tous ces dessins sont peints de teinte brunâtre (dimensions du lampadaire : 0 m. 21 × 0 m. 15, la partie rectiligne étant la plus longue) (fig. 26).

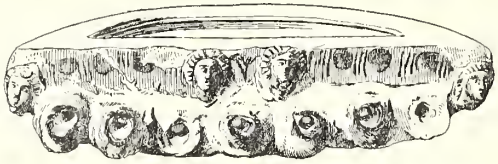

Fig. 26.

Bronze : partie supérieure d'une anse d'œnochoé, décorée d'un buste égyptien dont la tête est surmontée du disque solaire entre deux uraei, à droite et à gauche une oreillette, haut. 0 m. 065 (fig. 27) (2); un miroir ; une bague à chaton ovale ; deux anneaux ; deux bracelets ; trois rasoirs non gravés ; des monnaies ; un disque à quatre rayons ; des épingles ; des clous dont quelques-uns à tête dorée.

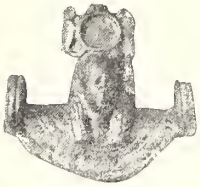

Fig. 27.

Une lampe en plomb (3).

Un couteau en fer.

Un collier comprenant : quatorze Anubis, deux lions, trois éperviers, seize oudjas, une vache sur une amulette rectangulaire présentant au revers une palmette, une hippopotame femelle Touéris, quatre dieux Bès, deux amulettes rectangulaires en forme de domino (4), une amulette en forme de fiole, un scarabée portant des hiéroglyphes assez peu distincts en terre vernissée ; des perles émaillées ; trois perles en cornaline.

Des coquillages ; des fragments d'un œuf d'autruche.

(1) Le palmier est souvent représenté sur les hachettes en forme de rasoir (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 307, pl. II ; 1900, p. 502 ; *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Deuxième semestre des fouilles*, p. 27, fig. 61 ; p. 28 ; etc. Cf. Vassel, *Revue Tunisienne*, 1909, p. 342).

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 127, n° 79. — Un fragment semblable a été découvert par le P. Delattre dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (Delattre, *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 29, fig. 62, au milieu).

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 136, n° 49.

(4) Sur ces amulettes, cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXLI.

N° 56.

Tombeau au fond d'un puits profond de 8 mètres (type A).

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15) ; deux lampes puniques, terre blanche (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre blanche (forme 67).

Bronze : des monnaies, des clous, des épingles et des goupilles.

Deux bagues et deux épingles en plomb, l'une de ces épingles est surmontée d'une colombe (fig. 28) (1).

Un couteau en fer.

Un collier comprenant : Shou un genou en terre soulevant le ciel, un chien, un petit cippe (cf. n° 5) en terre vernissée ; des perles émaillées et en verre ; cinq perles ordinaires et une perle ayant la forme d'un cœur en cornaline (2).

Fig. 28.

Des coquillages.

Dans le puits d'accès, un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 57.

Deux sarcophages géminés placés dans une chambre qui s'ouvre latéralement à un puits profond de 12 mètres (type E).

Dans le premier sarcophage, fragments d'un œuf d'autruche ; *dans le second,* scarabée en pierre verte non gravé.

Au-dessus des sarcophages :

Quatre amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9), l'une portant une inscription punique de trois lettres peinte en noir (3) ; un vase-biberon, terre rouge (forme 27); une petite tasse, terre rouge (forme 53); cinq lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 136, n° 48.

(2) Cf. n°s 42, 83, 96.

(3) עעש

« Trois lettres isolées ne formant pas un mot ; comparez au tombeau 52 (p. 51, note 1) » (Ph. Berger).

Trois anneaux en or aux extrémités enroulées.

Fig. 29.

Argent : deux bagues, l'une sans chaton, l'autre avec un chaton circulaire ; une épingle.

Bronze : deux rasoirs et une œnochoé à bouche tréflée d'un beau style, la panse rehaussée à la partie supérieure d'oves et de rosaces, avec une anse perlée qui se termine en haut par une tête de lion flanquée de deux oreillettes et finit en bas par un masque largement étalé qui rappelle celui de la Gorgone (fig. 29) (1).

Un couteau en fer.

Un collier comprenant : trois uraei, deux Anubis, un bélier couché, trois oudjas, un dieu Bès en terre vernissée ; des perles émaillées.

N° 58.

Tombeau au fond d'un puits profond de 15 mètres (type A).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15) ; deux lampes puniques, terre blanche (forme 60) ; une lampe grecque, terre rouge vernissée noire (forme 64).

Bronze : une œnochoé à bouche tréflée et anse plate, sans ornement ; un miroir ; des monnaies ; des goupilles ; des anses de coffret ; un disque à quatre rayons perpendiculaires, diam. 0 m. 08, incomplet (2).

Des clous en fer à quatre pans.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 125, n° 68 et pl. LX (avant nettoyage et remise en état de l'objet).

(2) *Ibid.*, p. 129, n° 101. Des disques semblables, mais entiers, ont été découverts par le P. Delattre près de Sainte-Monique (*Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, Second mois des fouilles*, p. 22 ; p. 23, fig. 38 ; *Deuxième trimestre des fouilles*, p. 8 ; p. 10, fig. 19).

Un scarabée en jaspe vert portant gravé un guerrier casqué, armé d'une lance et d'un bouclier, combattant un genou en terre (fig. 30) (1); une amulette en terre vernissée, figurant un poisson entouré de fils d'or, avec un anneau de suspension (2).

Fig. 30.

Dans le puits d'accès, un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 59.

Tombeau au fond d'un puits profond de 13 mètres (type A).

Huit urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); deux œnochoés à bouche ronde, terre rouge, haut. 0 m. 12 (forme 32); une coupe à deux anses verticales, terre rouge (forme 40); quatre lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Une bague en argent.

Bronze : une œnochoé à bouche tréflée, haut. 0 m. 21, dont l'anse est ornée d'une tête de Silène à la base (fig. 31) (3); un miroir de 0 m. 20 de diamètre avec des restes d'étoffe adhérents au bronze (4); un rasoir; des goupilles ; des clous ; des monnaies.

Fig. 31.

Des clous en fer.

Deux perles émaillées à monture d'or.

Une bague en ivoire.

N° 60.

Tombeau au fond d'un puits profond de 12 mètres (type A).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); deux

(1) Cf. nos 42 et 60.

(2) Cf. no 42.

(3) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 125, no 67 et pl. LIX.

(4) Cf. no 53.

œnochoés à bouche ronde, l'une en terre rouge, l'autre en terre blanche (forme 33); un vase-biberon, terre rouge (forme 29); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 59).

Une bague en argent sans chaton.

Bronze : des monnaies ; des clous ; un rasoir en forme de hachette, haut. 0 m. 13, au manche en cou de cygne : la lame est gravée sur les deux faces de dessins très effacés : d'un côté, un personnage, vêtu à l'égyptienne, s'avance vers la droite ; sa main droite levée fait le geste de l'adoration ; dans la main gauche, il avait une palme ; de l'autre côté, on voit un arbre au pied duquel est un animal (une vache ?) passant

FIG. 32.

à droite ; un personnage semble se tenir accroupi sur une des branches de l'arbre ; en haut, à gauche, des traits assez vagues se rapportent à un motif qu'on ne peut préciser. De chaque côté, une ligne de rectangles renfermant chacun deux diagonales limite en bas le champ de la décoration (fig. 32).

Des clous en fer.

Une lionne Sokhit, une hippopotame femelle Touéris, un dieu Bès, trois oudjas, un scarabée non gravé, une amulette rectangulaire percée de sept trous (cf. n° 55) en terre vernissée; quelques perles émaillées.

Une bague en ivoire.

Un scarabée en jaspe vert portant gravé un guerrier casqué, armé d'une lance et d'un bouclier, combattant un genou en terre (fig. 33) (1).

Fig. 33.

Des coquillages; des fragments d'un œuf d'autruche; des pastilles en verre plates d'un côté, bombées de l'autre.

N° 61.

Deux tombeaux, l'un au fond d'un puits profond de 15 mètres, le second latéral au puits à 10 mètres de profondeur (type B).

Dans le premier tombeau :

Une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Bronze : un miroir ; une œnochoé brisée dont l'anse à filet perlé présente deux figures: en haut, un Silène barbu qui était assis sur le rebord postérieur du goulot et tenait entre ses jambes et ses mains l'orifice du vase (2); en bas, un sphinx ailé vu de face (3).

Un ossuaire en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

Dans le deuxième tombeau :

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 16); une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 12 (forme 42); une petite coupe sans anse, diam. 0 m. 12 (forme 47); une lampe punique, terre blanche (forme 60).

Une bague sans chaton et des monnaies en bronze.

Deux ossuaires en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 62.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Six urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge, diam. 0 m. 10 (forme 41); quatre lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); une lampe

(1) Cf. n°s 42 et 58.
(2) Cf. n° 22.
(3) Cf. n° 90.

rhodienne, terre blanche (forme 69); deux fragments d'une statuette de femme drapée, terre rouge, haut. 0 m. 12.

N° 63.

Tombeau au fond d'un puits profond de 12 mètres (type A).

Une coupe brisée, terre noire, diam. 0 m. 10 (forme 44); une œnochoé, bouche ronde à bec, terre rouge, haut. 0 m. 12 (forme 22); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 66); un fragment de poterie, terre rouge, qui porte une tête de lion en relief formant goulot.

N° 64.

Deux tombeaux latéraux au puits d'accès, le premier à la profondeur de 15 mètres, le second de 7 mètres (type F).

Dans le premier tombeau :

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60, portant une inscription punique de deux lignes peinte en noir (1) (forme 9); deux unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 10 (forme 41); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

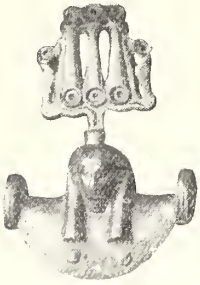

Fig. 34.

Bronze : un rasoir non gravé; une œnochoé à bouche tréflée : l'anse, dont il ne subsiste que la partie supérieure, présente un buste égyptien dont la tête est surmontée d'un diadème compliqué, qui est composé de disques et de plumes solaires plusieurs fois répétés entre deux uraei et

(1) לחנא *A Hannon,*
רב [ב] שלשא *Rab troisième*

« Ligne 2. רב [ב] שלשא = *Ra[b] Schelicho.* Le texte porte רר, mais la correction n'est pas douteuse. Je traduis « *Rab troisième* ». Comparez רב שני *Rab schéni,* sur une inscription phénicienne du Musée du Louvre (Lidzbarski, *Handbuch,* p. 418, n° 3). et le titre השנא qui est orthographié de même et que nous rencontrons à deux reprises à Carthage (*C. I. S.,* 359 et Ph. Berger, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1901, p. 847-849; cf. *R. É. S.,* 249) » (Ph. Berger).

posés sur des cornes de bélier, à droite et à gauche une oreillette, haut. 0 m. 10 (fig. 34) (1).

Dans le deuxième tombeau :

Une œnochoé à bouche ronde, terre rouge, haut. 0 m. 15 (forme 23); un petit bol, terre rouge (forme 52); cinq lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Un annelet en or.

Une bague en argent à chaton ovale.

Des monnaies et un miroir en bronze.

Une bague en fer à chaton ovale.

Un chat, un Khonsou à tête d'épervier, un Anubis, une amulette à quatre faces (cf. n° 9) en terre vernissée.

N° 65.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 12 mètres (type D).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge, diam. 0 m. 10 (forme 44); une cassolette sans anse, à couvercle, terre rouge (forme 51); une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre rouge (forme 67).

Bronze : une bague; une petite œnochoé, dont l'anse présente à la base une tête de Silène; un miroir; des monnaies.

Un Anubis en terre vernissée; des perles émaillées.

Fragments d'un œuf d'autruche.

N° 66.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 10 (forme 44); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 66).

Bronze : une bague sans chaton, un miroir et des monnaies.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 126, n° 78.

Un Khonsou à tête d'épervier, deux oudjas en terre vernissée; des perles émaillées.

Fragments d'un œuf d'autruche.

N° 67.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 10 mètres (type D).

Une longue jarre cylindrique à une anse, pointue à la base, terre blanche, haut. 1 m. 20 (forme 11); une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 25 (forme 16); une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 45, portant une inscription punique de quatre lettres peinte en noir (1) (forme 9); une cruche à large goulot rond et anse verticale, haut. 0 m. 45 (forme 26).

Des goupilles et des monnaies en bronze.

Un disque en plomb de 0 m. 02 de diamètre.

Deux bagues à chaton circulaire et une pincette en fer.

Collier : des perles émaillées; un oudja, un lion, une amulette représentant un personnage vêtu d'une longue tunique plissée et tenant devant lui des deux mains une tablette en terre vernissée (fig. 35); une colombe et un éléphant en ivoire (2); deux perles en cornaline.

Fig. 35.

Une pastille en argile portant l'empreinte d'un cachet décoré d'hiéroglyphes, haut. 0 m. 025 (fig. 36) (3).

Fig. 36.

(1) [נבי]גת

« Comparez le graffite de la tombe n° 31. Ici aussi nous avons le mot גת suivi de trois lettres à hampe verticale, en apparence du moins. Mais le premier trait vertical, qui pourrait être un נ en néopunique, ne répond à aucune lettre dans l'alphabet franchement punique qui est celui de ces inscriptions. Peut-être faut-il le joindre au suivant, et y voir un *mem* dont la barre horizontale aurait été en partie effacée. Alors il faudrait lire :

[מי]גת = *Gat*[*mi*],

ou [מי]פת = *Pat*[*mi*] » (Ph. Berger).

(2) Des amulettes analogues proviennent des nécropoles de Dermech (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. CXXX et CXLI) et de Sainte-Monique (Delattre, *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 38 et fig. 90).

(3) Cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 118, p. 254 et suiv.; Delattre, *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 10 et suiv.

N° 68.

Tombeau au fond d'un puits profond de 12 mètres (type A).

Six urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 25 (forme 15); un unguentarium, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 10 (forme 41); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 68); une statuette, haute de 0 m. 095, terre rouge, représentant une femme assise sur un trône à dossier: la tête aujourd'hui très endommagée est recouverte d'un voile, le corps est vêtu d'une large tunique qui descend jusque sur les pieds, les mains sont posées sur les genoux; traces de couleur rouge et blanche (1).

Bronze: une bague; un miroir; des clous; des monnaies; une œnochoé à bouche tréflée, haut. 0 m. 17, dont l'anse présente à la base une tête de Silène et une tête de femme à la partie supérieure.

Un couteau et des épingles en fer.

Collier: un uraeus, une truie allaitant ses petits, un chat, un Anubis en terre vernissée; des perles émaillées; deux perles en cornaline; un petit masque en émail bleu, avec un bandeau en ivoire sur le front, les cheveux formant un haut toupet sur le sommet de la tête et une grosse coque sur chaque tempe (2).

Trois anneaux en ivoire doré.

N° 69.

Tombeau au fond d'un puits profond de 11 mètres (type A).

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); une cruche à large goulot rond et à anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 26); trois lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Un anneau en or aux extrémités enroulées.

Un annelet en argent.

Un rasoir et des clous en bronze.

(1) Des statuettes analogues ont été trouvées à Douïmès (cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 99 et suiv.; pl. XV, nos 3 à 6).

(2) Cf. n° 52.

Collier : dix perles creuses et neuf petites perles pleines en or ; huit perles en cornaline ; trois éperviers et quatre uraei en terre vernissée.

Un chevalet et des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre en ivoire.

N° 70.

Deux sarcophages géminés placés dans une chambre qui s'ouvre latéralement à un puits profond de 10 mètres (type E).

Au-dessus des sarcophages :

Six jarres ovoïdes à deux anses, fond arrondi, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 6) ; un vase-biberon, terre blanche (forme 27) ; deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60) ; une lampe rhodienne, terre rouge (forme 67).

Dans le premier sarcophage :

Pas de mobilier funéraire.

Dans le second sarcophage :

Une bague à chaton ovale, un miroir et une monnaie en bronze.

N° 71.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 10 mètres (type D).

Trois cruches à deux anses et à large goulot, terre blanche, haut. 0 m. 25 (forme 25).

Bronze : débris d'une œnochoé ; un miroir ; des monnaies.

Deux perles en verre ; Shou, un genou en terre, soulevant le ciel en terre vernissée.

Quatre chevalets en ivoire.

N° 72.

Tombeau latéral à un puits profond de 2 mètres (type C).

Un vase-biberon, terre blanche (forme 29) ; une coupe à une anse, terre rouge (forme 43) ; une lampe punique, terre blanche (forme 60).

Deux annelets en argent.

Un dieu Bès en terre vernissée ; trois perles émaillées ; une perle en cornaline.

N° 73.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 25 (forme 16); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Une bague en argent à chaton ovale.

Bronze: des goupilles; un rasoir en forme de hachette, haut. 0 m. 12, au manche en cou de cygne, dont la lame est gravée sur les deux faces: d'un côté, en haut, l'œil d'Osiris, disposé verticalement; en bas, une fleur de lotus renversée; de l'autre, en haut, l'épervier d'Horus; au-

Fig. 37.

dessous, un personnage très abîmé, qui a le genou gauche en terre et paraît avoir été un homme tirant de l'arc; au-dessous, une ligne de rectangles renfermant chacun deux diagonales limite le champ de la décoration (fig. 37).

Un scarabée en terre vernissée portant gravé un guerrier qui, un genou en terre, tire de l'arc (fig. 38).

Fig. 38.

N° 74.

Tombeau au fond d'un puits profond de 12 mètres (type A).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50, portant une inscription punique d'une ligne peinte en noir (1) (forme 9); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Bronze : des goupilles ; des monnaies ; une bague à chaton ovale.

Deux perles émaillées.

N° 75.

Tombeau au fond d'un puits profond de 12 mètres (type A).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9); une longue jarre cylindrique à deux anses, pointue à la base, haut. 1 m. 10, terre blanche (forme 13); une petite œnochoé à bouche ronde, terre vernissée noire avec zones rouges, haut. 0 m. 08 (fig. 39); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); une lampe grecque à deux becs opposés, terre vernissée noire (forme 63).

Fig. 39.

Une bague à chaton ovale en argent.

Bronze : des goupilles ; des monnaies ; une bague dorée ; une œnochoé à bouche tréflée avec une anse à double filet présentant contre le

(1) עזרבעל[רל]? דרא

« Le 1er nom עזרנעל = *Azrubaal* est certain. On aimerait trouver après la généalogie ; mais il m'est impossible de tirer des lettres qui suivent le mot בן = « fils de ». La fin ne se prête pas non plus à y voir un nom propre. Je suis plutôt tenté de lire דרא[ן] « son vœu », en corrigeant la 1re lettre qui ressemble à un *resch* mal fait en un *nun*, soit qu'il faille y rattacher le ל qui précède, soit qu'on doive voir dans ce ל la fin du mot précédent :

Azrubaal,... [pour son vœu] » (Ph. Berger).

col du vase une fleur de lotus entre deux boutons de la même plante et contre la panse une palmette largement étalée (1).

Un couteau en fer.

Une Isis en terre vernissée; des perles émaillées.

Ivoire : une palmette et une colonnette cannelée creuse (cf. n° 13).

Une pierre ovale percée d'un trou de suspension.

N° 76.

Deux tombeaux, l'un à 6 mètres de profondeur, l'autre à 2 mètres, latéraux au puits d'accès (type F).

Dans le premier tombeau :

Pas de mobilier funéraire.

Dans le second tombeau :

Une coupe à deux anses horizontales, terre noire, diam. 0 m. 10 (forme 44).

Deux boucles d'oreilles en argent.

Deux boucles d'oreilles et des monnaies en bronze.

Un collier de petites perles en terre vernissée.

Un avant-bras en ivoire ou en os (2).

N° 77.

Tombeau au fond d'un puits profond de 11 mètres (type A).

Quatre urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 16) ; deux petites œnochoés à bouche tréflée, terre blanche, haut. 0 m. 10 (formes 20 et 21); une lampe punique avec patère, terre blanche (forme 60).

Bronze : des goupilles ; des monnaies ; des anses de coffret ; deux boucles d'oreilles ; un rasoir non gravé ; une œnochoé à bouche tréflée avec une anse plate décorée d'un triple filet.

Une tige en plomb de forme fuselée, longue de 0 m. 20.

Des pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre.

Du fard rose.

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 126, n° 77. — Sur la palmette de la partie inférieure, cf. Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 200. On trouve une anse semblable reproduite dans Delattre, *La nécropole des rabs..., Troisième année des fouilles*, p. 29, fig. 62, en bas. Cf. plus loin n° 98.

(2) Cf. n° 50.

N° 78.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 15); une lampe punique, terre blanche (forme 60).

Bronze : deux bagues; des goupilles; des monnaies.

Des clous en fer avec des restes de bois adhérents au métal.

Fig. 40

Une amulette en forme de fiole, un oudja, un dieu Bès en terre vernissée; des perles émaillées; un scarabée en terre vernissée représentant le dieu Bès accroupi, accosté de fleurs de lotus (fig. 40).

Des pastilles en verre plates d'un côté, bombées de l'autre.

N° 79.

Tombeau latéral à un puits profond de 11 mètres (type C).

Trois urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une fiole cylindrique à anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 14 (forme 24); trois unguentaria, terre rouge (forme 34); une assiette à couvercle, terre rouge (forme 56); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre blanche (forme 69).

Bronze : des épingles; des clous; des monnaies; un petit miroir.

Des clous et un couteau en fer.

Un collier comprenant de petits cylindres en ivoire, des perles émaillées et en verre, trois oudjas et deux Anubis en terre vernissée, une perle en or.

N° 80.

Tombeau au fond d'un puits profond de 8 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 30 (forme 8); trois unguentaria, terre rouge (forme 35); deux lampes puniques, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 66).

Des perles émaillées; des cylindres en ivoire; deux coquillages.

N° 81.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Quatre urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 18 (forme 15); cinq lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60); trois statuettes en terre rouge : 1° une joueuse de double flûte (haut. 0 m. 185), vêtue d'une tunique et d'un grand manteau qui lui couvre les épaules, les bras et descend très bas par derrière; l'effigie est rehaussée d'ornements en rouge sur fond blanc; trou d'évent rectangulaire dans le dos (fig. 41)(1); 2° un grotesque (haut. 0 m. 20) au ventre proéminent, vêtu d'une tunique courte au-dessous de laquelle on voit le phallus; sa tête, sillonnée de rides, porte un bonnet; sa bouche est fendue d'un large rire; il a le bras gauche étendu: il danse ou il est ivre ; par derrière un trou d'évent

Fig. 41.

Fig. 42.

Fig. 43.

rectangulaire (fig. 42); 3° un autre grotesque, peut-être une vieille femme, nain difforme à la tête grimaçante enfoncée dans les épaules (haut. 0 m. 115), vêtu d'une tunique courte peinte en jaune sur laquelle est jeté une sorte de fichu coloré en rouge; dans la main droite collée au corps, un vase (fig. 43).

(1) Ce sujet est fréquent dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 97-98 ; 1899, p. 99, p. 312 et pl. III ; *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 268, n° 11 ; voir aussi *Nécropole punique voisine de la colline de*

Deux bagues en or : l'une avec un chaton fuselé, à pourtour perlé, sans gravure (1); l'autre, avec un chaton portant gravée en creux une tête de femme de profil à gauche; les cheveux sont bouclés et relevés sur le sommet de la tête, le cou est orné d'un collier de perles et l'oreille d'un pendant de forme rectangulaire (fig. 44) (2).

Fig. 44.

Bronze : deux œnochoés à bouche tréflée, l'une à anse simple, l'autre à anse décorée d'une tête de Silène en bas et d'une tête de femme en haut; un disque à quatre rayons, diam. 0 m. 10; une paire de cymbales réunies par une chaînette; des monnaies; des clous; des épingles; une clochette; des goupilles.

Une applique en plomb de forme oblongue (fig. 45) (3).

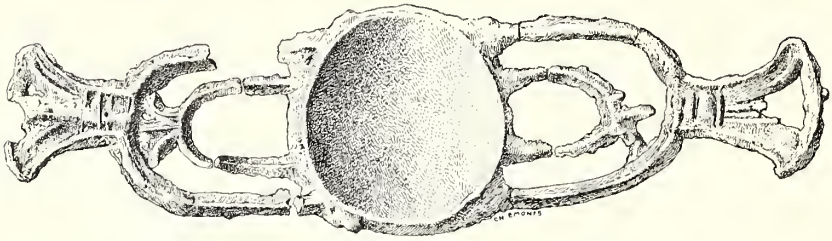

Fig. 45.

Deux bagues en fer.

N° 82.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); trois amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9); une fiole

Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles, p. 15-16, fig. 30; *Troisième mois des fouilles*, p. 15; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 7 et fig. 11; *Troisième année des fouilles*, p. 28 et 40; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 115 et pl. XVII, n° 4).

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 115, n° 36.

(2) *Ibid.*, p. 115, n° 35.

(3) Le Musée Alaoui possède deux appliques semblables, qui viennent sans doute de la nécropole punique de Dermech. Elles sont du même modèle que celle indiquée ici, mais un peu plus petites. On en trouve aussi d'analogues au Musée Lavigerie, à Carthage.

cylindrique à anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 12 (forme 24); deux cassolettes à couvercle, terre rouge (forme 54); quatre lampes puniques, terre rouge (forme 60).

Bronze : deux annelets dorés; des épingles; des goupilles; des monnaies; deux hameçons.

Un collier comprenant : deux perles en cornaline; sept uraei, deux lions, une amulette en forme de fiole, un petit cippe (cf. n° 5), une tête de vache, un dieu Bès, deux Anubis, un phallus, un cœur, un scarabée à hiéroglyphes (fig. 46) en terre vernissée; des perles émaillées.

Fig. 46.

Une série de figurines gravées sur os et autrefois dorées (1) (fig. 47); elles sont pour la plupart superposables deux à deux et ont été obtenues, après découpage de la silhouette, par la séparation par moitié, dans le sens de l'épaisseur, d'une même plaquette. Cette lamelle a été rehaussée de traits à la pointe, de telle sorte que les deux sujets ont la même attitude, mais inversée. On a ainsi, entre autres, deux personnages, sans doute deux femmes, appuyées d'une main sur un autel, l'autre reposant sur la hanche (2); deux Amours entraînés dans une danse échevelée; deux hommes barbus à l'aspect grotesque de personnages de comédie; deux personnages à longue robe, mais indistincts; deux arbres; deux losanges; des feuilles et ornements divers. Il est possible que ces lamelles aient servi à la décoration des parois extérieures d'une cassette (3). On doit réserver une place à part à un homme à cheval : la plaquette, sculptée sur ses deux faces et non plus seulement gravée légèrement sur une seule, a conservé des traces, très minimes, de la feuille d'or qui la recouvrait jadis : le cavalier, dont la tête a disparu, dirige sa monture; il porte une tunique courte; la tête de l'animal est endommagée et ses pattes sont cassées (4).

(1) On voit encore par place les vestiges de la couleur rougeâtre qui servait de support à cette dorure.

(2) Une de ces femmes, incomplète, n'a pas été reproduite sur la planche ci-jointe ; on voit nettement, sur ce fragment, la ceinture qui serrait à la taille la longue tunique.

(3) Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 492.

(4) Des lames d'os ainsi gravées et découpées, ayant servi d'applique sur des coffrets, ont été trouvées de temps à autre, en particulier dans la nécropole voisine de Sainte-Monique (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 555 et 624 ; 1899, p. 559; 1900, p. 94 et 492; 1903, p. 19; 1905, p. 322; 1908, p. 597 ; *Nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, Le premier mois des fouilles*, p. 19-20,

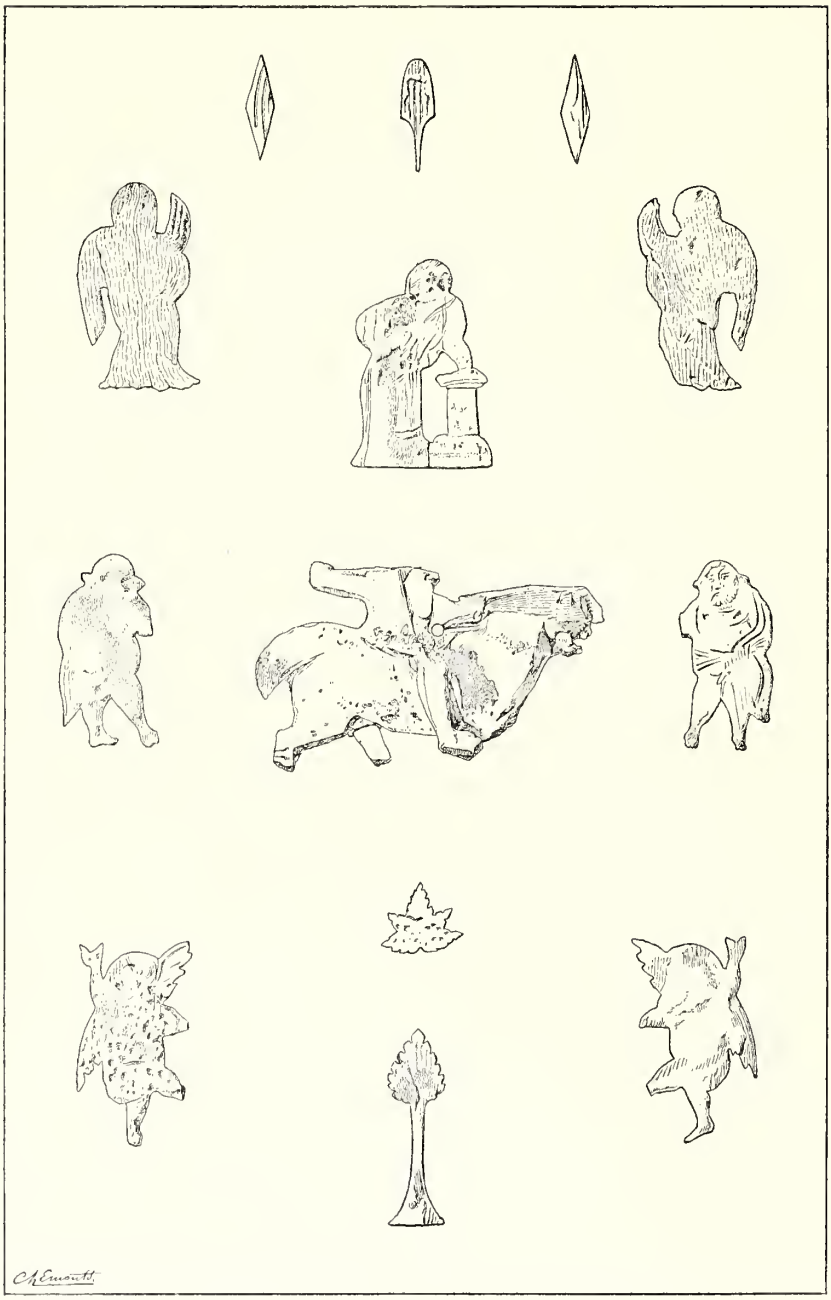

FIG. 47.

N° 83.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 16); trois unguentaria, terre rouge (forme 35); une coupe à deux anses verticales avec un nœud en saillie à la partie supérieure, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 12 (forme 38); une coupe à deux anses horizontales, terre jaune, diam. 0 m. 10 (forme 45); deux lampes puniques, terre blanche (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre rouge (forme 68).

Bronze : des goupilles; des épingles.

Un couteau en fer.

Un collier comprenant une grosse perle en cornaline ayant la forme d'un cœur (1); un chat, un scarabée en terre vernissée; des perles émaillées.

N° 84.

Tombeau au fond d'un puits profond de 10 mètres (type A).

Une longue jarre cylindrique à deux anses, pointue à la base, terre rouge, haut. 1 mètre (forme 13).

Deux ossuaires en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés.

N° 85.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Deux amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9), portant chacune une inscription punique peinte en noir (2).

fig. 41 ; *Deuxième trimestre des fouilles*, p. 14-15, fig. 29 ; *La nécropole des rabs..., Deuxième année des fouilles*, p. 14-15, fig. 32 ; *Troisième année des fouilles*, p. 9 et p. 29, fig. 64). Voir plus haut, n° 13.

(1) Cf. n°s 42, 56, 96.

(2) 1re amphore.

לח[נבע] בן גראש[מ]ן

בן חנב עע

A Ha[nnibô], fils de Geres[m]oun, fils de Hannibô.

« Le 1er nom doit être lu à l'aide du 3e, qui est certain. C'est une règle en effet, sinon constante, du moins très générale, que le nom du petit-fils reproduit celui du grand-

Un miroir en bronze.
Une bague en fer.
Des perles émaillées; un gros anneau en faïence vernissée.
Un chevalet en ivoire.

N° 86.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).
Une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60).
Un annelet en or.
Des perles émaillées.

N° 87.

Tombeau au fond d'un puits profond de 5 mètres (type A).
Une urne à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 15); deux unguentaria, terre rouge (forme 34); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 12 (forme 44); trois lampes puniques avec patères, terre rouge (forme 60).
Des monnaies en bronze.
Des clous en fer.

N° 88.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

père. Notez la forme contractée חנבעא = *Hannibó*, pour חנבעל = *Hannibaal*, par un phénomène analogue à celui que nous trouvons dans Bomilcar et d'autres noms analogues. Il semble que dans le 1er nom il faille lire חנבע avec un seul ע.

Notez aussi la forme du ח qui est intéressant au point de vue paléographique.

2e amphore.

Je lis :

ל	*A*
צי ? [ג]ען	*Tsi-[ge]an,*
מען	*Maôn.*

Ligne 2. Le nom qui suit le *lamed* d'appartenance est fort douteux. Le *tsade* du commencement me paraît certain ; à la fin je lis ען, ou peut-être צען, si l'on rattache à la 1re de ces trois lettres les deux traits qui précèdent. Il faudrait lire alors לצצען = *à Tsitseân.*

Ligne 3. Le mot מען = « *Maôn* » est certain. *Maôn* signifie en hébreu « demeure », et s'emploie en particulier des demeures célestes, parfois aussi de la demeure du dieu sur la terre, c'est-à-dire du temple » (Ph. Berger).

Deux urnes à queue, haut. 0 m. 20 (forme 16), l'une en terre rouge, l'autre en terre blanche ; un vase-biberon, terre blanche (forme 29); six lampes puniques, terre blanche (forme 60); deux lampes rhodiennes, terre rouge (forme 69).

Une feuille d'or carrée, de 0 m. 02 de côté, travaillée au repoussé et décorée d'un cercle à pointe rentrante, avec un point au centre ; un trou est ménagé dans chaque angle de la plaquette pour la fixer (fig. 48).

Fig. 48.

Des monnaies en bronze.

Cinq oudjas, un chien, un dieu Bès en terre vernissée ; des perles émaillées ; un petit masque en pâte de verre.

Deux colonnettes cannelées en ivoire creux (cf. n° 13).

Six cristaux de quartz enfumé.

N° 89.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 m. 50 (type C).

Quatre urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); quatre unguentaria, terre rouge (forme 34); une lampe punique, terre rouge (forme 60).

Deux ossuaires en pierre calcaire renfermant des ossements calcinés ; l'un d'eux porte sur une des petites faces de son couvercle une inscription punique gravée, comprenant un seul mot et faisant connaître le nom du défunt : *Amamtoret* (1).

N° 90.

Tombeau fermé par une dalle calcaire, latéral à un puits profond de 12 mètres (type D).

Quatre urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 15 à 0 m. 20 (forme 16); une cruche à large goulot rond et à anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 50 (forme 26); une fiole cylindrique à anse verticale, terre rouge (forme 24); quatre unguentaria, terre rouge (forme 34); un brûle-parfum, terre blanche, haut. 0 m. 12 (forme 36); une lampe punique, terre blanche (forme 58); une lampe punique, terre rouge (forme 60); deux lampes puniques, terre rouge (forme 61); une lampe rhodienne, terre noire (forme 69).

(1) Berger, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXXVIII ; *Catalogue du Musée Alaoui Supplément*, p. 106, n° 1123. Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 647-648 ; 1903, p. 465.

Bronze : un petit miroir ; une œnochoé brisée dont l'anse présente à sa partie supérieure un buste de femme (1) tendant les deux bras en avant, à sa partie inférieure un sphinx ailé vu de face (2) ; des goupilles et des monnaies.

Un couteau en fer.

Fragments d'un œuf d'autruche ; des pastilles en verre plates d'un côté, convexes de l'autre.

N° 91.

Tombeau fermé par une dalle calcaire, latéral à un puits profond de 12 mètres (type D).

Six urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 18 (forme 15) ; une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9), portant une inscription punique peinte en noir, très effacée ; une fiole cylindrique à anse verticale, terre blanche (forme 24) ; cinq unguentaria, terre rouge (forme 35) ; une petite tasse, terre rouge (forme 53) ; sept lampes puniques, terre rouge, une de la forme 58, six de la forme 60.

Argent : une bague dorée à chaton ovale gravé d'un oiseau ; une épingle terminée en haut par une main ouverte.

Bronze : trois anneaux aux extrémités enroulées recouverts d'une mince feuille d'or ; une boucle d'oreille ; un miroir ; des monnaies.

Des perles émaillées.

Trente petits galets ronds ou ovales déposés près de la tête d'un des deux squelettes que contenait ce tombeau (3).

N° 92.

Tombeau dans un puits qui avait été creusé jusqu'à 23 mètres de profondeur (type A).

Une jarre en forme de tronc de cône terminé à la base par une demi-sphère avec appendice, terre blanche, haut. 0 m. 55 (forme 7) et les ossements qui l'accompagnaient ont été découverts à 18 mètres de profondeur.

(1) Comparer Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 93.

(2) Cf. n° 61.

(3) Cf. par exemple à Douïmès, Delattre, *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 360.

N° 93.

Tombeau fermé par une dalle calcaire, latéral à un puits profond de 10 mètres (type D).

Une cruche à deux anses et à large goulot, terre rouge, haut. 0 m. 35 (forme 5) ; une fiole cylindrique à anse verticale, terre blanche, haut. 0 m. 14 (forme 24); une œnochoé à bouche ronde, terre blanche, haut. 0 m. 10 (forme 32); cinquante et un unguentaria, terre rouge (formes 34 et 35); un brûle-parfum, terre rouge (forme 36).

Bronze : un miroir ; une bague ; des monnaies.

Des perles émaillées et une perle en cornaline ; un scarabée en jaspe vert, portant gravé un homme nu, dont une des jambes est repliée et qui s'appuie de ce côté sur un bâton, tandis que, de l'autre côté, il tient une gourde dans le bras ramené contre la poitrine ; son corps est vu de face, sa tête et ses jambes sont de profil (fig. 49).

Fig. 49.

Une coquille Saint-Jacques.

N° 94.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 17 mètres (type D).

Une amphore à base conique, terre blanche, haut. 0 m. 40 (forme 9).

Or : un anneau aux extrémités enroulées ; une bague en or à chaton ovale rapporté, gravé d'un personnage égyptien qui est accroupi entre deux palmes et fait le geste de l'adoration (fig. 50) (1).

Fig. 50.

N° 95.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 16 mètres (type D).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9),

(1) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 115, n° 32.

portant une inscription punique peinte en noir (1); une amphore à deux anses en forme de tronc de cône allongé terminé en demi-sphère à la partie inférieure, terre rouge, haut. 0 m. 80 (forme 7); une lampe grecque à un bec, avec récipient découvert et anse horizontale, terre rouge vernissée noire (forme 62).

Deux anneaux en or aux extrémités enroulées.

Des goupilles en bronze.

Des perles émaillées et en verre.

N° 96.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 17 mètres (type D).

Deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Un anneau aux extrémités enroulées en or.

Des goupilles et des clous en bronze.

FIG. 51.

Un cœur en cornaline monté sur or (2); un scarabée en jaspe qui se déplace librement sur une monture d'or et qui porte gravée une femme nue, debout, tordant ses cheveux au-dessus d'une vasque (fig. 51) (3); une amulette ayant la forme d'une chouette en terre vernissée, montée sur fils d'or (4).

Des pastilles en ivoire plates d'un côté, convexes de l'autre.

N° 97.

Tombeau fermé par une dalle verticale, latéral à un puits profond de 12 mètres (type D).

(1)	לזכר ?	*En souvenir*
	העלמ	*éternel.*

« Cette traduction, qui serait certaine s'il y avait לזכר עלמ, soulève quelques objections. En effet, le mot זכר « souvenir » paraît être suivi d'une lettre dont on n'aperçoit plus que le sommet. La présence de l'article *ôlam* surprend aussi.

Peut-être faudrait-il lire : *A Zikro, le Docteur,* en prenant le 1er mot comme nom propre, le second comme un titre. La première interprétation me paraît pourtant plus probable » (Ph. Berger).

(2) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 113, n° 17. Cf. nos 42, 56, 83.

(3) *Ibid.,* p. 118, n° 58. Cf. un sceau de forme analogue à Dermech (Gauckler, *Bull arch. du Comité,* 1902, p. CLXXXIV ; *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 118, n° 59).

(4) *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément,* p. 117, n° 56 bis.

Cinq urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 8); trois unguentaria, terre rouge (forme 35); une coupe à deux anses horizontales, terre rouge vernissée noire, diam. 0 m. 10 (forme 40); deux vases sans anse, terre rouge vernissée noire, haut. 0 m. 06 (fig. 52); quatre lampes puniques, terre blanche (forme 60); une lampe rhodienne, terre rouge (forme 66); un fragment de grand lampadaire, analogue à celui que nous avons décrit sous le n° 55 : seul, le coin droit de la partie rectiligne est ici conservé; il est orné d'une tête d'homme barbue, aux cheveux abondants, vue de face (fig. 53); au-dessus de ce masque, il reste quelques vestiges du cadre, rehaussé de touches de peinture brune, qui bordait la cavité médiane de la lampe.

Fig. 52.

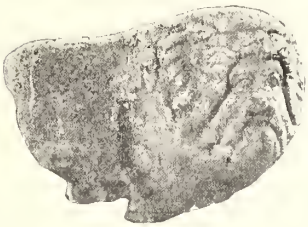

Fig. 53.

Quatre annelets en or.

Bronze : un miroir; des monnaies; des goupilles.

N° 98.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Trois urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 16); cinq amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9); deux jarres ovoïdes, à deux anses, fond plat, terre rouge, haut. 0 m. 40 (forme 14); un vase-biberon, terre blanche (forme 29); un bol à une anse, terre rouge (forme 46); trois lampes puniques avec patères, terre rouge (forme 60).

Trois annelets et une bague en argent.

Bronze : deux anneaux à deux spires, aux extrémités enroulées, recouverts d'une mince feuille d'or ; une bague ; une épingle ; un grand clou à 4 pans, long de 0 m. 30 ; des goupilles ; des pointes de flèche ; une œnochoé dont l'anse présente à sa base une palmette (1); un rasoir en forme de hachette, dont la lame, très étroite et terminée par un manche en cou de cygne (hauteur totale 0 m. 11), est gravée sur les deux faces : d'un côté, en haut, un oudja; au-dessous, une fleur de lotus ; de l'autre, en haut, un personnage nu, marchant à gauche et faisant de la main

(1) Cf. plus haut, n° 75.

droite le geste de l'adoration, tandis que le bras gauche pend le long du corps ; en bas, un second personnage, assez endommagé, également nu, s'avançant à droite et jouant peut-être de la cithare (?); un trou de suspension existait à la partie supérieure (fig. 54).

Fig. 54.

Un couteau et des clous en fer.

Un collier comprenant : deux oudjas, un cynocéphale, un dieu Bès, une amulette rectangulaire percée de sept trous (cf. n° 55) en terre vernissée ; des perles émaillées ; un scarabée en cornaline, gravé d'un Triton légèrement endommagé par devant (fig. 55).

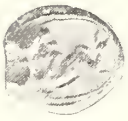

Fig. 55.

Ivoire : quatre chevalets et des pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre.

N° 99.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 50 (forme 9); une lampe punique avec bourrelet demi-circulaire limitant le réservoir, terre rouge (forme 57).

Quatre boucles d'oreilles en argent.

N° 100.

Tombeau latéral à un puits profond de 12 mètres (type C).

Pas de poteries.

Un anneau aux extrémités enroulées et un annelet en or.

N° 101.

Tombeau latéral à un puits profond de 10 mètres (type C).

Deux urnes à queue, terre blanche, haut. 0 m. 20 (forme 15); une jarre ovoïde à deux anses, fond plat, terre rouge, haut. 0 m. 30 (forme 14); un unguentarium, terre rouge (forme 35); trois lampes puniques, terre rouge (forme 60).

Des goupilles et des monnaies en bronze.

Un collier comprenant : un cynocéphale, un petit cippe (cf. n° 5), un lion en terre vernissée ; des perles émaillées.

N° 102.

Tombeau latéral à un puits profond de 8 mètres (type C).

Une cruche à deux anses, large goulot, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 4); une jarre ovoïde à deux anses, fond arrondi, terre blanche, haut. 0 m. 30 (forme 6).

N° 103.

Tombeau au fond d'un puits profond de 8 mètres (type A).

Deux amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 40 (forme 9).

Des goupilles en bronze.

Un dieu Bès, une hippopotame femelle Touéris et un bélier couché en terre vernissée; un scarabée en jaspe vert qui représente le dieu Bès en buste tenant devant lui, deux pattes dans chacune de ses mains et le ventre en l'air, un animal qui ressemble à une gazelle; de chaque côté de la tête de Bès, des fleurs de lotus (fig. 56).

Fig. 56.

N° 104.

Tombeau au fond d'un puits profond de 8 mètres (type A).

Deux urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 15); une lampe punique avec patère, terre rouge (forme 60).

Un annelet en argent.

Bronze : un rasoir ; des goupilles ; une amulette en forme d'avant-bras ; un tout petit Amour ailé vu de face, haut. 0 m. 025.

N° 105.

Tombeau latéral à un puits profond de 6 mètres (type C).

Deux amphores à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9); deux lampes puniques avec patères, terre blanche (forme 60).

Trois anneaux en or aux extrémités enroulées.

Un annelet et une bague à chaton ovale en argent.

Bronze : la partie supérieure d'une anse d'œnochoé, représentant une tête de style égyptien (1) ; un anneau aux extrémités enroulées recouvert d'une mince feuille d'or ; un rasoir ; des goupilles ; des épingles.

Un collier comprenant : un scarabée en jaspe, gravé de la tête de bélier de Knouphis surmontée du disque solaire (fig. 57) ; une perle en cornaline ; une amulette en forme de fiole, un chat, un oudja, deux uraei, une amulette ovale en forme de scarabée présentant un sujet en creux sur chacune de ses faces : d'un côté la tête du dieu Bès (fig. 59) et de l'autre un oiseau ou un poisson (?) (fig. 58), le tout en terre vernissée ; des perles émaillées.

Fig. 57.

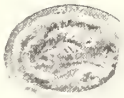

Fig. 58.

Fig. 59.

N° 106.

Tombeau au fond d'un puits profond de 15 mètres (type A).

Quatre urnes à queue, terre rouge, haut. 0 m. 20 (forme 15); deux coupes à deux anses verticales, terre vernissée noire, haut. 0 m. 10 (forme

(1) Au-dessus de la tête, comme sur des ornements analogues (cf. n°s 55, 64), il y avait primitivement un attribut, aujourd'hui disparu, mais dont nous pouvons affirmer l'existence à cause du trou où il venait se fixer.

40); un unguentarium, décoré de zones de peinture rouge, terre jaune légère (forme 35); quatre lampes puniques avec patères, terre rouge (forme 60); une lampe grecque à récipient découvert (forme 64).

Une bague en argent.

Bronze : des monnaies, des goupilles et des anses de coffret.

Trente clous en fer, longs de 0 m. 12.

Une perle en quartz ; un dieu Bès en terre vernissée ; des perles émaillées ; une petite amulette à double face, de forme triangulaire à la partie supérieure (haut. 0 m. 023 ; larg. 0 m. 013), portant de chaque côté une divinité égyptienne debout à droite, tenant la croix de vie et le sceptre ; au-dessus le disque ailé ; derrière, des signes imitant des lettres.

Des pastilles en verre plates d'un côté, bombées de l'autre.

N° 107.

Tombeau au fond d'un puits profond de 14 mètres (type A).

Une urne à queue, terre rouge, haut. 0 m. 30 (forme 8) ; une œnochoé à bouche ronde, terre rouge légère vernissée noire (forme 24) ; un vase-biberon, terre blanche (forme 29) ; deux lampes puniques avec patères, terre rouge (forme 60).

Un anneau en or aux extrémités enroulées.

Une plaque rectangulaire en ivoire, de 0 m. 05 sur 0 m. 04, gravée au trait (fig. 60).

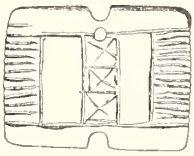

Fig. 60.

N° 108.

Tombeau latéral à un puits profond de 7 mètres (type C).

Une amphore à base conique, terre rouge, haut. 0 m. 60 (forme 9); une grande amphore, terre jaunâtre, haut. 0 m. 65 : — elle est décorée de motifs peints en rouge brun ; autour de l'orifice, une branche de feuilles lancéolées ; sur le haut de la panse, une ligne serpentant qui renferme dans chacune de ses ondulations une feuille en forme de cœur très pointue ; plus bas, des lignes horizontales plus ou moins larges et

espacées ; sur les anses, six touches de même couleur (fig. 61) (1); — une lampe grecque à récipient découvert et à deux becs juxtaposés (forme 65).

FIG. 61.

Un anneau en or aux extrémités enroulées.

Des goupilles, des monnaies et des épingles en bronze.

Quelques perles émaillées.

Deux chevalets et quelques pastilles plates d'un côté, convexes de l'autre en ivoire.

L. DRAPPIER.

---

(1) Quelques pièces de céramique, en général des œnochoés, découvertes par le P. Delattre, présentent la même décoration que notre amphore; elles sont peu nombreuses (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 88-89, p. 507-508; cf. *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année des fouilles*, p. 6 et fig. 9; *Troisième année des fouilles*, p. 17). Ces poteries, comme a bien voulu nous le dire M. Pottier, paraissent être des produits locaux; les bandes rouge brun qui les entourent sont empruntées à un type qui est employé dans la Cyrénaïque (cf. Delattre, *loc. cit.*); quant à la guirlande supérieure, elle rappelle celle des vases alexandrins de la nécropole d'Hadra, dans la Basse-Égypte, qui sont vraisemblablement de date plus récente que le nôtre, et la décoration de certains vases ioniens à guirlandes de feuilles lancéolées (cf. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, 2e série, pl. 56, E. 784).

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

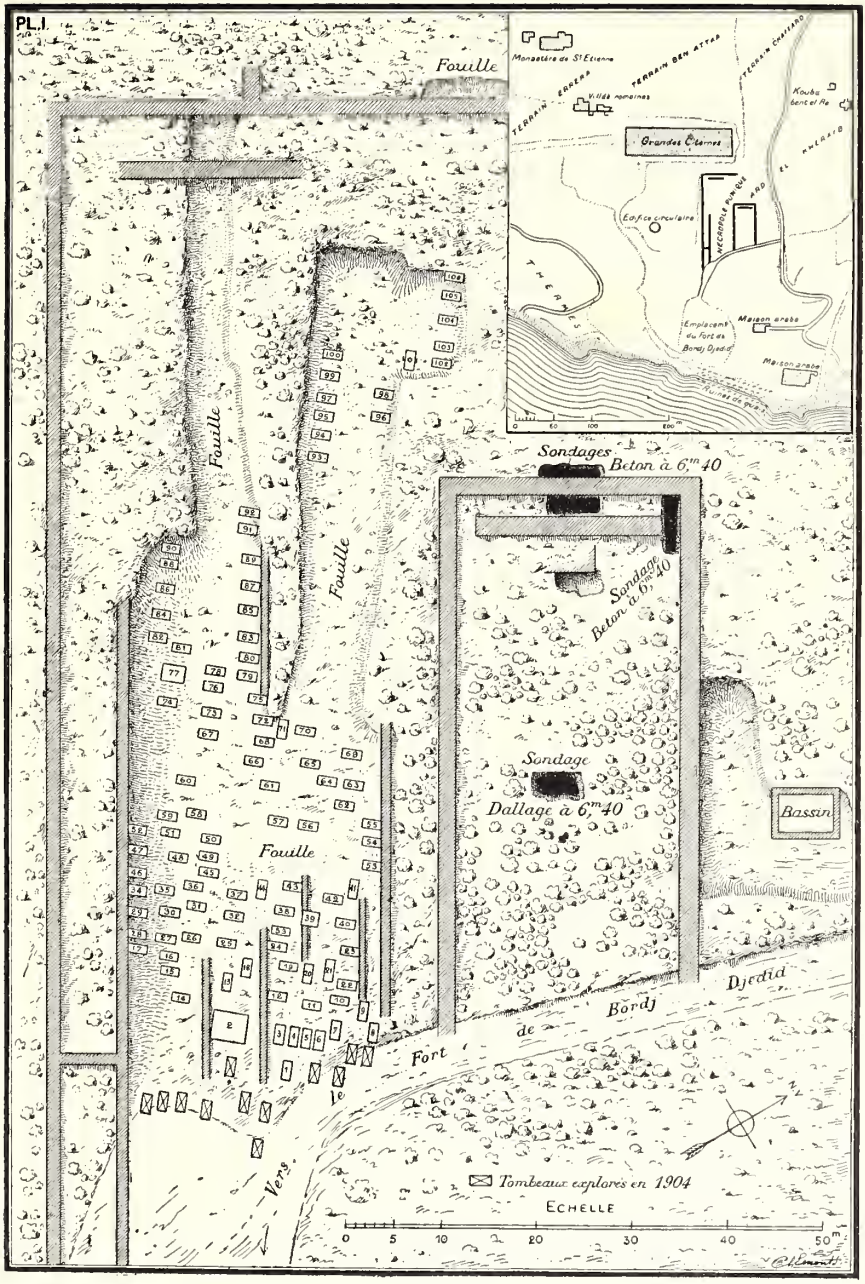
PL. I.
Fouille
Fouille
Fouille
Fouille
Sondages
Beton à 6,m40
Sondage
Beton à 6,m40
Sondage
Dallage à 6,m40
Bassin
Fort de Bordj Djedid
Vers le
Tombeaux explorés en 1904
ECHELLE
0 5 10 20 30 40 50m
Monastère de St Etienne
TERRAIN EDREBA
TERRAIN BEN ATTAS
TERRAIN CHARRAD
Villas romaines
Koubba sent el Ra
Grandes Citernes
Eau de circulaire
MECANIQUE BORDJ
EL MAKRAB
THERA
Emplacement du fort de Bordj Djedid
Maison arabe
Maison arabe
Ruines de Thera
0 50 100 200m

PL. II.

Types des Tombeaux

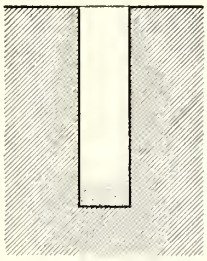

A

Le Tombeau est au fond du Puits d'accès. (N°s 2,4,6,7,8,9,11,12,14,16,18,19,20,21,22, 23,25,27,28,29,34,35,36,37,38,39,40,41,44, 46,48,51,53,54,55,56,58,59,60,62,63,68,69,73, 74,75,77,80,82,83,84,87,92,103,104).

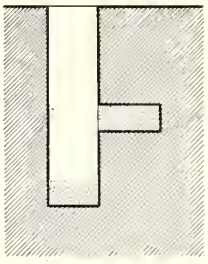

B

Puits à deux Tombeaux. (N°s 10,13,61).

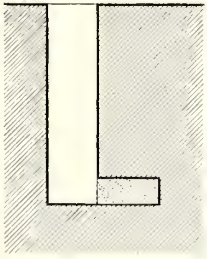

C

Le Tombeau est placé latéralement au Puits d'accès. (N°s 1,15, 26,30,31,32,42,43,45,47,49,50, 52,66,72,78,79,81,85,86,88,89, 98,99,100,101,102,105,108).

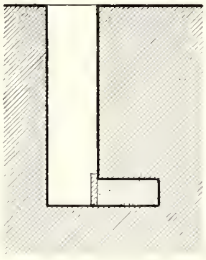

D

Le Tombeau, latéral au Puits d'accès, est fermé par une dalle de tuf. (N°s 65,67,71,90,93,94,95, 96,97).

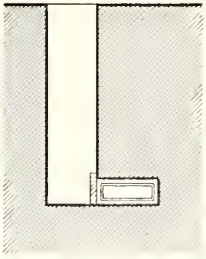

E

Sarcophage latéral au Puits d'accès. (N°s 3,24,57,70).

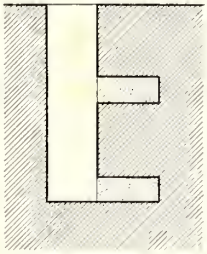

F

Puits à deux Tombeaux superposés (N°s 64,76)

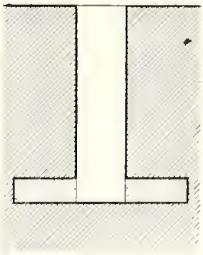

G

Puits à deux Tombeaux opposés (N° 33).

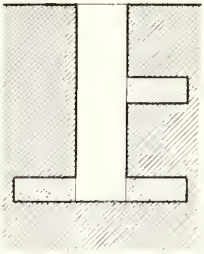

H

Puits à trois Tombeaux (N° 5).

PL. III.

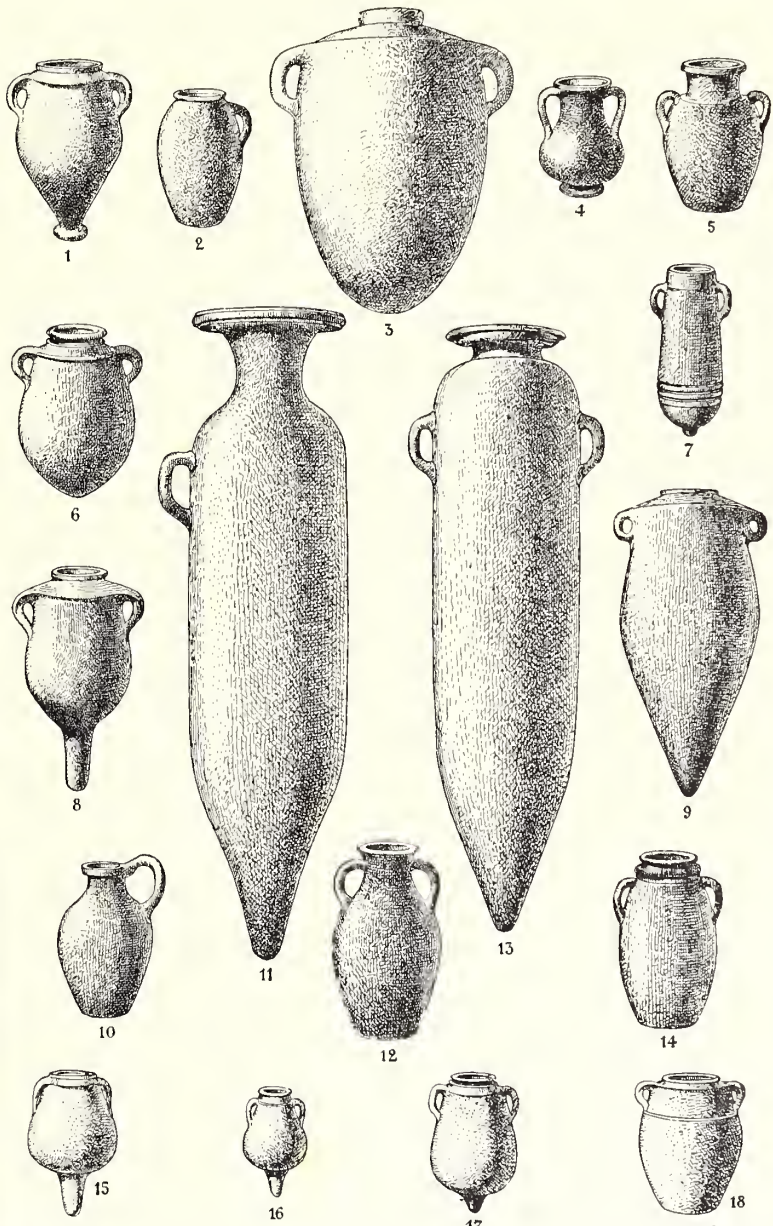

au 1/15e d'ex.t

Ch. Emonts

PL. IIII.

19

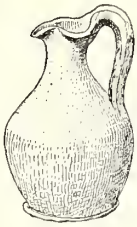
20

21

22

23

24

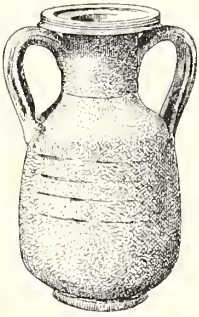
25

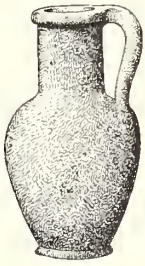
26

27

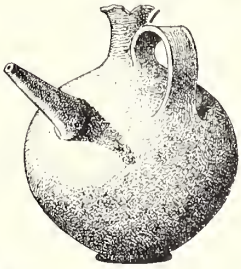
28

29

30

31

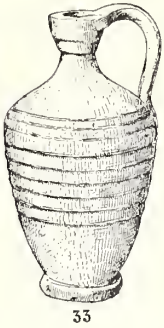
33

34

35

32

36

au 1/4 d'ex.z

Ch. Emonts

PL. V.

37

38

39

40

41

42

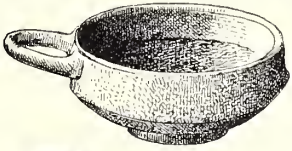
43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

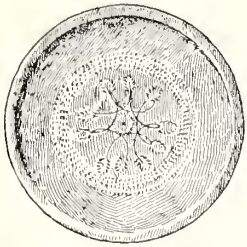
55

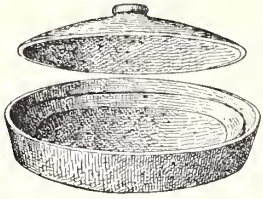
56

au 1/4 d'ex.ne

Ch. Emoutt

PL. VI.

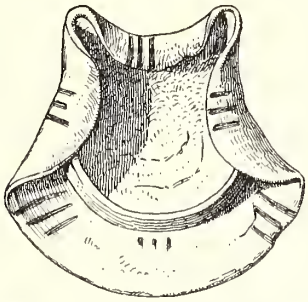

57

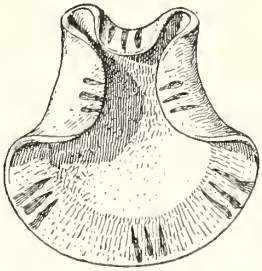

58

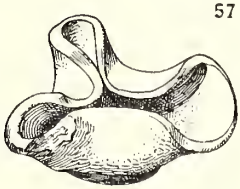

59

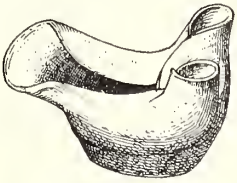

60

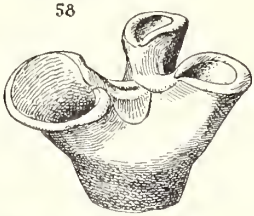

61

62

63

64

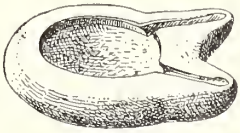

65

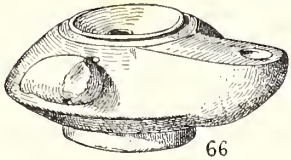

66

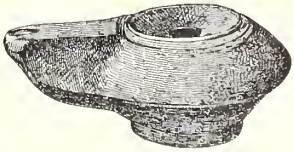

67

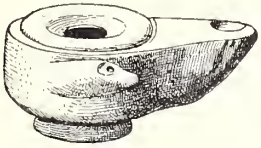

68

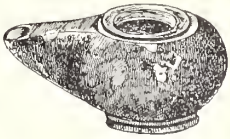

69

au 1/3 d'ex.^te

Ch. Emonts.

PL. VII.

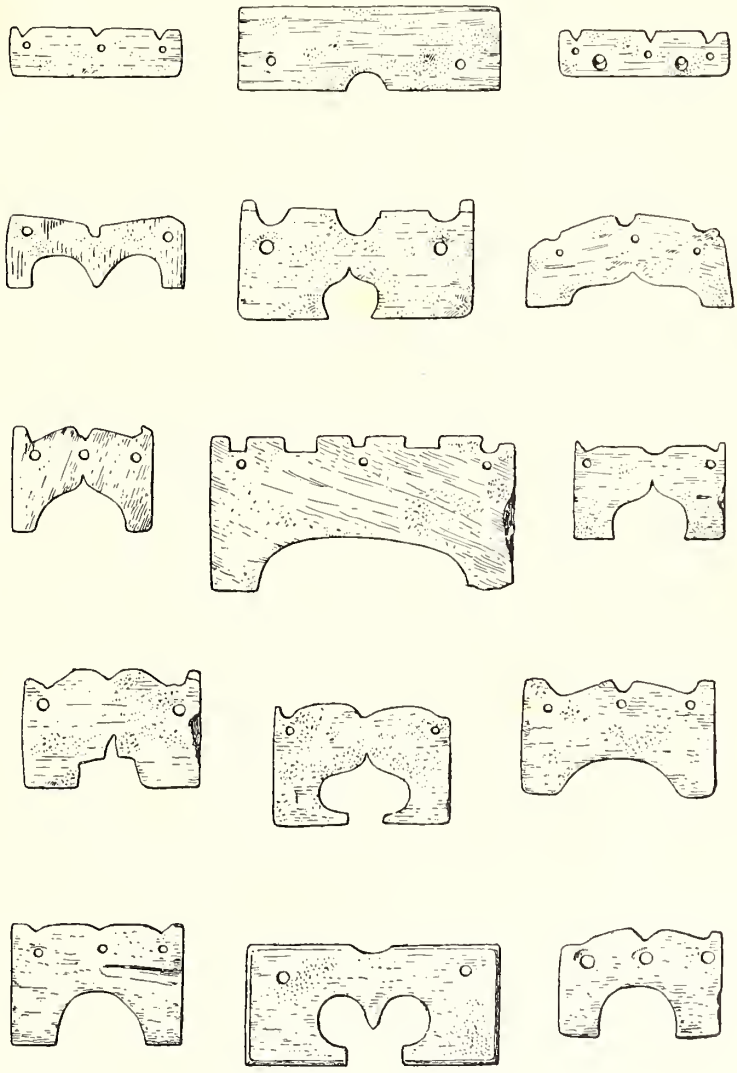

aux 2/3 d'ex^n.

Ch. Emonts.

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

IV

LE SANCTUAIRE DE BAAL ET DE TANIT PRÈS DE SIAGU

PAR

ALFRED MERLIN

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1910

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

IV

LE SANCTUAIRE DE BAAL ET DE TANIT PRÈS DE SIAGU

PAR

ALFRED MERLIN

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1910

LE
SANCTUAIRE DE BAAL ET DE TANIT
PRÈS DE SIAGU

Au Nord-Est de Bir Bou Rekba (1), à l'Ouest du Djebel Keliat, s'étend une région très accidentée que des ravins nombreux découpent en mamelons aux flancs abrupts de dimensions assez restreintes. Sur le sommet d'un de ces monticules, qui ont tous porté dans l'antiquité des constructions maintenant arasées, M. le capitaine Cassaigne, du 4e bataillon d'Afrique, a effectué au printemps 1908 des fouilles du plus vif intérêt (2).

En cet endroit envahi par la broussaille, d'un accès malaisé, rien ne décelait la présence d'un édifice important et aucun vestige antique n'était signalé sur les cartes ; mais la découverte accidentelle de quelques menues poteries et de plusieurs lampes romaines attira l'attention de M. Cassaigne. Avec l'autorisation de M. le général Herson, commandant la division d'occupation, et avec le concours de la Direction des Antiquités, il résolut d'opérer des recherches plus approfondies, qui ne tardèrent pas à être couronnées d'un succès dépassant les espérances.

Les travaux ont mis au jour un monument assez vaste, qui, d'après les inscriptions exhumées, est un sanctuaire dédié à Baal-Saturne et à Tanit-Caelestis : M. Cassaigne en a donné une description détaillée et complète, accompagnée de relevés minutieux, dans un rapport (3) auquel nous avons fait de très fréquents emprunts pour rédiger certaines

(1) Station du chemin de fer de Tunis à Sousse, à 60 kilomètres de Tunis. Carte au 50 000e, feuille d'Hammamet.

(2) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXVIII ; 1909, p. 68 à 74, pl. VIII à X.

(3) Conservé dans les Archives de la Direction des Antiquités et Arts.

des pages qui vont suivre. La trouvaille la plus inattendue et la plus remarquable a été celle de fragments fort abondants de céramique ayant appartenu aux statues qui ornaient le temple. Ces débris, rassemblés avec soin, ont été transférés au Musée du Bardo, où l'on a pu reconstituer quatorze effigies en terre cuite (1). Disposées dans une salle spéciale, elles composent un ensemble d'un caractère étrange, qui est d'une valeur considérable pour l'histoire religieuse de l'ancienne Afrique.

C'est à un kilomètre environ au Nord-Nord-Est des ruines de *Siagu* (Ksar es-Zit) (2), au faîte d'une hauteur située sur la rive gauche de l'oued Faouara, qu'est placé le sanctuaire (voir le carton de la pl. I), dans un site superbe d'où la vue embrasse d'un côté le golfe d'Hammamet et d'un autre la série des massifs montagneux s'étageant peu à peu jusqu'au pic du Zaghouan, qui domine à l'horizon. L'édifice, de plan assez compliqué, comprend plusieurs parties distinctes, au milieu desquelles se dressent les chapelles des divinités. Nous étudierons ces diverses subdivisions en allant de l'Ouest à l'Est.

Le premier ensemble, à l'Ouest, affecte la forme d'un rectangle mesurant 5 m. 10 de large (Est-Ouest) sur 15 m.50 de long (Nord-Sud), circonscrit par des murs épais de 0 m. 55 et partagé en trois enclos (nos 1, 2, 3 de la pl. I) que délimitent des murs de même dimension et qui se succèdent du Sud au Nord. En avant et en dehors d'eux, on rencontre d'abord une sorte de plate-forme, ayant 6 m. 20 sur 2 mètres; une couche de tuileaux, brisés en menus morceaux et agglomérés avec de la chaux sur un béton peu résistant, en constitue le sol (3). Cette terrasse est bordée et soutenue, à l'Ouest et au Sud, par des pierres taillées (4), mises de champ, et surplombe de 20 à 30 mètres le fond du thalweg; aucune rampe ni aucun escalier ne facilitait l'ascension de cette pente bien qu'elle soit assez raide.

Une porte qui s'ouvre dans l'angle nord-est communique avec la

(1) Il y avait certainement dans le temple un nombre bien plus grand de statues, à en juger par les morceaux qui n'appartiennent pas à ces quatorze effigies et qui sont demeurés sans emploi; outre les vestiges que nous mentionnerons plus loin (p. 13, 16-17, 25, 33), nous devons citer une poitrine de femme drapée, des pieds nus, des bras (cf. L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 161, nos 251, 253, 254).

(2) Babelon, Cagnat et S. Reinach, *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille d'Hammamet, no 3 (c'est par erreur que sur cette carte *Siagu* est indiqué comme correspondant au no 4).

(3) 0 m. 10 d'épaisseur.

(4) Haut. 0 m. 20 - 0 m. 30; larg. 0 m. 20; épaiss. 0 m. 10.

première division, qui est contiguë à la plate-forme au Nord et dont elle est séparée par un mur aujourd'hui presque totalement détruit. Contre ce mur, immédiatement à gauche avant de franchir le seuil, on remarque dans le dallage un encastrement carré, ayant 0 m. 50 de côté et 0 m. 10 de profondeur, qui était destiné à recevoir le socle d'une statue en terre cuite (A) (1) dont les fragments étaient épars au voisinage et qui est une des plus précieuses que les fouilles nous aient livrées (2).

Elle représente (pl. III, n° 1) une *déesse léontocéphale* debout, haute de 1 m. 50, dont à peu près tous les morceaux ont été retrouvés. Sur un corps de femme est campée une tête de lion; les poils de la crinière forment autour d'elle une sorte de nimbe d'où émergent d'assez petites oreilles (3); derrière cette auréole est dissimulé un klaft, dont les extrémités, seules visibles, gaufrées et retenues de distance en distance par des anneaux doubles, tombent sur les épaules, à droite et à gauche du cou; le mufle, très saillant, est barré par la moustache, indiquée à l'aide de traits incisés. Les yeux énormes et proéminents avec leurs grosses prunelles en creux, les sourcils épais et fortement froncés, la gueule hermétiquement close par devant, mais dont les coins sont distendus par un sinistre rictus donnent une expression féroce à cette face léonine qui a quelque peu l'apparence d'un visage humain. Le cou puissant est barré de plis nettement accusés; le crâne était jadis surmonté d'un disque actuellement cassé et perdu, mais dont on distingue encore nettement l'amorce inférieure. La déesse est vêtue d'une longue tunique qui s'évase vers le bas en laissant à découvert les pieds qui sont nus (4). Cette tunique n'est visible qu'un peu au-dessous des genoux; le haut du buste, les épaules et les bras sont dissimulés sous une pèlerine qui est faite à sa partie supérieure de trois bandes parallèles séparées par des filets en relief et qui descend jusqu'à la ceinture; les flancs et les jambes sont enveloppés et enserrés dans un étroit fourreau qui est rehaussé de broderies simulant le plumage d'un oiseau et presque complètement masqué par deux grandes ailes de vautour découpées dans deux bandes d'étoffe qui se croisent, celle de gauche recouvrant celle de droite: l'angle qu'elles déterminent quand elles se séparent en bas est

(1) Les capitales ou italiques placées ainsi entre parenthèses renvoient au plan du sanctuaire (pl. I).

(2) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 71, n° 3 et pl. X; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 159, n° 238; pl. LXXXI, n° 2.

(3) L'oreille droite est brisée.

(4) Le pied gauche est endommagé.

rempli assez gauchement par des plumes disposées perpendiculairement à celles des ailes et dont on ne saisit pas la raison d'être. Le bras droit pend contre le corps; le poing est fermé, sans aucun attribut; l'avant-bras gauche, nu comme l'autre, est ramené sur la poitrine et la main tient un cornet en partie brisé. La statue, comme la plupart de celles que nous mentionnerons par la suite, a trois trous d'évent, un rectangulaire de chaque côté et un rond par derrière (1). Dans le dos, pas de décoration; on remarque simplement la trace des coups d'ébauchoir qui ont servi à la modeler. Cette divinité, à l'aspect terrible, était adossée tout près de l'entrée du sanctuaire, dont elle paraissait comme la farouche gardienne et le génie tutélaire.

De la porte, il ne reste que le seuil en pierre bien taillée, d'un seul bloc (2). On pénétrait par là dans une première enceinte (n° 1) située au Nord de la terrasse. Elle compte 5 m. 10 de large (Est-Ouest) sur 7 m. 10 de long (Nord-Sud), entre les parements intérieurs. Le sol est garni, à 0 m. 25 au-dessus du niveau de la terrasse, d'une mosaïque uniforme à gros cubes de calcaire blanc très dur, d'un grain très fin, qui ont 0 m. 015 à 0 m. 020 de côté et qui simulent des écailles se recouvrant en quinconces; une grande bordure de 0 m. 40, en cubes identiques, circule le long des murs et entoure également sur trois faces un massif de maçonnerie qui s'érige au milieu de la cour (3). Les parois étaient enduites de stuc peint; sur les quelques morceaux de ce revêtement qui nous sont parvenus, on note des vestiges de dessins géométriques; les teintes employées sont le jaune, le rouge, le vert et le bleu. Le mur occidental est ruiné presque au niveau de la mosaïque; le mur oriental compte 0 m. 40 - 0 m. 50 de haut.

Le massif central (4), qui est à 3 m. 50 du mur d'entrée, a même axe

(1) Nous disons « trou d'évent » pour la commodité de l'exposition, mais certains de ces orifices, qui sont parfois comme ici rectangulaires (cf. p. 18 et 21, n. 3), ont pu servir soit à prendre la statue quand on voulait la transporter, soit à glisser des offrandes à l'intérieur (cf. p. 21, n. 3).

(2) Long. 0 m. 90; larg. 0 m. 35; épaiss. 0 m. 13.

(3) Nous employons le mot « cour », car il nous paraît bien que cette partie de l'édifice était à l'air libre; en effet on n'y a retrouvé aucun débris de toiture ou de voûte et de plus, dans les sanctuaires analogues au nôtre, les espaces à ciel ouvert précédant ou entourant les *cellae* des dieux sont d'un usage constant.

(4) Larg. 2 mètres; prof. 1 m. 80; haut. moyenne actuelle au-dessus de la mosaïque 0 m. 80. Des massifs semblables ont été découverts au milieu des cours des sanctuaires de Tanit à El-Kenissia (Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 14) et de Saturne à *Thuburnica* (Carton, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 381).

de symétrie que l'aire qui l'environne ; il offre sur sa façade antérieure, à 0 m. 35 de hauteur, un gradin de 0 m. 40 de large et sur sa paroi postérieure, à 0 m. 20 du pavement, une petite niche ayant 0 m. 40 de largeur, 0 m. 40 de profondeur, 0 m. 50 de hauteur. Il est vraisemblable que ce massif, devant lequel deux fûts de colonnes (1), pareils, en grès jaunâtre, sont encastrés dans la mosaïque où un logement (2) leur avait

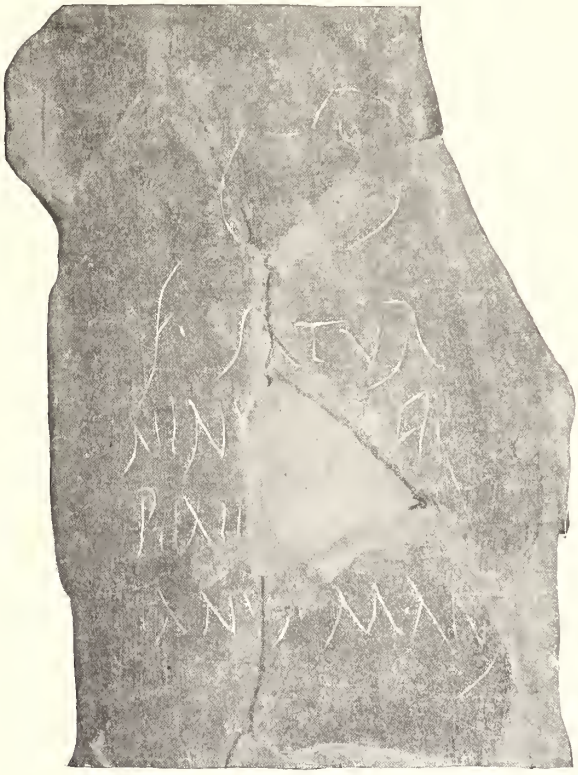

Fig. 1.

été ménagé, servait de soubassement à un édicule actuellement ruine qui abritait des statues de divinités.

De cette première *area*, on a retiré deux images en terre cuite. L'une, dont les débris ont été ramassés à droite de l'autel central (B), est assez abîmée. C'est une *déesse debout sur un lion* (pl. VI, n° 2) (3). L'animal

(1) Diam. 0 m. 35 - 0 m. 38 ; haut. 0 m. 60 (le haut est incomplet). Cf. p. 12, 16, 21.

(2) Prof. 0 m. 05 - 0 m. 10.

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 73, n° 4 ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 245.

est en fort mauvais état, mais sa tête est suffisamment conservée pour que l'identification ne soit pas contestable. De la déesse, qui est vêtue d'une longue tunique, le haut du corps, les bras et la tête n'ont pu être reconstitués (1). Elle porte dans le dos, tracée à la pointe avant la cuisson, une inscription latine, en lettres de 0 m. 015 — 0 m. 02 (fig. 1). Il en manque une partie (2) et certains caractères sont d'une interprétation douteuse (3). Voici comment nous proposons de la lire :

A
C S
F · SATVR
NINVS P · FIL
5 PHAII ▨
TANVS·M·AIVS

C(aelesti) A(ugustae?) s(acrum). F(...)Saturninus, P(ublii) fil(ius), Phae[.....] *tanus* (4), *m(emor) an(imo)* (5), *v(otum) s(olvit).*

L'autre effigie, découverte derrière le soubassement (c), est celle d'une *femme debout* (pl. VII, n° 1). Elle a perdu la tête, les deux bras, quelques morceaux de la draperie et les pieds (6). Sur sa tunique, relevée sous les seins par une ceinture, est jeté un manteau (himation) dont une des extrémités, munie d'un gland, retombe sur l'épaule gauche. Le bras gauche s'écartait du corps (7).

Outre ces deux statues, les déblais ont rendu d'autres objets en terre cuite : cinq colonnettes minuscules (*a*), ayant fait partie d'un tout petit objet, peut-être un temple minuscule offert en ex-voto, aujourd'hui brisé (fig. 2) (8) ; elles mesurent 0 m.075 de haut, sont peintes en rouge

(1) Haut. actuelle 0 m. 68. Cinq trous d'évent : un par derrière, au niveau des pieds de la femme, et deux de chaque côté, dans les flancs du lion.

(2) Nous reproduisons l'inscription telle qu'elle existe maintenant ; nous devons cependant faire observer qu'un tout petit tesson a été égaré aussitôt après la découverte. Il avait été heureusement calqué par M. Cassaigne ; nous savons ainsi qu'il portait le milieu de l'S, le bas du P et de l'F de la ligne 4 ; puis des hauts de caractères ayant appartenu à la fin de la ligne 5 et qu'il n'est pas possible d'identifier sûrement.

(3) L'A de la ligne 1 en particulier.

(4) La ligne 5 présentant une lacune importante, l'ethnique du dédicant demeure incertain.

(5) Il semble qu'il faut interpréter comme AN liés les sigles qui sont placés entre M et V.

(6) Haut. 0 m. 90. Un seul trou d'évent, par derrière.

(7) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 249 ; pl. LXXXIII, n° 4.

(8) Cf. à Carthage, dans la cachette de Dermech, (L. Poinssot, *Ibid.*, p. 153, n° 195).

et leurs chapiteaux sont décorés de longues feuilles lancéolées (1) ; deux pieds chaussés de sandales (*b*) (2); un fragment d'inscription (*c*), gravée avant cuisson sur le rebord d'une plaque en terre cuite, creuse à la partie supérieure, incomplète à droite, dont la destination nous échappe: L· LVCE(3). On a également trouvé une plaquette de plomb, ayant la forme d'une feuille (*d*), peut-être une feuille de lierre non lobée, dont le bout supérieur a disparu (pl. VII, n° 3) (4). Elle est ornée en son milieu de l'image d'un dieu, qui s'appuie de la main gauche levée sur un long spectre; il est nu. avec une légère draperie qui lui descend de l'épaule gauche; sa tête barbue, se tourne vers sa main droite qui tient un attribut indistinct. Le motif central et les nervures de la feuille sont en relief (5). Enfin contre le mur ouest, bon nombre de lampes, toutes romaines (6), ont été recueillies.

Fig. 2.

Dans l'angle nord-est de cette première cour, face à la porte par laquelle nous nous y sommes introduits, un escalier de trois marches, large de 0 m. 80 (7), procure l'accès dans une deuxième section du sanctuaire, ayant même largeur que celle qui lui est limitrophe au Sud, mais avec un sol surélevé de 0 m. 60 (n° 2).

Ce second enclos est à peu près carré (5 m. 10 Est-Ouest : 5 mètres Nord-Sud) (8). Des murs de 0 m. 55, rasés au niveau du pavement, y déterminent un espace un peu moins large (2 mètres) que long (2 m. 50), appuyé au mur mitoyen que nous venons de franchir. L'intérieur de ce rectangle est entièrement occupé dans la partie septentrionale par

(1) Cf. p. 13, 20, 28. — Le musée du Bardo en possède trois spécimens.

(2) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 161, n° 252.

(3) Hauteur des lettres 0 m. 010 - 0 m. 012. L'E est cassé.

(4) Elle est fractionnée en plusieurs morceaux qui se raccordent (haut. 0 m. 085 ; larg. maxima 0 m. 054 ; le personnage mesure 0 m. 033).

(5) Cette feuille doit être un ex-voto (cf. Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, 1890, p. 290-291 ; Ferrero, *Ibid.*, 1904, p. 181 et suiv.).

(6) Cf. p. 15, n. 4.

(7) Chaque marche a environ 0 m. 20 de haut ; la troisième, dont la profondeur est de 0 m. 50, aboutit à un seuil de 0 m. 28 de large. Le pied de l'escalier est contourné par la bordure de la mosaïque. Dans l'embrasure de la porte on a trouvé un grand clou en bronze (long. 0 m. 10).

(8) Nous devons faire au sujet de ce second enclos la même réflexion qu'à propos du précédent (cf. p. 8, n. 3).

une fosse de 2 mètres sur 0 m. 65, ayant 0 m. 50 de profondeur. Serait-ce un tombeau? Nous n'oserions l'affirmer, cependant la chose est possible (1). En tout cas, la fosse était vide : de son couvercle rien n'a été retrouvé, mais on discerne sur la chaux qui tapisse le faîte des parois conservées la marque de son encastrement; la muraille qui fermait le rectangle au midi (2) était fort endommagée. Dans le fond, il n'y avait pas de dalles; un simple ressaut des parois latérales (haut. 0 m. 20, saillie 0 m. 10) marquait sur les trois faces est, nord et ouest le point où la fosse finissait. En descendant plus bas, on a pénétré dans la couche de sable jaune très fin qui forme le terrain naturel et qu'on a constatée dans tous les sondages poussés au-dessous du niveau antique. Le reste du compartiment, au Sud, jusqu'au mur commun avec la cour n° 1, était rempli d'un cailloutis de 0 m. 30 à 0 m. 40 d'épaisseur.

Autour de ce rectangle, le pavage est formé de tuileaux concassés posés sur un béton de chaux. La surface en est légèrement inclinée de façon à permettre aux eaux de se rassembler dans une rigole établie au pied de la paroi occidentale. Cette rigole, intérieurement cimentée, a 0 m. 10 de largeur et de profondeur. Elle était recouverte de dalles plates, bien taillées, juxtaposées sans mortier (0 m. 20 × 0 m. 30 à 0 m. 35 × 0 m. 05) qui affleuraient au niveau du sol. La paroi de la conduite qui longe le mur a 0 m. 02 d'épaisseur; l'autre, 0 m. 06 (3).

A 1 m. 70 de ce mur et à 0 m. 75 du mur nord, une colonne de grès (0 m. 30 de diamètre, 0 m. 70 environ de hauteur), brisée au sommet, était encastrée dans le sol.

Deux *sphinx* en terre cuite, de même taille et de même silhouette, qui ont été conçus pour se faire pendant, proviennent de cet endroit. L'un (F) est très incomplet; il n'en subsiste que la tête et presque toute l'échine (4). L'autre (D) est à peu près entier (pl. VI, n° 3) : debout sur ses pattes, qui, sauf une, sont mutilées, il a un corps d'animal, avec au

(1) Si c'est bien un tombeau, il faut y voir sans doute une sépulture de basse époque établie par des moyens de fortune, comme l'indique le mode de construction sommaire de la murette qui fermait la tombe au Sud; ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire à première vue, un caveau destiné à recevoir les restes d'un de ces sacrifices humains de consécration tels que les pratiquaient les religions sémitiques.

(2) Épaiss. 0 m. 20.

(3) Nous ne pouvons préciser où se dirigeait ce caniveau qui est très démoli, mais on ne relève dans les murs aucun orifice pour l'évacuation des eaux; peut-être celles-ci coulaient-elles vers la citerne (n° 6) dont il sera question plus loin (p. 24) grâce à un système de tuyaux en terre cuite, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

(4) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 159, n° 237.

poitrail des seins très accusés; sa tête de femme, encadrée d'un bourrelet de cheveux, est surmontée d'un haut bonnet conique qui semble formé comme le pchent égyptien de deux couronnes ajustées l'une à l'autre et d'où pendent deux bandelettes symétriques encadrant le cou et descendant jusque sur la poitrine (1).

En outre, on a exhumé une tête de femme aux bandeaux ondulés (E) (haut. 0 m. 18) (2), seul vestige d'une statue en céramique de moyenne grandeur (pl. VIII, n° 2) ; une tige de fer ronde, rompue en plusieurs tronçons et qui, à un bout, finissait peut-être en pointe (3); des colonnettes (*e*) analogues à celles qui ont été signalées antérieurement (4); enfin un anneau en plomb (5).

Au delà de l'aire n° 2, s'étend encore un autre enclos (n° 3), large de 5 m. 10 comme les précédents, mais long simplement de 2 mètres. La seule ouverture par laquelle on peut communiquer avec lui est une sorte de fenêtre (6) percée dans le mur nord de la cour n° 2 et dominant le niveau de celle-ci de 0 m. 35. Les murs nord et est sont très détruits; le premier est à une vingtaine de mètres au-dessus du ravin ; sur la face interne du mur sud, on note l'existence d'un cordon en saillie de 0 m. 20, qui se rencontre identique sur la paroi extérieure du mur ouest des *areae* n°s 1 et 2, ce qui conduit à penser que la division n° 3 a été ajoutée plus tard pour agrandir la construction primitive et sans qu'on puisse apprécier exactement à quel usage elle a été affectée. Dans ce petit local les fouilles ont fourni une lampe à deux becs opposés et boucle de suspension centrale, un unguentarium à pied et panse ovoïde (pl. IX, n° 17) (7), trois monnaies puniques en bronze (*f*) avec au droit la tête de Déméter couronnée d'épis et au revers le cheval galopant (8).

Les cours n° 1 et n° 2 ont chacune leur mur de droite percé à peu près vers son milieu d'une porte qui donne sur une autre partie du monu-

(1) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 159, n° 236; pl. LXXX, n° 2. Haut. 0 m. 52; long. 0 m. 45. Le flanc droit de l'animal manque partiellement.

(2) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 161, n° 255.

(3) Diam. 0 m. 018; long. 0 m. 80.

(4) P. 11.

(5) Diam. 0 m. 10.

(6) Larg. 0 m. 80.

(7) Cf. à Dougga (Carton, *Nouv. Arch. des Missions*, VII, p. 398 et pl. III, n° 13); à El-Kenissia (Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 107).

(8) Ces monnaies puniques ne peuvent être d'aucun secours pour dater le sanctuaire (cf. Cagnat, *Klio*, 1909, p. 194 et suiv.).

ment (1), située à l'Est de celle que nous avons visitée jusqu'ici et ayant sa façade nord un peu en retrait.

Nous sommes dans une vaste cour (n° 4) mesurant 9 m. 15 de large sur 13 m. 40 de long, qui était à l'air libre et dont le pavement, assis au même niveau que celui de l'enclos n° 1, est constitué, comme dans l'enclos n° 2, de morceaux de tuileaux agglomérés avec de la chaux. Sur le côté nord, il paraît y avoir eu un portique et au milieu de l'*area* se dressaient deux édicules, l'un plus grand et de plan plus complexe que l'autre.

Dans l'angle nord-ouest, des murs de 0 m. 40 d'épaisseur, encore hauts de 0 m. 60, circonscrivent une pièce de 1 m. 40 sur 2 m. 65; les deux coins de la paroi sud sont renforcés à l'extérieur par des massifs de maçonnerie en saillie. Ce petit réduit, qui n'a d'issue sur la pièce n° 3 que par un espèce de soupirail (2) et où l'on n'a pas rencontré de pavement, pas plus que dans la pièce n° 3, était plein d'ossements d'animaux calcinés, de débris organiques, de charbon, de cendres et de tessons très abondants de poteries : plats, coupes, amphores (3). On y entassait les résidus des sacrifices et tous les objets hors d'usage.

A l'Est et un peu en arrière des massifs de maçonnerie dont il a été question tout à l'heure, deux autres (4), distants de 2 mètres environ du mur nord, affleurent le sol et déterminent trois baies d'une largeur moyenne de 2 m. 10 chacune; sur le même alignement, un très gros bloc de pierre (5) est englobé dans le mur oriental. Il nous semble très probable que ces deux massifs de maçonnerie supportaient les piliers, aujourd'hui anéantis, d'une galerie qui régnait sur tout le fond septentrional de la cour. Ce portique était peut-être couvert en voûte, car on a déterré sur ce point beaucoup de ces petits tubes en terre cuite, effilés à

(1) La porte pratiquée dans la cour n° 1 est très nette et par elle on passe de plain-pied dans la cour n° 4; l'autre est moins sûre, car le mur est détruit sur une certaine longueur à l'endroit où elle devait être. On peut cependant en induire l'existence pour la raison suivante : comme le sol de la cour n° 2 est à 0 m. 60 au-dessus de celui de l'*area* n° 1 et de l'*area* n° 4, pour accéder de 2 à 4 il fallait descendre un escalier de trois degrés, analogue à celui qui fait communiquer 1 et 2; cet escalier ne se voit plus, mais on a trouvé tout près du lieu de son emplacement théorique quelques pierres taillées qui ont semblé à M. le capitaine Cassaigne provenir de ses marches.

(2) Haut. 0 m. 50; larg. 0 m. 80.

(3) Comparer à El-Kenissia (Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 28).

(4) 0 m. 50 × 0 m. 40.

(5) Long. 1 mètre; haut. 0 m. 70; larg. à une extrémité 0 m. 60, à l'autre 0 m. 70

une de leurs extrémités et combinés pour s'emboîter les uns dans les autres, qui servaient à construire les voûtes (1). La muraille à laquelle cette galerie était adossée présente dans chaque angle un débouché (2) sur le dehors; ces deux baies ont été des fenêtres plutôt que des portes, leur partie inférieure s'arrêtant à 0 m. 70 au-dessus du sol sans qu'on voie de vestiges d'escalier.

Au milieu de la cour, étaient érigées deux chapelles, de dimensions inégales, destinées toutes deux, ainsi que celle de l'*area* n° 1, à contenir des images divines.

La plus petite et la plus simple se compose d'un rectangle de 2 m. 20 sur 2 m. 40 (3), dont les parois ont encore 0 m. 80 de haut; le mur ouest est presque accolé au mur mitoyen entre la cour n° 4 et les enclos n°s 1 et 2; le pied des trois autres murs est en faible ressaut de 0 m. 10. Dans la face sud, à 0 m. 35 du coin ouest, a été ménagée à 0 m. 55 du sol une ouverture qui est munie de deux gradins : le plus bas, profond de 0 m. 30; l'autre, plus élevé de 0 m. 20, large seulement de 0 m. 15. L'intérieur de ce rectangle devait être creux; on n'y a rencontré aucune trace de dallage; les murs n'ont reçu aucun revêtement. Sur les degrés, on a recueilli des lampes romaines (4).

(1) Voir plus loin, p. 27, n. 6.

(2) Larg. 0 m. 80.

(3) A l'intérieur, il mesure 1 m. 40 sur 1 m. 65.

(4) Les lampes romaines qui ont été découvertes ici ou ailleurs dans le sanctuaire (cf. p. 11; p. 21) sont en général à décor tout à fait sommaire. Voici les plus intéressantes :

1. — Queue forée. Pas de sujet. Pourtour, deux rangées de globules. ℞ RES || TITV || TI.

2. — Queue pleine. Pas de sujet. ℞ RES || TITV || TI.

3. — Queue pleine. Pas de sujet. Pourtour, cannelures. ℞ MRI.

4. — Queue forée. Pas de sujet. ℞ EXO || NPC; au-dessous, circonférence avec point au centre (au Bardo).

5. — Queue forée. Disque uni à ombilic central. Pourtour, deux guirlandes de laurier qui se développent symétriquement à partir de la queue. ℞ AVGENDI.

6. — Sans queue (la seule de ce genre qui ait été trouvée). Victoire de face tenant une couronne et une palme; au second plan, à sa droite, un arbre dont la tige s'incline derrière la tête de la déesse. ℞ MVN · HELI (au Bardo).

7. — Queue forée. Rosace. ℞ MVN HELI.

8. — Queue forée. Rosace. Pourtour, comme celui du n° 5. ℞ DE OFICI || NA STER || CVLI (au Bardo).

9. — Queue forée. Sans sujet. ℞ ANN PART (cf. Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, XV, p. 536, n° 588), (au Bardo).

Derrière cet autel, au Nord, un fût de colonne en grès, semblable à ceux que nous avons déjà mentionnés (1), mais moins volumineux, avec 0 m. 20 de diamètre et 0 m. 40 de hauteur, était faiblement planté en terre. Tout à côté, on a ramené des déblais un tube en céramique (2), cerclé de plusieurs bourrelets parallèles; dans son orifice supérieur, le plus grand, était engagé un récipient fait d'une calotte sphérique, un peu aplatie, sur laquelle s'emboîte un cylindre qui va se rétrécissant progressivement, mais qui nous est parvenu tronqué; la calotte sphérique a été, à l'extérieur, noircie par une flamme; à l'intérieur, on y distingue un dépôt calcaire. En même temps, on rassemblait des fragments d'une statue en terre cuite figurant, à l'exemple de celle qui était à gauche de la porte d'entrée, une *déesse léontocéphale* (G) (pl. III, n° 2). Cette effigie, du même modèle, mais de dimensions plus restreintes que la première, — elle était d'un quart plus petite (3), — n'a pas été aussi bien préservée: il manque tout le bas du corps au-dessous de la main droite et la moitié gauche du torse au-dessous de la pèlerine qui protège les épaules (4). Si les particularités du costume sont sensiblement les mêmes que dans l'autre statue, le visage présente quelques différences qui en modifient l'aspect : ici le front et les sourcils ne sont pas contractés avec des plissements fortement accusés, les prunelles ne sont pas indiquseé en creux les yeux ne sont pas rendus avec autant de détails minutieux, la moustache est relevée en crocs : le masque est sévère, mais il n'est pas terrifiant. Un peu plus à l'Est, en dehors de l'angle opposé de l'édicule (H), on a découvert les restes d'une troisième effigie analogue de *déesse à tête de lion :* on n'a pu en reconstituer qu'une partie des ailes du vautour, avec la main droite pendante (5). Il y avait encore pour le moins deux répliques de cette même image dans le temple car, en classant les débris, on en a trouvé qui ne se rattachent à aucune de celles que nous avons énumérées et qui ont appartenu certainement à

10. — Queue forée. Pas de sujet. ℞ PVLL || AENI.

11. — Queue forée. Rameur dans un canot. ℞ C IVN (l'N est retourné) DRAC (cf. Gauckler, *loc. cit.*, p. 561, n° 697), (au Bardo).

12. — Queue forée. Pas de sujet. ℞ ONORATI.

13. — Queue forée. Buste de dieu barbu, l'épaule droite nue, l'épaule gauche drapée, vu de face. ℞ AVFFRON.

(1) P. 9, 12.

(2) Haut. 0 m. 35; diam. intérieur 0 m. 10 - 0 m. 115.

(3) Ce qui en est conservé a 0 m. 65 de haut.

(4) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 159, n° 239.

(5) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 159, n° 240.

deux, peut-être même à plusieurs idoles distinctes; les plus importants de ces fragments sont : des morceaux du camail et des ailes, la moitié gauche d'un mufle de lion, une main gauche serrant un vase en forme de cornet assez haut décoré de cannelures, une main droite fermée (1). Nous ne saurions préciser au juste où ces vestiges ont été recueillis à l'intérieur du sanctuaire, mais il nous paraît plausible que c'est vers l'endroit que nous étudions pour le moment.

La seconde chapelle est plus vaste et plus complexe. Elle comprend essentiellement une salle orientée à l'Ouest et affectant la forme d'un rectangle (2), partagé en deux compartiments inégaux par une cloison dirigée Est-Ouest, qui laisse une issue entre les deux chambres. Celle du Nord, où l'on accédait tout d'abord, compte à peu près 2 m. 50 sur 2 m. 60. On y a opéré des trouvailles particulièrement intéressantes.

En premier lieu, une petite statue de terre cuite (haut. 0 m. 40) (1), représentant un *dieu assis* sur un trône à dossier *entre deux sphinx* ailés (pl. II, n° 2) (3). Les deux animaux sont figurés debout, coiffés d'un bonnet conique semblable à celui des sphinx isolés que nous avons déjà décrits; sur leur poitrine, un ornement, rappelant la parure de certaines images d'Aphrodite, d'Éros ou d'Hermaphrodite, est formé de deux courroies qui se croisent et sont nouées entre les seins (4); tandis que leurs pattes de devant sont sur le même plan dans l'attitude du repos, celles de derrière sont l'une en avant de l'autre dans la position de la marche (5). La tête du sphinx qui est à la droite du trône est cassée. Le dieu a la barbe coupée court; sur ses cheveux repose une haute couronne de plumes; il est vêtu à l'orientale d'une ample tunique qui dégage le cou et tombe jusqu'aux pieds qui ne sont pas chaussés; sa main droite est levée et ouverte, la paume tournée en dehors; l'avant-bras gauche, nu comme le droit, est détaché du corps; les doigts fermés paraissent avoir tenu un attribut disparu maintenant (6).

(1) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 159, nos 241-242.

(2) Dimensions extérieures : 3 m. 50 de large, 4 m. 85 de long. Épaisseur des murs : 0 m. 50 - 0 m. 55; hauteur actuelle 1 mètre.

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 69, n° 1 et pl. VIII; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 158, n° 234; pl. LXXIX. — Trou d'évent carré dans le dos.

(4) Cf. un sphinx avec le même ornement dans Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 335, n° 765.

(5) La même particularité se rencontre sur les monnaies de Clodius Albinus dont nous parlerons plus bas (p. 39).

(6) Cf. plus loin, p. 39.

En deuxième lieu (M), une statue, également en terre cuite, de *déesse assise* sur un siège à haut dossier (1) (haut. 1 m. 38; pl. V) (2). Elle est habillée d'une tunique collante qui descend jusque sur les pieds nus et dont la partie supérieure se rabat sur le torse, de sorte que la poitrine est couverte par deux épaisseurs de tissu, l'étoffe du dessus étant minutieusement gaufrée et plissée; ce chiton est serré sous les seins à l'aide d'un cordon noué par devant (3). Les cheveux, séparés en deux bandeaux ondulés qui encadrent le visage, sont surmontés d'un long voile qui tombe le long du dos, abritant légèrement les épaules et les bras; un manteau est posé en travers sur les genoux. La tête est couronnée d'un calathos; les coudes sont collés aux hanches; les avant-bras, qui avaient été fabriqués à part et rapportés, — celui de droite seul, à la main ouverte, a pu être retrouvé, — étaient nus et tendus en avant. Trois trous d'évent, un rectangulaire de chaque côté et un rond par derrière.

En troisième lieu, un *sphinx* (K), toujours en terre cuite (pl. VI, n° 1) (4), ayant même type et même attitude que ceux de l'*area* n° 2 (5), mais un peu plus grand (6); ses flancs sont forés chacun d'une cavité rectangulaire où s'encastraient des ailes dont une a été remise au jour et qui devaient être à demi éployées comme si l'animal allait prendre son élan (7). D'autres ailes, intactes ou brisées, ont été exhumées au même endroit (*i*).

Indépendamment de ces trois statues, il a été extrait de cette première salle (8) une inscription latine (*h*) (9), gravée sur une plaque de

(1) Les bords du dossier sont endommagés.

(2) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 246; pl. LXXXII. — Il manque un des doigts de la main droite.

(3) Sur cette disposition du vêtement qu'on retrouve dans des statues archaïques grecques, cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, VIII, p. 578-580. Une autre de nos statues (cf. p. 33; pl. VII, n° 3) a le même costume.

(4) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 158, n° 235; pl. LXXX, n° 1.

(5) P. 12.

(6) Haut. 0 m. 62; long. 0 m. 51.

(7) Son tenon d'insertion est abîmé, ce qui a empêché de la remettre en place.

(8) On y a déterré aussi un disque (diam. 0 m. 25) et de gros clous à tête pyramidale (long. 0 m. 12) en fer, ainsi qu'une pastille de verre plate d'un côté, convexe de l'autre.

(9) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXVIII; dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 85, n° 941. — Il manque l'angle droit de la plaque en bas. — On remarquera dans cette inscription la forme *cisternum* dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. Cf. p. 24-25; p. 38, n. 5.

marbre blanc qui était brisée en deux morceaux se raccordant (haut. 0 m. 30; larg. 0 m. 45 ; épaiss. 0 m. 025); on y lit, en lettres de 0 m.03-0 m. 02, le texte suivant (fig. 3) :

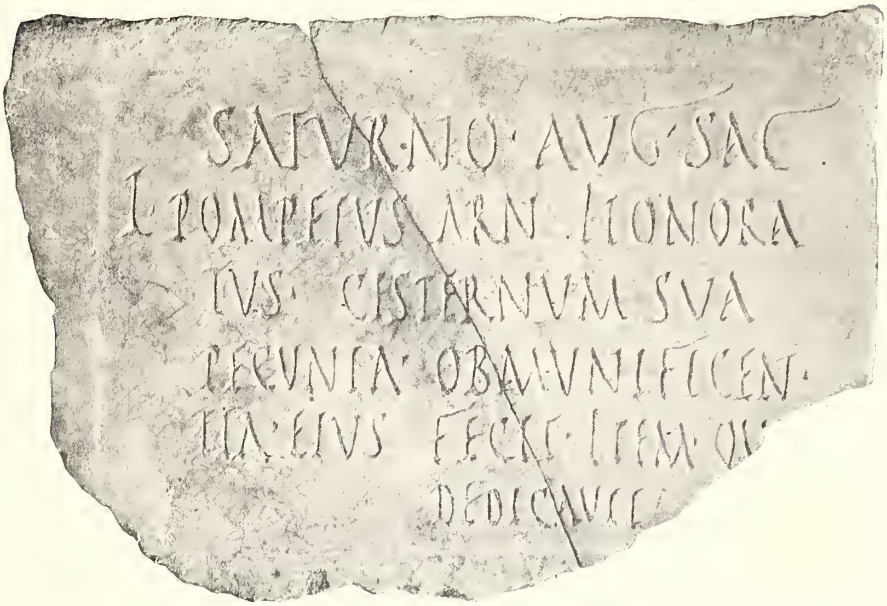

Fig. 3.

Saturno Aug(usto) sac(rum). L(ucius) Pompeius, Arn(ensi tribu), Honoratus cisternum sua pecunia ob munificentia(m) ejus fecit itemqu[e] dedicavit.

La seconde pièce, au Sud de la précédente, est plus exiguë et, si elle a 3 mètres de large parce que le mur de façade est moins épais (1) et se décroche à l'extérieur, elle n'a que 0 m. 80 de long ; le sol en est surhaussé de 0 m. 15 sur toute la longueur et une largeur de 2 m. 10.

D'autres constructions s'appuyaient extérieurement à cet édicule (2). Au Sud, deux murs parallèles, ayant 1 mètre de longueur et 0 m. 55 d'épaisseur, s'y accolent perpendiculairement. De l'intervalle ayant 2 mètres de large qui est ainsi délimité, on a sorti quelques morceaux de stuc peint, un objet en terre cuite percé d'une série de petits trous, un fragment d'œnochoé et surtout des débris de céra-

(1) 0 m. 20 seulement.

(2) A l'angle nord-est, on a relevé les vestiges d'une rigole formée de demi-cylindres en terre cuite reposant sur un mortier blanc très dur.

mique (o), appartenant à une statue de *femme assise*, dont il n'a malheureusement été possible de recomposer que la partie inférieure (1) (pl. VIII, n° 1): il manque la tête, le haut du torse et les bras; il n'y a pas moyen par conséquent d'en préciser l'expression ni les gestes; quant au costume, il est formé d'une tunique tombant jusqu'aux pieds et d'un manteau (himation), jeté transversalement, qui recouvre les jambes et dont un des bouts, terminé par un gland, descend entre les genoux; les pieds sont abîmés (2).

En dehors, on a ramassé : une petite colonnette (*l*), semblable à celles de la cour n° 1 (3); une monnaie romaine (*m*) très usée; un tronçon d'inscription incisée à la pointe avant cuisson sur un tesson de céramique incurvé, peut-être un reste de statue, brisé de partout; nous possédons le début de la première et peut-être de la seconde ligne du texte (lettres : o m. 018 - o m. 010) :

M I N
I L I C T
▨ N C

Ligne 1, à droite, M ou N. — Ligne 2, à gauche, première lettre douteuse. — Ligne 3, à droite, C, G ou O.

A l'Ouest, immédiatement à gauche de la porte, deux murettes perpendiculaires à la façade font saillie de 1 mètre et créent une sorte de niche ayant o m. 60 à l'intérieur. Ces murettes ont été ajoutées postérieurement, car le mur de façade a le même enduit à l'endroit où elles s'y adossent que partout ailleurs. Entre elles s'érigent deux gradins, hauts de o m. 15, profonds le plus bas de o m. 25, l'autre de o m. 50. Sur le palier supérieur (j), était encore encastré le socle d'une statue en terre cuite dont les fragments gisaient alentour (4). C'est une effigie de *femme assise allaitant un enfant* (haut. 1 m. 18; pl. IV) (5). Une sorte de bonnet plat cache presque entièrement les cheveux et une partie des oreilles; la bouche largement fendue, le nez retroussé impriment au visage, surtout quand on le regarde de profil, un aspect réaliste très

(1) Haut. o m. 96.

(2) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 250; pl. LXXXIII, n° 1.

(3) P. 11.

(4) Un grand nombre d'entre eux étaient tombés en arrière du socle resté en place.

(5) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 70, n° 2 et pl. IX; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 159-160, n° 243; pl. LXXXI, n° 1.

accusé. Le vêtement comporte d'abord une longue tunique très échancrée autour du cou, avec des manches à crevés s'arrêtant au coude; par-dessus la tunique, un manteau enveloppe les genoux et venait autrefois par derrière couvrir l'épaule et tout le côté gauches pour finir sur le poignet. Un enfant nu est étendu, dans une pose abandonnée, sur les genoux de la déesse qui lui tend le sein gauche en lui soutenant la tête d'une main, au quatrième doigt de laquelle est passée une bague. Certains morceaux de la tête, du dos et de la poitrine de la mère, son bras gauche sont perdus, mais ces lacunes ne nuisent pas trop à l'impression gracieuse produite par cette image qui est presque grandeur nature (1). Sur les gradins et dans la partie inférieure de la statue (2), il y avait des lampes romaines (3).

A 0 m. 55 vers l'Ouest, en avant de ce petit autel, un fût de colonne en grès de 0 m. 30 de diamètre et environ 0 m. 30 de hauteur, comme ceux que nous avons énumérés plusieurs fois déjà (4), était debout. Dans la même région, les fouilles ont encore produit une monnaie romaine (*g*) très effacée et les restes d'une statue d'*enfant* (1) en terre cuite (pl. VII, n° 2). On en a le buste (5) avec la tête et les pieds, mais on n'a pas pu rajuster les cuisses au tronc, dont le bas est brisé. L'enfant était nu et assis, ou du moins ses jambes sont ployées; les bras s'écartent du corps : le gauche baissé ; le droit, qui n'est pas complet, levé ; la tête aux cheveux ras, aux yeux proéminents, au nez épaté, à la grande bouche, au cou épais et court est d'une expressive laideur (6).

Plus au Sud, au delà de la porte de l'édicule, on rencontre un cube de maçonnerie isolé, ayant 0 m. 60 de côté, non loin duquel (N) on a recueilli quelques morceaux d'une *Athéna* en terre cuite (pl. VIII, n° 4) (7). La déesse marche, le poids du corps portant sur la jambe droite; elle est vêtue de la double tunique, avec des colliers autour du cou; sur sa poitrine se détache l'égide à tête de Gorgone (8). La tête et le

(1) Trois trous d'évent : un sur chaque face latérale, un par derrière.

(2) Cf. plus haut, p. 15, n. 4.

(3) Il y en avait quatre dans la base de la statue; on les y avait peut-être glissées par les trous rectangulaires qui existent sur les faces latérales. — Cf. à *Thuburnica* (Carton, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 411).

(4) P. 9, 12, 16.

(5) Haut. 0 m. 32.

(6) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 244.

(7) Haut. 0 m. 95. Trois trous d'évent superposés par derrière.

(8) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 247 ; pl. LXXXIII, n° 3.

bras droit n'existent plus; du bras gauche qui était étendu l'amorce seule est sauvegardée; les draperies sont très endommagées. Peut-être cette figure se dressait-elle originairement sur le piédestal auprès duquel ses vestiges étaient groupés. A quelque distance (*k*), on a exhumé une monnaie romaine en mauvais état.

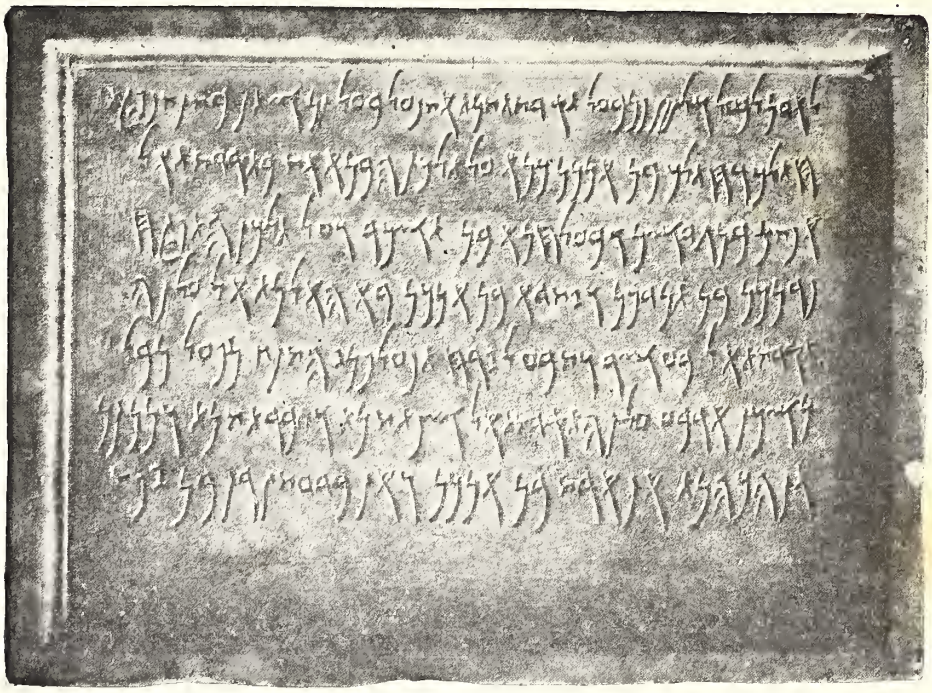

Fig. 4.

Ce massif de maçonnerie, que semble avoir surmonté autrefois l'effigie d'Athéna, est séparé de la chapelle proprement dite par un couloir très étroit de 0 m. 30. En le dégageant, il a été remis au jour (*j*) une plaque de marbre blanc, intacte, comptant 0 m. 30 de large, 0 m. 21 de haut, 0 m. 05 d'épaisseur, sur laquelle est gravée, encadrée d'une moulure en relief, une inscription punique fort importante, admirablement conservée. Nous en publions ci-dessus un fac-similé (fig. 4); en voici la traduction par M. Philippe Berger(1):

(1) *Revue de l'Histoire des Religions*, 1908, LVIII, p. 155-156; cf. *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXVIII et CCXXXVII-CCXXXVIII; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 362; Merlin, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 107, nº 1131. Cf. plus loin, p. 36.

1. — « Au Seigneur Baal et à Tanit-Penê-Baal, les deux sanctuaires qu'ont faits les citoyens de Tenesmat, en l'an des suffètes

2. — Himilcon et Himilcon, fils d'Ancôn. Furent préposés au travail de la construction de ces sanctuaires-là

3. — Afsân, fils de Gadsân, et Baalhannon, fils de Miskar. Et au travail du revêtement

4. — Farnacân, fils de Mandacân, et Jasdo, fils d'Ancôn. Entrèrent ces dieux-là dans ces

5. — sanctuaires-là au mois de Mopha (1) de l'année présente. Ont été faits des vases

6. — à libations quatre pour ces sanctuaires-là, des bassins deux et des zebarim deux (2). Et ils ont été donnés

7. — aux prêtres, à Afarès, fils d'Ancôn, et à Bodastart, fils de Jafas. »

M. Berger commentera ce texte avec tous les détails qu'il comporte dans le *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*. Il a bien voulu attirer notre attention sur les quelques points qui font l'objet des remarques suivantes :

Ligne 1 : Baal n'est pas qualifié de Hammon ainsi qu'il l'est dans presque toute l'Afrique. Ici, bien que nous soyons assez près de Carthage, Tanit n'est pas la première et n'est pas appelée *Rabbat*. « la Grande », comme dans cette ville. Elle occupe le second rang selon l'usage général.

Ligne 2 : Les noms des suffètes, qui semblent être des suffètes locaux (3), présentent une particularité déjà relevée sur plusieurs inscriptions d'Afrique ou de lieux soumis à la domination de Carthage : le premier ne porte pas de généalogie, probablement parce qu'il était proprement le suffète éponyme. — Des formules analogues à celle qui occupe la fin de la seconde ligne se retrouvent par exemple sur une inscription du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (4) et sur la dédicace du temple de Mercure par la *civitas Galesis*, qui est latine, mais rédigée suivant les habitudes puniques (5).

(1) Pour le mois de Mopha, cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, III, p. 16, n. 1.

(2) Ustensiles de culte, d'usage ignoré.

(3) Voir plus loin, p. 35, n. 2.

(4) Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 169.

(5) Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 156 = *C. I. L.*, VIII, 23833.

Ligne 4 : L'expression « entrèrent » qui figure ici (1) est sans doute le parallèle de l'*intravit* qu'on remarque sur des inscriptions latines d'Afrique relatives au culte de Baal-Saturne (2).

Pour la plupart, les noms propres ne sont pas théophores, mais se terminent en *ân* (3) et sont complètement inconnus. Mandacân (ligne 4) se rencontre sur une des inscriptions du sanctuaire d'Hathor-Miskar à Maktar (4).

Dans l'angle sud-ouest de la grande cour n° 4 qui entoure ces divers édicules et où ont été effectuées toutes ces découvertes, une muraille légèrement elliptique déborde l'alignement du mur rectiligne qui circonscrit l'*area* de ce côté, dépassant le sol de 0 m. 60 à 0 m. 65. C'est la face arrondie d'un puits, ayant à peu près la forme d'un demi-cercle (5) ; il communique, par une ouverture large de 0 m. 90, haute de 2 mètres, avec une citerne (n° 6), située hors de l'enclos n° 4 qu'elle longe d'un côté, tandis que de l'autre elle touche notamment à la terrasse d'entrée. Le grand axe de cette citerne est orienté Nord-Sud ; elle mesure intérieurement 4 m. 10 et 2 m. 50; sa profondeur est de 3 mètres; ses parois, épaisses de 0 m. 45, sont revêtues sur 1 m. 75, jusqu'à la naissance de la voûte, d'un fort béton de 0 m. 020 - 0 m. 025, recouvert d'une couche de ciment de 0 m. 010 - 0 m. 012 ; le fond est garni d'un béton analogue, mais de 0 m. 10, avec 0 m. 02 de ciment. D'une façon générale, cette citerne a été bâtie plus solidement que le reste de l'édifice dont les matériaux sont d'assez mauvaise qualité et l'appareil négligé : pierres tendres et pierres gréseuses grisâtres, mortier qui s'effrite; ici au contraire les moellons sont beaux, résistants, bien taillés; la chaux, ferme et dure; les enduits, très soignés. La citerne n'a pas été construite en même temps que les autres parties du monument auquel elle a été ajoutée ultérieurement et c'est sans nul doute le *cisternum*, dont l'inscription latine, citée plus haut (6), commémore la fondation par les soins

(1) Cf. plus loin, p. 36.

(2) Au Khanguet el-Hadjaj, *C. I. L.*, VIII, 24034 = Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France*, 1905, p. 215 ; au Djebel Djelloud, *C. I. L.*, VIII, 24337 ; 24341 ; 24344 24346; 24347 = Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, XV, p. 483, n° 386 ; p. 484, n°s 387 et 388 ; p. 485, n° 389 ; p. 488, n° 397.

(3) Cf. plus loin, p. 36.

(4) Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 169.

(5) La corde a 0 m. 90; la flèche 0 m. 55.

(6) P. 19.

de L. Pompeius Honoratus. Elle a été comblée par la chute de sa voûte qui s'est effondrée; en la vidant, on en a retiré, outre des ossements de petits animaux, les quelques objets que voici : des lampes chrétiennes très endommagées (1); une face humaine (haut. 0 m. 12), fragment d'une statue en terre cuite (2); un débris de récipient également en terre cuite, percé de nombreux petits trous; plusieurs morceaux de vases, en terre rouge vernissée, sans doute fabriqués en Gaule (3) : la plupart de ces fragments sont fort minimes; deux cependant ayant fait partie d'un même vase méritent d'être signalés (4); l'un

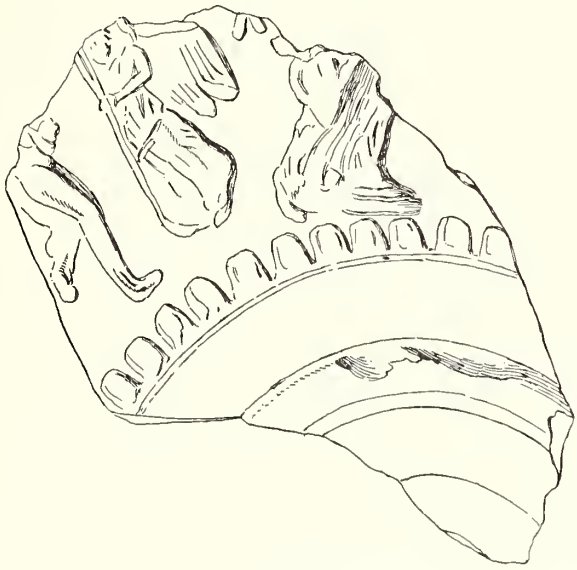

Fig. 5.

(fig. 5) offre immédiatement au-dessus du pied, dont on ne voit que l'amorce, une ligne de denticules surmontée d'une frise de personnages séparés par des ornements: un Satyre dansant, une Victoire portant une torche, une femme vêtue d'une longue tunique, un pied sur un tabouret,

(1) Une seule a pu être reconstituée, encore sans le disque central supérieur; toutes les autres sont à l'état fragmentaire. On n'a découvert des lampes chrétiennes nulle part ailleurs dans le sanctuaire.

(2) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 161, n° 256.

(3) Les sujets qui apparaissent sur ces fragments ne se retrouvent cependant pas dans le grand ouvrage de M. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*. — Sur les vases de Gaule recueillis en Afrique, cf. *Ibid.*, I, p. 110-111.

(4) Un troisième, tout petit, avec les restes d'un personnage, peut aussi se rattacher au même vase.

l'autre ne touchant qu'à peine le sol; le second tesson (fig. 6), qui ne se raccorde pas au premier, est décoré de personnages appartenant à la même zône : une Victoire portant une torche; un Bacchant la tête rejetée en arrière, le corps nu, avec un manteau flottant; une figure plus petite se tient auprès de lui; au-dessus, un deuxième registre de représentations, brisées environ à mi-hauteur : un homme tenant un flambeau, un autel, une femme accompagnée d'un animal (1).

Fig. 6.

Les déblais de la citerne ont également fourni plusieurs inscriptions latines mutilées :

1° Sur une plaque de marbre épaisse de 0 m. 022, brisée à gauche, en haut et en bas, mais semblant complète à droite; toutes les lettres sont incomplètes :

ERS
VNS

2° Deux tessons de céramique qui se raccordent, vestiges d'une amphore : NO précédé d'une lettre à boucle en haut, peut être un R : [*Satu*]*rno(?)* ; les lettres ont été gravées après la cuisson ;

3° Deux fragments de terre cuite qui se rejoignent et qui ont pu faire partie du dos d'une statue ; l'ensemble est cassé sur toutes ses faces et porte en capitales de 0 m. 015 :

M · TVLLI · BEL
LICI · VOTV
SOL

(1) Bien des détails de cette description sont incertains à cause de l'état de mutilation des débris.

Ligne 1, l'M est incomplet; après *tulli*, on distingue une barre droite et un trait courbe qui venait s'y accoler en bas : sans doute un B; de l'L final, il ne reste que fort peu de chose. — Ligne 2, la première lettre, L, manque en partie; après *votu*, un blanc. — Ligne 3, l'L est endommagé en bas.

Il faut sans doute restituer une formule comme [... *pro salute*] *M(arci) Tulli Bellici votu(m) sol(vit)*, qui suivait le nom du dédicant.

Enfin c'est de la citerne qu'on a extrait un des débris épigraphes de la déesse montée sur un lion, dont deux autres furent ramassés dans la cour n° 4, tandis que la plupart des fragments proviennent de la cour n° 1 (1).

Une porte (2) est contiguë à la citerne à l'Est; par elle on pénètre de l'extérieur dans une nouvelle division de l'édifice (n°s 5 et 7) qui paraît avoir été sans communication directe avec les pièces et cours que nous avons parcourues jusqu'ici.

On s'introduit dans un couloir qui flanque tout d'abord à l'Ouest la citerne (3), puis qui tourne à angle droit (4), pour suivre, en s'élargissant progressivement, le mur sud de l'*area* n° 4. Il débouche dans une vaste cour (n° 5), ayant 8 m. 65 sur 17 m. 70, bordée de trois côtés, à l'Est, au Nord et au Sud, par un portique, large d'environ 2 mètres (5), qui devait être voûté (6) et qui est pavé de tuileaux agglomérés avec du mortier. Du portique lui-même il ne subsiste, comme dans la partie septentrionale de l'enclos n° 4 (7), que les massifs de maçonnerie, distants de 3 mètres environ (8), de taille assez irrégulière, qui en supportaient les piliers. La galerie méridionale se prolonge au Sud du cou-

(1) Cf. plus haut, p. 9-10.

(2) Larg. 1 m. 20.

(3) On a trouvé dans cette partie du couloir une œnochoé en terre rouge, à fond plat, à anse et à bec (haut. 0 m. 08).

(4) Comparer dans le temple d'Hathor-Miskar à Maktar (Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 138).

(5) 2 m. 10 au Nord; 2 m. 20 au Sud; 1 m. 95 à l'Est au point le plus large, après que le mur a subi un décrochement de 0 m. 40 vers l'extérieur.

(6) Dans l'angle nord-ouest principalement, on a recueilli de ces tubes en terre cuite qui servaient à construire les voûtes (voir plus haut, p. 15).

(7) La galerie de l'*area* n° 4 est sur le même alignement que la section nord du portique dont nous parlons.

(8) Sur un seul point les massifs sont plus rapprochés et ne sont séparés que de 1 m. 50 environ.

loir d'entrée, contre le mur de façade du monument un peu plus fort à l'Ouest qu'à l'Est (1), par un autre étroit corridor en cul-de-sac (2), dont on saisit mal la destination et qui se termine à l'Ouest par une petite chambre presque carrée (3).

La cour qu'environne le portique n'avait pas d'autre sol que de la terre ; comme les *areae* nos 1 et 4, elle renfermait à peu près en son milieu un édicule (4), aujourd'hui ruiné, dont les quatre murs, épais de 0 m. 30, n'ont plus qu'une hauteur de 0 m. 50. Les découvertes ont été moins abondantes dans cette région du sanctuaire que dans celles explorées antérieurement : des colonnettes (*n*) analogues à celles de l'enclos no 1 (5); un tesson de poterie, ayant dû appartenir à une grosse amphore, avec une marque intacte et très nette : NCR (6); presque à fleur de sol, une monnaie (*o*) portant au droit DN IVSTINIANI PPC autour du buste diadémé de l'empereur à droite et au revers

A
N sujet X
N effacé VI
O
CAR

Dans l'angle sud-est du promenoir couvert, une porte, ayant 0 m. 80 d'embrasure, permet de passer dans une autre cour (no 7), mesurant 14 mètres Nord-Sud sur 8 m. 25 Est-Ouest, close sur toutes ses faces, qui s'étend au Sud en avant du temple et fait saillie de 2 mètres à l'Est (7). On y remarque seulement contre le mur qui est au couchant, à 5 m. 20 du coin nord-ouest, un cube de pierre taillée de 0 m. 55 de côté, ayant servi de socle à une statue et sur le dessus duquel on distingue encore la trace laissée par le scellement à la chaux d'une base elliptique (8).

Dans la partie occidentale de cette cour, comme dans le couloir d'accès

(1) 0 m. 60 et 0 m. 50.

(2) Long. Est-Ouest : 4 m. 70 ; larg. Nord-Sud : 0 m. 85.

(3) 1 m. 30 sur 1 mètre.

(4) Dimensions extérieures : 2 m. 45 × 2 m. 30, intérieures : 1 m. 85 × 1 m. 70.

(5) P. 11.

(6) Hauteur des lettres : environ 0 m. 01.

(7) Les murs qui limitent cette cour sont d'épaisseurs diverses : 0 m. 50 au Nord (mur mitoyen avec la cour no 5), 0 m. 60 à l'Est, 0 m. 80 au Sud et à l'Ouest, où le terrain descend en forte déclivité.

(8) 0 m. 45 - 0 m. 40.

à l'enclos n° 5 et sur le flanc du ravin le long du mur sud, à l'extérieur, ont été trouvées trente-trois stèles, la plupart incomplètes et assez mal conservées à cause de la qualité de la pierre, friable et tendre, qui les constituait. Bien que leur décoration soit tout à fait sommaire, il ne sera pas inutile de les décrire une à une :

1°. — Haut. 1 m. 48 ; larg. 0 m. 25 ; épaiss. 0 m. 20. — Stèle brisée au sommet (fig. 7). A peu près à mi-hauteur, dans un cartouche rectangulaire occupant toute la largeur du monument : C·C·L·F·P (1). Au-dessous de ce texte, un disque radié traversé par une palme ; au-dessus se développe verticalement une grande palme dont la tige continue celle de la palme inférieure et coupe l'inscription entre la deuxième et la troisième lettre (2) ;

Fig. 7.

2°. — Haut. 0 m. 80 ; larg. 0 m. 30 en bas, 0 m. 18 en haut ; épaiss. 0 m. 20. — Stèle de forme tronconique. En bas, un disque où sont gravées les lettres C / I F (3) et que coupe en deux portions égales la tige d'une grande palme droite, dont les feuilles, figurées, ici comme sur le numéro 1 et sur les numéros suivants, par de simples traits en creux, s'épanouissent symétriquement au-dessus ;

3°. — Haut. 0 m. 70 ; larg., 0 m. 30 ; épaiss. 0 m. 20. — Stèle brisée en haut et en bas, analogue aux précédentes. Une grande palme coupe en deux un disque flanqué de deux rayons ; au-dessus, elle s'étale, se présentant de face ;

4°. — Haut. 0 m. 53 ; larg., 0 m. 38 à la base ; épaiss. 0 m. 15. — Stèle brisée en haut et en bas, qui devait être pointue à la partie supérieure. Elle est semblable aux précédentes : le disque radié

(1) Hauteur des lettres : 0 m. 09. Peut-être *C(aelesti) C(ains) L(....) F(....) p(osuit)*.

(2) Au Musée du Bardo.

(3) Peut-être *C(aelesti)* [.(...)] *J(ulius ?) F(...)*. Comparer à ces inscriptions, pour leur laconisme rappelant celui de certains textes sémitiques et pour leurs abréviations en particulier des noms du dédicant, d'autres ex-voto du même genre, à Saturne le plus souvent, par exemple à la Ghorfa (*C. I. L.*, VIII, 1011 ; cf. L. Poinssot, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 404) ; à Dougga (L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Missions*, XIII, p. 160) ; dans la région de Kairouan (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord, décembre) ; dans le pays compris entre *Thignica* et *Sustri* (Carton, *Découv. arch. et épigr.*, p. 96, n° 134) ; au Djebel Djelloud (Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, XV, p. 484, n° 388 = *C. I. L.*, VIII, 24347).

est traversé par la tige de la palme dont on n'aperçoit que l'amorce à cause de la cassure de la pierre. La tige de la palme, cette fois, ne se continue pas sous le disque;

5°. — Haut. 0 m. 20; larg. 0 m. 30; épaiss. 0 m. 12. — Fragment minime, brisé de partout, d'une stèle qui portait le même symbole du disque radié coupé par une grande palme qui s'épanouit au-dessus ;

6°. — Haut. 0 m. 45 ; larg. 0 m. 37 ; épaiss. 0 m. 07. — Fragment, brisé de partout, d'une stèle qui portait la même représentation, avec cette exception que le disque n'a pas de rayons ;

7°. — Haut. 0 m. 40; larg. 0 m. 36 ; épaiss. 0 m. 15. — Idem ;

8°. — Haut. 0 m. 50 ; larg. 0 m. 14 ; épaiss. 0 m. 08. — Fragment de stèle incomplet de partout. Une palme s'élance d'un demi disque dont la convexité est en bas ;

9°. — Haut. 0 m. 26 ; larg. 0 m. 30 environ ; épaiss. 0 m. 10. — Fragment de stèle incomplet de partout. Restes de la partie inférieure d'une grande palme ;

10°. — Haut. 0 m. 66 ; larg. 0 m. 20; épaiss. 0 m. 17. — Idem ;

11°. — Haut. 0 m. 48 ; larg. 0 m. 17 ; épaiss. 0 m. 06. — Idem ;

12°. — Haut. 0 m. 28 ; larg. à la base 0 m. 26; épaiss. 0 m. 12. — Stèle brisée en haut et en bas, qui devait être pointue à la partie supérieure. Restes d'une grande palme ;

13°. — Haut. 0 m. 24 ; larg. 0 m. 15 ; épaiss. 0 m. 05. — Fragment de stèle complète seulement à gauche où elle est arrondie. Restes d'une grande palme qui épouse la forme courbe de la pierre ;

14°. — Haut. 0 m. 30 ; larg. 0 m. 15 ; épaiss. 0 m. 08. — Fragment de stèle complet à droite et à gauche ; les deux faces latérales sont incurvées parallèlement. Restes d'une grande palme dont la tige s'infléchit suivant la courbure de la pierre ;

15°. — Haut. 0 m. 86; larg. 0 m. 38 ; épaiss. 0 m. 09. — Stèle brisée de partout qui était gravée d'une grande palme verticale comme toutes celles dont nous avons parlé. Une figure très rudimentaire, l'image de Tanit (?), se détache sur la palme même ; une niche, représentée elle aussi par un simple trait, l'encadre ;

16°. — Haut. 0 m. 50 ; larg. 0 m. 19 ; épaiss. 0 m. 08. — Stèle brisée de partout. Figure triangulaire, dite image de Tanit (1), surmontée par

(1) Sur le sens qu'il convient de donner à cette figure, cf. en dernier lieu Berger, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 756, p. 997 et suiv. ; Bulard, *Monuments Piot*, XIV, p. 192-193.

un rectangle disposé horizontalement, le tout dominé par un disque ; un autre disque occupe le milieu du rectangle ;

17°. — Haut. 0 m. 23 ; larg. 0 m. 18 ; épaiss. 0 m. 04. — Idem, mais sans disque au centre du rectangle ;

18°. — Haut. 0 m. 26 ; larg. 0 m. 24 ; épaiss. 0 m. 10. — Stèle cassée en haut et en bas. Figure triangulaire avec barre horizontale à extrémités montantes. Les deux côtés du triangle se prolongent un peu au-dessous de sa base pour simuler des jambes. Au-dessus, le croissant retombant (1) ;

19°. — Haut. 0 m. 23 ; larg. 0 m. 21 ; épaiss. 0 m. 06. — Stèle incomplète en bas, avec trois pointes égales en haut (2). Figure triangulaire avec barre horizontale à extrémités montantes. Pour obtenir la tête, on a coupé le sommet du triangle arrondi par la barre horizontale (3) ;

20°. — Haut. 0 m. 49 ; larg. 0 m. 17 ; épaiss. 0 m. 07. — Stèle brisée en bas, avec trois pointes égales en haut (4). Dans un cartouche rectangulaire, figure triangulaire avec barre horizontale à extrémités montantes dont la partie inférieure se compose de deux triangles inscrits l'un dans l'autre (5) et dont la tête est faite d'un disque appliqué sur la haste transversale (6). Au-dessous, deux traits horizontaux (7), reliés entre eux par deux barres verticales ;

21°. — Haut. 0 m. 185 ; larg. 0 m. 17 ; épaiss. 0 m. 10. — Stèle brisée en bas ; la partie supérieure offre trois saillies pointues de même hauteur reproduisant un fronton flanqué de deux acrotères. Dans le tympan, le croissant renversé sur le disque. Au-dessous, haut de la figure triangulaire avec barre horizontale à extrémités montantes. Même remarque qu'au numéro précédent pour la tête ;

22°. — Haut. 0 m. 34 ; larg. 0 m. 25 ; épaiss. 0 m. 05. — Stèle brisée en haut, en bas et presque complètement à droite ; elle devait avoir le sommet pointu. Figure triangulaire, sans tête, avec barre horizontale à doubles extrémités montantes, entre deux palmes verticales (8) ;

23°. — Haut. 0 m. 19 ; larg. 0 m. 25 ; épaiss. 0 m. 08. — Stèle brisée

(1) Au Musée du Bardo.

(2) Cf. Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 90.

(3) Cf. Carton, *Ibid.*, p. 46, n° 53 *r*.

(4) Cf. notre n° 21.

(5) Cf. notre n° 23.

(6) Cf. à El-Kenissia (Carton, *Ibid.*, p. 48, n° 58 *y*). — Au Musée du Bardo.

(7) Sur le sens de ces traits horizontaux, cf. Carton, *Ibid.*, en part. p. 72 *d*.

(8) Au Musée du Bardo. — Sur le sens de ces représentations, cf. Carton, *Ibid.*, p. 35.

en haut. On y voit la partie inférieure d'une figure triangulaire entre deux colonnes (?), elles aussi cassées (1). Elle se compose, comme celle du n° 20, de deux triangles inscrits l'un dans l'autre ;

24°. — Haut. 0 m. 24 ; larg. 0 m. 16 ; épaiss. 0 m. 06. — Stèle pointue à la partie supérieure, brisée en haut et en bas. Dans un cartouche, un buste très grossier en relief, dont la tête est surmontée d'un croissant (2) ;

25°. — Haut. 0 m. 75 ; larg. max. 0 m. 33 ; épaiss. en haut 0 m. 20, en bas 0 m. 14. — Stèle brisée en haut et en bas, affectant, semble-t-il, la forme d'un corps humain dont la tête, cassée au cou, serait perdue. Sur la poitrine, une double rainure ovale concentrique ;

26°. — Haut. 0 m. 25 ; larg. 0 m. 11 ; épaiss. 0 m. 11. — Fragment très minime d'une stèle brisée de partout. On n'y voit aucun attribut qu'on puisse identifier avec certitude ;

27°. — Haut. 0 m. 30 ; larg. 0 m. 32 ; épaiss. 0 m. 13 ; lettres 0 m. 05-0 m. 04. — Stèle qui devait être rectangulaire ; cassée en bas et à droite :

SATVRN*o*
AVGV*sto*
s a c r u m

28°. — Haut. 0 m. 60 ; larg. 0 m. 15 ; épaiss. 0 m. 13. — Stèle brisée en haut et à droite, endommagée à gauche. Début des trois dernières lignes d'un texte latin, dont une partie insignifiante est seule sauvegardée ;

29°. — Haut. 0 m. 54 ; larg. 0 m. 17 ; épaiss. 0 m. 14. — Stèle brisée en haut, en bas et à droite, endommagée à gauche. Restes très minimes du début des cinq dernières lignes d'un texte latin. Au-dessous, fragment d'une grande palme renversée (?) ;

30°. — Haut. 0 m. 32 ; larg. 0 m. 25 en haut ; épaiss. 0 m. 07. — Stèle de forme tronconique, brisée en bas. Inscription punique illisible, qui a l'air d'avoir été gravée dans un triangle dont il manque la majeure partie ;

31°. — Haut. 0 m. 25 ; larg. à la base 0 m. 15 ; épaiss. 0 m. 07. — Stèle triangulaire sans aucun dessin ;

32°. — Haut. 0 m. 52 ; larg. 0 m. 23 ; épaiss. 0 m. 09. — Stèle à sommet pointu montrant un cartouche où l'on ne discerne plus rien maintenant ;

(1) Ce pourrait être aussi, étant donné que le haut de l'objet manque, le bas par exemple de deux caducées.

(2) Au Musée du Bardo.

33°. — Haut. 0 m. 52 ; larg. 0 m. 34 ; épaiss. 0 m. 14. — Stèle arrondie à la partie supérieure sans aucune gravure.

Outre un certain nombre de ces stèles, on a recueilli hors de l'édifice dans cette même région une tête de lion (P) en terre cuite, de très faible dimension, ayant servi d'applique ; deux monnaies romaines (*p*) tout usées et une série de menus objets en céramique, coniques, effilés à la base, longs de 0 m. 12 à 0 m. 045, ayant à la partie supérieure une petite cupule évasée, de 0 m. 01 à 0 m. 02 de diamètre, bordée par un gros bourrelet, mais le plus souvent sans cavité médiane (1) ; on en a rencontré partout dans le sanctuaire, cependant ils étaient particulièrement nombreux à l'endroit où nous les indiquons, comme s'ils y avaient été jetés une fois hors d'usage ; presque tous ont subi l'action du feu : ce sont des *unguentaria* (2).

Quelques autres découvertes ont eu lieu également à l'extérieur du temple, en avant de la plate-forme qui mène à la première porte d'entrée. La plus importante (R) est une statue de *femme debout* en terre cuite (haut. 0 m. 95 ; pl. VII, n° 4) (3), vêtue d'une tunique dont nous avons déjà décrit un spécimen (4), qui tombe jusque sur les pieds nus et dont la partie supérieure, rabattue sur la poitrine et serrée sous les seins par un cordon, est finement plissée et tuyautée ; les deux avant-bras, façonnés à part et rapportés, étaient tendus ; ils sont aujourd'hui absents ainsi que la tête.

Il convient aussi de mentionner une tête d'enfant en terre cuite (Q) (haut. 0 m. 12 ; pl. VIII, n° 3) (5) ; une plaque de marbre blanc (épaiss. 0 m. 014), utilisée deux fois et portant sur une face, en lettres soignées (haut. 0 m. 029) :

. . . . . .

. . . . . N ∝ P ∝ M ∝ XX . . . . . .

probablement un débris d'inscription funéraire : [.... *vix(it) an*]*n(is) p(lus) m(inus) xx* [....]. La plaque n'est complète qu'en bas. Du premier X, il ne subsiste que la partie inférieure ; du second, que des traces insignifiantes.

(1) Pl. IX, nos 8, 11, 23.

(2) Cf. plus loin, p. 37.

(3) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 160, n° 248 ; pl. LXXXIII, n° 2.

(4) Cf. plus haut, p. 18.

(5) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 161, n° 257.

Au revers, on lit, en caractères sommairement tracés (haut. 0 m. 015 à 0 m. 025) :

. . . . . VS VE
. . . . . VS VI
. . . . . .

L'inscription paraît entière en haut et à droite ; c'est un fragment d'épigraphe : [....]*us Ve*[.... *pi*]*us vi*[*x(it)*....] ; de *vi* le haut seul est conservé.

Il a été de plus trouvé au même endroit : deux grandes jarres ayant 1 mètre - 1 m. 10 de hauteur avec, sur la première IS, sur la seconde MX, gravé à la pointe avant la mise au four ; des petites fioles à panse ovoïde (pl. IX, n° 16) (1) et des éléments de voûtes cylindriques.

A l'angle sud-est de l'édifice, on a déterré une grande quantité de coupes (2), celles-ci en terre grossière, au profil assez lourd, avec parfois un couvercle ; celles-là en terre légère, rehaussée de filets.

Au même point et à l'extérieur le long du mur qui ferme à l'Ouest la cour n° 1, on a mis au jour beaucoup de poteries communes (3), en terre grise, déposées avec soin et sans aucun doute intentionnellement les unes près des autres : cruches à anse, de tailles différentes (4), à panse ovoïde plus ou moins développée, à col plus ou moins long et large ; urnes avec ou sans anse, à couvercle en forme de « chapeau chinois » ou sans couvercle. Tous ces récipients étaient remplis au tiers ou à la moitié de matières organiques calcinées, surtout d'ossements de petits animaux, de cendres et de résidus charbonneux (5). Des débris de même nature garnissaient les coupes.

Sur les vestiges d'un de ces vases, qui a été trouvé au point *q* et qui est incomplet, est tracée à la couleur noire une inscription punique très peu distincte. M. E. Vassel, qui a bien voulu l'examiner à notre intention, y a distingué avec beaucoup de peine deux lignes, l'une de six, l'autre de douze caractères, qui présentent un curieux mélange d'écriture punique et néo-punique (6) et qui ont été peintes le récipient étant non debout,

(1) Cf. plus haut, p. 13.

(2) Pl. IX, nos 2, 5, 9.

(3) Cf. pl. IX.

(4) Hauteur moyenne : 0 m. 17 à 0 m. 27. En général elles sont sans aucun ornement, cependant on en citerait qui ont un bec trilobé, une anse imitant une tresse, des raies horizontales parallèles en saillie ou en creux sur la panse.

(5) Cf. plus loin, p. 37.

(6) Cf. plus loin, p. 36.

mais couché sur le flanc, le fond tourné vers la gauche. La lecture de la première ligne est sûre, bien que le sens du mot qui suit Baal demeure mystérieux (une épithète, un nom divin ou un verbe?) : « Baal-Gaaç » ; la seconde ligne ne se laisse pas déchiffrer avec certitude. M. Vassel inclinerait à considérer ce texte comme une invocation à une divinité, mais il a trop souffert pour qu'on puisse tenter de l'interpréter.

Les fouilles opérées tout autour du temple n'ont fait constater aucune amorce ou attache de mur ; le monument était donc isolé et nous l'avons dans son entier. Il n'y a pas davantage trace de porte dans les murailles est et ouest, ce qui n'est pas sans surprendre, car c'est de ces côtés, au passage de la ligne de faîte, que l'accès est le plus aisé.

*
* *

Avec ses cours à ciel ouvert que bordent parfois des portiques et où des édicules de proportions très restreintes sont réservés aux images divines, avec sa citerne et ses murs continus percés seulement de deux portes, le monument dégagé par M. le capitaine Cassaigne nous apparaît comme un de ces sanctuaires de tradition orientale dont on connaît déjà en Tunisie un certain nombre de spécimens. Il est rare cependant qu'on soit en présence d'un ensemble aussi complexe, d'autant de chapelles distinctes juxtaposées les unes aux autres.

Les inscriptions, les stèles, le mobilier des offrandes, les statues confirment ce que laisse soupçonner la disposition générale de l'édifice ; ils permettent aussi de connaître quelque peu son histoire et de se former une idée assez précise des divinités qui y furent vénérées.

La collectivité des citoyens de *Tenesmat* (1), — une ville dont nous ignorons la situation, mais qui sans doute était proche de *Siagu* et peut-être en dépendait (2), — voulant rendre un hommage particulier à Baal

(1) Comparer à l'inscription de *Gaulos* (*C. I. S.*, Pars I, t. 1, nº 132). A Maktar ou à *Althiburos*, la construction est faite par le mizrach dont nous ne saurions préciser s'il était une association religieuse ou un corps administratif (cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, III, p. 22 et suiv.).

(2) Les suffètes, mentionnés dans l'inscription punique qui est publiée plus haut (p. 22), pourraient être ceux de *Siagu*, où une table de patronat nous prouve l'existence de magistrats ainsi appelés, sous Tibère, à une époque très voisine de notre dédicace (*C. I. L.*, V, 4922, cf. VIII, p. 124 ; Dessau, *Inscr. latin. select.*, 6099). On a des exemples de groupements analogues à celui qui aurait rattaché *Tenesmat* à *Siagu* : ainsi la *civitas Biracsaccarensium* et *Bisica* (*C. I. L.*, VIII, 12286 = 23876 ; Gauckler, *Mélanges Boissier*, p. 212 à 214), *Agbia* et *Thugga* (L. Poinssot, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*,

et à Tanit Penê-Baal, résolut de leur élever un double sanctuaire sur le sommet d'un des monticules de la région, sur un « haut lieu » dominant un vaste paysage, comme on le fit ailleurs pour des dieux d'origine également sémitique, pour Baal-Saturne à Dougga, au Bou Kournein ou au Djebel Djelloud, pour Hathor-Miskar à Maktar et pour bien d'autres. Le sanctuaire fut bâti vers le début de notre ère. ainsi qu'on peut l'inférer de son inscription dédicatoire (1) dont certaines lettres sont d'écriture néo-punique (2). C'est alors que furent édifiées quelques-unes des constructions dont on vient d'exhumer les vestiges très ruinés : sans doute celle où le texte punique a été retrouvé (n° 4 de la pl. I) et les pièces indiquées par les n°s 1 et 2 qui communiquent avec elle et peuvent en être contemporaines. Suivant l'usage oriental, ce sont des chapelles très exiguës et de fort modeste apparence, des *miqdasim*, qui sont isolées au milieu d'enclos découverts parfois entourés de portiques. Seuls, les initiés avaient accès dans ces parvis que n'embellissait à l'extérieur aucune architecture majestueuse et qu'une enceinte de murs dérobait entièrement aux yeux des profanes. Ceux qui prirent part à l'édification et à la décoration de l'ensemble, si l'on en juge par la désinence de leurs noms qui est le plus souvent en *ân*, étaient des habitants du pays (3); on ne rencontre parmi eux ni Romains ni indigènes romanisés (4). Lors de l'achèvement des travaux eurent lieu les fêtes de la dédicace. L'intérêt principal de l'inscription commémorant cet événement est, suivant M. Philippe Berger, « de nous fournir pour la première fois une formule punique de consécration. Prise mot à mot, elle spécifie que les dieux descendirent *sur* les sanctuaires, laissant entendre que Baal (Hammon) et Tanit Penê-Baal étaient de nature céleste et qu'ils furent amenés, par des cérémonies appropriées et des sacrifices, à s'incorporer dans les bétyles ou idoles des sanctuaires (5). »

La piété des fidèles s'empressa d'entourer de vénération et d'humbles cadeaux, appropriés à ses ressources, les dieux qu'on avait fait *entrer*

1907, p. 475, n. 1), les diverses cités du *pagus* de *Gurza* (*C. I. L.*, VIII, 68; Dessau, *Op. cit.*, 6095).

(1) Voir plus haut, p. 22.

(2) Voir plus haut, p. 34.

(3) Cf. Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 166.

(4) Ce n'est pas comme à Maktar dans la dédicace du temple d'Hathor-Miskar (Berger, *Ibid.*, p. 144-145, p. 167) ou sur les stèles néo-puniques consacrées à Baal-Hammon (Berger, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1890, p. 39).

(5) *Revue de l'Histoire des Religions*, 1908, LVIII, p. 156.

dans leur demeure : immolations d'animaux, suivies de repas sacrés dont les reliefs étaient souvent enfermés avec soin dans un vase de terre cuite (1) qui portait quelquefois le nom du dieu (2) et qu'on enterrait autour du temple (3); offrandes de parfums, réelles ou simulées, car bon nombre des *unguentaria* n'ont pas de cavité médiane et n'ont pu contenir de liquide odorant (4); érection de stèles votives en pierre avec les emblèmes divins. Les prêtres, au nombre de deux semble-t-il (5), accomplissaient les libations et les holocaustes.

Peu à peu Baal et Tanit accordèrent l'hospitalité à d'autres dieux qui pouvaient les incarner sous une forme différente, avoir avec eux des rapports d'analogie ou de dépendance; aux chapelles primitives s'ajoutèrent de nouveaux édicules du même genre (6); insensiblement, par des additions successives (7), au hasard et sans plan préconçu (8), se créa une petite ville sainte, d'aspect confus et compliqué (9), jalousement protégée contre les indiscrétions du dehors.

La domination romaine, à mesure qu'elle s'implanta davantage, ne

(1) Voir plus haut, p. 34. Sur les trouvailles semblables faites dans les sanctuaires africains et sur l'origine de ces ossements, cf. Carton, *Mém. Sav. Etrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 109 et suiv.; ajouter à la liste : *Thuburnica* (Carton, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 413).

(2) Cf. p. 34; voir aussi p. 26, n° 2. De même à *Thuburnica* (Carton, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 381; *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 412).

(3) Comparer à *Thuburnica* (Carton, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 411-412); à Dougga (Carton, *Nouv. Arch. des Missions*, VII, p. 397).

(4) Voir plus haut, p. 33. Sur ces petits vases, cf. Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 106-107. — On en a trouvé dans beaucoup de sanctuaires : au Bou-Kournein (Toutain, *Études de mythologie et d'histoire*, p. 289); à Dougga (Carton, *Nouv. Arch. des Missions*, VII, p. 398); à *Thuburnica* (Carton, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 412-413); cf. plus haut, p. 13.

(5) Voir l'inscription publiée p. 22.

(6) Nos 3 (p. 13), 5 et 7 (p. 27 et suiv.).

(7) Cf. p. 13.

(8) Peut-être est-ce, au moins en partie, à ces transformations que le sanctuaire doit de n'être pas orienté Est-Ouest, comme la majorité des temples sémitiques de l'Afrique (cf. Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 140), mais de regarder le Sud (nos 1, 2, entrée de 5) ou l'Ouest (nos 4 et 5).

(9) Les *templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris, Neptuni* à Dougga (L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Missions*, XVIII, p. 91, n° 9; cf. XIII, p. 131, n° 17 et XVIII, p. 89, n° 7; XIII, p. 130, n° 16; XVIII, p. 91, n° 8), où l'on trouve associées des divinités romaines à des divinités puniques latinisées comme *Frugifer* et *Liber Pater*, devaient constituer une sorte de petit panthéon, dont le nôtre avec ses abondantes effigies est comme un pendant.

porta point atteinte à cette prospérité. Ici, comme ailleurs, les religions préexistantes ne furent pas inquiétées, encore moins chercha-t-on à les supprimer. Il se fit simplement une identification très approximative entre les dieux puniques et ceux de Rome ; sous les vocables de Saturne (1) et de Caelestis (2), Baal et Tanit restèrent aux siècles de l'Empire les hôtes de notre colline.

L'assimilation de Baal à Saturne était accomplie vers le milieu du IIe siècle après J.-C. (3), quand L. Pompeius Honoratus gratifia le dieu *ob munificentiam ejus* d'une citerne (nº 6) qui vint s'accoler à la série des *miqdasim* (4) et qui était requise par les nécessités rituelles (5). Mais cette transformation apparente ne changea rien ; sous leurs noms latins, les dieux demeurèrent entourés d'adorateurs qui continuèrent à leur consacrer des ex-voto suivant les modèles et avec les symboles coutumiers, à les révérer dans les formes habituelles à l'aide des mêmes dons et des mêmes sacrifices. D'autres dévots, plus généreux ou plus fortunés, firent modeler en terre cuite des images divines : pour exécuter ces figures les artistes auxquels on s'adressa s'efforcèrent de se conformer autant que possible aux types traditionnels ; aussi, quelle qu'ait été la date de leur confection, sont-elles de précieux documents pour connaître les divinités qui furent en honneur dans l'Afrique ancienne et sont-elles dignes d'une attention toute spéciale.

Ces représentations multiples et diverses se répartissent en deux séries,

(1) Cf. p. 19, 26, 32 (nº 27).

(2) Cf. p. 10, 29, n. 1 et 3.

(3) Par la forme des lettres, l'inscription latine publiée plus haut (p. 19) et mentionnant le présent fait par L. Pompeius Honoratus à Saturne doit être de la période comprise entre Hadrien et Commode.

(4) Sur les différences qui se manifestent entre cette partie de la construction et les précédentes, voir p. 24.

(5) Il y a des citernes dans presque tous les temples de tradition orientale que nous connaissons en Afrique ; leur présence était commandée par l'importance qu'on attachait dans les cultes orientaux aux ablutions et à la pureté du corps : à Dougga, dans le sanctuaire de Baal-Saturne (Carton, *Nouv. Arch. des Missions*, VII, p. 384 ; Cagnat et Gauckler, *Les temples païens*, p. 84) ; à El-Kenissia, dans celui de Tanit (Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 11-12) ; à *Bulla Regia*, dans celui de Baal-Apollon (Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, p. 6, n. 8). Cf. une inscription de *Sustri* qui mentionne la construction d'une citerne annexée à un temple (*C. I. L.*, VIII, 25935 = Carton, *Découv. arch. et épigr.*, p. 317, nº 557). De même à Dougga, dans une annexe du temple de Tanit-Caelestis, on rencontre des bassins rectangulaires (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CLXIX).

une masculine, l'autre féminine, se rapportant chacune à l'un des éléments du couple Baal-Tanit. Nous ne pouvons toujours déterminer aussi exactement que nous le voudrions ce qu'étaient toutes ces divinités pour leurs fidèles, qui d'ailleurs ne s'en rendirent jamais bien compte eux-mêmes ; nous ne saurions dire quelles étaient leurs relations entre elles, dans quelle mesure elles étaient assimilées ou rattachées à Baal et à Tanit, si elles leur étaient associées ou subordonnées. Quoi qu'il en soit de ces incertitudes, l'étude des statues découvertes dans notre sanctuaire n'est pas sans apporter des notions importantes et parfois nouvelles.

Nous n'avons qu'une idole de divinité masculine, encore est-elle de petite dimension (1). C'est un dieu barbu, vêtu d'une longue tunique, coiffé d'une haute couronne de plumes (2), levant la main droite ouverte, tendant la gauche fermée et assis sur un trône qui est accosté de deux sphinx. On possède déjà plusieurs exemplaires de cette figure : les plus intéressants pour nous sont ceux qui existent sur des monnaies de Clodius Albinus (3), parce qu'ils nous aident à compléter notre statuette et nous fournissent le nom de notre dieu. Un *aureus* et un médaillon de ce prince portent en effet le même personnage, avec le même costume, dans une attitude identique ; de la main gauche, il tient des épis, attribut qui manque à notre terre cuite et que par suite nous devons lui restituer (4) ; à l'entour règne la devise *Saeculo Frugifero* (pl. II, n° 4). D'après certains savants (5), cette légende ne vise pas à proclamer le nom de la divinité, mais se borne à constater l'extrême fertilité de l'époque où les pièces ont été frappées ; il nous semble préférable de nous rallier à l'opinion de ceux qui considèrent que nous avons ici *Sae-*

(1) Cf. p. 17.

(2) Cf. A-J. Reinach, *Revue archéologique*, 1910, I, p. 20 et suiv., en part. p. 26, n° 1.

(3) Cohen, *Monnaies impér.*, III², p. 422, n°s 68, 69 ; Froehner, *Médaillons de l'empire romain*, p. 151-152 ; Lenormant, *Revue numismatique*, 1842, p. 90 et suiv. ; cf. Hild, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 1090, fig. 6152. Voir aussi un essai monétaire en plomb au nom de Commode avec la même légende (Cohen, *Ibid.*, p. 318, n° 674 ; Rostovtsew et Prou, *Catalogue des plombs dans l'antiquité...*, p. 274, n° 791). —Cf. Hirschfeld, *Histor. Zeitschrift, Neue Folge*, XLIII, 1897, p. 454.

(4) Il se peut d'ailleurs que l'artiste, qui avait eu l'intention de mettre au dieu des épis dans la main gauche, ait négligé de confectionner l'attribut qu'il devait ajouter ; c'est ainsi que les déesses léontocéphales paraissent bien n'avoir jamais eu aucun emblème dans la main droite (cf. p. 44.).

(5) Froehner, *Loc. cit.*

culum lui-même, un Baal punique imparfaitement romanisé, personnifiant Χρόνος, le Temps (1).

Le motif pour lequel nous en rencontrons l'image sur les monnaies d'Albinus, c'est que cet empereur était né à Hadrumète (2) et que cette ville, qui parmi ses surnoms porte celui de *Frugifera* (3), semble avoir entouré d'une faveur toute spéciale *Saeculum Frugiferum*. Le buste du dieu orne des espèces en bronze de cette cité, qui datent d'Auguste (4); deux statuettes, sorties des sépultures de cette localité, reproduisent sa physionomie : il siège entre deux sphinx à bonnet pointu dans un édicule à fronton triangulaire, mais cette fois sa tête est couverte d'une coiffure conique et il a dans la main gauche une hache (pl. II, n° 1) (5). Il était du reste révéré dans toute la région d'Hadrumète ; c'est sans doute lui que montre une figurine récemment exhumée à *Thysdrus* (El-Djem), dont il n'existe plus que la partie supérieure : le dieu est assis sur un trône, ayant la barbe frisée et une longue chevelure bouclée surmontée d'un calathos (6).

Si *Saeculum Frugiferum* était répandu dans le Sahel actuel, il n'était pas en moindre vogue à Carthage, à juger par les nombreuses statuettes le représentant qu'on y a retirées, toujours plus ou moins endommagées, des tombeaux puniques ; elles nous offrent un dieu tantôt imberbe (7), tantôt barbu (8), presque uniformément sur un siège que flanquent deux

(1) Lenormant, *Loc. cit.* ; Cumont, *Mystères de Mithra*, I, p. 77-78.

(2) Script. Hist. Aug., *Vita Albini*, I, 3.

(3) *C. I. L.*, VI, 1687 ; cf. Hirschfeld, *Loc. cit.*

(4) Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, p. 52, n° 29.

(5) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CXCVII ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 163, n° 272 ; pl. LXXXV, n° 2.

(6) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 169, n° 308 ; Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord, décembre.

(7) 1° Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 103 ; Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 11, fig. 20 (à droite) ; — 2° Delattre, *Ibid.*, *Troisième année*, p. 32, fig. 70 (en haut à gauche), p. 39 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 588-589, fig. 5 ; — 3° Berger, *Op. cit.*, p. 104 ; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 312 ; — 4° Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 7, fig. 10 ; cf. p. 10 ; Berger, *Op. cit.*, p. 104 ; — 5° voir page 41, note 3.

(8) La tête seule est conservée : 1° Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 119, n° 2 ; pl XVIII, n° 2 ; Delattre, *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 277, fig. 10 ; — 2° Berger, *Op. cit.*, p. 119, n° 3 ; pl. XVIII, n° 3 ; cf. p. 102 ; Delattre, *Op. cit.*, p. 275, fig. 8 ; — 3° Berger, *Op. cit.*, p. 102 ; Delattre, *Op. cit.*, p. 274 ; — 4° Berger, *Op. cit.*, p. 102, n° 1 ; pl. XVI, n° 1 ; Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 11, fig. 20 (au milieu) ; — 5° Delattre, *Ibid.*, *Troisième année*, p. 24-25, fig. 48 ; — 6°

sphinx à bonnet conique (1); il a la tête couronnée d'une mitre pointue; une hache à tranchant semi-lunaire évidé (2) repose sur son épaule gauche (3).

Enfin *Saeculum Frugiferum* était encore connu à *Thuburbo Majus*, près de Pont du Fahs, où l'on a découvert la partie inférieure d'une statue en marbre, d'époque romaine, très mutilée, avec le bas d'un corps, qui semble être celui d'un homme drapé, assis entre deux sphinx ailés pareils aux nôtres, mais vêtus d'une longue robe (pl. II, n° 3) (4). Ainsi plusieurs cités de la même région que *Siagu* honoraient presque sous la même forme, d'allure orientale (5), le dieu que nous retrouvons dans notre sanctuaire.

Delattre, *Ibid.*, p. 6, fig. 3; — 7° Peut-être enfin Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 321. — La partie supérieure de la statuette subsiste: 1° Berger, *Op. cit.*, p. 103, n° 2; pl. XVI, n° 2; Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 11, fig. 20 (à gauche); — 2° Delattre, *Ibid.*, p. 12, fig. 21; — 3° Peut-être aussi Delattre, *Les grands sarcophages anthropoïdes*, p. 22; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1903, p. 32; *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 269; — 4° Voir page 41, note 1. — Fragments de figurines ayant appartenu au dieu barbu ou au dieu imberbe: Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 7; *Troisième année*, p. 32-33, fig. 73. — Sur ce dieu cf. Vassel, *Revue Tunisienne*, 1909, p. 344, n. 12.

(1) On ne trouve qu'une fois le dieu, barbu, à cheval (Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 118; pl. XVIII, n° 1; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 314-315; *La nécropole des rabs...*, *Deuxième année*, p. 11).

(2) Sur cette hache cf. Déchelette, *L'Anthropologie*, XIV, 1903, p. 662 et suiv.; Bertholon, *Revue Tunisienne*, 1908, p. 324 et suiv.; De Ridder, *Catalogue de la collection de Clercq*, III, p. 342-343.

(3) Sur une des statuettes dont la tête manque, le personnage, qui était sans doute imberbe, tient peut-être dans la main gauche un vase à offrandes (Delattre, *La nécropole des rabs...*, *Troisième année*, p. 32, fig. 70 et p. 33, fig. 72; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 589, fig. 4; p. 590).

(4) La reproduction donnée pl. II, n° 3 a été exécutée d'après une photographie prise par M. Sadoux et conservée dans les Archives de la Direction des Antiquités. Cf. Babelon, Cagnat et S. Reinach, *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille de Zaghouan, n° 67 A. — La statue, qu'on avait vainement essayé de transporter au Musée Alaoui, a été presque entièrement détruite vers 1905 par les ouvriers chargés d'encaillasser une route voisine en construction.

(5) Outre le costume et la coiffure du dieu, qui suffiraient à justifier cette remarque, il y a lieu de noter que le motif des deux sphinx flanquant le trône est très fréquent dans l'art oriental et plus spécialement dans l'art phénicien (cf. par exemple Ronzevalle, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 592; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, p. 425); une statuette de Solunte, cité phénicienne de Sicile, est particulièrement caractéristique au point de vue qui nous occupe (Perrot et Chipiez, *Ibid.*, fig. 300 et 301; cf. plus loin, p. 52, n° 3).

L'épithète de *Frugiferum*, cette divinité la partage avec Saturne(1) et avec Pluton (2), considérés tous deux comme dieux de la fertilité agricole, et nous ne sommes pas en état de décider duquel d'entre eux (3) le patron d'Hadrumète se rapproche davantage(4); au reste, il importe peu, puisque Saturne et Pluton n'ont été dans l'Afrique romaine que deux incarnations différentes d'un même dieu, le Seigneur Baal-Hammon (5); c'est donc en somme toujours Baal-Hammon sous des vocables et des aspects divers que nous rencontrons dans notre sanctuaire : ici sous son propre nom (6), là sous celui de Saturne(7), tantôt symbolisé par les objets qui lui servent ordinairement d'emblèmes sur les stèles votives, tantôt représenté sous les traits de ce *Saeculum* qu'on appelle *Frugiferum* afin de mieux faire ressortir son assimilation avec lui.

Plus abondantes et plus variées sont les images féminines qui paraient notre temple.

C'est d'abord une *déesse assise*, vêtue d'une tunique collante, la tête voilée sur laquelle se dresse un haut calathos (8). Des monuments de la période romaine la font voir, presque dans le même costume sauf le boisseau, à la droite de Saturne-Baal, sur un siège accosté de deux taureaux (9). Elle apparaît aussi dans la même attitude, mais toujours sans

(1) *C. I. L.*, VIII, 2666; 4581. Cf. Toutain, *De Saturni dei in Africa romana cultu*, p. 30.

(2) *C. I. L.*, VIII, 12362. Cf. Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 355.

(3) On trouve parfois de même des dédicaces faites simplement à *Frugifer*, sans nom qui permette de préciser à qui de Saturne ou de Pluton on a prétendu l'assimiler (*C. I. L.*, VIII, 8711; 8826 cf. 20628; 17165; 17720; 20318; 20711; 23823 = Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 261, n° 63 1897, p. 369, n° 24; L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Missions*, XIII, p. 130, n° 16; XVIII, p. 91, n° 9).

(4) Selon M. Toutain (*Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 356, n. 1), c'est peut-être Pluton qu'il faut reconnaître sur la monnaie autonome d'Hadrumète dont il a été question plus haut. — A *Thuburbo Majus*, où a été recueillie une effigie qui semble représenter *Saeculum Frugiferum*, on possède une dédicace *Plutoni Aug. Frugifero deo* (*C. I. L.*, VIII, 12362).

(5) Pour Pluton, cf. Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 357-358; pour Saturne, cf. Toutain, *De Saturni dei cultu*, en part. p. 52, 58; *Cités romaines de la Tunisie*, p. 214.

(6) Cf. p. 23 et 35.

(7) Cf. p. 19, 26, 32 (n° 27).

(8) Cf. p. 18.

(9) *C. I. L.*, VIII, 16696; 16697; cf. Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, p. 14 à 18 (avec la bibliographie).

le calathos, sur une statuette recueillie près de Sousse (1) en même temps que d'autres, parmi lesquelles deux figurent Mên-Lunus (2). Une effigie du musée de Tébessa a même pose et même vêtement, cette fois avec le calathos (3), qui couronne également des statuettes, très voisines de la nôtre (4), trouvées à El-Djem avec le *Saeculum Frugiferum* auquel nous avons fait allusion plus haut (5).

Quel nom faut-il attribuer à cette femme? On l'a appelée tantôt Cybèle (6), tantôt *Ops* (7), déesse qui est associée à Saturne sur quelques dédicaces africaines (8), tantôt Cérès ou Proserpine (9). Il est certain que c'est une divinité antérieure à l'occupation romaine; peut-être, malgré l'absence d'attributs caractéristiques, du croissant par exemple, doit-on reconnaître en elle simplement celle qui, en Afrique, est regardée le plus souvent comme la parèdre de Baal : Tanit-Caelestis, qui est accompagnée d'un lion comme Cybèle et dont nous aurons l'occasion d'indiquer bientôt les rapports très vraisemblables avec Déméter et Perséphone.

La série des Baalit qui font cortège à Baal dans notre sanctuaire et qui toutes se groupent autour de Tanit, « adorée par l'univers entier sous mille formes, avec des cérémonies diverses et sous mille noms différents (10), » comprend d'abord *Athéna*. La déesse, dont la poitrine est

(1) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 162, nº 266.

(2) L. Poinssot, *Ibid.*, p. 162, nºs 264-265. — Sur cette trouvaille, cf. Cagnat, *Arch. des Missions*, 3e série, XI, p. 28-29; Gauckler, *Marche du Service en 1902*, p. 28; Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 118 et suiv.; *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1908, p. 88; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, loc. cit.*

(3) Gsell, *Catalogue du Musée de Tebessa*, p. 73, nº 3; pl. X, nº 7.

(4) Dans ces statuettes comme dans notre statue, les bras tendus en avant étaient rapportés : c'est la même position et la même technique, avec cette exception cependant que les mains ne sont pas ouvertes, mais tiennent soit une colombe, soit une patère.

(5) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord, décembre; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 167 168, nºs 299 et suiv.

(6) Besnier, *Mél. de l'École franç. de Rome*, 1897, p. 458 et suiv.; Gauckler, *Marche du Service en 1902*, p. 28; Toutain, *De Saturni dei cultu*, p. 51; cf. von Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, 1883, p. 167.

(7) Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, p. 16-17; Toutain, *Loc. cit.*

(8) *C. I. L.*, VIII, 2670; 16527; Merlin et L. Poinssot, *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 27, nº 5; cf. Haussoullier, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 555.

(9) Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, p. 73.

(10) Apulée, *Metam.*, XI, 5.

couverte de l'égide avec la tête de la Gorgone (1), est telle que les Grecs l'ont généralement personnifiée. On se souvient du passage d'Hérodote (2) qui se sert de son nom pour désigner la divinité principale des populations avoisinant le lac Triton ; l'identification d'Athéna avec Tanit est un fait maintes fois signalé (3) et son union à Baal, dans des conditions tout à fait analogues aux nôtres, est attestée à *Bulla Regia*, où le temple d'Apollon contenait deux effigies de la déesse jointes à celles d'Apollon-Baal, de Saturne-Baal et de Cérès-Tanit (4).

Plus inattendue et plus curieuse est l'apparition du *Genius Terrae Africae*. Nous avons noté à plusieurs reprises (5) la découverte de fragments qui, reconstitués, ont fourni des images d'une déesse léontocéphale debout, vêtue d'une longue tunique, la tête surhaussée du disque solaire, les épaules cachées sous un camail à triple zone annulaire, le bas du corps enveloppé et protégé par deux grandes ailes de vautour qui se croisent. Il y avait au moins cinq répliques semblables (6), de taille inégale et dont l'une était presque grandeur nature.

Nous n'oserions donner un nom à cette figure singulière si un denier de Q. Caecilius Metellus Pius Scipio, frappé en Afrique pendant les années qui suivirent Pharsale et précédèrent *Thapsus*, ne nous tirait d'embarras (7). Au droit, nous y relevons la même déesse, de face, sous un aspect presque identique (pl. III, n° 3) : sur sa tête le disque solaire, dont on ne distingue plus que l'amorce sur nos terres cuites ; dans sa main gauche appuyée contre sa poitrine, un cornet allongé ; dans sa main droite baissée, un objet assez difficile à discerner et qui semble avoir toujours manqué à nos effigies (8) : des balances a-t-on dit, plutôt à notre avis une croix de vie telle qu'en tiennent si souvent les personnages égyptiens ; les ailes de la déesse se recouvrent différemment sur la monnaie et la statue : sur celle-là c'est la droite qui passe en dessus tandis que c'est la gauche sur celle-ci. Enfin, et c'est ce qui fait pour

(1) Cf. p. 21.

(2) IV, 180 ; 189 ; voir aussi Diodore, III, 70. Cf. Bertholon, *Revue Tunisienne*, 1909, p. 483 et suiv.

(3) Cf. par exemple *C. I. S.*, Pars I, t. 1, p. 288 ; Berger, *Gazette archéologique*, 1880, p. 21 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 110.

(4) Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, p. 10, 13, 24-25.

(5) Cf. p. 7, 16.

(6) Cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 71.

(7) Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 280, n° 51 ; cf. p. 278.

(8) Voir ce qui a été dit plus haut au sujet de *Saeculum Frugiferum* (p. 39).

nous l'intérêt de la pièce, dans le champ sont inscrites les trois lettres G· T· A, qu'on envisage avec grande vraisemblance comme les initiales des mots *G(enius) T(errae) A(fricae)*.

Ce Génie féminin de la Terre d'Afrique, avec sa triple pèlerine (1), les deux bouts du klaft lui pendant de chaque côté du cou, surtout les ailes qui sur les rives du Nil caractérisent les divinités tutélaires (2), s'annonce comme une divinité égyptienne. La tête de lion, le disque font songer plus spécialement à Sokhit, qu'on retrouve non seulement sur des petites amulettes en terre vernissée, mais sur des porte-talismans en métal précieux fabriqués à Carthage et retirés des tombeaux puniques de cette ville (3).

Cette ressemblance avec Sokhit est évidemment générale et on noterait dans le détail d'autres influences, grecque pour certaines particularités du costume, chaldéenne peut-être même pour l'horreur grimaçante du masque qui rappelle celui de la déesse Allat (4). Il se peut d'ailleurs que ces influences se soient exercées par des intermédiaires égyptiens. Toujours est-il que le type du *Genius Terrae Africae* évoque invinciblement l'Égypte : c'est là l'impression dominante qu'il cause.

Ce cachet égyptien de notre Génie, ses rapports avec Sokhit viennent apparemment de l'origine de la déesse. Elle est sans doute issue de la vallée du Nil ou plutôt elle est le produit de la contamination, à une époque reculée, d'une divinité libyque par la déesse-lionne égyptienne. Il n'y a là rien qui doive surprendre si l'on songe aux attaches que le panthéon africain possède avec celui du pays des Pharaons. A ce point de vue surtout, l'histoire du dieu Ammon est pour notre cas fort significative ; ce qu'on en croit savoir permet de deviner ce qui est advenu pour le *Genius Africae*. Ammon, la grande divinité des indigènes, était dans le principe identique, ou du moins a été identifié de bonne heure, peut-être grâce aux relations avec la Cyrénaïque (5), à l'Amon de Thèbes ;

(1) Sur cette pèlerine, cf. Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1903, p. 7 et suiv. ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 150, n° 172 et pl. LXXVIII, n° 2 ; Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, p. 98-99 (à propos, en particulier, de la prêtresse, découverte en 1902 à Carthage par le R. P. Delattre, qui, ainsi que l'on sait, présente comme notre statue le triple camail et les ailes croisées).

(2) Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, p. 99 ; cf. Chassinat, *Ibid.*, IV, p. 20-21 ; Héron de Villefosse, *Ibid.*, V, p. 246-247.

(3) Drappier, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 112, n°s 7 et 10 ; p. 120, n° 80.

(4) Cf. Maspero, *Hist. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 691-692.

(5) Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, VII, p. 89-90.

aussi fut-il adoré dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous les traits d'Amon-Ra : un bélier couronné du disque solaire que flanquent deux uraeus (1). Plus tard, quand sa personnalité eut pénétré le Baal carthaginois, Baal-Hammon, qui désormais condensa en lui le dieu libyque et le dieu punique, le visage de celui-ci est parfois encadré par des cornes de bélier (2), comme l'Ammon de l'Oasis de Siouah, qui était le même que l'Amon-Ra de Thèbes (3). Cette confusion, les Phéniciens, si imprégnés des idées et des formes égyptiennes, ne pouvaient en effet que la confirmer et la faciliter (4). Le *Genius Terrae Africae* dut avoir une évolution semblable.

Comment expliquer la raison d'être de cette déesse quasi-égyptienne dans notre sanctuaire ? C'est qu'elle est proche parente de Tanit et en quelque sorte, elle aussi, une Baalit. Ainsi qu'elle, Tanit a pour symbole spécial le lion sur le dos duquel elle apparaît maintes fois assise (5). Ce symbole, qui leur est commun à toutes deux, appartient aussi à l'Époux Baal qui tantôt a un lion auprès de lui (6), tantôt est monté sur cet animal (7), tantôt même s'incarne sous ses traits (8). Notre déesse, avec

(1) Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 46, fig. 13 ; p. 53 ; cf. *Revue de l'Histoire des Religions*, 1909, LIX, p. 158 ; Bertholon, *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141-142.

(2) Bandeaux trouvés, l'un aux environs de Batna (Berger, *Gazette archéologique*, 1879, p. 136), l'autre à Aïn Khamouda, près de Thala (Drappier, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 120, n° 78) ; brûle-parfum provenant d'El-Kenissia (Carton, *Mém. Sav. Étrang. Acad. des Inscr.*, XII, 1, p. 130 et suiv.) ; cf. Cagnat et Gauckler, *Les temples païens*, p. 81 ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, p. 72-73.

(3) *C. I. S.*, Pars I, t. 1, p. 288-289 ; Lenormant, *Gazette archéologique*, 1876, p. 146 ; Berger, *Ibid.*, 1879, p. 136 et suiv. ; Movers, *Die Phonizier*, III, p. 381.

(4) Sur l'infiltration des cultes égyptiens dans l'Afrique punique, cf. Berger, *Mém. Acad. des Inscr.*, XXXVI, 2, p. 153 et 176.

(5) Apulée, *Metam.*, VI, 4 ; Cassius Dion, LXXIX, 12 ; Tertullien, *Apol.*, 12. Pour les représentations figurées qui la montrent en cette attitude, cf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 378 ; Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, III, c. 1249. Ajouter L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 69, n° 1136 et sans doute aussi Hautecœur, *Ibid.*, p. 185, n° 775.

(6) *C. I. L.*, VIII, 16697 ; Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, pl. I, n°s 4 et 2 ; p. 40 ; Ballu, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. 81 = Maguelonne, *Rec. de Constantine*, 1908, p. 290.

(7) *C. I. L.*, VIII, 20357 ; 20433 ; 20437 ; 20443 ; 20448.

(8) *C. I. L.*, VIII, 2236 (cf. Espérandieu, *Revue épigraphique*, fasc. 113, p. 95) ; 16696 ; rapprocher Arnobe, *Adv. nation.*, VI, 10. Cf. Gsell, *Catalogue du Musée de Tébessa*, p. 15 à 17 ; Toutain, *De Saturni dei cultu*, p. 44 et suiv. ; Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 126-127 ; Cumont, *Mystères de Mithra*, I, p. 74 et suiv.

sa *leonis torvissima facies*, — ces mots qu'Arnobe (1) applique à certaines images de Saturne-Baal la dépeignent à merveille, — se présentait en quelque sorte spontanément comme la parèdre de Baal-Hammon, du dieu-lion, du dieu dont le lion était un des emblèmes. Et comme Saturne-Baal a été pour les Africains le grand protecteur, celui qu'ils mettaient avant tous les autres dieux (2), la figure de la déesse-lionne, qui semblait un double de Tanit, s'imposa en quelque sorte pour personnifier, à côté de Baal, le Génie féminin de la Terre d'Afrique (3).

Le type de l'Afrique, tel qu'on le rencontre à l'époque impériale, conserve le souvenir, atténué sans doute, mais très net encore, de la déesse léontocéphale patronne de l'Afrique. Quand on remplaça le mufle de celle-ci par un visage humain, les traces de sa physionomie antérieure ne disparurent pas complètement : le lion demeura son attribut spécial et fut placé à sa droite comme un ami fidèle et un gardien vigilant. Il flanque ainsi l'Afrique sur certains monuments, notamment sur des monnaies d'Hadrien et de Septime Sévère, sur une peinture murale de Pompéi et sur une phiale du trésor de Bosco-Reale (4). La présence du lion à côté de la déesse sur ces œuvres de la période romaine est due à ce qu'elle-même jadis — et encore à cette date, dans certains cas fort rares, tel le nôtre — avait comme *Genius Terrae Africae* une face léonine (5) : c'est un nouvel exemple d'un phénomène maintes fois constaté pour d'autres divinités qui, tout d'abord révérées sous la forme d'une bête, sont plus tard assez fréquemment accompagnées de ce même animal une fois qu'elles se sont anthropomorphisées.

La statue de *déesse debout sur un lion* (6) nous ramène non plus vers la Grèce ou l'Égypte, mais vers l'Orient : c'est l'Atargatis syrienne, parèdre

(1) *Loc. cit.*

(2) Tertullien, *Apol.*, 10; Servius, *Ad Georg.*, I, 279. Cf. Toutain, *Cités romaines de la Tunisie*, p. 213 ; *De Saturni dei cultu*, p. 1 ; Audollent, *Carthage romaine*, p. 395.

(3) On continuait à l'époque impériale d'honorer le Génie de l'Afrique avec une piété superstitieuse : *In Africa nemo destinat aliquid nisi praefatus Africam, in ceteris vero gentibus deos ante obtestatus ut velint* (Pline, *Nat. hist.*, XXVIII, 24).

(4) Voir en particulier sur ce point, Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, V, p. 177.

(5) La Cyrénaïque connaissait peut-être aussi soit une déesse-lionne, soit une déesse assistée d'un lion que les Grecs identifièrent avec Kyréné, dans la légende de laquelle cet animal jouait un rôle important (Studniczka, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, II, c. 1724 et suiv. ; c. 1750 ; Hubert, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, c. 875).

(6) Cf. p. 9.

de Hadad. En Occident, elle est parfois invoquée sous le vocable de Caelestis qui en favorisait l'assimilation avec Tanit et elle est représentée tantôt sur un trône entre deux lions, tantôt debout (1) ou assise, comme Caelestis (2), sur un lion ; une stèle de *Mididi* (Henchir Meded) l'offre dans cette dernière pose auprès de Hadad et de Saturne (3). On ne doit pas oublier non plus que la déesse phénicienne Astarté est figurée aussi quelquefois debout sur un lion (4), de même que Kadesch (5), qui, pour certains savants, en dériverait. Or, Astarté possédait à Carthage un sanctuaire qu'elle partageait avec Tanit (6). Ainsi l'Atargatis syrienne avait bien des motifs de se glisser dans notre parvis, que son attitude la fît considérer comme une autre Astarté ou que son surnom de Caelestis contribuât à la faire accepter comme une autre incarnation de Tanit.

A Carthage, dans le temple où elle était vénérée conjointement avec Tanit, Astarté n'était peut-être que l'équivalent de Déméter, tandis que Perséphone se cachait sous le nom de Tanit(7). Aussi y a-t-il un intérêt tout particulier à rencontrer dans notre galerie de Baalit une *divinité assise allaitant un enfant* (8). C'est bien celle que célèbrent des dédicaces de Carthage consacrées « à la Déesse-Mère » en même temps qu'à la Grande Tanit Penê-Baal et au Seigneur Baal-Hammon (9) ; qu'il faille voir en elle Tanit elle-même, selon la théorie de M. Clermont-Ganneau (10), ou plutôt, suivant l'opinion de M. Toutain (11), une déesse distincte de Tanit, ayant son individualité propre, il n'en reste pas moins que notre

(1) Kan, *De Jovis Dolicheni cultu*, p. 107-108, nº 154. — C'est peut-être une image de la même déesse dont un fragment a été trouvé à El-Djem (Maumené, dans l'*Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, I, p. 10).

(2) Voir plus haut, p. 46, n. 5.

(3) L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 64, nº 1098.

(4) Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, c. 653 ; cf. Delattre, *La nécropole des rabs..., Troisième année*, p. 41 et 43, fig. 104.

(5) Par exemple, Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, I, p. 713, fig. 480 ; cf. W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 314.

(6) De Vogüé, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1898, p. 100 ; Clermont-Ganneau, *Ibid.*, p. 236 et suiv. = *Recueil d'archéologie orientale*, III, p. 5 et suiv. ; Berger, *Revue d'assyriologie*, 1898, p. 10-25 ; *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 33-34.

(7) Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, III, p. 187 ; cf. p. 7 ; *Étude d'archéologie orientale*, I, p. 152 et suiv.

(8) Cf. p. 20.

(9) *C. I. S.*, Pars I, t. 1, nos 195 et 380 ; cf. nº 177.

(10) *Études d'archéologie orientale*, I, p. 151-152.

(11) *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 357.

image représente cette « Mère » que les Carthaginois ont peut-être associée à Tanit et à Baal par imitation de la triade sicilienne Déméter, Perséphone, Hadès et dont la présence auprès de Tanit et de Baal dans notre monument s'explique par là même tout naturellement. De cette « Mère », les Romains firent *Nutrix*, que plusieurs inscriptions mentionnent soit seule (1), soit avec Saturne-Baal (2). Une statue de Lambèse, où une déesse debout de la main gauche « soutient un petit enfant qui essaie de lui prendre le sein à travers son vêtement (3) » a été qualifiée de *Nutrix* et, si cette identification est justifiée(4), il y a lieu de rappeler ici cette effigie à côté de la déesse Mère que les fouilles de M. Cassaigne nous ont rendue (5).

Les influences diverses qui se traduisent par les images d'Athéna, du *Genius Terrae Africae*, de *Saeculum Frugiferum*, d'Atargatis, se manifestent également par les *sphinx* qui ont été déterrés dans notre sanctuaire (6). Trois étaient isolés ; deux, de tailles et de silhouettes appariées, n'avaient pas d'ailes ; un autre, un peu plus grand, était ailé (7) comme les deux petits qui flanquent *Saeculum Frugiferum* (8). Tous présentent les mêmes traits caractéristiques : d'abord des seins proéminents, accentués avec intention pour mieux faire ressortir les attributions nourricières des divinités honorées dans le temple, que mettent aussi en évidence la déesse kourotrophe (9) et l'épithète de *Frugiferum*

(1) *C. I. L.*, VIII, 2664 ; Ballu, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. 238. Cf. Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 341 et suiv.

(2) *C. I. L.*, VIII, 8245 ; 8246 ; 8247 ; Gsell, *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 209, n° 161. Cf. Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 342-343 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 405, n° 135 ; Audollent, *Carthage romaine*, p 377.

(3) Cagnat, *Catalogue du Musée de Lambèse*, p. 45-46 ; pl. III, n° 2.

(4) Voir quelques réserves de M. Gsell sur ce point (*Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille de Batna, p. 19 de la notice, n° 17).

(5) Une autre statue de *Nutrix* a été signalée par M. Toutain (*Bull. des Antiquaires de France*, 1892, p. 203 et suiv.).

(6) Cf. p. 12, 18.

(7) Sur ce détail, qui est rare en Égypte et qui est de règle au contraire dans l'art assyrien, phénicien ou mycénien, voir Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, p. 129 ; VIII, p. 326-327, p. 716, p 722. Dès le VIe siècle on trouve en Sicile un sphinx ailé sur une des métopes de Sélinonte.

(8) Cf. p. 17.

(9) On trouve parfois des déesses kourotrophes sur un trône flanqué de deux sphinx (Gerhard, *Akadem. Abhandlungen*, II, p. 56, n. 88 ; p. 552 ; pl. XLIX, n° 5 = S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 260, n° 7).

portée par *Saeculum* (1) ; ensuite, un bonnet conique de forme assez particulière, qui semble être à double épaisseur, l'étoffe du dessus largement échancrée laissant apercevoir par devant celle du dessous, comme dans le pchent égyptien ; de longues bandelettes, de même que dans les mitres asiatiques, descendent derrière les oreilles jusque sur la poitrine. Il y a lieu de comparer aux nôtres, dont elle est voisine bien qu'elle ait eu une tout autre destination ayant servi de vase, une statuette de sphinx que le R. P. Delattre a découverte dans une sépulture punique de Carthage (2); les détails de la tiare notamment sont à peu près pareils.

Des sphinx ailés affrontés occupent un registre de certaines stèles d'un sanctuaire punico-romain qui était situé aux environs d'*Althiburos* (Medeina) (3). D'autres, mais de dimensions très réduites, avec les ailes recoquillées, soutiennent le siège sur lequel est assis *Saeculum Frugiferum* ou Tanit-Caelestis, dans des statuettes d'El-Djem (4).

Les particularités sur lesquelles nous avons appelé l'attention, notamment les seins proéminents et le haut bonnet, ne sont pas étrangères au type des sphinx tel qu'il a quelquefois été traité par l'art grec : c'est ainsi par exemple que le casque de l'Athéna de Madrid, imitée de Phidias, est couronné d'un de ces animaux aux seins très développés (5) et que la paragnathide d'un casque grec conservé au Louvre en présente un autre qui a sur la tête une tiare pointue d'où pendent des bandelettes (6).

Trois effigies féminines mutilées (7) sont sans doute des déesses, mais comme il leur manque la tête et qu'elles n'ont aucun emblème spécial,

(1) Le calathos qui surmonte la tête de *Saeculum Frugiferum* comme de Tanit est lui aussi un symbole de fécondité (Saglio, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, I, p. 813).

(2) *Mém. des Antiquaires de France*, LVI, p. 303 et suiv., fig. 32 ; Berger, *Catalogue du Musée Lavigerie*, p. 129-130 ; pl. XX, nos 3 et 4.

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCLVII, *c* ; CCLVIII, *f* ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 66, no 1110 ; p. 65, no 1108.

(4) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord, décembre ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 168, nos 302-303. — Voir aussi un sphinx ayant servi de support, découvert à Carthage (L. Poinssot, *Ibid.*, p. 151, no 178).

(5) *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes*, XI, 1908, p. 194-195, fig. 73-74.

(6) *Ibid.*, IX, 1906, p. 86, fig. 29 ; Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, II, p. 1450, fig. 3475.

(7) Cf. p. 10, 20, 33.

nous ne sommes pas en mesure de les identifier. Il convient cependant de faire remarquer que toutes trois portent des vêtements grecs.

Ainsi qu'on le voit, nous pouvons reconnaître dans le sanctuaire de tradition punique qui vient d'être exploré près de *Siagu*, associés à Baal-Saturne et à *Saeculum Frugiferum* en même temps que Tanit-Caelestis, Athéna, la syrienne Atargatis, un *Genius Terrae Africae* inspiré de Sokhit, sans compter *Nutrix*. Il y a là par suite un exemple tout particulièrement éclatant de ce que les courants helléniques, orientaux ou égyptiens ont superposé en Afrique aux conceptions mythologiques primitives. Nous nous rendons compte aussi de l'ardeur avec laquelle la masse accepta ces figures nouvelles qui venaient se mêler à celles qui lui étaient déjà familières ; dans sa facilité à accueillir ces divinités étrangères amenées par les relations de jour en jour plus fréquentes avec le monde grec, l'Orient ou l'Égypte, elle les installa sur le même pied que celles qu'elle avait coutume d'implorer et dont la personnalité était assez vague pour se prêter à des assimilations parfois bien lointaines. Enfin, nous constatons une fois de plus la vitalité persistante des anciennes religions au temps de la suprématie de Rome : sous des étiquettes latines, ce sont les mêmes dévotions qui subsistent, avec les mêmes symboles et les mêmes pratiques ; enrichies d'apports plus ou moins récents, elles s'adressent toujours aux mêmes dieux, qui demeurent les protecteurs de la Terre d'Afrique.

Non seulement les cultes se maintiennent ainsi, mais les types divins survivent presque sans changements, si extraordinaires soient-ils dans un milieu qu'envahissent de plus en plus les idées gréco-romaines. Les effigies que M. Cassaigne a déterrées sont en effet d'époque romaine : pour le prouver, il n'est que de remémorer l'inscription latine gravée à la pointe sur l'une d'entre elles avant la mise au four (1). Mais elles ne sont que des répliques d'idoles dont la création ou l'adoption en Afrique date de beaucoup plus tôt. Ces divinités orientales, égyptiennes ou helléniques d'aspect, habillées de costumes grecs, n'ont sûrement pas été inventées par des artistes romanisés ; elles sont l'œuvre de gens qui n'ont pas reçu l'empreinte romaine. Les monnaies de Q. Caecilius Metellus Scipio suffiraient à montrer que l'image du *Genius Terrae Africae*, telle qu'elle apparaît dans notre sanctuaire, existait déjà au milieu du Ier siècle avant J.-C. Mais l'examen même de ces figurations nous permet

(1) P. 10.

de faire remonter bien plus haut l'époque où leurs prototypes ont été conçus ou imités. Certains, importés de l'extérieur, de Phénicie ou des contrées grecques, ont pu être utilisés de fort bonne heure : c'est ainsi que dans des tombes de la nécropole de Douimès à Carthage, antérieures au ve siècle, on trouve des statuettes de dieu assis entre deux sphinx ou de sphinx ailé qui rappellent de très près les nôtres (1). Mais la plupart d'entre eux sont nés ou ont été employés dans un monde où régnait une culture encore imprégnée de traditions égyptiennes et où les formes grecques étaient prépondérantes, dans une civilisation qui fut celle de l'Afrique au ve, surtout au IVe siècle avant notre ère et que nous révèlent les sépultures puniques de Carthage contemporaines de cette période (2).

C'est donc fort probablement vers ce moment que des sculpteurs, vivant à Carthage ou tout au moins dans cette zone littorale du Nord-Est tunisien actuel facilement accessible aux influences du dehors, procurèrent aux divinités locales, d'après les fables répandues dans le pays, les types plastiques qui leur manquaient. C'étaient vraisemblablement des Grecs venus de Sicile (3) qui prirent leur inspiration dans le panthéon hellénique, égyptien (4) ou oriental soit pour en reproduire, soit pour en combiner les images, qui transposèrent librement, avec plus ou moins

(1) Cf. plus haut, p. 40, 50.

(2) Cf. Merlin et Drappier, *La nécropole punique d'Ard el-Kheraïb à Carthage*, en part. p. 19 et 20 ; voir aussi Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, p. 453 et suiv.

(3) On connaît les relations intimes de la Sicile avec Carthage au point de vue artistique et industriel (Perrot et Chipiez, *Loc. cit.*; Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, p. 102-103 ; cf. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 64). Il est tout spécialement intéressant de remarquer qu'une statuette, pareille dans ses grandes lignes à celle de notre *Saeculum Frugiferum*, vient de Solunte (voir plus haut, p. 41, n. 5), où l'on a découvert aussi un sarcophage anthropoïde ayant bien des rapports avec les monuments de ce genre, — datant de la fin du IVe siècle ou du début du IIIe, c'est-à-dire à peu près contemporains des prototypes de nos statues, — qui ont été faits à Carthage par des praticiens grecs (Héron de Villefosse, *Loc. cit.*, p. 104-105) : « Quand on observe la position géographique et le voisinage des deux villes, quand on sait les liens étroits qui les unissaient, rien ne paraît plus naturel que de voir des échanges de types plastiques s'opérer entre elles. »

(4) Dans des édifices africains de la période préromaine, on trouve de même des motifs architecturaux empruntés à l'Égypte : le plus connu est la « gorge égyptienne » qu'on rencontre entre autres dans le mausolée libyco-punique de Dougga (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, p. 376 ; Saladin, *Nouv. Arch. des Missions*, II, p. 462 et suiv.), dans le Medracen (Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 65 et pl. VI), dans le « Souma » du Khroub (Gsell, *Ibid.*, p. 64 et pl. IV) ; on sait aussi combien la fleur de lotus est fréquente sur les monuments puniques.

d'ingéniosité et non sans quelques maladresses (1), des représentations qu'ils avaient vues ou pouvaient avoir sous les yeux. Cette adaptation est surtout visible chez Sokhit qui, devenue entre leurs mains le Génie de l'Afrique, a perdu son individualité purement égyptienne pour en revêtir une composite où les additions helléniques s'amalgament avec les emprunts faits à l'Égypte proprement dite. Tels les dieux sortirent des mains de ces artistes, tels ils se perpétuèrent jusque sous la domination romaine.

Si instructives que soient ces statues pour étudier le syncrétisme religieux dans l'Afrique ancienne et pour fixer certaines physionomies de dieux antérieurs à la chute de Carthage, elles ont un autre intérêt, qui n'est guère moindre : c'est d'avoir été exécutées en terre cuite. Les effigies de cette dimension, bon nombre atteignant la taille naturelle ou s'en approchant de fort près, sont rares : en Algérie ou en Tunisie, on pouvait jusqu'ici citer quelques œuvres isolées, mais très mutilées : les débris d'une statue colossale d'empereur recueillis entre Medjez el-Bab et Oued Zergua (2) ; des tronçons découverts au Khanguet el-Hadjaj (3) ; un torse d'homme provenant du temple de Saturne à Dougga (4) ; les restes d'un bas-relief décoré de soldats déterré à *Gigthis* (5) ; quelques morceaux exhumés sur les flancs du Bou Kournein (6). Deux trouvailles mériteraient dans une certaine mesure d'être comparées à la nôtre : celle d'Aïn Chabrou, près de Tébessa, effectuée en 1897 (7), et surtout celle

(1) Un détail mérite d'être cité à ce point de vue ; ce sont, dans la grande statue du *Genius Terrae Africae*, les plumes qui remplissent l'intervalle entre les deux ailes, une fois qu'elles se sont séparées en bas (cf. p. 7-8).

(2) Gauckler, *Marche du Service en 1901*, p. 18 ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 161, nº 262.

(3) En juillet 1908, dans le domaine de M. Riant, on a découvert autour d'un mausolée romain des tessons d'une statue de femme grandeur nature en terre cuite, très incomplète : on en a les deux yeux, une partie du front avec les cheveux et des fragments de draperie qui témoignent que la déesse (?) était debout (renseignements de M. Jules Renault). On a aussi exhumé deux têtes de femmes (cf. Renault, *Deuxième cahier d'archéologie*, p. 74 ; reproduites *Revue Tunisienne*, 1909, p. 465, pl. 2 au milieu).

(4) Carton, *Nouv. Arch. des Missions*, VII, p. 392.

(5) S. Reinach, *Bull. arch. du Comité*, 1885, p. 125.

(6) En faisant des plantations de pins, on a récemment découvert sur les pentes de la montagne quelques vestiges ayant appartenu à des statues en terre cuite assez grandes : cette trouvaille m'a été communiquée par M. le Dr Carton.

(7) Toutain, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 692 ; cf. Gsell, *Mél. de l'École franç. de Rome*, 1899, p. 76-77 ; *Bull. arch. du Comité*, 1900, p. 381-385 et pl. XX ;

du caveau de Dermech à Carthage, exploré en 1899 (1), où, à côté de figures gréco-romaines en marbre et d'une dédicace à Jupiter Hammon, on avait caché des statues en terre cuite de dieux orientaux, comme le Mên phrygien ou le Heron thrace (2); mais dans l'un et l'autre cas, les effigies sont bien endommagées et fort incomplètes. Pour la première fois, les recherches de M. Cassaigne nous livrent un grand ensemble, toute une ornementation de temple en terre cuite, avec des types sortant de l'habituelle banalité des simulacres divins, avec des pièces remarquablement conservées : hasard d'autant plus surprenant que les objets étaient plus fragiles.

On s'imagine aisément qu'on ait eu la pensée de recourir à la céramique (3). Dans cette région où la ville de Nabeul est aujourd'hui encore réputée pour ses poteries, l'argile est sous la main ; il était tout indiqué qu'on songeât à s'en servir car, en la préférant au marbre ou à la pierre, on devait dépenser beaucoup moins. Des artisans travaillant sur place modelèrent à l'époque romaine les idoles destinées à notre sanctuaire. Ils les façonnèrent, selon les modèles consacrés, avec une technique un peu gauche et bien imparfaite, mais avec un réalisme, une vigueur et une dextérité qui font des œuvres fabriquées par eux des monuments d'une grande importance pour l'histoire de l'art africain sous l'Empire.

L'emploi de la terre cuite nous aide à préciser le caractère de notre temple. A voir sa construction peu soignée (4), ses offrandes modestes (5), on pouvait déjà soupçonner qu'on était en présence d'une religion populaire. L'absence d'effigies en marbre, toute cette décoration statuaire qui a été exécutée en céramique par mesure d'économie nous est une nouvelle preuve que le sanctuaire n'était pas réservé aux dieux de l'État. Les

Catalogue du Musée de Tébessa, p. 72 et suiv. et pl. X ; Schulten, *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 76 ; Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 197-198.

(1) Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 159 ; *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. CLXI ; Perrot, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1899, p. 7 et suiv. ; Gsell, *Mél. de l'École franç. de Rome*, 1900, p. 117 ; Deonna, *Revue archéologique*, 1906, II, p. 408, n. 1 ; *Op. cit.*, p. 198-200 ; L. Poinssot, dans *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément*, p. 152-153, nos 187 et suiv. et pl. LXXXVI, no 2 ; voir plus haut, p. 10, n. 8.

(2) Sur le culte du Heron thrace à Carthage, cf. Toutain, *Bull. des Antiquaires de France*, 1908, p. 128 et suiv.

(3) Chez les Romains, c'est en argile qu'on façonna d'abord toutes les statues des divinités ; cet usage se conserva jusque sous l'Empire : on a rencontré de grandes effigies en céramique de Jupiter et de Junon à Pompéi dans le temple d'Esculape.

(4) Cf. plus haut, p. 24.

(5) Cf. plus haut, p. 37.

adorateurs de ces divinités que la romanisation n'a pour ainsi dire pas touchées et dont les parvis s'érigent à l'écart des villes, dans la montagne, sont des petites gens, qui sont demeurés attachés aux croyances locales malgré les transformations politiques, préférant la singularité de leurs dieux à l'uniformité des rites importés par Rome.

La découverte de M. Cassaigne nous met sous les yeux, dans la multiple variété de ses représentations figurées, un sanctuaire de l'époque impériale où les souvenirs du passé ont été gardés avec un soin extrême par la population indigène des alentours ; ainsi elle nous permet de concevoir plus exactement ce qu'a été la vie religieuse de l'Afrique romaine en dehors des temples officiels et de nous rendre mieux compte de la façon dont les cultes se sont développés pendant la période punique sous les influences combinées de l'Égypte, de l'Orient et du monde grec.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I. — Plan et emplacement du sanctuaire, d'après les relevés de M. le capitaine Cassaigne.

Planche II. — N° 1. — *Saeculum Frugiferum*, statuette en terre cuite trouvée à Sousse, aujourd'hui au Musée du Bardo (haut. 0 m. 18), cf. p. 40.

N° 2. — *Saeculum Frugiferum* (haut. 0 m. 40) (1), cf. p. 17 et p. 39.

N° 3. — Partie inférieure d'une statue en marbre blanc de *Saeculum Frugiferum*, découverte à *Thuburbo Majus*, cf. p. 41.

N° 4. — Revers d'un *aureus* de l'empereur Clodius Albinus, cf. p. 39.

Planche III. — N° 1. — *Genius Terrae Africae* (haut. 1 m. 50), cf. p. 7 et p. 44.

N° 2. — Partie supérieure d'une statue du *Genius Terrae Africae* (haut. 0 m. 65), cf. p. 16 et p. 44.

N° 3. — Droit d'un denier de Q. Caecilius Metellus Pius Scipio, cf. p. 44.

Planche IV. — *Nutrix* (haut. 1 m. 18), cf. p. 20 et p. 48.

Planche V. — Caelestis (haut. 1 m. 38), cf. p. 18 et p. 42.

Planche VI. — N° 1. — Sphinx (haut. 0 m. 62), cf. p. 18 et p. 49.

N° 2. — Atargatis (haut. 0 m. 68), cf. p. 9 et p. 47.

N° 3. — Sphinx (haut. 0 m. 52), cf. p. 12 et p. 49.

(1) Les statues à la suite desquelles ne figure aucune indication de provenance sont celles qui ont été exhumées par M. le capitaine Cassaigne.

Planche VII. — N° 1. — Déesse drapée (haut. 0 m. 90), cf. p. 10 et p. 50.

N° 2. — Partie supérieure d'une statue d'enfant (haut. 0 m. 32), cf. p. 21.

N° 3. — Feuille votive en plomb (haut. 0 m. 085), cf. p. 11.

N° 4. — Déesse (haut. 0 m. 95), cf. p. 33 et p. 50.

Planche VIII. — N° 1. — Partie inférieure d'une statue de déesse assise (haut. 0 m. 96), cf. p. 20 et p. 50.

N° 2. — Tête de femme (haut. 0 m. 18), cf. p. 13.

N° 3. — Tête d'enfant (haut. 0 m. 12), cf. p. 33.

N° 4. — Athéna (haut. 0 m. 95), cf. p. 21 et p. 43.

Planche IX. — Types de vases.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

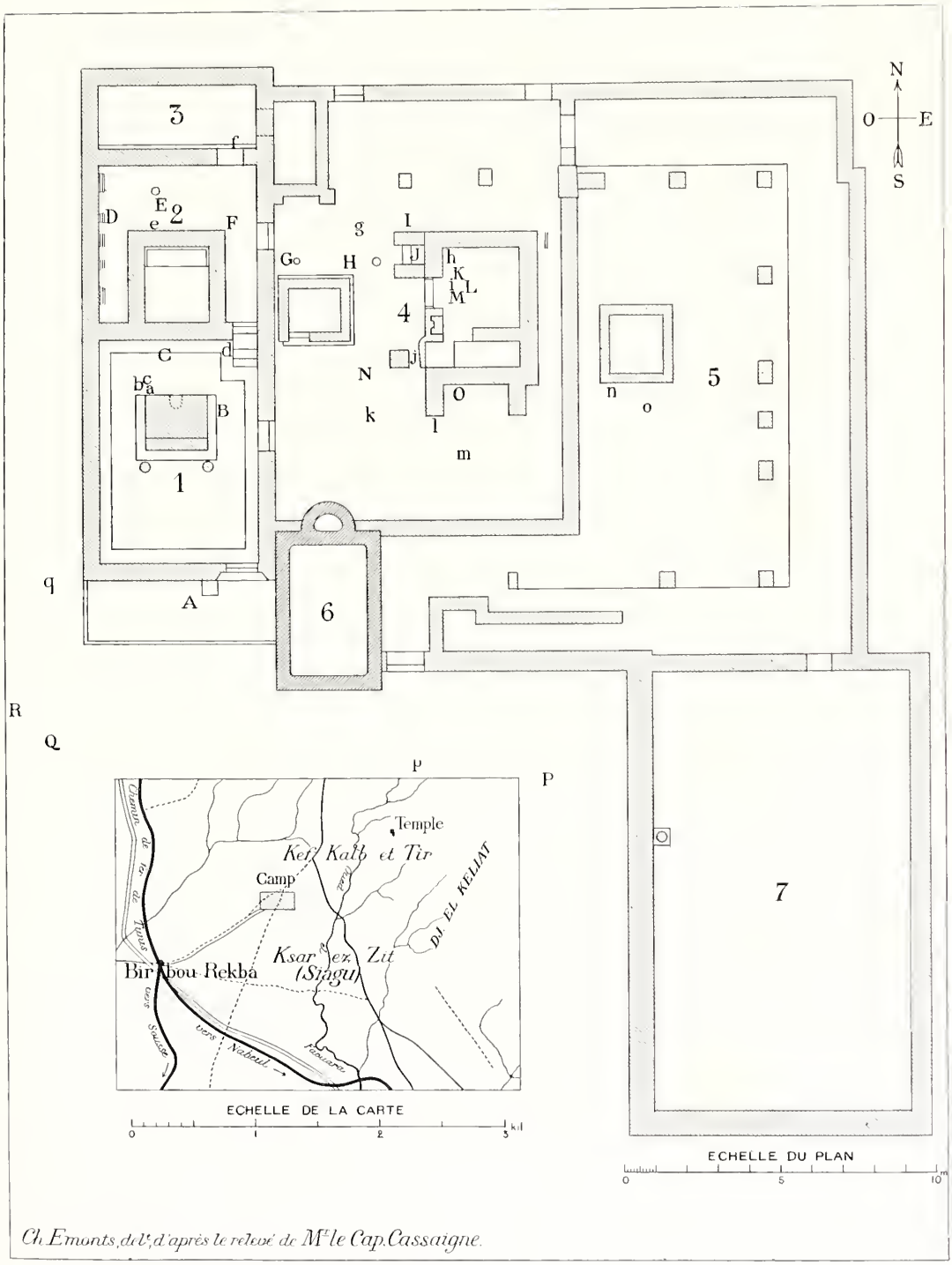

Ch. Emonts, del., d'après le relevé de Mr le Cap. Cassaigne.

Plan et emplacement du Sanctuaire

1

2

4

3

1

3

2

H. Demoutin, Sc.

H. Demoutin, Sc.

H. Demoulin, Sc.

3

2

1

H. Demoutin, S.

4

3

2

1

H. Demoulin, Sc.

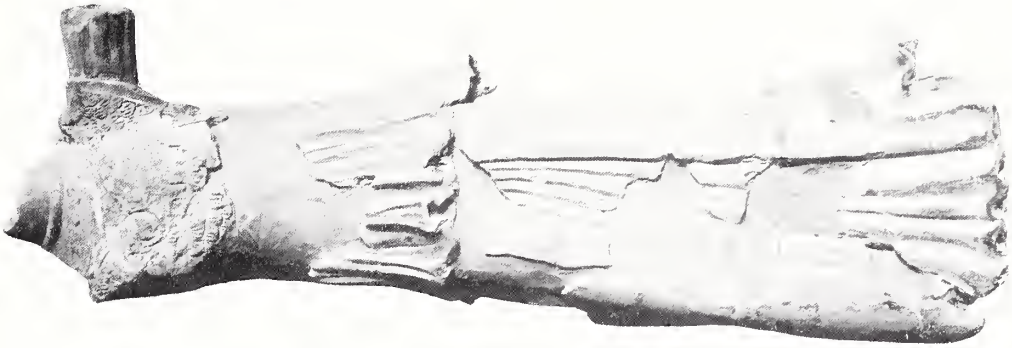

1

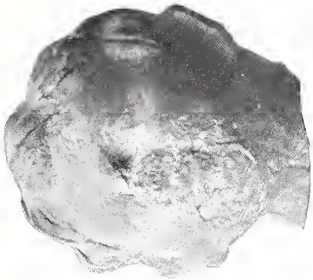

3

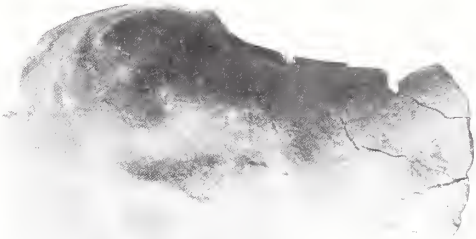

2

1

H. Demoulin Sc.

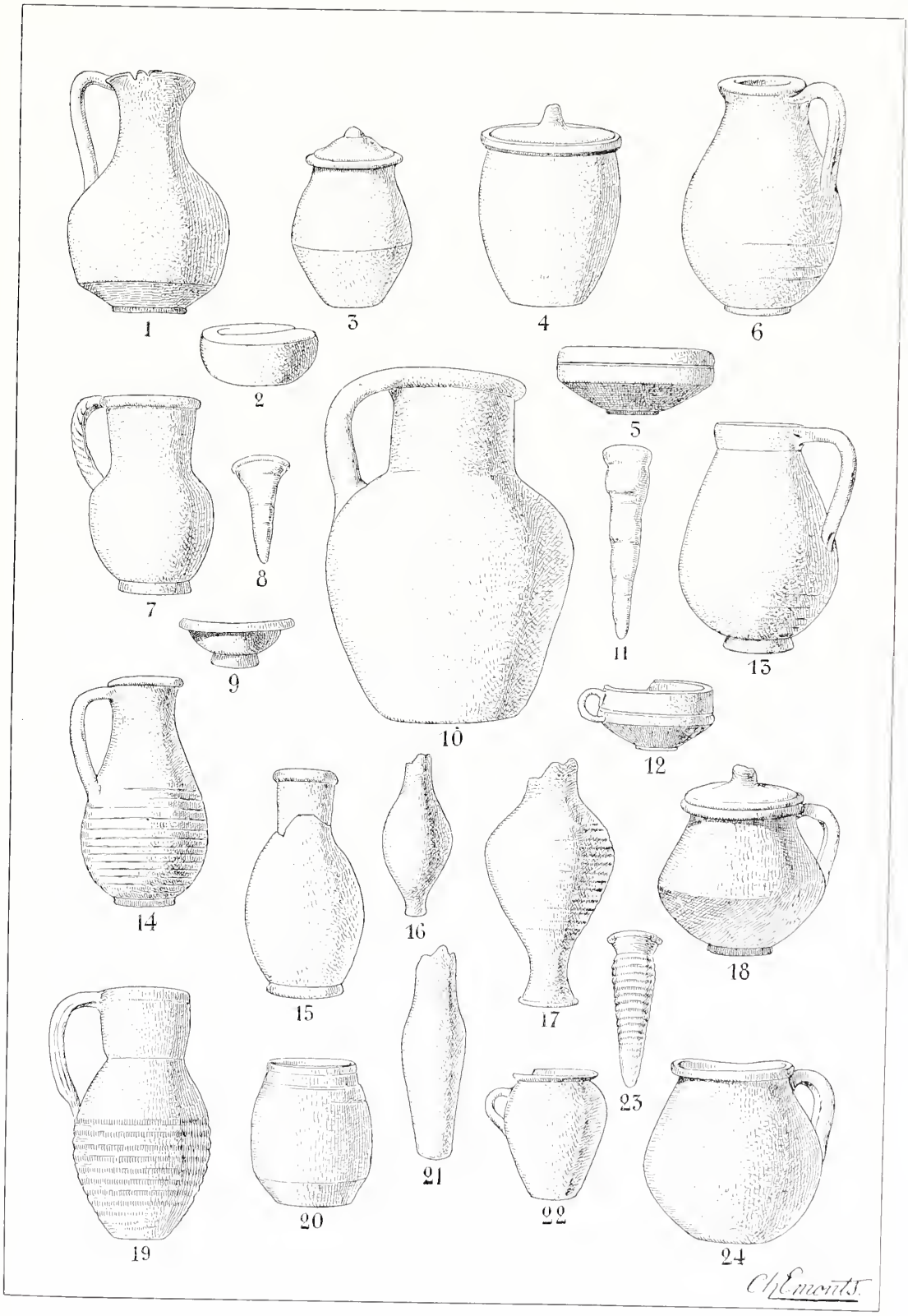
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
C H Emonts

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

V

FORUM ET ÉGLISES DE SUFETULA

PAR

ALFRED MERLIN

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1912

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

V

FORUM ET ÉGLISES DE SUFETULA

PAR

ALFRED MERLIN

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1912

FORUM ET ÉGLISES DE SUFETULA

Jusqu'à ces dernières années, les ruines de *Sufetula* (Sbeitla) étaient trop perdues au centre de la Tunisie pour qu'on pût y opérer des recherches suivies (1) ou assurer efficacement la sauvegarde de leurs imposants édifices. La création de la voie ferrée d'Henchir Souatir, en facilitant les communications, a permis depuis 1906 de veiller à la conservation des monuments et d'effectuer de fructueux déblaiements : en même temps qu'elle procédait à la consolidation des sanctuaires capitolins et des arcs de triomphe, la Direction des Antiquités remettait au jour le forum et deux églises. Ce sont les résultats de ces travaux qu'on trouvera ici ; nous

(1) Je ne vois à citer, parmi ceux qui exécutèrent des fouilles à Sbeitla, que MM. Cagnat et Saladin (Cagnat, *Arch. des missions,* XII, 3e série, p. 132 et suiv. ; Saladin, *Ibid.,* XIII, 3e série, p. 68 et suiv. ; Cagnat et Saladin, *Tour du monde,* L, p. 401 et suiv.), M. le lieutenant Boyé (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1884, p. 253 et suiv. ; p. 369 et suiv. ; *Bull. des Antiquités africaines,* 1884, p. 358 et suiv. ; 1885, p. 214 et suiv.) et M. le capitaine Montalier (Gauckler, *Marche du Service en 1903,* p. 24-25, cf. p. 35 ; *Bull. arch. du Comité,* 1904, p. CLVIII et suiv. ; cf. *Cat. Musée Alaoui, Suppl.,* p. 65, nº 1099; p. 99, nº 1047 ; p. 184, nº 763 ; p. 186, nº 784 ; p. 192, nºs 842-843 ; p. 198, nº 908 ; p. 199, nº 913 ; p. 201, nº 939 ; p. 213, nº 1081 ; p. 219, nº 1149 ; p. 229, nº 1282 ; p. 238, nº 1372). Un peu avant ces dernières fouilles, M. Guillon avait découvert à Sbeitla deux têtes en marbre, l'une très fruste, l'autre représentant Mercure coiffé du pétase (Gauckler, *Bull. arch. du Comité,* 1903, p. CLXV-CLXVI ; cf. *Marche du Service en 1902,* p 20, cf. p. 27 ; L. Poinssot, dans *Cat. Musée Alaoui, Suppl.,* p. 61, nº 1049).

avons joint à cet exposé un plan de la ville avec l'indication des vestiges les plus notables qu'on y rencontre (pl. I) (1).

I

Notre principal objectif a été de dégager complètement le forum de l'ancienne cité (2), qui s'étend devant les temples du Capitole et où l'on pénètre par la porte triomphale d'Antonin (pl. I, II et fig. 1).

Ce forum mesure dans son ensemble 67 mètres (Nord-Est Sud-Ouest) sur 70 (Sud-Est Nord-Ouest). Il se compose d'une grande place bordée sur une de ses faces par le Capitole et sur les trois autres par un péristyle que longent des boutiques, des *scholae* ou de petits sanctuaires et qu'un mur ferme à l'extérieur (3).

La place elle-même, dont un égout traversait diagonalement le sous-sol (4), est presque carrée et compte 34 m. 75 de long (5) sur 37 m. 20 de large. Elle était entièrement pavée en belles dalles rectangulaires de

(1) Des plans de Sbeitla ont été publiés à petite échelle par M. Saladin (*Loc. cit.*, p. 64, reproduit par M. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 278, fig. 62), par M. le lieutenant Boyé (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1884, entre les pages 256 et 257) et par M. P. P[enet], *Kairouan, Sbeitla, le Djerid*, p. 47). — Le plan que nous donnons n'a pas la prétention d'être complet et on y pourrait ajouter bien des détails; nous nous sommes attachés surtout à fixer la position respective des principaux édifices; les lignes pointillées indiquent les alignements des murs qu'on peut restituer approximativement d'après les hastes demeurées debout.

(2) *Sufetula*, dont le nom est un diminutif de *Sufes*, semble être de création romaine, car la ville, à la construction de laquelle a présidé un plan d'ensemble, est composée d'*insulae* rectangulaires, séparées par des rues parallèles ou perpendiculaires les unes aux autres (pl. I). Elle existait déjà à l'époque de Vespasien (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCXXXV ; *C. I. L.*, VIII, 23216) ; nous ne savons au juste quand elle devint municipe (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVII CLXVIII) et colonie (*C. I. L.*, VIII, 11340). Sur son histoire, cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 65-66 ; Diehl, *Op. cit.*, p. 370, p. 557 et suiv. ; *C. I. L.*, VIII, p. 40 ; Caudel, *Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord* (*Bibl. d'archéol. africaine*, III), p. 67 et suiv.

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CLXXX-CLXXXI, p. CCXXXII et suiv. ; 1908, p. CLXXIV et suiv. ; 1909, p. CLXIII et suiv. ; 1910, p. CXCII-CXCIII ; 1911, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 17 janvier, p. X et suiv.

(4) Cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 79 ; Cagnat et Gauckler, *Les monuments antiques de la Tunisie*, I, p. 18.

(5) De la colonnade qui occupait le côté sud-est au pied de l'escalier des temples latéraux.

0 m. 10 d'épaisseur(1), ayant en moyenne 0 m. 75 à 0 m. 80 de largeur avec une longueur très variable, qui subsistent encore aujourd'hui en bonne partie (2).

Au fond, sur le côté nord-ouest, elle est limitée par les trois temples capitolins dont la façade occupe toute la largeur de l'*area*.

Il ne saurait s'agir de reprendre ici la description détaillée du Capitole (3) ; je me bornerai à signaler les principales restaurations dont il a

Fig. 1.

été l'objet et les particularités du plan que les fouilles récentes ont révélées. Le devant des temples disparaissait, comme l'avaient noté tous les visiteurs de la ruine, sous une accumulation de matériaux provenant de la chute de leurs portiques. Nous l'avons désencombré et nous avons ainsi découvert les escaliers des temples latéraux, qui avaient dix-sept marches dont

(1) Cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 79.

(2) Dans le sol de la place a été encastré à basse époque un sarcophage arrondi à une de ses extrémités intérieurement (long. 1 m. 82 ; larg. 0 m. 43 à la tête, 0 m. 37 aux pieds).

(3) Cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 68 et suiv. ; Cagnat et Saladin, *Loc. cit.*, p. 407 et suiv. ; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 14 et suiv., pl. VIII à X.

les plus basses seules sont conservées : neuf à gauche, sept à droite. On supposait jusqu'ici que l'escalier du sanctuaire central était dissimulé sous les décombres de la façade (1) ; il n'en est rien. En avant du soubassement qui supportait, sur le même alignement qu'aux temples latéraux, les colonnes du portique, il n'y a ni vestiges ni traces de degrés. La façade du soubassement s'étend rectiligne sur 3 mètres de haut, montrant des piliers en grand appareil sous l'emplacement des colonnes et dans les intervalles un remplissage en blocage. Vu ce mode de construction, il y a toute raison de croire que ce massif de maçonnerie devait être caché par un placage en marbre ; on peut même supposer qu'il était recouvert de bas-reliefs (2). Le portique du temple principal faisait donc plate-forme au-dessus de l'esplanade ; peut-être servait-il de tribune aux harangues (3), comme le terre-plein du temple dit de la Victoire sur le forum de Timgad (4), comme celui qui était ménagé en avant du grand escalier au Capitole de *Gigthis* (5) et de Pompéi (6). A une époque tardive, des bâtisses en grand appareil sont venues s'accoler sur la place contre le parement du soubassement.

S'il n'y avait pas d'escalier en avant du temple central, comment y accédait-on ? Par les escaliers des temples latéraux et par des paliers jetés au-dessus des couloirs qui séparent les sanctuaires. En effet, on avait déjà remarqué que « les trois édifices sont reliés l'un à l'autre, en arrière, par deux hautes arcades en plein cintre, prolongeant leurs façades postérieures, et, en avant, par deux arcs en segment de cercle, moins élevés, qui ouvrent, entre les façades latérales des sanctuaires, deux passages aboutissant à la rue qui les longeait au Nord-Ouest (7) ». Au cours des fouilles récentes ces passages ont été vidés de la terre qui s'y était accumulée et les arcades en plein cintre ont été débarrassées des blocs de

(1) Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 15.

(2) Des fragments de bas-reliefs provenant de *Gigthis* et conservés au musée du Bardo (L. Poinssot, dans *Cat. Musée Alaoui, Suppl.*, p. 59, n° 1037) ont été trouvés au pied de la plate-forme du Capitole et décoraient vraisemblablement la face antérieure de ce terre-plein.

(3) Il convient cependant de remarquer que, dans les autres exemples que nous citons, la plate-forme ayant servi de tribune aux harangues était nettement distincte du temple lui-même, en contre-bas du portique, ce qui n'aurait pas été le cas à Sbeitla ; la tribune était aussi en général moins élevée au-dessus de la place qu'elle ne l'aurait été ici.

(4) Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 47 et suiv.

(5) Gauckler, *Nouv. arch. des missions*, XV, p. 284 et pl. I.

(6) Overbeck-Mau, *Pompeji*[4], p. 70.

(7) Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 14.

pierre au moyen desquels on les avait bouchées lors des invasions arabes. Mais le détail le plus intéressant que ces déblaiements ont révélé, c'est que les deux arcs en segment de cercle, qui sont conservés à hauteur du mur de façade des *cellae*, étaient jadis précédés chacun d'un autre arc semblable, situé sur l'alignement du front des portiques ; les deux arcs antérieurs sont aujourd'hui détruits, mais il en subsiste des amorces qui en rendent l'existence indiscutable. Dans chaque passage, les deux arcs en segment de cercle qui se faisaient suite étaient reliés l'un à l'autre par une voûte en blocage, dont les restes sont encore adhérents au stylobate des temples. Ainsi deux paliers, ayant même largeur que les portiques des sanctuaires (1), de plain-pied avec eux et sous lesquels la circulation était libre, assuraient la communication entre les trois édifices, suppléant au manque d'escalier du monument central.

Des petites portes pratiquées dans le stylobate des temples donnaient entrée aux caveaux voûtés qui supportaient le sol des portiques et des *cellae* (2); le sanctuaire du milieu n'en a qu'une, au-dessous du portique, dans sa façade latérale de gauche ; les deux autres en possèdent quatre chacun, deux par long côté.

Sur la face droite du temple de gauche, la moulure de la base du stylobate a été taillée à basse époque et une rigole pour l'eau y a été creusée ; cette rigole suit le pied du temple sur toute sa longueur et aboutissait sur la façade, à droite de l'escalier, dans une auge qui était encore en place.

On pouvait s'attendre à ce que la frise des sanctuaires portât la dédicace qu'on n'avait pas encore retrouvée (3) ; il n'en est malheureusement rien ; tous les fragments de la frise que nous avons rencontrés sont anépigraphes.

(1) Il se pourrait que dans le passage de droite, cette voûte ait été, à une certaine époque, prolongée jusqu'au fond du couloir ; en effet l'assise supérieure des stylobates présente sur toute sa longueur une entaille biseautée et en un point, contre le temple du milieu, on distingue dans cette entaille des vestiges de tubes en poterie (et non de blocage comme entre les deux arcs antérieurs). Dans ce même couloir d'ailleurs, on voit des débris de blocage adhérents, au-dessus du stylobate, à la base du mur et au pied des colonnes engagées du temple central, comme s'il y avait eu une voûte au-dessus de l'autre, au niveau de l'arcade en plein cintre qui relie les façades arrière des sanctuaires. Dans le passage de gauche, il n'y a rien de tel, ni entaille ni traces de voûte entre les *cellae*.

(2) Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 15. — Comparer au caveau voûté du temple dit de la Victoire à Timgad (Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 50).

(3) Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 14-15.

La solidité de ce majestueux ensemble était, quand les travaux commencèrent au mois d'octobre 1906, assez compromise : les murs restés debout présentaient d'inquiétants dévers, certains angles s'étaient disjoints et bombaient en dehors ; dans le temple du milieu, le fronton postérieur penchait de 0 m. 19 vers l'extérieur. Plusieurs campagnes furent nécessaires pour exécuter les réparations essentielles. Au temple de gauche, on a remonté la majeure partie du mur latéral gauche de la *cella*

Fig. 2.

qui s'était effondré ; la paroi droite a été déposée pierre par pierre pour être réédifiée d'aplomb. Au temple central, des assises consumées par les intempéries ont été remplacées dans le mur situé à gauche de la porte ; la façade arrière a été retenue par des armatures de fer, disposées aussi discrètement que possible, afin de l'empêcher de se projeter en dehors ; les blocs du tympan du fronton, qui tous étaient pourris, ont été changés et les corniches rétablies dans leur position primitive, entre autres la pierre formant l'angle supérieur du fronton, qui était tombée à terre (1). Enfin au temple de droite, l'angle droit de la façade postérieure, après avoir été démonté, a été reconstruit ; le mur de gauche a été relevé :

(1) Cf. par exemple les vues publiées dans Saladin, *Loc. cit.*, pl. de la p. 68 ; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, pl. IX. — Vue après les restaurations dans P. P[enet], *Op. cit.*, planche à la p. 48, et notre figure 2.

toutes les assises s'en étaient abattues d'un seul bloc et gisaient à pied d'œuvre les unes auprès des autres, dans l'ordre qu'elles occupaient jadis. Partout les substructions ont été reprises et le stylobate remis en état.

Sur les trois autres côtés, l'*area* dallée est bordée de portiques surhaussés d'une forte marche (0 m. 45). Une colonnade, comprenant onze fûts (non compris ceux d'angle) sur la face sud-est et quinze (y compris celui d'angle) sur les deux faces nord-est et sud-ouest qui se font vis-à-vis, entoure la place. Les entrecolonnements, d'axe en axe, sont de 3 m. 15. Bon nombre des bases et des fûts ayant appartenu à cette colonnade avaient été remployés dans des bâtiments de basse époque à l'intérieur de l'enceinte (1); ils ont été rendus à leur destination originelle: onze au Sud-Ouest, huit au Nord-Est, un au Sud-Est. Les bases ont une hauteur de 0 m. 30 et, à leur surface supérieure, un diamètre de 0 m. 67 (2); les fûts, qui sont lisses, sont tous incomplets, sauf deux qui mesurent 4 m. 70 de haut. Un seul chapiteau a été recueilli; il est corinthien et il a 0 m. 51 de diamètre en bas, 0 m. 65 de hauteur. Tous ces éléments architecturaux sont en calcaire, provenant des carrières situées dans les montagnes voisines de Sbeitla.

Dans ces portiques, on retrouve partout les mêmes éléments: un péristyle, d'une largeur à peu près uniforme de 6 mètres à 6 m. 20 (3), et, au même niveau que lui, excepté peut-être au Sud-Est où ils semblent un peu en contre-bas, des édicules d'une profondeur de 4 à 5 mètres: boutiques, *scholae* pour les corporations ou petits sanctuaires analogues à ceux du forum de *Gigthis* (4). Péristyle et édicules sont dallés. Nous examinerons successivement les travées sud-ouest, nord-est et sud-est.

Travée sud-ouest. Dans la travée qui est à gauche quand on entre par l'arc d'Antonin, la galerie a presque la même largeur que la salle couverte jadis en voûte d'arête, contiguë au temple de gauche, qui la limite à une de ses extrémités. Les édicules sont, dans l'état actuel, au

(1) Cf. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, p. 186; Saladin, *Loc. cit.*, p. 69; Diehl, *Nouv. arch. des missions*, IV, p. 408.

(2) De haut en bas, ces bases présentent: un tore, une scotie, un petit tore, une scotie plus importante, un gros tore; certaines d'entre elles ont été entaillées pour le placement de *claustra*.

(3) Ces 6 m. 20 sont comptés du mur des boutiques jusqu'au bandeau de pierre portant la colonnade; jusqu'au bord du trottoir, il y a 7 m. 20.

(4) Gauckler, *Nouv. arch. des missions*, XV, p. 285 et pl. I. — Nous n'avons pas retrouvé de documents qui nous permettent de préciser la destination particulière donnée à ces divers locaux; nous les désignerons couramment sous les noms de boutiques et de *scholae*.

nombre de six ; quatre grands, larges de 6 m. 55, qui semblent avoir été des *scholae*, s'ouvrent sur la galerie par une baie de 5 m. 45 coupée par deux colonnes et fermée autrefois par des *claustra* (1) ; deux, au sud des premiers, sont plus petits, n'ont pas de colonnes sur leur façade et n'ont qu'une largeur de 4 mètres environ ; ils sont aujourd'hui presque entièrement détruits et étaient sans doute des boutiques. Sauf par devant, les murs sont en blocage soutenu par des hastes. Entre ces pièces et le mur d'enceinte en grand appareil (2), règne un couloir, large de 4 mètres. Ces locaux n'ont d'issues ni dans leurs parois mitoyennes ni par derrière sur le couloir. De l'extérieur on pouvait pénétrer dans celui-ci par huit portes percées dans le mur d'enceinte ; sept, qui ont été ultérieurement bouchées (3), sont rectilignes en haut (4) ; une, qui a été plus tard presque entièrement démolie (5), était en forme d'arc : il n'en reste qu'un pied droit et l'amorce du cintre. Le couloir paraît avoir originairement communiqué aux deux bouts du groupe des six boutiques et *scholae* avec le péristyle et l'*area*, mais postérieurement des remaniements interrompirent cette communication à l'Ouest. En effet, tandis que les cinq locaux méridionaux ont 4 m. 40 de profondeur, le plus occidental en compte le double et s'étend jusqu'au mur du péribole lui-même, barrant le couloir. Que cette disposition ait été primitive, c'est ce qu'on croira difficilement si l'on note qu'une des parois de cet édicule vient buter juste contre une des portes de l'enceinte ; il n'a pu être construit par conséquent que quand cette ouverture, ayant été aveuglée, a cessé d'être en usage. Il est vraisemblable de supposer qu'au début, à l'Ouest de cette *schola* comme au Sud de la sixième, le couloir tournait à angle droit et débouchait sur la colonnade, assurant l'accès de la place aux passants de la rue qui longeait au Sud-Ouest le forum.

Vers le Sud, au delà de ce couloir présumé, tout est actuellement

(1) Aucune de ces colonnes n'est aujourd'hui entière. Les bases, toutes en place sauf une de la boutique la plus méridionale, ont le même profil, en plus petit, que celles du portique (voir p. 11, n. 2) ; elles mesurent 0 m. 23 de haut, 0 m. 48 de diamètre en dessus et offrent toutes des rainures ayant dû servir à l'insertion de *claustra*. Deux chapiteaux, corinthiens, ont été retrouvés ; ils sont assez endommagés (haut. 0 m. 48).

(2) Cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 68. Ce mur est représenté dans Cagnat, *Carthage, Timgad et Tébessa*, p. 132.

(3) Peut-être à l'époque byzantine (Diehl, *Nouv. arch. des missions*, IV, p. 408) ou antérieurement (Saladin, *Loc. cit.*, p. 69).

(4) Il y en a six grandes dont le dessus comporte cinq claveaux et une petite qui n'en a que trois.

(5) Diehl, *Loc. cit.*

démoli ; s'il y avait là, ainsi qu'il est probable, des boutiques, nous ne saurions en rien dire.

Dans l'angle occidental, au contraire, les édifices ont survécu. On rencontre d'abord un monument dont la largeur est de 8 m. 80 et la longueur de 15 m. 40. Il présente dans son mur de fond, qui fait saillie en arrière du péribole des temples, une niche arrondie, large de 2 m. 90, profonde de 1 m. 30, surélevée de 1 m. 50 au-dessus du sol, proéminant en dehors. Il ne subsiste à peu près rien de sa décoration intérieure, mais à en juger par des restes de placage en marbre blanc, encore adhérents à la base du mur droit, par deux dalles de marbre rouge encastrées dans les vestiges du pavage, par une base de colonne en marbre blanc (haut. 0 m. 25, diam. 0 m. 60) (1) et par des débris de fûts en marbre rouge (2), l'ornementation devait être assez riche. Ces colonnes, au nombre de deux, coupaient en trois ouvertures la vaste baie par laquelle cet édifice donnait sur un vestibule de même largeur que lui, long de 8 m. 20, dallé en pierre. Ce vestibule communique avec la plus grande des boutiques par une porte pratiquée au milieu du mur occidental de celle-ci et a latéralement une issue sur le portique.

On considère généralement (3) ce monument comme une église, mais cette identification ne me paraît nullement s'imposer : on n'a trouvé à cet endroit ni inscription ni symbole chrétiens ; il n'y a pas d'abside, seulement une niche pour une statue ; l'hypothèse d'une basilique est purement gratuite. A quel usage l'édifice, dont le plan général semble avoir été respecté par les Byzantins dans leurs remaniements, a-t-il pu être destiné ? Par ses dimensions, par certains détails de sa disposition, notamment la présence d'un vestibule ou d'une cour dont il est séparé par une colonnade, par le luxe de sa décoration, il rappelle la curie de Timgad (4) ; la niche conviendrait particulièrement bien à un monument de ce genre (5), qui se dressait d'ordinaire sur le forum. Cependant en l'absence

(1) Cette base comprend deux tores séparés par une scotie.

(2) Parmi ces débris, le plus considérable mesure 3 m. 85 ; il manque le bas de cette colonne.

(3) Saladin, *Loc. cit.*, p. 69 ; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 18 ; Toulotte, *Géogr. de l'Afrique chrétienne, Byzacène*, p. 178.

(4) Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 32 et suiv. ; Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 122 et suiv. ; comparer aussi à l'édifice dénommé curie à *Thuburnica* (Carton, *Bull. arch. du Comité*, 1891, p. 167 et suiv.).

(5) Cf. à *Agbia : statuam Genii curiae... in curia posuit* (*C. I. L.*, VIII, 1548 et 15550).

de documents probants, la désignation de curie ne peut être avancée qu'avec une extrême réserve.

Entre ce monument et le temple de gauche, s'étend la salle couverte autrefois d'une voûte d'arête dont nous avons parlé plus haut (larg. 8 m. 30; prof. 10 m. 20) et qui date de l'époque chrétienne (1). Sur le mur du péribole et sur le mur latéral du temple, on remarque des entailles demi-circulaires où venait s'encastrer le cintre des voûtes; la retombée de celles-ci était supportée par des piliers saillants dont les soubassements remplissent les angles. Vers le milieu du mur de façade, au fond du promenoir sud-ouest, s'arrondissait une abside (2 m. 40 de diamètre) dont il n'y a plus que les deux amorces. La pièce était éclairée par une fenêtre cintrée pratiquée dans le mur du fond (voir fig. 1 et 2).

Travée nord-est. Sur le flanc droit de la place, comme à gauche, il y a un péristyle, des boutiques ou des *scholae,* mais il n'y a pas de couloir derrière celles-ci, qui touchent au mur d'enceinte. L'ensemble du portique est donc moins large qu'en face (12 m. 80 au lieu de 17 mètres) (2).

Ce côté est beaucoup plus ruiné que l'autre; une seule des *scholae* a conservé ses deux bases de colonnes. Cependant, d'après les arrachements visibles dans le mur de clôture, on peut restituer la disposition des édicules, d'une profondeur de 5 mètres, qui bordaient la galerie (cf. pl. I). En allant de l'angle est à l'angle nord, c'est d'abord une grande *schola* (larg. 6 m. 50) devant laquelle sur une dalle est gravé un jeu de marelle qui se compose d'un cercle (diam. 0 m. 45) coupé de huit rayons (3); ensuite, une petite boutique, large de 2 mètres, et un passage (larg. 3 m. 50) communiquant avec l'extérieur par une porte. Suivent trois grandes *scholae* (larg. de 5 m. 40 à 6 m. 20); dans celle du milieu, le mur du fond est creusé, à 1 m. 90 du sol, d'une niche plate (prof. 0 m. 30) que prolongeait en avant une tablette posée sur deux consoles ornées d'une feuille d'acanthe; l'une est toute rongée aujourd'hui, l'autre très abîmée. Venaient plus loin encore deux boutiques ou *scholae,* une ayant 4 m. 60 de large et une grande (larg. 6 m. 30), celle qui a conservé ses deux bases de colonnes (4), enfin un grand passage (larg. 3 m. 60) ouvert sur le dehors par une porte cintrée

(1) Saladin, *Loc. cit.,* p. 69; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.,* p. 18. Antérieurement il y avait contre le mur du temple deux bâtiments mitoyens (voir plus loin, p. 15).

(2) Ces mesures sont prises du mur d'enceinte au bord du trottoir.

(3) Cf. Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad,* p. 27.

(4) Ces deux bases présentent, comme celles des boutiques de la travée sud-ouest, des rainures pour l'insertion de *claustra.*

qui ne paraît pas avoir jamais été condamnée et dont l'arc est tombé. Plus au Nord, l'aspect est très confus à cause des nombreux remaniements. La galerie, de ce côté-ci comme au Sud-Ouest, se terminait au fond par une abside en blocage, pareille à l'autre (2 m. 30 de diamètre) et située sur le même alignement. Trois portes, une petite entre deux grandes, ultérieurement bouchées, étaient percées dans le péribole. Des murs de basse époque coupent dans des sens divers l'angle septentrional. Peut-être certains d'entre eux sont-ils sur l'emplacement de murs antérieurs. Il y avait en effet originairement des constructions appuyées sur le flanc droit du temple de droite comme sur le flanc gauche du temple de gauche : outre les amorces de murs en grand appareil qui émergent encore des parois des sanctuaires et qui attestent l'existence, au Nord et à l'Ouest, de deux bâtiments contigus, accolés tous deux au temple droit ou gauche, les pilastres engagés d'angle ne sont au fond qu'incomplètement figurés dans leur partie inférieure et les deux pilastres qui en sont voisins s'arrêtent brusquement et ne se continuent pas sur les six assises inférieures.

En résumé, dans la travée nord-est, on retrouve, avec une répartition autre, des édicules semblables à ceux de la travée sud-ouest ; de grandes *scholae,* ayant à peu près même largeur et quelques-unes même décoration de colonnes qu'en face, et des boutiques ; si le couloir manque par derrière, la communication avec le dehors est également assurée par des passages et des portes ménagées dans le mur d'enceinte, aboutissant à la rue qui longeait le péribole des temples au Nord-Est comme au Sud-Ouest.

Travée sud-est. Ces deux travées symétriques étaient reliées entre elles par une troisième, plus étroite (11 m. 20), qui longeait à l'intérieur le mur sud-est qu'interrompt l'arc d'Antonin. Les scellements, creusés sur la façade postérieure de l'arc au droit de l'architrave (1), recevaient sans doute les poutres qui soutenaient le plafond de la galerie. Celle-ci avait en général la même largeur (6 m. 20) que dans les deux autres travées, mais elle s'élargissait derrière l'arc où il n'y avait pas de boutiques.

L'arc d'Antonin (2), au cours des récents travaux, a été consolidé ; le

(1) Saladin, *Loc. cit.,* p. 82, fig. 145 et p. 83.

(2) *C. I. L.,* VIII, 11319 et p. 2354 ; cf. Playfair, *Op. cit.,* pl. XIV et p. 183 ; Saladin, *Loc. cit.,* p. 79 et suiv., fig. 140 et suiv. ; Cagnat et Saladin, *Loc. cit.,* p. 406 (image p. 405) ; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.,* p. 17-18 ; Curtis, *Roman monumental arches,* dans *Supplementary papers of the american school of the classical studies in Rome,* II, p. 59, nº 44.

soubassement en a été repris ; les blocs entassés sans ordre, avec lesquels on avait obstrué les portes latérales au moment des invasions arabes et qui subsistaient encore, ont été enlevés ; les débris des murs que les Byzantins avaient adossés par derrière, pour fortifier l'entrée du réduit de leur défense, ont été démolis (1); sur la façade, les éléments qui s'étaient détachés de la colonne séparant la grande porte de la petite à droite ont été remis en place (2). Un escalier de cinq marches rachète

Fig. 3.

la différence de niveau entre le sol du portique sud-est et celui de la rue qui mène au forum (3); quatre de ces marches règnent sur toute la lar-

(1) Dans ces murs avaient été utilisés de nombreux tronçons de colonnes du portique. Il faut donc renoncer à l'hypothèse à laquelle M. Saladin (*Loc. cit.*, p. 83 et p. 81, fig. 142, 143 ; cf. Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 18) s'était un instant arrêté, que ces colonnes avaient pu soutenir le toit de la galerie qui reliait les deux portiques latéraux.

(2) Les fûts de l'arc, comme ceux du temple central (Saladin, *Loc. cit.*, p. 73), sont faits de demi-colonnes simplement épannelées, posées en délit, ici deux, réunies par des boutisses faisant partie du mur.

(3) Sur cette rue, cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCXXXV.

geur de l'arc en avant (1), mais en outre un degré est ménagé dans l'épaisseur de chacune des portes (fig. 3).

Le milieu de l'arc n'est pas exactement dans l'axe de la place et des temples ; aussi le nombre des boutiques de la travée sud-est, accolées au mur d'enceinte, était-il plus considérable à gauche qu'à droite. A gauche, on en reconnaît cinq qui sont un peu moins profondes (4 mètres) que celles des autres portiques; leur largeur est de 4 mètres ; la plus voisine de l'arc est un peu plus grande; aucun de ces édicules n'est orné de colonnes. A droite, les boutiques ont totalement disparu, mais il ne paraît pas qu'il ait pu y en avoir plus de quatre.

Cette place environnée de portiques, à laquelle on arrivait par une entrée monumentale et au fond de laquelle se dressait l'imposante masse des trois temples capitolins, constituait sans nul doute le forum de l'ancienne *Sufetula* (2). Par sa disposition générale on peut le comparer aux forums de Pompéi et de *Gigthis*, où des colonnades se développent aussi sur trois côtés de l'*area* centrale et où le Capitole s'érige sur la quatrième face. Mais ici, au lieu d'être rectangulaire, la place est carrée (3), particularité que Vitruve condamnait quand il donnait la description du forum-type des villes d'Italie (4).

Le forum de *Sufetula*, comme les autres, était embelli de nombreuses statues. Nous avons retrouvé les socles de certaines d'entre elles; aucun n'était en place; le plus souvent ils avaient été employés pour réparer le mur d'enceinte à l'occasion des travaux dont il fut l'objet (5) ou pour

(1) Saladin, *Loc. cit.*, p. 82, cf. p. 80, fig. 141 ; p. 81, fig. 142, 143 ; Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 18.

(2) Cf. Schulten, *Arch. Anzeiger*, 1911, col. 251. — Sur les forums africains, cf. Toutain, *Les cités romaines de la Tunisie*, p. 93 et suiv.

(3) Voir plus haut, p. 6.

(4) V, 1. — A Pompéi, la partie non couverte du forum a 142 m. 50 de long sur 38 m. 50 de large (Overbeck-Mau, *Pompeji* [4], p. 62). En Afrique, à *Gigthis* (Bou Grara), la place compte 60 mètres sur 40 (Gauckler, *Nouv. arch. des missions*, XV, p. 284, pl. I ; *Marche du Service en 1901*, p. 14-15) ; à *Simitthus* (Chemtou), 40 mètres sur 23 (Toutain, *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.*, X, 1, p. 460); à *Althiburos* (Henchir Medeina), 23 m. 35 sur 30 m. 80 et avec les portiques 37 mètres sur 45 mètres environ (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXIX) ; à Timgad, avec les bâtiments qui l'entourent, le forum a une centaine de mètres sur une soixantaine, la place seule 50 mètres sur 43 (Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 2 ; Gsell, *Op. cit.*, I, p. 121 et suiv.).

(5) D'autres inscriptions figurent dans les assises de cette enceinte (*C. I. L.*, VIII, 11361, 11362 ; cf. Saladin, *Loc. cit.*, p. 69).

boucher des baies lorsque les Byzantins transformèrent le péribole des temples en une puissante citadelle vers la fin du VIe siècle (1).

Les piédestaux en calcaire, presque tous de forme parallélipipédique, avec une simple moulure plate encadrant les lignes gravées, se rapportent à des effigies de dieux, d'empereurs ou de particuliers (2).

Trois dédicaces concernent des divinités :

1° Fragment trouvé vers le milieu du portique nord-est, le bas du texte manque (3) :

Genio Senatus, conservatori Dominorum [*nostrorum...*] (4).

La Tunisie avait déjà fourni deux dédicaces au *Genius Senatus* : une au Kef *(Sicca Veneria)* (5), l'autre à Bou Grara *(Gigthis)* (6).

2° La suivante a été mise au jour dans l'angle ouest de l'enceinte, le long du mur de la pseudo-basilique chrétienne (7) :

Neptuno Aug(usto) sacr(um). L(ucius) Caecilius Maximinus ex summa honoraria flamoni(i) sui posuit idemq(ue) dedicavit. D(ecreto) d(ecurionum).

Ce document vient s'ajouter à ceux que nous possédions déjà sur le culte dont Neptune, invoqué comme dieu des sources et patron des fontaines, était l'objet dans la Tunisie centrale, principalement dans les régions de Maktar et de Thala (8).

3° Un parent de L. Caecilius Maximinus avait élevé une statue à *Venus Genetrix*, dont le socle, de dimensions tout à fait analogues au précédent, avait servi à murer une des portes ménagées dans le stylobate du temple de droite et s'ouvrant sur le passage qui sépare celui-ci du temple principal (9) :

(1) Georg. Cypr., édit. Gelzer, p. 33 ; cf. Diehl, *Nouv. arch. des missions*, IV, p. 407 et suiv. ; *L'Afrique byzantine*, p. 182, p. 279, p. 293.

(2) Bon nombre d'entre eux ont été dressés par nous dans la travée gauche du portique.

(3) *Bull. arch. du Comité*, 1911, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 17 janvier, p. XI ; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1911, n° 10.

(4) A cause de la forme des lettres, je ne crois pas qu'on puisse penser à restituer ici les noms de Marc Aurèle et de Vérus ; il faut plutôt songer aux Sévères.

(5) *C. I. L.*, VIII, 15847.

(6) *Ibid.*, 11017.

(7) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXV ; Cagnat et Besnier, *Op. cit.*, 1909, n° 16.

(8) Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 372 à 375 ; cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXV, n. 1.

(9) *Bull. arch. du Comité*, 1911, *Loc. cit.*, p. XII ; Cagnat et Besnier, *Op. cit.*, 1911, n° 11.

Veneri Genetrici Aug(ustae) sac(rum). C(aius) Caecilius Maximinus iivir fecit.

C'est la première fois qu'apparaît en Afrique *Venus Genetrix,* dont les mentions sont d'ailleurs fort rares (1).

Les inscriptions honorifiques aux membres des familles impériales sont au nombre de cinq :

4° La première était remployée dans un mur qui fermait la baie d'une des boutiques du portique sud-ouest (2) :

Imp(eratori) Caes(ari), divi Antonini fil(io), divi Hadriani nep(oti), divi Trajani pronep(oti), divi Nervae abnep(oti), M(arco) Aurellio Antonino Aug(usto), Armeniaco, Medico, Part(hico) M[ax(imo), pont(ifici) max(imo), tr(ibunicia) pot(estate) xxi, im]p(eratori) iii, co(n)s(uli) iii, p[roco(n)s(uli), fratri Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) Au]relli(i) Veri Aug(usti), Armen[iaci, Me]dici, Parthici Max(imi), tr(ibunicia) pot(estate) vii, imp(eratoris) iii, co(n)s(ulis) iii, proco(n)s(ulis), divi Antonini fil(ii), divi Hadriani nep(otis), divi Trajani pronep(otis), divi Nervae abnep(otis). D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

Le monument remonte à 167.

5° Une inscription, gravée sur une pierre qui n'a pas la même forme que les autres, étant plus longue que haute, sans moulure, et qui a été trouvée devant l'escalier du temple de gauche, est consacrée également à Marc Aurèle (3) :

[D]ivo [M(arco)] Antonino Pio, Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) Aureli(i) Commodi Aug(usti), pii, felicis patri.

Le texte date de la période 185-192.

Marc Aurèle et les siens semblent avoir été à Sbeitla particulièrement en vogue. Non seulement le nom de cet empereur figure avec celui de Vérus, à côté de celui d'Antonin, sur l'attique de l'arc donnant accès au forum (4), mais ce prince avait été gratifié d'une statue avant son avènement (5) et, outre les deux dédicaces que nous signalons, sa

(1) Wissowa, *Religion und Kultus der Römer,* p. 238 ; Toutain, *Op. cit.,* p. 384.

(2) *Bull. arch. du Comité,* 1909, p. CLXVI. — A la dernière ligne il faut ainsi rétablir la fin du texte, altérée par une faute d'impression : ABNEP · D · D · P · P.

(3) *Ibid.,* 1908, p. CLXXIV.

(4) *C. I. L.,* VIII, 11319, cf. p. 2354.

(5) *Ibid.,* 11320, cf. p. 2354 ; Dessau, *Inscr. latin. select.,* n° 354. Peut-être cette base, qui est aujourd'hui dans une des piles du pont-aqueduc, était-elle originairement sur le forum ; voir plus loin, p. 23.

femme, Faustine, devait en avoir également une sur le forum : en effet un piédestal incomplet à gauche, avec une inscription à cette impératrice, a été encastré dans un mur d'une chapelle chrétienne à proximité des temples (1) et il est tout à fait probable qu'il a été pris au forum voisin. Enfin, l'amphithéâtre a fourni un fragment de frise en l'honneur de L. Vérus (2) et une base, datant de 166-169 (3), consacrée à M. Annius Vérus, un des fils de Marc Aurèle et de Faustine (4). La raison de cette popularité de Marc Aurèle et de sa famille à Sbeitla doit être cherchée sans doute dans les faveurs, malheureusement inconnues de nous, dont l'empereur avait comblé la ville.

Les Sévères eurent aussi leurs images sur le forum de *Sufetula* (5) ; parmi les pierres qui muraient l'arcade en plein cintre à laquelle aboutit le passage ménagé entre le temple principal et celui de droite, on a rencontré deux bases, de dimensions semblables, l'une en l'honneur de Julia Domna, l'autre de Caracalla.

6° La première est intacte et aide à compléter la seconde (6) :

Juliae Domnae Aug(ustae), Imp(eratoris) Caes(aris) Lu(cii) Septimi(i) Severi, pii, pertinacis Aug(usti), Arabici, Adiabenici, p(atris) p(atriae) uxori. D(ecreto) d(ecurionum), (pecunia) p(ublica) ; dedicante P(ublio) Aelio Rustico, cur(atore) reip(ublicae), e(gregio) v(iro).

7° Le même dédicant reparaît sur l'autre texte (7) :

M(arco) Aurelio [A]ntonin[o] Caes(ari), Imp(eratoris) Caesaris L(ucii) Septimi(i) Severi, pii, pertinacis Aug(usti), Arabici, Adiabenici, p(atris) p(atriae), pont(ificis) max(imi), tr(ibunicia) p(otestate) iiii, imp(eratoris) viii, co(n)s(ulis) ii, proco(n)s(ulis) filio. D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica) ; dedicante [P(ublio) Aelio] Rustico, [cu]r(atore) re[ip(ublicae), e(gregio)] v(iro).

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXIX ; voir plus loin p. 45.

(2) *C. I. L.*, VIII, 11322, cf. p. 2354.

(3) Cf. Von Rohden, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, col. 2309, n° 95.

(4) *C. I. L.*, VIII, 11323 ; Dessau, *Op. cit.*, n° 386. Notons encore que deux autres textes se rapportaient peut être à Marc Aurèle : l'un, copié par Peyssonnel, est manifestement altéré dans la forme où il nous est parvenu (*C. I. L.*, VIII, 11321) ; l'autre est très incomplet (*Ibid.*, 11324). Sur la possibilité de rattacher ces inscriptions trouvées dans l'amphithéâtre au forum, voir plus loin, p. 23-24.

(5) Ce sont peut-être les noms de Septime Sévère et de Caracalla qui figuraient sur la base dont nous donnons le texte sous le n° 1 (voir plus haut, p. 18, n. 4).

(6) *Bull. arch. du Comité*, 1911, *Loc. cit.*, p. XIII. — Traces de peinture rouge dans les lettres.

(7) *Ibid.*, 1908, p. CLXXV ; 1911, *Loc. cit.*

Le monument date de 196 et la statue de Julia Domna (n° 6) a été sans aucun doute érigée en même temps que celle de son fils.

8° La dernière des bases impériales exhumées au cours de nos fouilles l'a été sur la place, à l'entrée du passage qui sépare le temple de gauche de celui du milieu ; la partie droite du texte est endommagée et les quatre premières lignes ont été martelées (1) :

Im[p(eratori) Caes(ari)] M(arco) [Aurelio] S[evero Ale]x[andro Aug(usto)], divi Se[ptimi(i)] Severi [pii ne] poti, di[vi] Magni A[nto]nini pii fi[lio], p(ontifici) m(aximo), p(atri) p(atriae). D(ecreto) d(ecurionum), [p(ecunia) p(ublica)].

Trois autres bases commémorent le souvenir de particuliers bienfaiteurs de la cité. Toutes trois avaient été utilisées dans le mur du fond de la salle rectangulaire qui s'étend entre le temple de gauche et la pseudo-église ; deux, placées à plat de chaque côté de la fenêtre en plein cintre par laquelle cette salle prenait jour, ont été taillées pour épouser la forme incurvée de cette fenêtre en haut.

9° L'une, retaillée en dessous à la partie supérieure, avait été accolée à cette baie, à droite ; elle était tombée au pied du mur où nous l'avons recueillie (2) :

C(aio) Turranio, C(aii) f(ilio), Quir(ina), Silvano, flam(ini) Aug(usti), q(uaestori) arc(ae), praef(ecto) j(ure) d(icundo), iivir(o), ob insignem simplicitatem ejus et in iiviratu circa omnes inn[ocenti]am, curiae universae at declarandam testificandamq(ue) judicii et adfectionis suae religionem, aere conlato, fecer(unt) et dedicaver(unt).

Le milieu du mot *inn[ocenti]am* (3) a été enlevé par un trou de louve qui a été creusé afin de faciliter l'ascension de la pierre à l'assise qu'elle devait occuper dans la muraille.

Nous connaissions déjà à Sbeitla plusieurs membres de la famille *Turrania* : L. Turranius Gratianus Crispinus Lucilianus (4) ; Q. Turranius Natalis Censorinus, *eques romanus*, fils d'une Junia Passeniana (5) ;

(1) *Ibid.*, 1907, p. CCXXXIV.

(2) *Ibid.*, p. CLXXXI et (meilleure copie) p. CCXXXIII ; *C. I. L.*, VIII, 23226.

(3) Cf. *administrationem iiviratus innocuam* (*C. I. L.*, VIII, 11340) ; *ob innocente actu in utroque iiviratu* (*Ibid.*, 11344) ; le mot *innocentia* figure dans des conditions analogues au n° 11332 ; cf. plus loin n° 11.

(4) *C. I. L.*, VIII, 11395 et 23229 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 383, n° 78.

(5) *C. I. L.*, VIII, 11342.

L. Turranius.....nus Felix (ou Felicianus), qui avait épousé une Julia Lucina (1).

10° L'autre base a été retaillée en dessus, ce qui a amené la disparition de la partie inférieure du texte ; elle faisait pendant à la précédente à gauche de la fenêtre et était demeurée sur le mur (2) :

C(aio) Pompe[i]o, L(ucii) fil(io), Quirina, [F]eli[c]i Octaviano, equo publico ornato ab divis Severo et Magno Antonino, populus universus curi[arum.... posuit].

Postérieur à 217.

11° Le troisième piédestal était contigu au précédent (3) :

L(ucio) Pompeio, L(ucii) fil(io), Quirin[a], ...iano, (centurioni), lib(rario) (4) *leg(ati) le[g(ionis)] ii [A]dju[tr]icis p(iae) f(idelis) sexsmen(stri), fl(amini) p(er)p(etuo), populus universus curiarum, ob singularem ac novi erga se exempli liberalitatem innocentissimo civi statu[am fec]it.*

Ce L. Pompeius semble être le frère aîné (5) du C. Pompeius de l'inscription n° 10. Ces trois dernières statues ont été offertes par les curies de *Sufetula*, qu'on retrouve dans plusieurs autres dédicaces de Sbeitla en l'honneur de particuliers (6).

12° Enfin, dans le déblaiement de la partie droite du portique, vers le

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVII ; voir plus loin, p. 25.

(2) *Ibid.*, 1908, p. CLXXV et (meilleure copie) 1909, p. CLXX. Les deux premières lignes, aujourd'hui très abîmées, semblent avoir été repiquées à dessein quand on donna une nouvelle destination à la base.

(3) *Ibid.*, 1908, p. CLXXVI ; la lecture a été revue sur l'original. Les lignes 2 et 3, qui portent la partie du texte allant de *na* de *Quirin[a]* à *tri* de *adju[tr]icis*, sont presque entièrement effacées et semblent avoir été martelées avec intention ; on n'y distingue le plus souvent que des traces de lettres. Immédiatement au-dessus de la première ligne, la base présente sur toute sa largeur et jusqu'en haut une profonde entaille.

(4) A force d'examiner la pierre, j'ai cru lire à la fin de la ligne 2 : 7IIB· ; je ne propose cette lecture qu'avec réserve, car elle ne va pas sans difficultés ; d'une part, on ne voit pas bien ce qu'est un *librarius sexsmenstris* (cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 176), d'autre part le poste de *librarius* ne mène pas au centurionat, mais à d'autres fonctions de sous-officier (cf. Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 1057).

(5) Le fils aîné prend en général le prénom du père (Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 65).

(6) *C. I. L.*, VIII, 11332, 11340, 11344, 11345, 11348, 11349. Sur les curies africaines, voir en dernier lieu Roman, *Notes sur l'organisation municipale de l'Afrique romaine*, I, *Les curies*, dans les *Annales de la Faculté de droit d'Aix*, IV, 1910, p. 85 et suiv.

milieu, remployée dans un mauvais mur, on a mis au jour une épitaphe qui est gravée sur une stèle au-dessous d'un buste d'homme grossièrement sculpté (1) :

Di(i)s manib(us) s(a)c(rum). Lucius. Zaecethuris fil(ius), vixit an(no) nu(mero) i (2). *H(ic) s(itus) e(st).*

Telles sont les inscriptions qui ont été récemment découvertes dans l'enceinte des temples et qui toutes, sauf la dernière, se dressaient à l'origine sur le forum. Celui-ci devait en compter d'autres qu'il y a peut-être moyen de retrouver pour parfaire dans une certaine mesure la physionomie de ce quartier à l'époque romaine. En effet des bases, analogues d'apparence et de rédaction à celles que nous avons énumérées, sont réutilisées dans certains édifices de Sbeitla. Dès le IVe ou le Ve siècle, semble-t-il, l'une d'elles, dédiée à Marc Aurèle (3), fut encastrée au pied d'une des piles du pont-aqueduc (4) ; au Ve siècle, une autre, consacrée à Faustine, dans un mur de la chapelle de l'évêque Jucundus (5). Mais ce furent surtout les Byzantins qui pillèrent le forum quand, vers la fin du VIe siècle ou au VIIe (6), ils mirent la ville en état de défense : non seulement ils prirent des socles de statues pour fortifier les alentours immédiats de cette place, comme nous l'avons déjà noté, mais ils s'en servirent dans les travaux qu'ils exécutèrent pour se couvrir au Nord-Ouest et au Sud-Est.

C'est surtout dans l'amphithéâtre (pl. I, A), qu'on a exhumé ces bases en grand nombre, lors des fouilles entreprises en 1884 par M. le lieutenant Boyé. De ce monument, creusé dans le sol, on ne distingue aujourd'hui que les contours (7) ; des piédestaux avaient été employés à le réparer (8),

(1) *Bull. arch. du Comité,* 1911, *Loc. cit.,* p. XIV ; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique,* 1911, n° 12.

(2) Il y a des points entre *an* et *nu,* entre *nu* et *i* ; on pourrait cependant lire à la rigueur *ann(is) vi.*

(3) *C. I. L.,* VIII, 11320, cf. p. 2354 ; voir plus haut, p. 19.

(4) Saladin, *Loc. cit.,* p. 89.

(5) Voir plus loin, p. 45.

(6) Diehl, *Nouv. arch. des missions,* IV, p. 407 et suiv. ; *L'Afrique byzantine,* p. 279.

(7) Cf. Guérin, *Voyage en Tunisie,* I, p. 383 ; Saladin, *Loc. cit.,* p. 93 ; Cagnat et Saladin, *Loc. cit.,* p. 410.

(8) Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.,* 1884, p. 371, cf. 373 ; S. Reinach, dans Tissot, *Géogr. comparée,* II, p. 613, n. 1 ; Cagnat, *Arch. des missions,* XIV, 3e série, p. 67 ; Cagnat et Saladin, *Loc. cit.,* p. 410 ; J. Poinssot, *Bull. des Antiquités africaines,* 1884, p. 358.

à boucher les issues quand on le transforma en redoute (1) en même temps qu'un temple voisin (2). Qu'ils aient appartenu au forum, c'est ce qui est très probable (3); aussi faut-il lui rendre, outre un fragment de frise au nom de L. Vérus (4) et une dédicace à M. Annius Vérus (5), que nous avons déjà mentionnés, outre un débris minime concernant peut-être Marc Aurèle (6), les dix bases des effigies élevées à la Victoire de l'empereur Aurélien (7); à Gordien, en 239 (8); à L. Caelius Plautius Catullinus, *clarissimus vir, tribunicius, curator reipublicae* (9); à un consul dont le nom a disparu (10); à L. Caecilius Athenaeus, *aedilicius, duumviralicius, juvenis munerarius, flamen perpetuus, eques romanus, a militiis, procurator Augusti ab studiis latinis* (11); à M. Valgius Aemilianus, *eques romanus, tribunus numeri Palmurenorum* (12); à Q. Julius Rogatianus, édile et médecin (13); à M. Magnius Severus, fla-

(1) Cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité,* 1911, *Loc. cit.*, p. XIV, n. 1.

(2) D de la pl. I. — Cagnat et Gauckler, *Op. cit.*, p. 134.

(3) Cf. S. Reinach, *Loc. cit.* ; Cagnat, *Loc. cit.* — Il est assez curieux de constater que des fragments, appartenant à une inscription dont de nombreux morceaux ont été remployés dans l'enceinte des temples et qui ornait peut-être un des édifices du forum, ont été copiés par Guérin dans l'amphithéâtre (*C. I. L.*, VIII, 11358, cf. 11357 *b*). — Deux nouveaux fragments de cette inscription (haut. 0 m. 22; épaiss. 0 m. 50; lettres 0 m. 19) ont été découverts en 1910 et 1911, l'un : LE , long de 0 m. 88, brisé à gauche, sur l'*area* du forum ; l'autre : STR , long de 0 m. 94, incomplet à droite, en dehors de l'enceinte, à droite de l'arc d'Antonin ; les lettres du premier sont peintes en rouge. — Le n° 11356 du *C. I. L.* fait partie, à mon sens, du même texte que les débris qui figurent au n° 11358 et que ceux dont nous parlons ici.

(4) *C. I. L.*, VIII, 11322, cf. p. 2354.

(5) *Ibid.*, 11323.

(6) *Ibid.*, 11324. Autres débris insignifiants provenant du même endroit (*Ibid.*, 11333, 11339, 11352, 11357) ; l'épitaphe n° 11383 a même origine (Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1884, p. 373). — En revanche, les deux fragments n° 11328 sont donnés à tort au *C. I. L.* comme trouvés à l'amphithéâtre ; tous deux sont encastrés dans un mur, à droite quand on suit la rue qui conduit aux temples (cf. *C. I. L.*, VIII, 23217; Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1912, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 13 février).

(7) *C. I. L.*, VIII, 11318.

(8) *Ibid.*, 11325.

(9) *Ibid.*, 11332; Dessau, *Op. cit.*, n° 6836.

(10) *C. I. L.*, VIII, 11338, cf. p. 2354.

(11) *Ibid.*, 11340, cf. p. 2354.

(12) *Ibid.*, 11343.

(13) *Ibid.*, 11345. L'inscription a été détruite depuis qu'elle a été copiée ; elle a été découpée en étroits bandeaux, dont j'ai retrouvé deux servant de linteaux de portes

mine perpétuel (1) ; à Q. Octavius Lucullus Honoratianus (2) ; à L. Rasinius Saturninus Maximianus, *aedilis, duumvir quinquennalis* (3).

Ce sont sans doute encore des piédestaux du forum que nous rencontrons dans l'un des fortins datant du VIIe siècle qui sont érigés en avant des temples, entre ceux-ci et l'arc de Dioclétien (4). Au pied de l'un de ces forts (pl. I, s) gisent à terre des bases tombées des murailles où elles avaient été insérées et qu'on peut à bon droit rapporter, elles aussi, au forum. Elles sont relatives à Julia Lucina, femme de L. Turranius.....nus Felix (ou Felicianus) (5) ; à Pomponius Laemurianus, avocat du fisc et du patrimoine impérial, procurateur du diocèse d'Hadrumète (6) ; enfin à Q. Fabius Saturninus Honoratianus, prêtre du *deus patrius*, duumvir (7).

Tous les socles du forum devaient être primitivement répartis sur la place le long des colonnades, autour des escaliers des sanctuaires ou sous le péristyle. Des images qu'ils portaient nous n'avons conservé pour ainsi dire aucun vestige (8) ; elles ont péri au cours des bouleversements dont la ville fut le théâtre aux VIe et VIIe siècles. Estimons-nous heureux que du moins les bases aient été sauvées par la destination nouvelle qui leur avait été assignée et que nous puissions compléter un peu, grâce à elles, les notions que nous fournit sur le forum de Sbeitla l'étude des monuments eux-mêmes, de son arc triomphal, de ses temples et de ses portiques (9).

dans le bordj qui existe près du pont-aqueduc ; l'un de ces linteaux contient le début, l'autre la fin des lignes ; je n'ai pas revu la pierre sur laquelle en figure le milieu.

(1) *Ibid.*, 11346.

(2) *Ibid.*, 11348.

(3) *Ibid.*, 11349. — Il se pourrait que certaines de ces bases, où il est fait allusion à une *editio ludorum* (*Ibid.*, 11345, 11349) ou à une *voluptatum editio* (*Ibid.*, 11340), se fussent dressées non sur le forum, mais dans l'amphithéâtre même.

(4) Pour édifier ces forts, on a aussi pillé le théâtre ; des débris venant de cet édifice sont dans le fort T de la planche I (cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCXXXVII).

(5) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVII.

(6) *C. I. L.*, VIII, 11341 et 23219 ; Héron de Villefosse et Merlin, *Bull. des Antiquaires de France*, 1907, p. 277 et suiv.

(7) *C. I. L.*, VIII, 11344.

(8) Dans le déblaiement du forum, on a trouvé le bas de deux statues de type municipal, de basse époque.

(9) Pour comparer le forum de Sbeitla à d'autres forums provinciaux, on pourra recourir soit à Thédenat, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, II, p. 1316 et suiv. ; soit à Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 81 et suiv. ; soit encore à Gsell, *Op. cit.*, I, p. 121 et suiv.

II

Outre le déblaiement du forum, les fouilles poursuivies à Sbeitla par la Direction des Antiquités de 1906 à 1911 ont amené entre autres la découverte et le dégagement de deux églises.

1° Église du prêtre Servus.

Le long de la rue qui mène à l'enceinte des trois grands temples capitolins, à 70 mètres à droite avant l'arc triomphal dédié à Antonin, on avait remarqué depuis longtemps un édifice de forme carrée projetant encore à une assez grande hauteur ses quatre piliers d'angle, seuls demeurés debout des murs qui, bâtis en blocage, étaient presque complètement démolis (1). Non loin de là au Sud-Ouest gisait à terre un linteau déterré le 16 avril 1883 par M. le lieutenant Boyé (2) et orné d'une inscription qui avait déjà été copiée plusieurs fois : *Hic domus oratio*[*nis*] (3) ; ce linteau couronnait apparemment l'entrée d'une église (4), à laquelle se rattachait, semblait-il, l'édifice à piliers, mais du monument lui-même on ne connaissait rien jusqu'ici. Les travaux effectués en 1907 et en 1909 nous ont permis de le remettre au jour : c'est une basilique flanquée d'un baptistère (5) (pl. I, N ; pl. III ; pl. V, en bas).

La basilique a son grand axe dirigé du Sud-Est au Nord-Ouest, parallèlement à la voie qui conduit aux temples, l'abside vers le couchant (6). Par malheur, elle n'a été recouverte que d'une très mince couche de

(1) N° 14 du plan publié par M. Saladin (*Loc. cit.*, p. 64, cf. p. 93). Sur le plan de M. Boyé (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1884, entre les pages 256 et 257), cet édifice est appelé « basilique ».

(2) *Loc. cit.*, p. 253.

(3) *C. I. L.*, VIII, 11414. L'inscription ne figure pas, comme l'a indiqué Schmidt, dans *Bull. des Antiquités africaines*, 1885, p. 223, n° 923.

(4) Boyé, *Loc. cit.*, p. 253 ; cf. Thédenat, *Bull. de Correspondance africaine*, 1884, p. 311 ; Toulotte, *Op. cit.*, p. 178.

(5) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCXXXV-CCXXXVI ; 1910, p. CXCIII et suiv.

(6) C'est une dérogation à la règle presque constante d'après laquelle la façade est au couchant et le *presbyterium* au levant (Gsell, *Op. cit.*, II, p. 123 ; Leclercq, dans Cabrol, *Dict. d'archéologie chrétienne*, I, col. 668).

terre et elle est fort ruinée : les murs sont fortement dérasés, parfois totalement détruits ; les bases des colonnes ont disparu pour la plupart et il est difficile de préciser certains détails de la disposition intérieure.

La largeur est de 28 mètres et la longueur de 33 mètres, environ. Autant que nous pouvons en juger, cinq nefs (1) dallées se partageaient l'ensemble du vaisseau, séparées les unes des autres par des rangées de colonnes, qui devaient porter des arcades cintrées faites de voussoirs en pierres de taille. La nef centrale et les deux collatéraux limitrophes ont sensiblement même largeur (6 mètres - 6 m. 50) ; les deux autres nefs sont un peu plus étroites (3 m. 80). Six colonnades se dressaient dans le sens de la longueur, dont les deux extrêmes, à droite et à gauche, étaient érigées à la limite de l'édifice.

Hormis une seule (2), toutes les bases des deux colonnades médianes ont disparu.

Celles des colonnades qui régnaient entre les collatéraux sont mieux conservées, surtout à droite : elles étaient au moins au nombre de huit, distantes presque uniformément de 3 mètres d'axe en axe, et reposaient sur des plates-bandes bien appareillées ; deux sont conservées dans la travée de gauche (3) ; on en compte six dans la travée de droite, qui sont montées sur des dés et qui pour la plupart sont assez abîmées ; tous les socles de cette dernière rangée sont noyés dans une très mauvaise maçonnerie en blocage (4), de basse époque, qui suit à peu près la plate-bande en grand appareil, sauf au Nord, et qui comble tout l'intervalle entre les colonnes, excepté entre les deux premières au Sud-Est où existe un seuil (5).

Les deux dernières colonnades, érigées dans les bas côtés externes à la limite de l'édifice, faisaient pendant aux autres : de la rangée de gauche, il ne reste aucune trace non plus que du mur de clôture sud-ouest de la basilique ; sept des dés de la rangée de droite sont encore en place (6),

(1) La division en cinq nefs est moins fréquente que celle en trois. Sur les basiliques d'Algérie à cinq nefs, cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 125.

(2) Haut. 0 m. 21 ; diam. en dessus 0 m. 50. Cette base est analogue de profil à celles de la basilique de l'évêque Bellator, dont nous parlerons plus loin (p. 36).

(3) Haut. 0 m. 27 ; diam. en dessus 0 m. 67 : trois tores séparés par deux scoties.

(4) Un chapiteau corinthien, entre autres, y est encastré, le haut en bas.

(5) Des colonnades qui régnaient entre les nefs latérales, il semble qu'il reste deux fûts entiers (haut. 3 m. 50) et d'autres dont une partie a été sciée postérieurement ou qui étaient en plusieurs morceaux.

(6) Dans certains de ces dés, des morceaux de frise sculptée ont été remployés.

dont deux sont surmontés de leur base (1). Ces deux colonnades avaient peut-être une base de plus que les autres, au levant (2).

Dans la nef extrême, à gauche, une des dalles du sol (haut. 1 m. 50; larg. 0 m. 54) fermait un tombeau et était gravée d'une épitaphe. Celle-ci, dont les lettres (0 m. 045 - 0 m. 05) montrent des traces de couleur rouge, est en majeure partie anéantie; on distingue seulement: ...*ri*... ||[*fideli*]*s v*[*ixit*]||[*in*]*pace ann*...||..... *v* (?) *iii k i*..||.....||..... (3).

Les trois nefs médianes sont barrées au Sud-Est par une plate-bande en grand appareil, analogue à celles qui portent les colonnes séparant les bas côtés; au delà de cette plate-bande vers le Sud-Est un sarcophage en pierre est encastré dans le sol (4).

Il ne paraît pas y avoir eu de porte au milieu de la façade orientale (5); l'accès dans l'église avait lieu par une baie latérale percée dans la paroi du bas côté de gauche. Cette entrée était surmontée du linteau droit (6) avec l'inscription *Hic domus* + *oratio*[*nis*] dont nous avons déjà parlé (7); elle desservait mieux la basilique qu'aucune autre n'aurait pu le faire, car elle donnait sur une esplanade qui longeait et dominait la rue conduisant au forum.

Au bout de la nef centrale s'ouvre le *presbyterium*, dont les murs, comme c'est presque toujours le cas (8), sont dans le prolongement des

(1) Haut. 0 m. 29; diam. en dessus 0 m. 60, en dessous 0 m. 78. Même profil que celles dont il est question p. 27, n. 3; le tore du milieu est plus gros.

(2) Il ne paraît pas que les fûts actuellement couchés le long de la rue qui mène aux temples (il y en a deux entiers, d'une hauteur de 4 m. 65, et de nombreux débris), aient pu convenir aux colonnades extrêmes, car leur diamètre de base (0 m. 62) est trop considérable; peut-être d'autres fragments de fûts (deux bas), trouvés dans la basilique, appartiennent à ces colonnades.

(3) *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CXCV.

(4) Ce sarcophage, arrondi à une de ses extrémités à l'intérieur, est monolithe (long. 1 m. 95; larg. 0 m. 45 à la tête, 0 m. 40 aux pieds).

(5) Du moins on ne relève aucune trace de seuil sur la seule assise en grand appareil qui subsiste de ce mur; cette assise est aujourd'hui, vers le milieu, déversée en dehors.

(6) En dessous, ce linteau offre un seul trou, à droite, pour l'insertion d'un gond: la porte n'avait donc qu'un vantail.

(7) La croix et la circonférence qui l'entoure sont en relief. Pour l'expression *hic domus orationis*, voir *C. I. L.*, VIII, 8429, 17758 (cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 179). C'est la parole de l'Évangile (Marc, XI, 17; Math., XXI, 13; Luc, XIX, 46) rappelant celle d'Isaïe (LVI, 7).

(8) Gsell, *Op. cit.*, II, p. 137.

deux colonnades médianes du *quadratum populi*; celles-ci se terminaient contre le *presbyterium* par des pilastres dont les bases, décorées de filets en biseau superposés, sont encore en place.

Le *presbyterium*, d'abord rectangulaire, se termine au fond en arc de cercle (1) ; il était à un niveau plus élevé que le *quadratum populi*, ainsi qu'il est habituel (2).

Quatre sarcophages en pierre, alignés les uns auprès des autres, étaient sous-jacents au sol du *presbyterium*. Celui de gauche avait été rallongé à l'aide de morceaux de marbre assujettis avec du plâtre. Tous les quatre devaient être originairement clos en dessus par des dalles ; les débris d'un de ces couvercles ont été recueillis ; on y lit le texte suivant, obtenu par la juxtaposition de sept tronçons d'une plaque calcaire épaisse de 0 m. 04 (lettres 0 m. 045) (3) :

. . . . . *rec*ESSIT
. . . . . RPATVM
. . . . . NDE
posit.. sub die.. IK̄L·
5. . . . . EM BR*e*S·
indi CTIONE
secun DA ☙

La plaque est complète à droite, où le texte est limité par un filet gravé en creux. A la ligne 1, l'E et le premier S sont brisés en haut ; la lettre qui précède P, à la ligne 2, est incertaine ; de l'N avant DE, à la ligne 3, on ne voit que le haut et la lettre n'est pas sûre ; à la ligne 4, il n'y a avant K que le haut d'un caractère qui paraît plutôt une haste droite qu'une barre inclinée ; à la ligne 5, du B on n'a qu'une amorce en bas, de l'R que la partie inférieure : [*sept*]*embr*[*e*]*s*, [*nov*]*embr*[*e*]*s* ou [*dec*]*embr*[*e*]*s*.

Au même endroit, on a ramassé aussi un fragment de pierre rougeâtre (haut. 0 m. 15 ; long. 0 m. 25 ; épaiss. 0 m. 05) sur lequel est gravé en lettres de 0 m. 045 ceci (4) :

(1) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 137, n. 3 ; Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 673-674.
(2) Gsell, *Op. cit.*, II, p. 138.
(3) *C. I. L.*, VIII, 23230 *b*. La lecture donnée ici est plus complète.
(4) *C. I. L.*, VIII, 23230 *c*. La lecture actuelle est meilleure.

. . . . . *in* PACE ANiS X
. . . . . TERIVANIS XIII
. . . . . *i*N PACE

La pierre n'est complète qu'à droite. A la ligne 1, le haut de toutes les lettres manque ; entre N et S, s'il y a bien eu, comme nous le supposons, un I, celui-ci était plus petit que les autres lettres ; le chiffre pourrait être XI. A la ligne 2, *nis xiii* est plus petit et plus serré. A la ligne 3, l'N, le P, le C et l'E sont cassés.

C'est peut-être aussi au couvercle d'un de ces cercueils qu'appartiennent les six fragments, se rejoignant entre eux, d'une plaque haute de 0 m. 68, large de 0 m. 42, épaisse de 0 m. 055, qui ont été ramassés au milieu des déblais en avant du presbyterium et qui portent l'épitaphe dont nous publions le fac-similé (lettres 0 m. 065-0 m. 04) à la figure 4 :

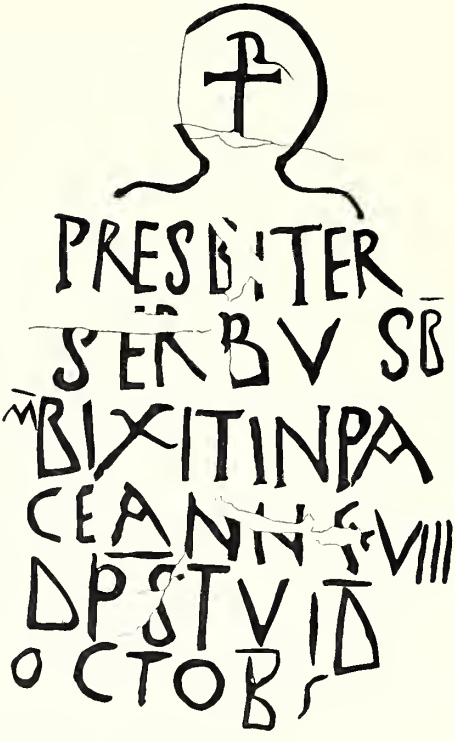

Fig. 4.

En haut, une croix monogrammatique gréco-latine(1) pattée, entourée

(1) Sur cette croix, qui en Afrique remonte à la fin du ve et au vie siècle, cf. L. Poinssot, *Mém. des Antiquaires de France*, LXIV, p. 13 et suiv.

de l'*orarium*. Les deux caractères B̄ M̄, à la fin de la ligne 2 et au début de la ligne 3, ont été, comme on le voit, ajoutés après coup. Comment faut-il les interpréter? *B(onae) m(emoriae)* est trop banal pour avoir été ainsi l'objet d'une addition ; peut-être est-on en droit de comprendre *b(eatae) m(emoriae)*, formule rappelant le martyre qu'aurait subi le prêtre Servus.

Presbiter Serbus, b(eatae) m(emoriae), bixit in pace ann(is) lxviii, d(e)p(o)s(i)t(us) v id(us) octob(re)s (1).

Non loin de là enfin on a déterré une plaque haute de un mètre, large de 0 m. 48, épaisse de 0 m. 10, sur laquelle on lit en lettres de 0 m. 08 à 0 m. 065 (fig. 5) :

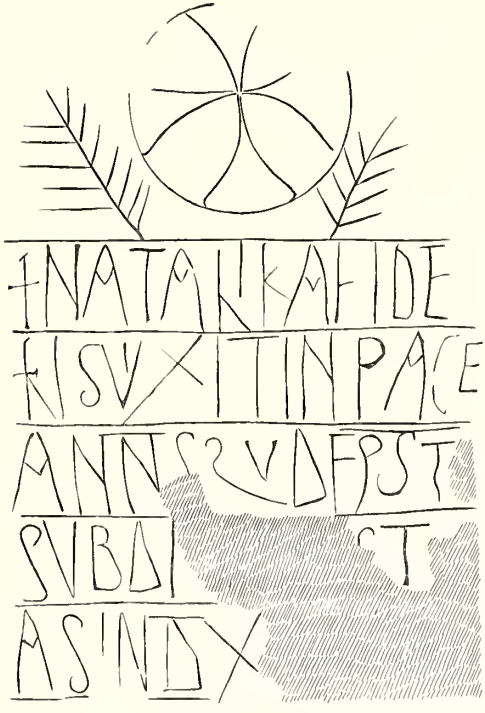

Fig. 5.

En haut, une croix inscrite ayant l'aspect d'une rosace (2) et accostée

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. cxcv.

(2) Cf. ce que dit M. L. Poinssot d'une croix semblable (*Loc. cit.*, p. 12). — Des croix pareilles se retrouvent sur d'autres tombes de Sbeitla que la forme des D = Δ permet de dater, comme celle-ci, du VIe siècle ou de la fin du Ve (voir plus loin p. 34, 39,

de deux palmes. A la fin des lignes 4 et 5, la surface de la pierre est écaillée; à la ligne 4, après ...S, malgré la barre horizontale il faut sans doute transcrire un I, puis il y a place pour trois lettres; avant S, des traces de lettres trop indistinctes pour permettre de déchiffrer le jour de la déposition.

La ligne 1 est précédée d'une croix latine. *Natalika fidelis vixit in pace ann(i)s lv, dep(o)s(i)t(a) sub di*[*e.....*]*s i*[*uni*]*as,* ou *i*[*uli*]*as, ind(ictione) x*[...] (1).

Devant le *presbyterium*, des lignes de pierres déterminent un espace rectangulaire, accolé à la murette qui constitue le fond du *quadratum populi* et ayant supporté peut-être un escalier ou plutôt l'autel. Le *presbyterium* et l'autel (si celui-ci était bien à cette place) étaient isolés du reste de l'église par des *claustra* (2) disposés dans le dernier entrecolonnement et en travers du vaisseau principal : on voit la feuillure où les dalles dressées de champ venaient s'encastrer sur la base du pilier située à gauche contre le mur du *presbyterium*, sur la base de colonne de la rangée centrale et dans le sol au milieu de la nef médiane.

En avant du *presbyterium* également, un peu à droite, on a mis au jour un tombeau d'enfant où l'on a ramassé un morceau de crâne.

A gauche du *presbyterium*, un mur en blocage ferme la nef contiguë au vaisseau central ; il n'y avait pas de *secretarium* communiquant avec le collatéral. A droite, ce mur n'existe pas, mais les détails du plan échappent ; dans l'angle septentrional, deux bases de colonnes sont en place sur un dallage soigné.

A l'extérieur, l'abside ne proéminait pas ; elle était enfermée dans un cadre rectiligne.

*
* *

De la nef latérale droite, on parvenait directement, en montant un très fort degré (0 m. 60), dans un baptistère attenant à l'église.

Le baptistère est carré (8 m. 80 de côté); sur trois faces, il était clos de murs en blocage, reposant sur un soubassement en pierres de taille,

40 ; cf. aussi l'épitaphe de Pompeianus, *magister militum*, qui est d'époque byzantine, publiée en fac-similé dans *Cat. Musée Alaoui, Suppl.*, pl. LIII, n° 2, cf. p. 99, n° 1047 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CLVIII-CLIX ; *C. I. L.*, VIII, 23230).

(1) Ce texte est inédit. — A la ligne 2, l'L initial est barré horizontalement et a ainsi la forme d'une croix latine.

(2) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 146-147.

construits assez grossièrement, parfois avec des chapiteaux de pilastres et des consoles, et appuyés à des piliers d'angle en grand appareil. Le blocage a presque totalement disparu tandis que les piliers s'élèvent encore très haut (pl. V, en bas). Sur la quatrième face, celle qui est contiguë à la basilique, l'édifice était ouvert dans toute sa largeur ; deux colonnes, accolées à des colonnes du sanctuaire sans être en ligne avec elles, partageaient cette ouverture en trois baies qui étaient sans doute surmontées par des arcades ; le long des piliers en grand appareil, des pilastres fort peu saillants, à chapiteau corinthien, recevaient la retombée des arcades extrêmes.

Ce bâtiment carré abritait une petite chapelle, un peu plus large (3 m. 70) que longue (3 m. 50), fermée de murs en blocage, avec une entrée qui n'était pas en face de l'ouverture à trois baies, mais était tournée au Nord-Ouest, vers les temples. Dans trois des angles est encore en place une base de colonne, aujourd'hui très fruste ; la quatrième a disparu.

Au milieu de cet édicule, se creuse une piscine cimentée, à deux étages ; l'étage supérieur est hexagonal (haut. 0 m. 67 ; larg. 1 m. 70-1 m. 75) ; des escaliers de deux marches chacun (larg. 0 m. 30-0 m. 34), situés symétriquement sur deux des côtés de l'hexagone, permettent de descendre sur une première plate-forme d'où quatre marches, disposées en croix, donnent accès dans une petite cuve circulaire (prof. 0 m. 40 ; diam. 0 m. 70). Il n'y a pas de traces de conduits amenant ou emportant l'eau.

L'espace qui règne entre les parois de la chapelle baptismale et celles du monument qui la contenait est pavé de belles dalles en marbre rouge, assemblées avec grand soin et bien conservées par endroits. Des consoles nombreuses (j'en ai compté douze), de tailles diverses, ornées sur leur face antérieure d'une feuille d'acanthe, gisaient pêle-mêle dans les déblais qui cachaient le baptistère.

Au Sud-Est, un escalier de deux degrés, assurant au monument une entrée indépendante, descendait dans une pièce allongée ; celle-ci était en relations avec le dehors par une sorte de couloir qui était limité par des *claustra* maintenus par des feuillures et de petits piliers. Au Nord-Est de cette pièce, la construction est très ruinée et d'aspect fort confus.

Au Nord-Ouest, le baptistère touchait, sans communiquer directement avec lui, à un autre bâtiment, situé sur le même alignement et ayant même largeur que lui, dont la destination est incertaine ; le centre est occupé par un carré ayant à peu près 4 m. 50 Nord-Sud et déterminé par

un mur en grand appareil. Autour de ce carré, perpendiculairement à ses parois, sont alignées des tombes formées de tuiles placées verticalement; on y rencontre aussi des sarcophages en calcaire. Deux de ces tombeaux méritent une mention spéciale : l'un des sarcophages, au point A (pl. III), était recouvert d'une dalle en calcaire haute de 0 m. 91, large de 0 m. 50, portant en lettres de 0 m. 05-0 m. 06 une inscription (1) au dessous d'une croix inscrite ayant l'aspect d'une rosace (2) (fig. 6):

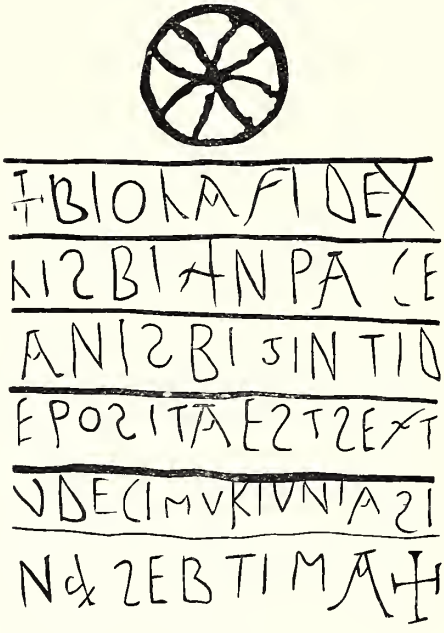

Fig. 6.

La première ligne est encadrée d'une croix latine et d'un chrisme. *Biola fidelis bix(it) in pace an(n)is biginti, deposita est sextu(m) decimu(m) k(alendas) iunias, ind(ictione) sebtima.* Croix latine.

On notera la forme toute spéciale du G de *biginti*.

Une des sépultures en tuiles (pl. III, B) renfermait quelques objets de parure : deux boucles d'oreilles en or, très simples, avec un léger renflement ovale à leur partie inférieure (3); des annelets en or (4); des

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCXXXVI ; *C. I. L.*, VIII, 23230 *a*.

(2) Cf. p. 31, n. 2.

(3) Elles sont au Musée du Bardo (Drappier, dans *Cat. Musée Alaoui, Suppl.*, p. 119, n° 74).

(4) *Ibid.*, p. 120, n° 75.

restes de collier : perles rondes en pâte de verre de couleurs et de grosseurs variées, perles allongées en améthyste, petits anneaux de bronze ; enfin un débris d'épingle en ivoire.

Ce bâtiment contigu au Nord-Ouest au baptistère, comme la pièce allongée située au Sud-Est, semble avoir été ouvert, au moins en partie, sur l'église, à cause des pilastres que portent les piliers en grand appareil du baptistère à l'opposé de ceux que nous avons déjà signalés (1).

La limite extérieure de l'église et de ses dépendances au Nord est un mur constitué en blocage avec harpes de pierre et matériaux de remploi, qui s'étend rectiligne à quelque distance du baptistère et de l'édifice voisin au Nord-Ouest. Entre la paroi externe du baptistère et ce mur, on a mis au jour deux sarcophages en pierre.

2° Église de l'évêque Bellator.

A une centaine de mètres au Nord-Est des temples, se dressent les restes imposants d'un édifice antique, dont les murs sont encore debout sur une certaine hauteur (2). Cet édifice qui a été déblayé en 1907 est une église (3) (pl. I, L ; pl. IV ; pl. V, en haut).

Son grand axe est dirigé sensiblement Sud-Ouest Nord-Est (4) ; le monument est de forme rectangulaire et mesure 35 mètres de long sur 15 m. 60 de large ; il est divisé en trois nefs, — celle du milieu ayant 6 m. 40 de large, les autres 3 m. 75 (5), — séparées entre elles par des colonnes, seize à droite et autant à gauche, qui étaient accouplées l'une derrière l'autre en sorte qu'il ne s'en présentait que huit de front dans chaque vaisseau. Le long des parois des bas côtés (6), huit colonnes également faisaient pendant à celles-ci. Les bases, qui comptent 0 m. 30

(1) Voir plus haut, p. 33. Les chapiteaux étaient corinthiens ; celui du pilastre sud-est était à un niveau inférieur à celui du pilastre nord-ouest ; ce dernier n'existe plus.

(2) N° 13 du plan de M. Saladin (*Loc. cit.*, p. 64, cf. p. 93).

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CLXXVII-CLXXVIII ; cf. Playfair, *Op. cit.*, p. 186. — Quelques travaux complémentaires ont été effectués en 1911.

(4) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 123-124.

(5) D'ordinaire, la nef centrale est plus large du double que les nefs latérales (Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 668).

(6) Ces murs étaient sans doute partiellement revêtus de marbre ; on a trouvé dans les déblais des morceaux de placage en marbre blanc et verdâtre ; certains de ces débris, en marbre blanc, portent des arcades en relief.

de haut, sont en général d'un profil uniforme, très simple : large filet plat surmonté d'une scotie à peine indiquée ; au-dessus, deux filets en biseau, le premier beaucoup plus petit que l'autre ; elles ont dû être taillées pour la basilique, sauf une ou deux à tores et scoties plus accusés. Elles sont conservées pour la plupart, mais les fûts (haut. 2 m. 50) manquent à peu près tous. Les murs extérieurs sont en grand appareil (1) ; celui de droite, sauvegardé dans toute son élévation, atteint 4 m. 40 de haut sur 0 m. 60 d'épaisseur ; il se compose de neuf assises, surmontées d'une corniche antique de bonne proportion « qui a été empruntée à un autre édifice (peut-être au couronnement du mur du péribole [des temples]) (2) ». Le sol des trois nefs était pavé de mosaïques géométriques en cubes de marbre, avec quelques cubes de verre, dont les vestiges sont insignifiants (3), sauf en avant du *presbyterium*, où le pavement en damiers et rosaces a été préservé par des circonstances spéciales sur lesquelles nous aurons à revenir plus loin (4).

L'église était couverte en tuiles. On en a ramassé beaucoup dans les déblais, mais aucune n'est entière : les unes sont plates (épaiss. 0 m. 025) ; les autres, demi-cylindriques (diam. 0 m. 14), ont joué le rôle de couvre-joints ; certaines de celles-ci sont terminées à une de leurs extrémités par une antéfixe (haut. 0 m. 15), décorée d'un sujet en relief ; sur les trente-quatre qui ont été recueillies, vingt et une portent une tête, avec de petites ailes sortant de la chevelure, qui rappelle les images de Mercure (5) ; en haut et de chaque côté un ornement en forme de cœur ; six ont une tête de femme de face, que ses cheveux entourent, semble-t-il, comme d'une auréole : le dessin est grossier et la conservation défectueuse ; un septième masque féminin, analogue, est privé de cette sorte d'auréole ; deux autres tuiles présentent des ornements vermiculés ; deux, des hastes verticales coudées à leur sommet, moitié à droite, moitié à gauche ; enfin sur une, on voit une palmette et sur une autre, bordée de festons, un paon de face qui fait la roue (6).

(1) Ce fait est rare (Gsell, *Op. cit.*, II, p. 122).

(2) Saladin, *Loc. cit.*, p. 93 ; cf. Tissot, *Géogr. compar.*, II, p. 614, qui voyait dans l'édifice un temple.

(3) Gauckler, dans *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, p. 113, n° 337.

(4) Voir p. 37.

(5) L. Poinssot, dans *Cat. Musée Alaoui, Suppl.*, p. 171, n° 326.

(6) *Ibid.*, n° 327. — Le paon, symbole de l'immortalité, figure, comme on sait, sur bon nombre de mosaïques tombales et de lampes chrétiennes.

Dans le sol de la nef principale, on distingue des rainures qui devaient recevoir des dalles dressées de champ, destinées à la diviser en plusieurs compartiments ; ces dalles déterminaient d'abord un étroit couloir au milieu de la nef, puis tournant deux fois à angle droit la barraient d'abord transversalement, entre la cinquième et la sixième rangée de colonnes, et la séparaient ensuite des collatéraux jusqu'à la troisième rangée de colonnes à compter du chevet (1). Dans la portion du vaisseau central qui s'étend au Nord de cette clôture, un espace carré (3 m. 50 de côté) était également circonscrit par des dalles semblables et pareillement maintenues aux angles par des piliers à feuillures (2) ; peut-être est-ce là que se trouvait originairement l'autel, au milieu de la nef (3). La mosaïque du pavement épousait la forme de cet espace réservé.

Au fond, s'arrondit le *presbyterium*, profond de 5 m. 40, surélevé de deux degrés qui en occupent toute la façade ; il paraît n'avoir pas été flanqué de sacristies et sa courbe fait saillie en dehors de la basilique. L'abside devait être couverte d'une voûte, ayant la forme d'une demi-coupole, constituée de tubes en poterie qui étaient emboîtés les uns dans les autres et cachés sous une couche de mortier (4).

Telle semble avoir été la disposition primitive, mais, comme il est arrivé souvent (5), l'église subit ultérieurement des modifications ; sa longueur fut diminuée et la nef centrale, à hauteur des trois dernières rangées de colonnes, fut remaniée ; dans toute sa largeur, une abside, dont le mur est en blocage, fut créée en avant de la première ; un terre-plein rectangulaire, délimité par des pierres de taille, la précédait ; le sol de l'abside et du terre-plein fut établi au même niveau, un peu au-dessus de la mosaïque qui, recouverte, se trouva dans cette partie de l'église mieux protégée qu'ailleurs contre les dommages (6) ; un petit escalier de deux marches permit d'accéder au chœur nouvellement amé-

(1) Au delà de cette rangée de colonnes, la trace de cette clôture se perd ; les remaniements qu'a subis la partie septentrionale de la grande nef (voir plus loin) ne permettent pas de savoir ce qu'elle devenait. Elle ne paraît pas avoir continué entre les nefs ; peut-être traversait-elle de nouveau le vaisseau central.

(2) Un fragment de ces piliers en marbre blanc a été trouvé dans les déblais ; il est à section carrée, mesurant 0 m. 12 de côté, et présente deux feuillures sur deux faces adjacentes.

(3) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 146 ; Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 709 et 3172.

(4) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 139 ; Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 676.

(5) Cf. Diehl, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 464.

(6) Cette mosaïque fut partiellement détruite par les nouveaux aménagements ; là où elle touche les murs, elle n'a plus de bordure.

nagé. L'autel fut érigé au milieu de l'abside (1); dans le sol, quatre pierres plates (2) marquaient apparemment l'emplacement d'un *ciborium* qui l'abritait; à peu de distance de ce point, on a exhumé des colonnettes torses en calcaire, entières ou brisées (3), qui peut-être soutenaient ce baldaquin (4).

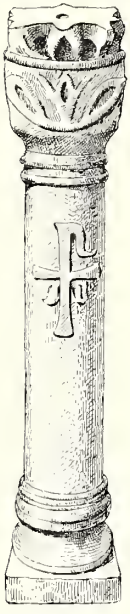

Fig. 7.

De l'autel lui-même, on a déterré des débris. Le soubassement en pierre, long de 1 m. 75, large de 0 m. 57, épais de 0 m. 20, aux bords moulurés, fruste en dessous, offre sur le dessus qui était à l'origine orné de plaques de marbre (5). cinq cavités: une, en fer à cheval (0 m. 32 de largeur, 0 m. 35 de longueur, 0 m. 055 de profondeur), sa section rectiligne touchant un des grands côtés au milieu. était le *loculus* des reliques (6); les quatre autres, carrées (0 m. 18 de côté, 0 m. 03 de profondeur), situées aux angles, étaient ménagées pour recevoir des pieds de colonnettes. Celles-ci, avec base et chapiteau taillés dans le même bloc de marbre blanc que le fût, mesurent 0 m. 77 de hauteur et 0 m. 12 de diamètre; les deux qui faisaient face au public (7) étaient rehaussées d'une croix monogrammatique gréco-latine, pattée, en relief, accostée de l'α et de l'ω (8) (fig. 7). Il n'a rien été retrouvé de la table qui surmontait ces colonnettes.

(1) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 146.

(2) Certaines de ces pierres plates étaient des bases de colonnes renversées dont on ne voyait que le dessous.

(3) Une, qui est entière, mesure 0 m 25 de diamètre en haut, 0 m. 30 en bas et 1 m. 75 de hauteur; il y a en outre des débris de trois autres fûts. Ces colonnettes sont à arêtes très vives; elles se ressemblent fort sans que leurs spirales soient cependant exactement pareilles. — On possède aussi un fragment de colonnette torse en marbre (long. 0 m. 33; diam. 0 m. 17) et de colonnette lisse en calcaire (diam. 0 m. 10).

(4) Cf. à *Segermes*, Diehl, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 465.

(5) Il en restait de menus tronçons au moment de la découverte.

(6) Cf. Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 709 et suiv.

(7) Une de ces colonnettes antérieures est brisée en deux morceaux qui se rejoignent; l'α et l'ω sont endommagés. De l'autre, le bas seul, avec le bout de la croix, a survécu. Les colonnettes postérieures n'avaient pas de croix; un pied seulement subsiste.

(8) Cette croix apparaît pour la première fois sur une inscription de Sétif, datée de

A l'extrémité de la nef principale opposée au *presbyterium*, l'église présente une autre abside (1), aussi large mais moins profonde, à laquelle conduit un escalier de trois marches. Cette abside n'est pas un hémicycle parfait ; non seulement les murs latéraux, qui sont en grand appareil, sont d'abord droits, mais le mur du fond, construit de même, est rectiligne ; deux des angles sont simplement remplis d'écoinçons en blocage. Sous le dallage de cette abside avaient été déposés deux sarcophages en calcaire (2).

L'abside est flanquée de deux sacristies (3) ayant même profondeur qu'elle (5 mètres) et qui communiquent chacune avec un des bas côtés (4).

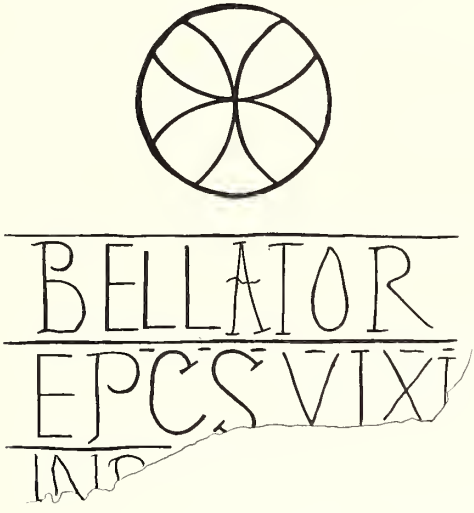

Fig. 8.

L'entrée dans l'église se faisait par deux baies latérales percées l'une en face de l'autre et donnant accès dans les nefs secondaires (5) ; ces portes s'ouvraient sous un petit portique soutenu par deux colonnes

454 (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 123 et suiv., pl. XV ; cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 116, note ; L. Poinssot, *Mém. des Antiquaires de France*, LXIV, p. 13 et suiv.).

(1) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 144.

(2) L'un est monolithe ; l'autre est composé de deux blocs de pierre réunis par du mortier (cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CLVIII).

(3) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 142.

(4) Près de cette abside, on a recueilli deux grosses consoles (larg. 0 m. 60 ; haut. 0 m. 60), décorées en avant d'une feuille d'acanthe ; une autre plus petite a été exhumée près du même endroit. — Sur leur utilisation possible, cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 233.

(5) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 133 ; Leclercq, *Loc. cit.*, I, col. 669.

saillantes dont les bases sont encore en place. La porte de droite, dont le seuil est surélevé d'une marche, avait été bouchée. Parmi les matériaux qui avaient servi à la murer, un fragment de plaque en calcaire, incomplète en bas et dont les deux angles supérieurs manquent, surtout à gauche (haut. 0 m. 64 ; larg. 0 m. 47 ; épaiss. 0 m. 03), offre en lettres de 0 m. 09 une inscription particulièrement intéressante (fig. 8) :

Bellator ep(is)c(opu)s vixi(t) in p[ace...], au-dessous d'une croix inscrite ayant l'aspect d'une rosace (1).

Cette mention enrichit les fastes épiscopaux de *Sufetula* (2) d'un nom nouveau. Il est probable que cette dalle formait originairement le couvercle d'un des sarcophages dont nous avons parlé plus haut.

Un portique, large de 3 m. 75 et comprenant dix colonnes dont les bases sont conservées, borde à l'extérieur le flanc est de l'église sur toute sa longueur. Dans ce portique qui est dallé (3), près de la porte de l'église, on a recueilli la partie supérieure d'une autre inscription (4), gravée comme la précédente sur une plaque de calcaire (lettres irrégulières 0 m. 025-0 m. 06) ; la partie inférieure n'a été recueillie qu'en 1911, quand on a dégagé l'abside la plus récente (5) ; les deux morceaux se raccordent ; il manque la partie supérieure gauche (haut. 0 m. 74 ; larg. 0 m. 50 ; épaiss. 0 m. 065).

Au-dessous d'une croix inscrite ayant l'aspect d'une rosace (6), dont la moitié droite a seule survécu :

a de OΔATVS
. . . . ΔEPOSIT
. . . . KΔZN///IVIII/
. . . ET IN PACE *an*
5. NIS LXXϹIIII INΔIC
TIONE XI +

A gauche, l'O à la ligne 1, l'E à la ligne 4 sont incomplets. La ligne 3, écrite en plus petits caractères que les autres, a été intercalée après

(1) *Bull. arch. du Comité,* 1908, p. CLXXVIII. — Cf. p. 31, n. 2.

(2) Une liste des évêques de Sbeitla est donnée dans Toulotte, *Op. cit.*, p. 176 et suiv.

(3) Ce dallage a dû être remanié ; actuellement il est à un niveau plus élevé que le bandeau en grand appareil sur lequel sont posées les bases des colonnes.

(4) *Bull. arch. du Comité,* 1908, p. CLXXVIII.

(5) La partie du texte que porte ce fragment (depuis la troisième ligne) est inédite.

(6) Cf. plus haut, p. 31, n. 2.

coup entre les lignes 2 et 4 ; après N, la lecture est incertaine, les lettres, qui sont mal gravées, chevauchent sur la cassure qui sépare les deux fragments de la pierre et sont endommagées.

Au début de la ligne 2, figurait la qualité d'Adeodatus, *prb, epcs* (1)(?). A la ligne 4, l'E avant le T étant sûr, la finale ET est sans doute une forme orthographique de basse époque pour IT ; faut-il songer à *vix*ET pour *vix*IT : il n'y a place que pour trois lettres avant IT ?

Je lirais : [*Ade*]*odatus .... deposi(tus)* [....] *k(alendas) d(e)ʒ(e)n-* [*br(es).....? vix*]*et in pace* [*an*]*nis lxxx, indictione xi.*

C'est là peut-être encore un débris de couvercle de sarcophage.

Presque au même endroit, toujours sur l'emplacement de la colonnade, on a mis au jour un fragment de carreau en terre cuite, mutilé en haut, qui représente un cerf courant à droite et poursuivi par un chien (2).

A l'Est du portique s'étend un grand espace rectangulaire, long d'environ 28 mètres et large de 14, qui semble avoir été rattaché à l'église. Il est fermé par un mur en blocage et coupé par des murs également en blocage, ceux-ci présentant quelques hastes en pierres de taille et par endroits des matériaux de remploi, bases de colonnes, socles carrés avec moulures (3).

3° Chapelle de l'évêque Jucundus.

A l'Ouest de l'église de l'évêque *Bellator* et à une faible distance, on a découvert en 1908 une chapelle chrétienne, orientée perpendiculairement au grand axe de la basilique (4). Nous n'avions pu la déblayer entièrement en avant à cause de la présence d'une seguia servant à l'irrigation, qui avait empêché de pousser les travaux de ce côté. C'est seule-

(1) Il semble qu'avant Δ, on voit la fin d'un S qui aurait été retourné comme les autres dans cette inscription.

(2) On connaissait déjà quelques carreaux analogues provenant de Sbeitla. M. le lieutenant Rouget, des brigades topographiques, a consigné dans son rapport archéologique de 1900 la description de trois d'entre eux : Daniel entre les lions (*C. I. L.*, VIII, 22634, 2, *b*) ; un animal, probablement un lion ; un sujet identique à celui que nous publions ici. M. Guillon, colon à Sbeitla, avait découvert, antérieurement à 1907, un carreau représentant un lion.

(3) C'est dans un mur situé au Nord-Est de l'église, à l'endroit où un palmier est figuré sur notre planche IV, qu'a été exhumé le fragment d'inscription métrique publié *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXX.

(4) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVIII-CLXIX.

ment en 1911 que la fouille put être complétée vers l'Ouest (pl. I, M; pl. IV).

Le monument, entouré de murs en blocage avec des chaînes en pierre de taille, mesure 14 mètres de large sur 12 m. 50 environ de long. La chapelle proprement dite est isolée au milieu d'une cour environnée d'un péristyle rectangulaire comptant cinq colonnes sur les grandes faces et quatre sur les petites (y compris les colonnes d'angle); toutes les bases sont en place (diam. 0 m. 45) et on a redressé trois colonnes (1) (haut. 2 m. 95), dont deux ont été surmontées de leurs chapiteaux corinthiens (diam. inf. 0 m. 34).

Dans l'angle sud-est du portique, on a trouvé un sarcophage en calcaire, encastré dans le sol et recouvert d'une dalle longue de 2 mètres, haute de 0 m. 62, épaisse de 0 m. 18. Cette dalle présente une inscription en lettres mesurant 0 m. 09; le texte est aujourd'hui fort endommagé; la surface de la pierre est tout effritée et les caractères n'ont laissé qu'une trace souvent assez peu distincte. Néanmoins, après une minutieuse étude de l'original, on a copié ceci (2):

HIC INVENTA E ST DP SCI IVCVNDI
EPSC PER INQVISITIONE AMACI EPSCPI

Croix latine dans une circonférence (3). *Hic inventa est d(e)p(ositio) s(an)c(t)i Jucundi ep(i)sc(opi) per inquisitione(m) Amaci ep(i)sc(o)pi.*

Entre E et ST, à la ligne 1, une petite cavité à peu près carrée a été ménagée à dessein dans la pierre; S est ainsi séparé de E par un plus grand intervalle que les autres lettres le sont d'ordinaire.

L'inscription contient les noms de deux évêques de l'ancienne *Sufetula*, *Jucundus* et *Amacius*. Le premier nom est sûr; le second peut prêter à quelque doute. Nous connaissons un *Jucundus*, évêque de *Sufetula*, qui a pris part à la conférence de Carthage en 411 et qui a assisté encore à un concile en 419 dans cette ville (4). Il est probable qu'il faut l'identifier avec le nôtre. L'inscription lui donne le titre de *sanctus*; il

(1) Des tronçons d'autres fûts gisent à terre; peut-être pourra-t-on en trouver quelques-uns qui se raccordent et reconstituer encore au moins une colonne.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXVIII; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1909, n° 17.

(3) Cette croix latine ne peut donner qu'un indice chronologique assez vague (cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 116, note).

(4) Toulotte, *Op. cit.*, p. 179.

eut sans doute à souffrir pour le Christ dans des conditions que nous ne pouvons préciser.

L'*area* circonscrite par la colonnade est occupée presque en totalité par un édicule dont le sol n'existe plus, qui avait une colonne (haut. 3 m. 45) (1) dans chaque angle (2) et offrait, au centre, une surface sensiblement carrée délimitée par des *claustra* sur trois côtés ; les dalles de pierre ont disparu, mais on voit encore sur le sol les rainures où elles s'encastraient et les trous où venaient se ficher les piliers qui les soutenaient. Sur une des faces de cette petite chapelle, à l'Est, fait saillie une abside ; les trois autres sont percées chacune d'une porte en leur milieu.

A l'intérieur de l'édicule ont été recueillies deux consoles en pierre, décorées de sculptures sur trois côtés (haut. 0 m. 19 - 0 m. 20 ; larg. 0 m. 40 ; long. 1 m. 35) : l'une d'elles montre en avant deux colombes buvant dans un calice d'où s'échappent des fleurs ; sur chaque face latérale, des rinceaux de feuillage (fig. 9). L'autre porte sur le devant deux paons se dé-

Fig. 9.

saltérant dans un calice, chacun d'eux est posé sur une feuille qui paraît être une feuille d'acanthe ; sur les côtés, des pampres de vigne avec feuilles et grappes (fig. 10).

Autour de la chapelle, l'aspect des constructions est assez confus. De la galerie est du portique, on pénètre par une porte dans une salle rectangulaire beaucoup plus longue que large, qui avait à peu près la même longueur que la travée de la colonnade qui lui est contiguë ; dans l'angle nord-ouest, il y a une base de colonne ; les murs sont faits en matériaux remployés.

Au delà de cette salle, la chute du mur de l'église de *Bellator* a rempli

(1) Une des colonnes brisée en deux morceaux existe encore.

(2) Les bases (diam. 0 m 52) sont conservées en place ; elles sont aujourd'hui assez frustes.

tout l'intervalle entre la chapelle et la basilique de gros blocs de pierre épars ; dans le coin sud de la fouille existe une rigole pour les eaux.

De l'autre côté de la chapelle, vers l'Ouest, un peu plus loin que la

Fig. 10.

travée occidentale du portique, on a découvert des fragments d'une plaque de marbre qui a été réutilisée à basse époque comme dalle funéraire (épaisseur 0 m. 03) ; ces fragments, assez nombreux, ne se raccordent pas tous entre eux ; je néglige ceux dont la place est trop incertaine et qui ne portent que quelques débris de lettres (1).

D'un côté on lit :

a *b*

. . . . . III . . . I . . . . . IC . . . . . .
. . . . ET ꝗ Q ꝗ A . . . . . ARMO . . . . . .
. . . . . E I V*s i de* MQVE DEDICA *verunt* . . . .
. . . . . *ludos* SCAENICOS EDIDER *unt*. . . .

a se compose de cinq morceaux, *b* de trois ; les lettres ont 0 m. 07 à la ligne 2 et à la ligne 3, à peine 0 m. 06 à la ligne 4 qui était la dernière du texte.

Ligne 1, bas de lettres indistinctes, à droite bas d'un C ou d'un G ; ligne 2, le premier A et l'O sont incomplets ; ligne 3, il en est de même pour l'M, le second V et l'A ; ligne 4, du premier S il reste peu de chose comme de l'R et l'E qui précède l'R manque en haut.

La position donnée à *a* par rapport à *b* est déterminée par le second texte ; elle est plausible, mais non sûre.

(1) Ces textes sont inédits.

Au revers, la plaque, tournée la droite en haut, a reçu l'épitaphe suivante (lettres 0 m. 10), complète à gauche :

b { CAN *did* *a* / *us* *fi*
DEL *is in pa*
CE *vixit an*

a { *n* IS X . . .
. . . Dep*st*
. . . . . .

Sur *b*, N, L, E sont brisés ; de même I et D de *a*.

Vers le même endroit que la plaque de marbre qui porte ces deux inscriptions, on a recueilli l'angle supérieur gauche d'une plaque de terre cuite, qui offre. tracées à la pointe sur l'argile encore fraîche, au-dessous d'une mouluration sommaire rehaussée d'un trait ondulé, les trois lignes suivantes (1), incomplètes à droite et écrites en cursive (haut. du tesson, 0 m. 095 ; larg. 0 m. 125 ; épaiss. 0 m. 015 ; lettres, environ 0 m. 01):

per duc̄ . . . . . .
ad dom . . . . . .
lt soli do . . . . . .
. . . . . .

A la ligne 1, au-dessus du *c*, on aperçoit l'extrémité d'une barre horizontale qui semble avoir appartenu à un *t* ; à la ligne 3, les lettres qui précèdent l'*s* sont cassées en bas ; on voit le sommet de deux caractères, un *d* ou plutôt un *l*, puis un *t*, mais il peut y en avoir eu un autre, aujourd'hui disparu, entre les deux (un *i* ?).

Au Sud de la chapelle, la partie droite d'une base honorifique venant du forum (2) avait été encastrée dans le mur qui est à la limite de la fouille ; l'inscription est très effacée, sauf à la ligne 1 ; néanmoins on la distingue à peu près (3) :

[*Faustina*]*e Aug(ustae)*, [*Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci)*] *Aurelli(i)* [*Antonini A*]*ug(usti)*. *Arme*[*niaci, Medi*]*ci*. *Pa*[*r(thici)*] *m*[*ax(imi)*.....]*ua curi(...)*. [*D(ecreto) d(ecurionum)*]. *p(ecunia) p(ublica)*.

(1) Cette inscription est inédite. La plaque est au Musée du Bardo.

(2) Voir plus haut, p. 20 et 23.

(3) *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CLXIX. — A la ligne 5, V et R sont liés.

Les églises de l'ancienne *Sufetula* que nous venons de décrire semblent avoir été aménagées dans la seconde moitié du ve siècle (1); elles présentent les mêmes caractères que les autres basiliques de l'Afrique du Nord et, comme elles, ressemblent beaucoup plus aux monuments chrétiens de l'Orient qu'à ceux de Rome (2).

Ces églises ne sont pas les seules dont on ait relevé la présence à Sbeitla. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner celle que certains savants placent dans l'angle occidental du péribole des temples (3), mais nous la croyons tout à fait incertaine. En revanche, c'est bien une église qui est située à 200 mètres environ à l'Est de l'amphithéâtre (pl. I, B); M. Saladin en a publié le plan (4). Une autre construction fort vaste, assez voisine de celle-ci au Sud (pl. I, C), où des fouilles ont été exécutées en 1909 et 1910 et qui n'est pas encore entièrement dégagée, semble être elle aussi une basilique, avec beaucoup de dépendances (5); on y a exhumé plusieurs mosaïques intéressantes, entre autres sur le seuil d'une grande abside un tableau avec les quatre Saisons et dans un médaillon circulaire un buste d'homme accompagné des mots *Autor Xenofonta* (6); sur la paroi d'une abside plus petite, contiguë à la première à droite, des rinceaux de pampres enferment des grappes de raisin dans leurs enroulements (7); sur le sol d'une *area* qui précède la grande abside, se distinguent encore des débris d'un pavement qui comprenait quatre panneaux aujourd'hui par malheur presque totalement anéantis. Enfin en décembre 1911, on a découvert près de la chapelle de Jucundus, en continuant les recherches vers l'Ouest, une nouvelle basilique dont on n'a déblayé jusqu'ici qu'une abside (8). Ces nombreuses

(1) Cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 428. — Les tombes qu'on y rencontre sont de la fin du ve siècle ou du vi^e^ (cf. p. 30, n. 1; p. 31, n. 2; rapprocher ce qui est dit p. 38, n. 8); il est possible que la déposition de l'évêque Jucundus remonte jusque vers le milieu du ve siècle (cf. p. 42).

(2) Cf. Gsell, *Op. cit.*, II, p. 149-150; Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 114 et suiv.

(3) Voir plus haut, p. 13.

(4) *Loc. cit.*, p. 90-91, fig. 155 et 156.

(5) Saladin, *Loc. cit.*, p. 91-92, fig. 157 et suiv.; Schulten, *Arch. Anzeiger*, 1911, col. 251; Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CXCVI et suiv.

(6) Gauckler, dans *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, p. 114, n° 338; Schulten, *Loc. cit.*, col. 251 et fig. 4 (col. 249-250).

(7) Gauckler, dans *Ibid.*, n° 339.

(8) Cette abside offre sur la majeure partie de son pourtour une banquette dont la contremarche est décorée de mosaïque; elle est flanquée à gauche d'un *secretarium*

églises (1) suffiraient à attester la grande importance, à l'époque chré-

FIG. 11.

tienne (2), de la ville dont le patrice Grégoire devait faire sa capitale vers le milieu du VIIe siècle.

dont le pavement était en mosaïque géométrique, un angle en est conservé ; à droite le déblaiement n'est pas encore effectué.

(1) Guérin (*Voyage en Tunisie*, I, p. 383) avait signalé à Sbeitla « une basilique chrétienne aux trois quarts démolie » qui doit se confondre avec une des trois premières dont nous parlons. — M. Saladin a indiqué hypothétiquement la présence d'une abside d'église non loin du théâtre (*Loc. cit.*, p. 64, n° 15 du plan ; cf. Toulotte, *Op. cit.*, p. 178) ; cette conjecture ne semble pas fondée.

(2) Renseignements sur l'histoire chrétienne de Sbeitla dans Toulotte, *Op. cit.*, p. 177 et suiv.

III

L'arc de triomphe dédié sous la tétrarchie (1), qui s'élève au Sud-Est à l'entrée de *Sufetula* (pl. I, v), avait été frappé par la foudre en 1899 (2) et toute la moitié supérieure gauche de la face regardant la ville s'était écroulée. Le monument a été restauré en 1910 (3): sur la façade tournée vers les temples les matériaux qui s'étaient détachés de l'attique ont été remis en place, le cintre de la voûte réparé, les deux couples de colonnes des avant-corps qui flanquent la baie redressés. Nous donnons ici une image de l'arc tel qu'il se présente après ces travaux (fig. 11) (4).

(1) *C. I. L.*, VIII, 11326, cf. p. 2354. — Sur cet arc, on peut consulter Playfair, *Op. cit.*, p. 182 ; Guérin, *Op. cit.*, I, p. 380 ; cf. Tissot, *Géogr. compar.*, II, p. 614 ; Saladin, *Loc. cit.*, p. 85 et suiv., fig. 148, 150 et 151 ; Cagnat et Saladin, *Tour du monde*, L, p. 404 ; Curtis, *Roman monumental arches*, dans *Supplementary papers of the american school of the classical studies in Rome*, II, p. 77-78, n° 72.

(2) Gauckler, *Marche du Service en 1899*, p. 6.

(3) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1911, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 17 janvier, p. x-xi.

(4) Vue de l'arc sur la même face avant les travaux de 1910 et les dégradations de 1899 dans Curtis, *Loc. cit.*, p. 77.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

LÉGENDE

A, Amphithéâtre (voir p. 23-24).
B, Église (voir p. 46).
C, Église (voir p. 46).
D, Temple (cf. Cagnat et Gauckler, *Les monuments antiques de la Tunisie*, I, p. 133-134).
E, Pont-aqueduc (voir p. 23) (1).
F, Temples capitolins (voir p. 7 et suiv.).
G, Salle couverte jadis en voûte d'arête (voir p. 14).
H, Curie (?) (voir p. 13-14).
I, Forum (voir p. 6 et suiv.).
K, Porte triomphale d'Antonin (voir p. 15 et suiv.).
L, Église de l'évêque Bellator (voir p. 35 et suiv.).
M, Chapelle de l'évêque Jucundus (voir p. 41 et suiv.).
N, Église du prêtre Servus (voir p. 26 et suiv.).
O, Théâtre (cf. Saladin, *Arch. des missions*, XIII, 3e série, p. 83 et suiv., fig. 146, 147; Cagnat et Saladin, *Tour du Monde*, L, p. 410).
P, R, Fortins (?) (cf. Diehl, *Nouv. arch. des missions*, IV, p. 409).
S, Fortin (cf. *Ibid.*, p. 410).
T, Fortin (cf. *Ibid.*, p. 409 et pl. XXVIII; *L'Afrique byzantine*, p. 293, fig. 66).
U, Fortin.
V, Arc de triomphe de Dioclétien (voir p. 48).

En dehors de l'arc de triomphe, mausolées transformés en fortins (cf. Diehl, *Loc. cit.*, p. 409).

(1) Pour la question de l'alimentation en eau de la ville antique, voir Hégly, dans *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, II, p. 173 et suiv.

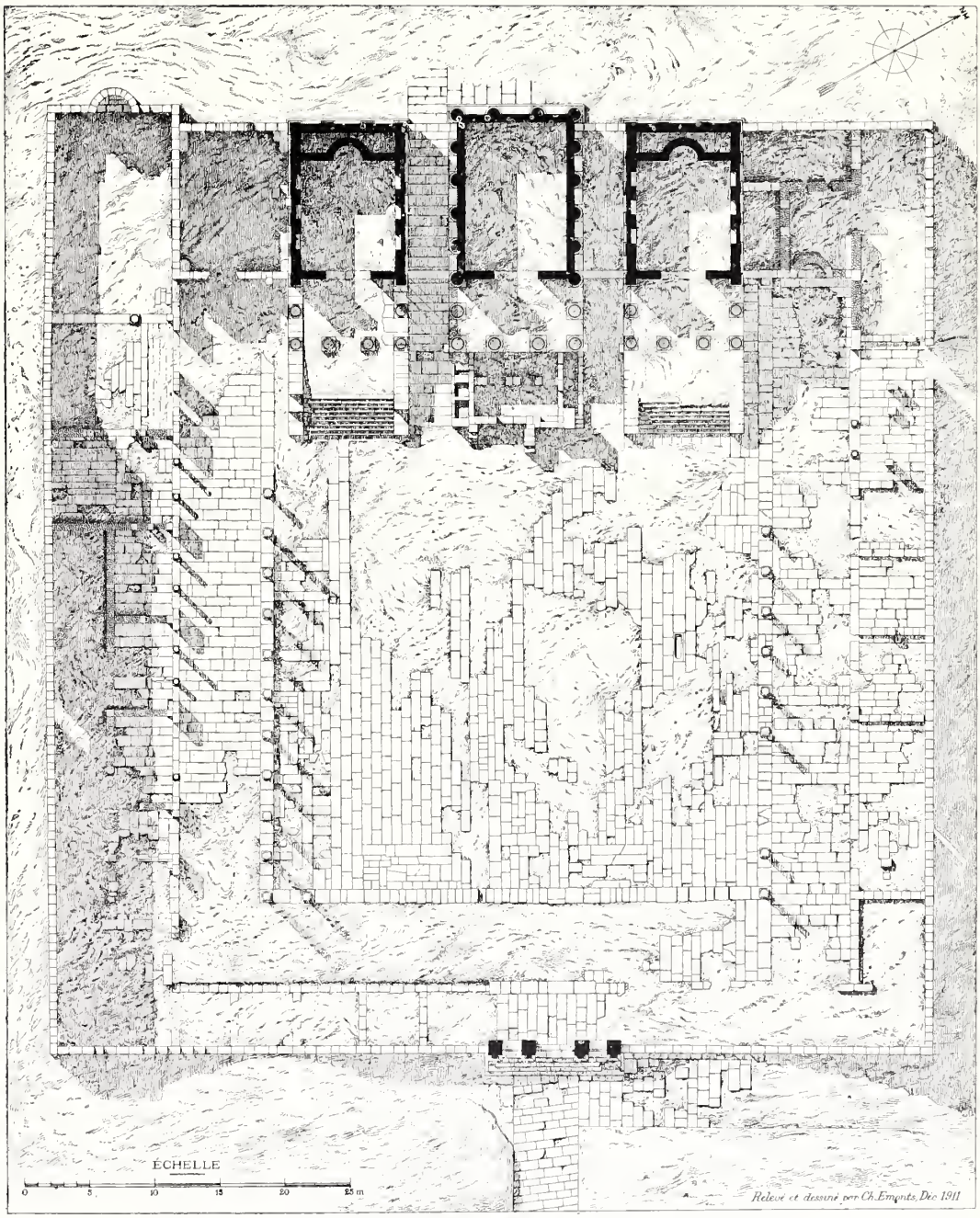

Forum de Sufetula

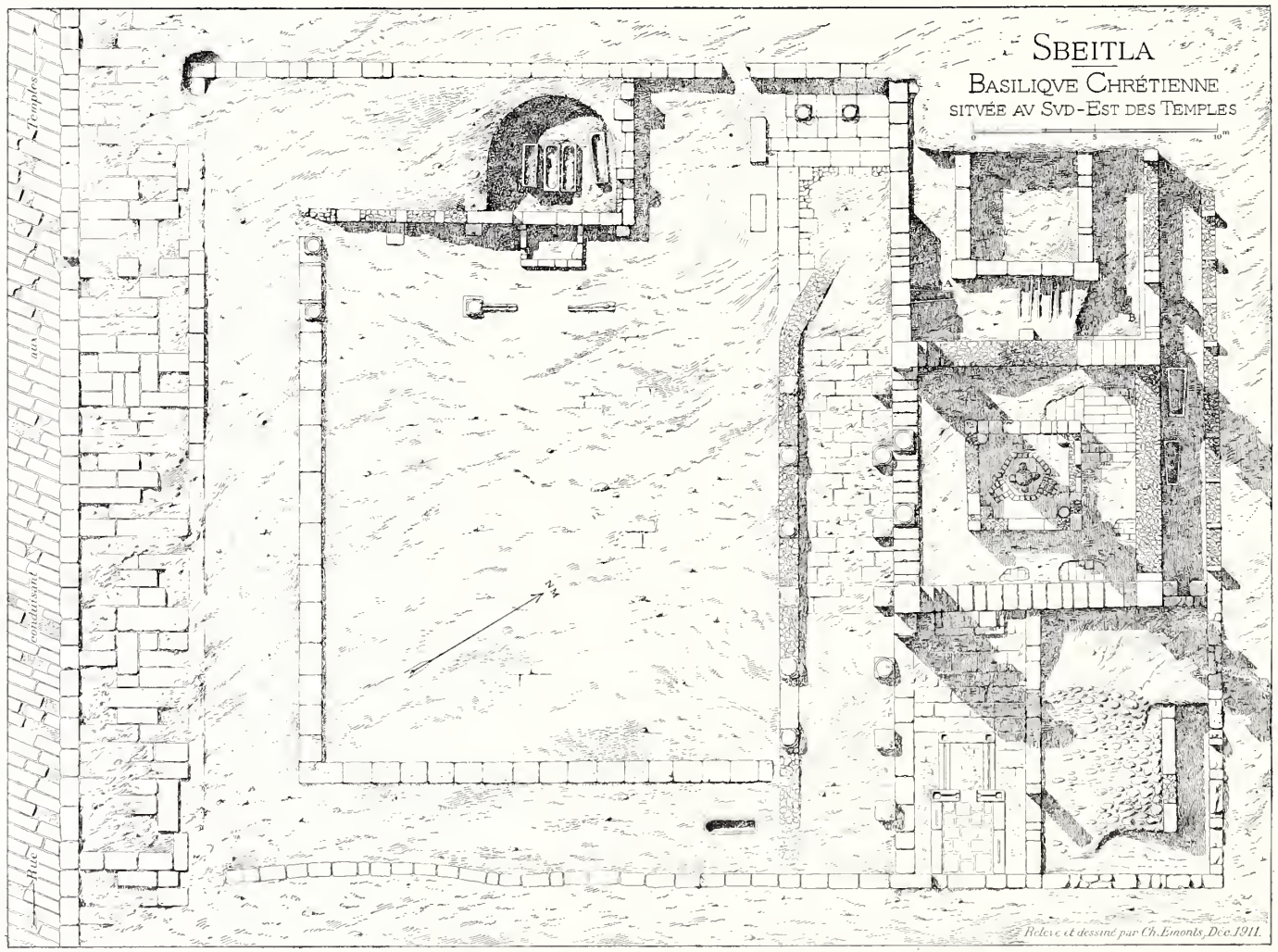
SBEITLA
BASILIQVE CHRÉTIENNE
SITVÉE AV SVD-EST DES TEMPLES
0
5
10m
N
Rue conduisant aux Temples
Relevé et dessiné par Ch. Einonts, Déc. 1911.

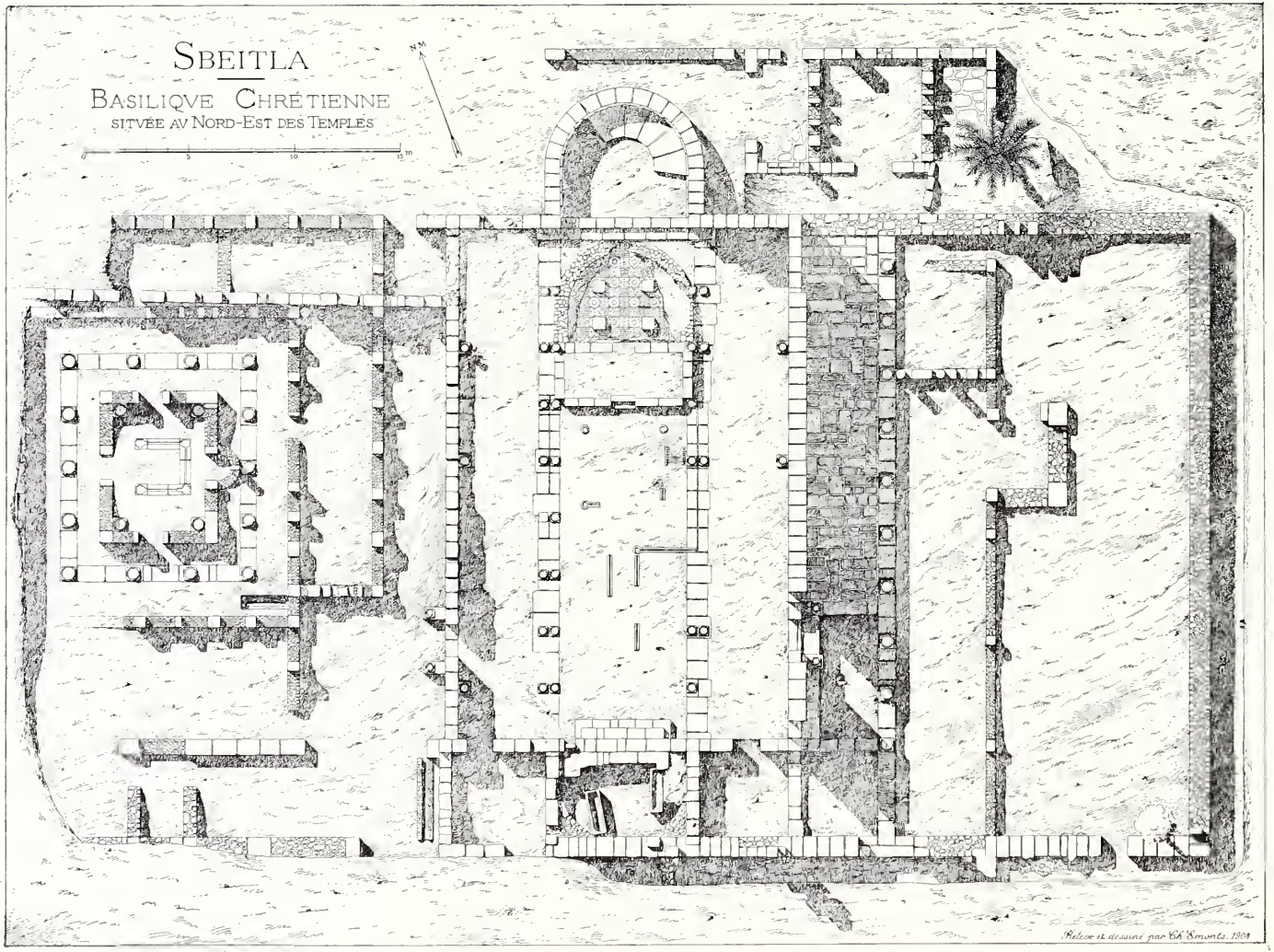
SBEITLA
BASILIQVE CHRÉTIENNE
SITVÉE AV NORD-EST DES TEMPLES
N.M.
0
5
10
15 m
Relevé et dessiné par Ch. Simonts. 1904

Vue de l'église de l'évêque Bellator

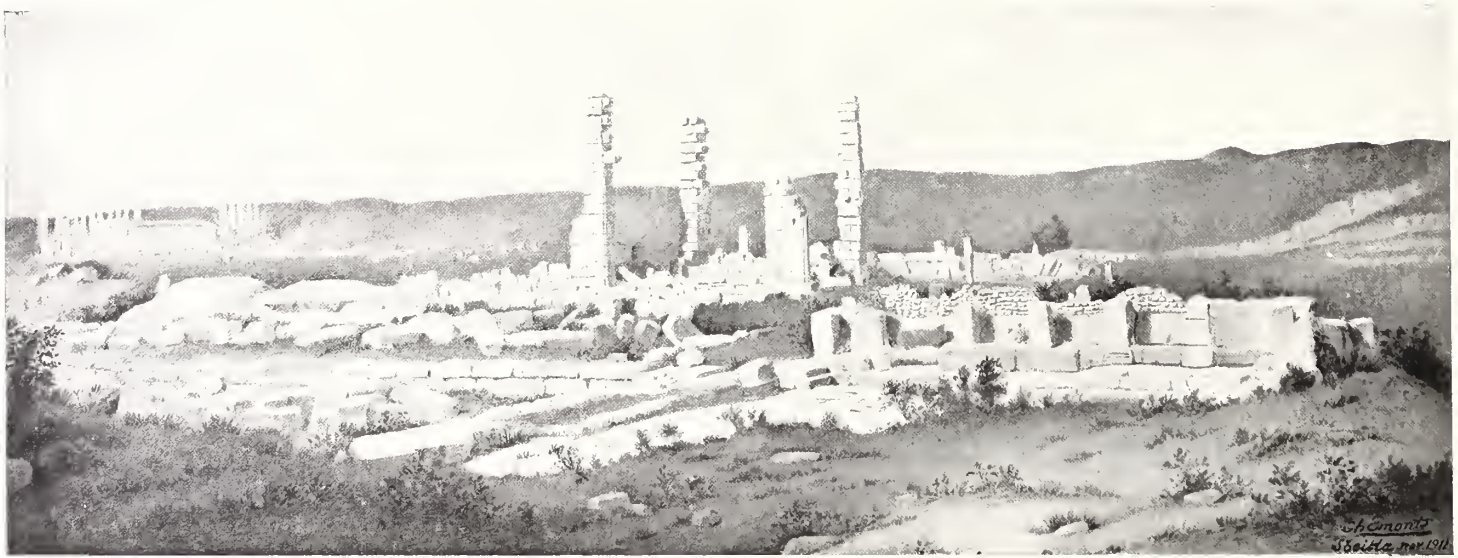

Vue de l'église du prêtre Servus

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

PROTECTORAT FRANÇAIS

GOUVERNEMENT TUNISIEN

NOTES & DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS

VI

FORUM ET MAISONS D'ALTHIBUROS

PAR

ALFRED MERLIN

DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS ET ARTS
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1913

FORUM ET MAISONS D'ALTHIBUROS

Les ruines d'*Althiburos* (1), situées sur un des hauts plateaux de la Tunisie centrale, à 35 kilomètres environ au Sud du Kef (2), sont réputées depuis longtemps ; les vestiges apparents, les inscriptions latines ou néopuniques ont fait l'objet de plusieurs études, mais les fouilles ont été fort rares : seuls MM. les lieutenants Ordioni et Quoniam, puis M. Pradère pratiquèrent en 1895 et 1896 des recherches très heureuses, qui amenèrent entre autres le dégagement du magnifique et curieux pavement connu sous le nom de « mosaïque des bateaux (3) », aujourd'hui au Musée du Bardo (4).

(1) La forme *Althiburos* doit être préférée à la forme *Althiburus* (cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1909, p. CXCIX) ; la désinence en *os* est d'ailleurs celle que donnent au nom de la ville la Table de Peutinger (*Altuburos*) et l'Itinéraire d'Antonin (*Altieuros*), cf. *Thesaurus linguae latinae*, I, col. 1762 ; Schmidt, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, col. 1697 ; Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 109.

(2) Carte de la Tunisie au 100 000e, feuille du Ksour, Henchir Medeina, à six kilomètres au Sud-Est de la station de Aïn Mesria.

(3) Sur *Althiburos*, sa situation, son histoire et sur la mosaïque des bateaux, consulter Gauckler, *Un catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine, la mosaïque d'Althiburus*, dans *Monuments Piot*, XII, p. 113 et suiv., avec toute la bibliographie.

(4) La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui*, p. 32, nos 166 et 167 ; Gauckler, dans *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, p. 190 et suiv., no 576 ; Merlin, *Guide du Musée Alaoui*, p. 39.

L'importance de la cité à l'époque antique justifiait des travaux plus considérables, que la Direction des Antiquités entreprit en 1908 et continua en 1912. Ces deux campagnes, séparées par un intervalle de quatre ans, permirent de reprendre sur la rive droite de l'oued Oum El-Abid les fouilles suspendues depuis 1896, de déblayer au Nord-Est du Capitole le forum et ses abords dans la direction du théâtre notamment, enfin de rendre au jour une maison sur la rive gauche de l'oued. Les résultats obtenus au cours de ces investigations sont groupés ici; pour en aider l'intelligence, un plan général (pl. I) donne l'indication des restes les plus notables qu'on rencontre sur l'emplacement de la ville (1) et des plans à plus grande échelle montrent ce qu'est en détail chacun des ensembles explorés; tous ces levés ont été faits sur le terrain par M. Louis Drappier, attaché à la Direction des Antiquités.

I

Le forum de l'ancien *Althiburos* (2) est une place dallée rectangulaire, orientée du Nord au Sud sur la diagonale, ayant 23 m. 35 du Nord-Ouest au Sud-Est et 30 m. 80 du Nord-Est au Sud-Ouest (pl. II). Sur ses quatre faces, il est entouré par un péristyle surélevé d'une marche (3) et large de 6 m. 90 (4). Les dalles, bien taillées et soigneusement assemblées, sont conservées pour la plupart. Quelques-unes, sous la galerie sud-est, portent des inscriptions sommairement gravées, dont le sens nous échappe parfois : à l'angle sud, *p. mensas*; vers l'angle est, ici *ite venite*, là *crotaloru(m)* (5).

Certaines des bases de la colonnade sont également sauvegardées : elles mesurent 0 m. 64 de diamètre en dessus; leur hauteur est iné-

(1) Les murs indiqués en noir sur ce plan étaient apparents ou ont été reconnus par des fouilles; ceux qui sont figurés par un double trait peuvent se restituer approximativement d'après les vestiges qui émergent à la surface du sol.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXIX et suiv.; 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. VII-VIII; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 417 et suiv.

(3) Hauteur : 0 m. 35.

(4) Longueur totale de la place et des portiques : 44 m. 60; largeur : 37 m. 15. — Pour la comparaison avec les dimensions d'autres forums africains, cf. par exemple Merlin, *Forum et églises de Sufetula*, p. 17, n. 4.

(5) *Bull. arch. du Comité*, 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XVII-XVIII, n° 7.

gale, les dés et les bases elles-mêmes étant plus ou moins épais (1); leur profil comprend deux scoties séparées par un tore très mince. Où les bases ont disparu, subsiste le plus souvent un encastrement carré fait pour recevoir le bas du dé.

Les colonnes étaient en calcaire (2); deux sont entières (diam. à la base 0 m. 55, au sommet 0 m. 49); l'une a 3 m. 95, l'autre 4 m. 05 de haut; ces différences n'ont rien de surprenant, puisque le niveau des bases n'est pas uniforme.

Il ne semble pas qu'aucun chapiteau ni qu'aucun linteau de l'architrave ait survécu.

Les dalles sont supportées par une couche de béton haute de 0 m. 15 à 0 m. 20; sous la colonnade, ce massif est beaucoup plus épais et atteint jusqu'à environ 1 mètre avec autant de largeur.

Sur la place, on distingue des plates-formes en grand appareil, accolées à la marche du portique qu'elles continuent de plain-pied; leur destination demeure énigmatique; deux (A, B) précèdent la galerie sud-est qui constituait le fond du forum, à égale distance des extrémités de cette travée (long. 4 mètres; larg. 2 mètres); un troisième (C), bien plus grand (long. 7 m. 92; larg. 2 m. 38), se développe dans l'angle ouest, surtout contre la galerie sud-ouest; enfin le long de la travée nord-ouest, le reste d'une plate-forme analogue (D, long. 1 mètre) fait saillie de 0 m. 35 en avant du trottoir.

D'autres soubassements, aussi en grand appareil, mais moulurés sur leur pourtour à leur partie supérieure, sont les vestiges de piédestaux de statues. L'un, qui se trouve entre les deux premières plates-formes dont nous avons parlé, un peu en avant et tout à fait isolé, est l'assise inférieure, seule préservée, d'une base de statue équestre (3) (E, long. 4 m. 10, larg. 2 m. 05); vers l'angle sud, une plinthe hexagonale (F, larg. 1 m. 20) était jadis surmontée d'un socle à six pans, qui n'existe plus; sur le trottoir nord-ouest du portique, une plinthe rectangulaire (G, 0 m. 70×0 m. 60) est encore visible, dépouillée du dé qu'elle supportait autrefois, en avant de la troisième colonne à partir de l'angle ouest.

(1) Voici quelques dimensions: 0 m. 26; 0 m. 28; 0 m. 30 (dé de 0 m. 12); 0 m. 42 (dé de 0 m. 16); 0 m. 48 (dé de 0 m. 23).

(2) Tous les matériaux qui ont servi à la construction d'*Althiburos* proviennent des carrières qui s'étendent au Sud de la ville à moins d'un kilomètre.

(3) Sur d'autres forums d'Afrique, il y avait également des statues équestres (Merlin et L. Poinssot, *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 38, n° 22; Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 64 et 65; *C. I. L.*, VIII, 8935, 14370, 15205).

De plus, en plein centre du forum, à 6 mètres environ du piédestal de statue équestre (fig. 1)(1), on a exhumé, également en place (H), une base rectangulaire, moins haute (0 m. 71) que large, épaisse de 0 m. 58, composée d'un seul bloc de pierre reposant sur le dallage de l'*area* et par suite complète; sur la face regardant le Nord-Ouest, on lit, en lettres de hauteur décroissante (0 m. 065 à 0 m. 025), le texte suivant(2) :

C(aius) Iulius, Q(uinti) f(ilius), Felix Aurunculeianus, aed(ilis), ob

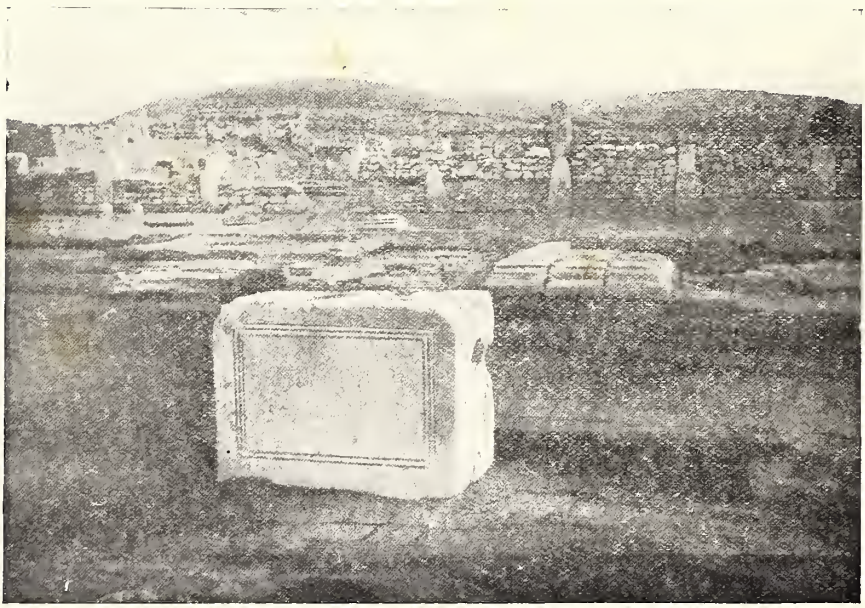

Fig. 1.

honorem aedilitatis signum Marsyae, quod ex s(estertium) duobus (millibus) quadringentis n(ummum) cum legitima sum(ma) taxaverat, adiect(a) amplius pec(unia), posuit et dedic(avit) d(ecreto) d(ecurionum), idemq(ue) primus ludos dedit.

Une moulure plate, qui entoure également la face postérieure, encadre l'inscription. Sur le dessus, la base présente deux cavités correspondant aux deux pieds de la statue.

(1) La figure 1 montre au premier plan la base du Marsyas, au milieu du forum, et, derrière elle à droite, la plinthe de la statue équestre.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXX-CCXXXI, *a*; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 91 et suiv.; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1908, n° 166; 1909, n° 101.

Ce texte est d'un vif intérêt. La mention du *signum Marsyae* est rare; en Afrique, elle ne figure jusqu'ici que sur trois inscriptions provenant d'Henchir El-Oust (1), de *Verecunda* (2) et de Timgad (3). Comme c'étaient les colonies romaines de droit italique qui ornaient leur forum (4) de l'image du Satyre Marsyas représenté nu, la main droite levée, une outre sur l'épaule gauche, nous devons en conclure qu'*Althiburos* a bénéficié de ce statut municipal privilégié, le plus avantageux de ceux dont pouvaient être gratifiées les cités provinciales. Quand cette faveur lui échut, un des édiles en fonctions, de même qu'en une circonstance analogue un autre édile à *Verecunda* (5), fit cadeau à ses concitoyens d'une effigie de Marsyas, symbole de la condition juridique nouvelle de leur ville. *Althiburos* était devenu municipe sous Hadrien (6) et il l'était encore sous Commode, lors de la construction du Capitole (7); nous verrons plus loin qu'il le resta au moins jusque sous Sévère Alexandre (8); c'est donc au IIIe siècle, au plus tôt sous ce prince, que la ville reçut le droit italique.

Au Sud-Est, le péristyle du forum est limité par un mur continu, en blocage, soutenu de distance en distance par des chaînages en pierres de taille et porté par des fondations en grand appareil (9); cette galerie n'avait ni issue vers l'extérieur ni porte conduisant à d'autres monuments.

Il n'en est pas de même sur les trois autres côtés.

Au Nord-Est, le forum, clos d'un mur pareil à celui du Sud-Est, est séparé par une rue d'une série de bâtiments dont le principal est un

(1) *C. I. L.,* VIII, 16417.

(2) *Ibid.,* 4219; Dessau, *Inscr. latin. select.,* n° 6849.

(3) *Ibid.,* 17841; Dessau, *Op. cit.,* n° 6842.

(4) Mommsen, *Droit public romain,* VI, 2, p. 459 et suiv.; Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad,* p. 68 à 70.

(5) Les édiles ayant dans leurs attributions la *cura urbis* (police, voirie, bâtiments), il n'est pas surprenant qu'à *Althiburos* comme à *Verecunda* ce soit un d'eux qui ait pris la charge d'ériger *ob honorem aedilitatis* la statue de Marsyas dont la ville avait droit, vu son nouveau statut municipal, d'orner son forum.

(6) Voir plus loin, p. 24, 27, 30 et 48.

(7) Voir plus loin, p. 27.

(8) Voir plus loin, p. 30.

(9) Dans ce mur, sont encastrés des matériaux de remploi, entre autres des colonnes. A son pied court une rigole destinée à recueillir l'eau et à l'évacuer au dehors.

temple, situé dans l'axe de la place (J). Il est vraisemblable que le mur du forum s'interrompait en face de cet édifice pour permettre d'y accéder(1).

Le temple (fig. 2) est en majeure partie détruit ; le stylobate est à peu près seul sauvegardé(2). L'escalier de cinq marches qui mène à la *cella* est précédé d'un palier dallé(3), auquel on montait par trois marches dont deux proéminaient sur la rue; l'édifice était fermé, à droite et à

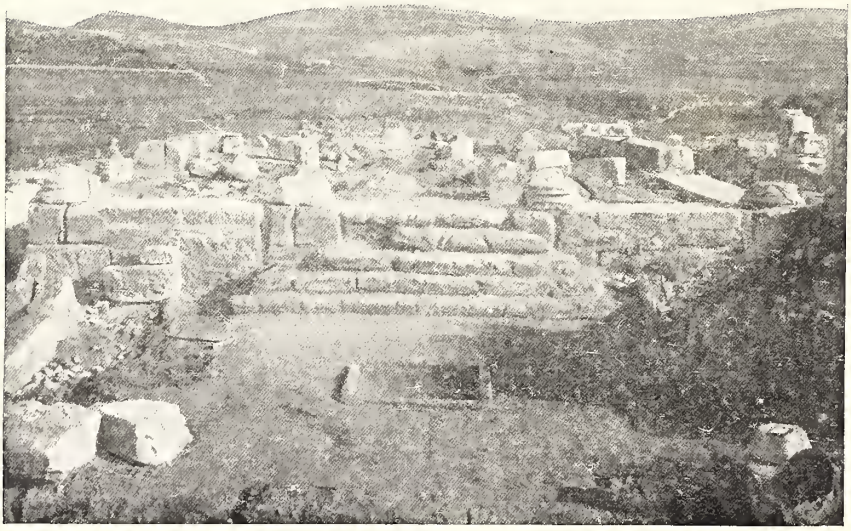

Fig. 2.

gauche du plus élevé de ces degrés, par un mur dont la direction n'est pas parallèle à celle du mur du forum. Au milieu du palier, bordé sur les flancs par des cancels(4), se creuse une vasque carrée (K) peu profonde(0 m. 15), dont les côtés à l'intérieur ont de 1 m. 25 à 1 m. 30(5);

(1) Ce mur, actuellement en fort mauvais état, porte la trace de remaniements tardifs et il est difficile de savoir au juste quelle était sa disposition primitive.

(2) Sur le terrain, le derrière du temple est assez indistinct; de ce côté le monument est fort endommagé.

(3) Largeur 5 m. 40; profondeur 5 m. 58.

(4) Ces cancels subsistent en partie le long de l'escalier du temple; on voit ailleurs leurs rainures d'insertion soit sur le sol, soit sur la face interne du mur de façade.

(5) Cette vasque est très reconnaissable dans la figure 2.

dans la paroi est, un trou est ménagé pour l'écoulement de l'eau par un caniveau qui traverse le palier en diagonale (section 0 m. 05); l'eau que contenait ce petit bassin était sans doute destinée aux ablutions rituelles des fidèles(1).

Le temple était tétrastyle; cinq sur six des bases de la colonnade du portique existent encore (diam. en dessus 0 m. 80; haut. 0 m. 32) (2); les fûts en calcaire, à cannelures rudentées, comprenaient des tronçons superposés, deux apparemment, dont on a retrouvé un certain nombre (3). Les chapiteaux, eux aussi en calcaire, sont corinthiens (haut. 0 m. 75); l'un d'eux montre en dessous les lignes tracées par le sculpteur pour disposer les différents motifs; d'un point central partent huit rayons équidistants sur lesquels d'autres points sont déterminés près du bord à 0 m. 26 du milieu; les feuilles d'acanthe de la corbeille inférieure remplissent l'intervalle entre deux rayons successifs; celles de la couronne supérieure, en quinconces par rapport aux premières, sont vis-à-vis des divers rayons; entre deux de ces rayons, l'ouvrier s'est amusé à esquisser une rosace avec son compas (fig. 3).

Les murs de la *cella* étaient en blocage avec des chaînages en grand appareil, dont les amorces inférieures ont résisté jusqu'à nos jours.

Le sanctuaire fut, à basse époque, le théâtre de remaniements (4) au cours desquels l'espace entre les colonnes fut bouché et d'autres murs hâtivement bâtis (5). Pour cette besogne, on employa des pierres dont quelques-unes ont des inscriptions.

1° Dans un mur qui barrait la *cella*, on avait réutilisé une base honorifique venant sans doute du forum voisin (6) :

(1) Sur ces ablutions rituelles, cf. par exemple Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, p. 38, n. 5.

(2) Le profil des bases est le suivant, de bas en haut : un tore, une scotie, un tore, une scotie, un tore.

(3) Ces tronçons sont de longueur différente selon les colonnes; nous avons un haut de fût mesurant 2 m. 20, tandis qu'un autre a 2 m. 35; un bas qui compte 2 m. 50, cependant que d'autres ont 2 m. 85 et même 2 m. 95. Le diamètre est à la base 0 m. 73, au sommet 0 m. 62.

(4) Trois tronçons des colonnes du portique sont aujourd'hui visibles dans un mauvais mur, situé à gauche du temple, en dehors.

(5) Peut-être une sorte de niche en saillie fut-elle aussi aménagée à ce moment dans le fond de la *cella;* ses parois latérales se terminaient en avant par des bases de colonnes coupées contre les murs selon une ligne droite.

(6) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXXII-CCXXXIII, *c;* Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1908, n° 168.

Imp(eratori) Caes(ari), divi Hadr(iani) fi[l(io), d]ivi Traiani Parth(ici) nep(oti), [d]ivi Ner(vae) pronepoti, T(ito) Aelio Hadr(iano) Antonino pio, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) potes[t(ate) v]iii (1), *imp(eratori) ii, co(n)s(uli) iiii, p(atri) p(atriae), optimo principi, ob singularem eius in se indulgentiam* (2) *M(arcus) Valerius, M(arci) fil(ius), Quir(ina), Quadratus, xvir stlit(ibus) iud(icandis), trib(unus)*

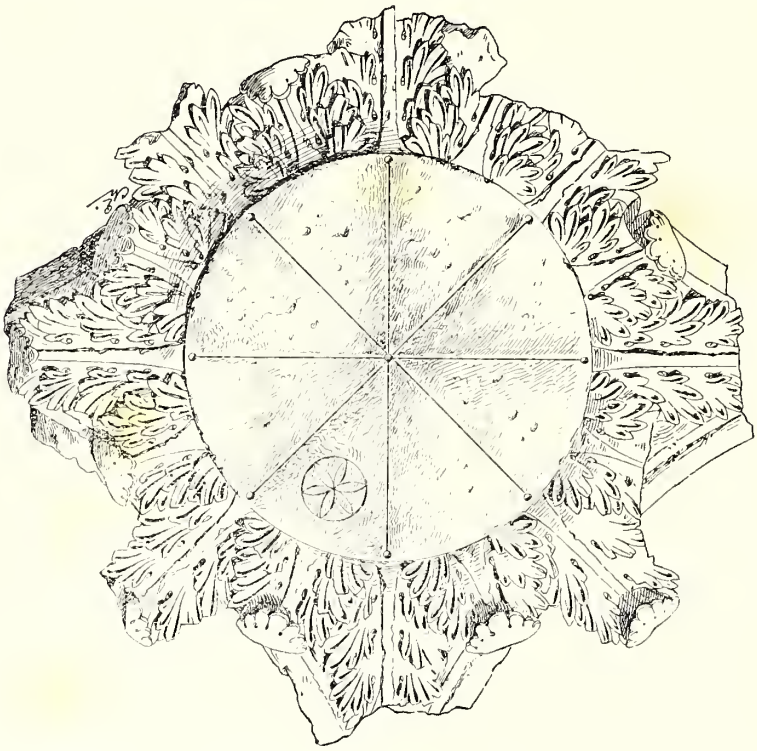

Fig. 3.

mil(itum) [leg(ionis) iii] Aug(ustae), quaes[t(or)] eius desig(natus), posu[it].

L'inscription semble remonter à l'année 145 (3); le même personnage reparait sur le texte dont nous allons parler maintenant.

(1) On pourrait aussi restituer [x]*iii*.

(2) Sur le mot *indulgentia*, cf. Merlin et L. Poinssot, *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 47. Le privilège spécial dont M. Valerius Quadratus est reconnaissant envers l'empereur, c'est de l'avoir choisi comme *quaestor Augusti*.

(3) Ou à 150, si la puissance tribunice était la treizième.

2° Dans les entrecolonnements du temple, on a recueilli trois blocs, chacun entiers, d'une frise dont un autre morceau, également complet, a été exhumé à l'angle est du forum, en dehors; peut-être cette frise est-elle celle qui ornait la façade du sanctuaire; l'inscription, gravée sur deux lignes, dont les débris se lisent sur les pierres, se rapporterait par conséquent à la dédicace de l'édifice (1) :

..... *us n* (2) ..... *iusi* ..... *eri c* .... *o* (3) ..... [*M(arcus) Va*]*lerius M(arci)* [*fil(ius), Quir(ina), Quadratus, A*]*lthibur*[*itanus,*] *quae*[*stor Aug(usti) d*]*esign*[*atus* .....]

Ce qui a survécu de la première ligne est trop fragmentaire pour qu'on puisse lui attribuer un sens avec certitude (4); à la seconde ligne, l'individu mentionné était, suivant toute probabilité, le M. Valerius Quadratus du texte précédent.

Ces deux documents sont précieux pour la biographie du personnage. Jusqu'ici on ignorait quand il avait vécu (5); nous savons maintenant que ce fut au milieu du IIe siècle. De plus on supposait qu'il était originaire de Maktar (6), à cause d'une inscription que les habitants de cette ville avaient consacrée en son honneur (7); si le texte n° 2 est exactement restitué et si l'ethnique [*A*]*lthibur*[*itan* ....] concerne bien M. Valerius Quadratus, il faut conclure qu'il était né à Medeina et que les gens de Maktar ont simplement voulu le remercier d'un service qu'il avait pu leur rendre, à titre de voisins de ses compatriotes, mais non célébrer en lui un de leurs illustres concitoyens.

Le temple était longé sur ses flancs par deux étroits couloirs qui étaient fermés au public par les cancels dont il a été question plus haut; les murs de ces couloirs étaient revêtus d'un enduit stuqué, appliqué sur une couche de mortier qui a été piquetée pour en faciliter l'adhérence, et décoré de filets rouges et de galons verts qui encadrent des compartiments rectangulaires inégaux, uniformément peints en jaune, comme le soubassement.

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 424-425; *Bull. arch. du Comité*, 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XVI-XVII, n° 5.

(2) Après *us*, *n* ou *m*.

(3) Après *eri*, une lettre ronde; après *o*, un jambage droit, reste d'une lettre disparue.

(4) On pourrait songer à [*Ven*]*eri* ou [*Cer*]*eri*.

(5) Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*[1], p. 178.

(6) *Prosop. imperii romani*, III, p. 376, n° 124.

(7) *C. I. L.*, VIII, 11811. Cette inscription est un peu postérieure aux nôtres, Valerius y étant qualifié *quaestor* et non *quaestor designatus*.

Dans le couloir de gauche, près de l'angle ouest du temple (L), on a découvert trois morceaux, dont deux se raccordent d'une petite stèle bilingue, néo-punique et latine, en calcaire tendre, ayant appartenu au sanctuaire et qui est aujourd'hui au Musée du Bardo (1).

M. Vassel, qui a bien voulu étudier à notre intention le texte néo-punique (2), en donne la transcription et le commentaire que nous reproduisons plus loin (3); le texte latin est malheureusement bien mutilé :

Quod bonum fau[stum fel]ixque (4) *sit sod* (5) [..... *i]nsigne qui su*[.....]*sa Iovis p*[..... *in*] *templo po[suit?* ..... *ae]difici* [.....]*ni* (6) *(denarios) l* [.....] *animo* [.....] *ig(...)* (7) *Aescu[lapi.....]i et Iovis* [.....] (8).

La répétition du mot *Iovis*, qui revient deux fois, est intéressante, ainsi que la mention d'Esculape, mais la teneur du document ne se laisse pas restituer. On supposera avec assez de vraisemblance que ces divinités étaient parmi celles auxquelles le sanctuaire (*templo* à la ligne 5) était consacré. Elles n'y étaient sans doute, sous leurs noms latins, à en juger par notre ex-voto bilingue, que des substituts de divinités locales vénérées antérieurement à la domination romaine (9).

(1) *Bull. arch. du Comité,* 1908, p. CCXXXIV, *d,* pl. XLV; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique,* 1908, n° 169; cf. Merlin, dans *Catal. du Musée Alaoui, Suppl.,* p. 99, n° 1044. Voir le fac-similé que nous reproduisons plus loin (p. 52) de la partie supérieure du monument.

(2) Nous tenons à témoigner notre meilleure gratitude à M. Vassel pour l'obligeance avec laquelle il a répondu au désir que nous lui avions exprimé.

(3) P. 51 et suiv.

(4) Quoique cette formule soit la plus plausible, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle est un peu courte pour remplir le vide qui existe à la fin de la ligne 1.

(5) Il faut sans doute chercher ici un mot comme *sodales,* à un cas quelconque, ou *sodalitas.*

(6) Ici commence la partie du texte qui figure sur le troisième morceau (fac-similé *Bull. arch. du Comité,* 1908, pl. XLV). Il convient de noter que nous ne savons pas quelle place exacte devait occuper ce fragment par rapport aux deux premiers; nous ignorons notamment si, parmi les cinq dernières lignes dont il nous a conservé la fin, il n'y en a pas dont nous avons le début par ailleurs.

(7) I est suivi d'un G plutôt que d'un C : *[s]ig(na??)*

(8) Après *Iovis,* il y a un point; il ne manque rien au bout de cette ligne, mais il y avait au-dessous une autre ligne, beaucoup plus courte, dont il n'est conservé que la fin d'une lettre (un fragment de haste incliné).

(9) Pour Jupiter, cf. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain,* I, 1, p. 283 et suiv.; pour Esculape, cf. Toutain, *Cités romaines de la Tunisie,* p. 215-216.

Aux abords du temple, diverses trouvailles ont été effectuées. En premier lieu, l'angle supérieur gauche d'une plaque en marbre blanc, portant quelques caractères (1) :

Mar [.....] (2). *L(ucius) Flav*[*ius*.....] *Conc*[.....] *am*[*pliata pecunia*ꝑꝑ.....].

Ensuite, une petite tête de femme, en calcaire tendre (haut. 0 m. 12), d'une technique assez curieuse (fig. 4). Dans les cheveux, relevés en « côtes de melon », sont forés des trous symétriques, ayant sans doute servi à fixer des ornements en métal; les orbites sont excavés et les deux cavités communiquent derrière la base du nez : les globes des yeux

Fig. 4.

étaient apparemment figurés en une matière rapportée. Le travail est rudimentaire et on distingue nettement les traces de l'instrument qui a été employé pour la sculpture (3).

Enfin, toujours dans les mêmes parages, on a déterré un morceau de fond de plat chrétien en terre rouge (long. max. 0 m. 11); au milieu, une croix monogrammatique pattée dans une circonférence; de chaque côté, deux croix analogues, mais sans circonférence, dont celle de gauche (4) manque; bordure, triangles et filets.

A l'Est du temple et du forum, s'étend une habitation particulière, comprenant de nombreuses pièces, qui ont été l'objet de remanie-

(1) Épaisseur de la plaque : 0 m. 05 ; hauteur des lettres : 0 m. 06-0 m. 05.

(2) On pourrait songer à restituer : *Mar*[*ti Aug(usto) sac(rum)*].

(3) La tête est au Musée du Bardo.

(4) Ce fragment est au Musée du Bardo.

ments (1). Il y a peu de chose à en dire; l'une d'elles (2) montre les vestiges d'une mosaïque géométrique, fort endommagée, composée de médaillons circulaires; le seuil est décoré d'un losange chargé d'un

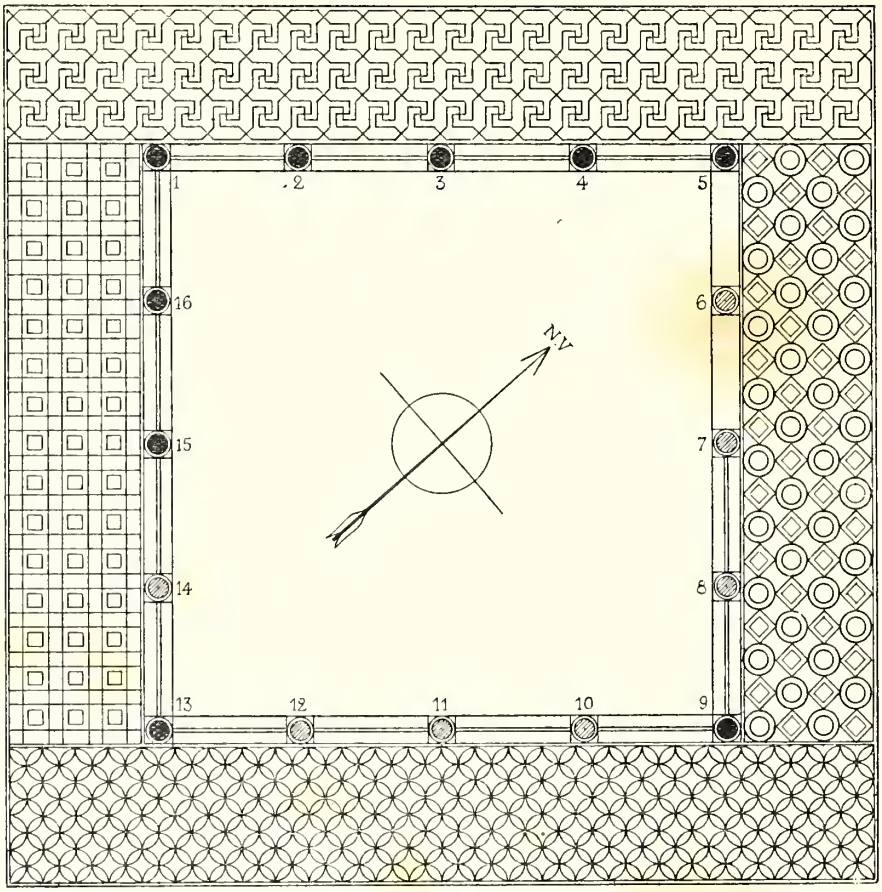

Fig. 5.

cercle et accosté à chaque bout d'une pelte. Seule, mérite de retenir l'attention une grande cour ceinte d'un péristyle (fig. 5).

Les colonnes de ce péristyle (3), au nombre de seize, trois sur chaque

(1) On y rencontre notamment des sarcophages; l'un d'eux avait été creusé dans une des parois latérales du cippe funéraire d'un *M. Caelius Iucundus Senior*, dit *Augentius*.

(2) Ce fragment est au Musée du Bardo.

(3) L'une d'elles, cassée en deux tronçons qui se rejoignent, mesure 2 m. 60 de haut.

côté, plus les quatre des angles, étaient montées sur des socles parallélépipédiques (haut. 0 m. 80; larg. et épaiss. 0 m. 47), reliés les uns aux autres par des cancels (1) et dont la majorité se termine au sommet par une base de colonne, faisant corps avec le dé (2). Ces socles ont une de leurs faces, celle qui donne sur la galerie, agrémentée de bas-reliefs; les piédestaux des angles ont deux bas-reliefs sur deux faces contiguës. Neuf ont été retrouvés, dont quatre (les nos 1, 13, 15 et 16) à leur place; les autres gisaient aux environs.

No 1 (angle). *a*) Serpent (?) dans une circonférence; au-dessus et au-dessous, une fleur ressemblant à une fleur de lotus; l'ensemble de ces représentations est contenu dans un losange, lui-même inscrit dans un rectangle qui suit le bord du piédestal; circonférence, losange et rectangle sont figurés par des moulures plates. — *b*) Rosace à six branches, entourée d'une circonférence et flanquée en haut de deux pavots et d'un poisson, en bas d'une palmette à trois branches; le tout dans un losange et un rectangle comme précédemment.

No 2. Rinceau de pampre avec feuilles, vrilles et grappe de raisin; même encadrement.

No 3. Rosace à six branches, faite d'une tresse et entourée d'une circonférence; au-dessus, rosace à huit branches; au-dessous, feuille cordiforme; même encadrement.

No 4. Rosace à quatre branches, entourée d'une circonférence; au-dessus, pavot; au-dessous, oiseau, probablement une perdrix; même encadrement.

No 5 (angle). *a*) Amphore; même encadrement. — *b*) Un lion se précipite, la queue dressée, sur un chasseur; celui-ci le reçoit sur son épieu qu'il enfonce dans la gueule de l'animal. Le tableau, qui se présente non horizontalement, mais verticalement, le chasseur étant en bas, est encadré d'une moulure rectangulaire.

Nos 6, 7, 8. Manquent.

No 9 (angle). *a*) Anneau suspendu dans une cavité en forme de coquille et rappelant les marteaux de porte; encadré d'un losange inscrit dans un

(1) Ces cancels étaient constitués par de grandes dalles, levées de champ, une seule entre deux socles consécutifs; ces dalles, dont une est encore dressée entre le no 13 et le no 12, s'encastraient dans des rainures pratiquées sur les faces latérales des socles et sur le sol. On remarquera que ces rainures font défaut sur le sol entre les nos 5 et 6, 6 et 7, bien qu'il y en ait une sur la face latérale du no 5 regardant le no 6.

(2) Nos 3, 4, 5, 15 et 16. Là où les bases n'étaient pas sculptées dans le même bloc que le dé parallélépipédique, elles étaient naturellement rapportées.

rectangle. — *b*) Aigle de face, les ailes éployées, la tête de profil à gauche, les pattes posées sur un globe; même encadrement.

Nos 10, 11, 12. Manquent.

No 13 (angle). *a*) Pomme de pin; même encadrement. — *b*) Rosace faite d'une tresse; même encadrement.

No 14. Manque.

No 15. Deux animaux superposés et courant en sens inverse; en haut, un chien s'élance vers la droite; en bas, un cheval galope vers la gauche;

Fig. 6.

moulure rectangulaire au pourtour comme au no 5 *b*. Le fond du panneau ayant été bien plus abaissé, le relief du sujet est ici beaucoup plus accusé que partout ailleurs, même au no 5 *b* (fig. 6).

No 16. Tête de femme, aux yeux proéminents, de face; les cheveux, partagés en deux bandeaux nattés, encadrent le visage et se relèvent sur le sommet de la tête en deux grosses coques que maintient une bandelette; autour, une circonférence; au-dessus et au-dessous, une palmette à trois feuilles; le tout dans un losange inscrit dans un rectangle.

Le sol du péristyle est pavé de mosaïques géométriques, aujourd'hui

assez abîmées, dont les dessins diffèrent suivant les travées (1) : au Nord-Ouest, une combinaison d'hexagones et de grecques avec des fleurons dans les intervalles (2); au Nord-Est, des médaillons ronds et carrés qui alternent et sont ornés d'une croix au centre; au Sud-Est, des circonférences qui se coupent et dont les intersections produisent des étoiles à quatre branches ; enfin, au Sud-Ouest, des carrés séparés par des bandes horizontales et verticales, celles-là renfermant des losanges, celles-ci des peltes aux extrémités recourbées.

Le milieu de la cour, qui n'était pas dallé, devait être dans l'antiquité agencé en parterres de fleurs et d'arbustes.

Au voisinage de ce péristyle, on a découvert un fragment de base honorifique au nom de l'empereur Constantin (3) :

Im[p(eratori) Caes(ari)] Flav[io Val(erio)] Con[stanti]no.... m.....

et un linteau avec une inscription ; c'est la fin des deux lignes d'un texte, dont un linteau antérieurement exhumé (4) avait fait connaître une autre partie, mais qui ne précède pas immédiatement la nouvelle. Voici ce que nous possédons de cette dédicace (5) :

.....A]ttidi(i) Asteri(i) ne..... m s(estertium) l mil(libus) n(ummum)..... or et vallo areae on..... dedicavit.

En dehors de l'angle est du forum, on a encore recueilli, outre un bloc se rattachant à l'inscription du temple tétrastyle (6), l'épitaphe d'un *Sex(tus) I.... Piso Sextilianus* et un fragment de stèle libyque (7), portant huit caractères dont un effacé, qui avait été remployé pour couvrir un tombeau de basse époque.

(1) Ces mosaïques sont représentées schématiquement sur la figure 5.

(2) Le même motif se retrouve dans une autre villa d'*Althiburos* que nous avons fouillée (cf. p. 38).

(3) *Bull. arch. du Comité,* 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XVI, n° 4.

(4) *Ibid.,* 1896, p. 280, n° 226 (lecture insuffisante).

(5) *Ibid.,* 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XVII, n° 6. Il y aurait lieu de revoir si le fragment du *C. I. L.,* VIII, 16474, où le nom *Attidi* se retrouve, n'appartient pas aussi au même monument. La hauteur du linteau, telle que je l'ai notée, est d'environ 0 m. 50 et les lettres, rangées sur deux lignes sous une moulure saillante, ont 0 m. 08, ce qui autoriserait un rapprochement ; mais l'épaisseur est de 0 m. 60 au lieu de 0 m. 32 et la pierre est dans une autre région de la ville, au milieu d'un enclos de cactus à l'Ouest de la ruine, ce qui fait hésiter d'autant qu'on ne discerne pas comment les deux textes, celui du *Corpus* et le nôtre, se relieraient l'un à l'autre.

(6) Voir plus haut, p. 13.

(7) Haut. 0 m. 50 ; larg. 0 m. 30 ; épaiss. 0 m. 07 ; lettres 0 m. 08.

Au Nord-Ouest, divers édicules s'ouvrent sur la travée du portique du forum, de plain-pied avec elle; c'étaient sans doute des *scholae* pour les corporations ou de petits sanctuaires analogues à ceux des forums de *Sufetula* (1) et de *Gigthis* (2). Plusieurs de ces édicules sont démolis; seuls sont sauvegardés, et encore à faible hauteur, celui de l'angle ouest et les quatre les plus rapprochés de l'angle nord, dont deux sont dallés. Nous ne pouvons préciser avec certitude la destination que du second (N) de l'angle nord, profond comme les autres de 5 m. 40, mais plus large que ses voisins (6 m. 40); c'était une petite chapelle consacrée à Minerve, la déesse du travail et de l'industrie, la patronne des corporations (3). Contre la paroi du fond s'érige un piédestal, dont le parement est en grand appareil et le noyau en blocage; il est aujourd'hui assez fortement dérasé; dans les deux coins de la pièce adjacents au mur du fond sont dressés deux dés en pierre avec une saillie chanfreinée à leur base. Le socle du milieu supportait jadis une statue de Minerve en marbre blanc, qui a été déterrée parmi les déblais (4); plate et très sobrement sculptée par derrière, faite par conséquent pour être adossée, l'effigie est endommagée; elle n'a plus notamment ni tête ni bras. La déesse, vêtue d'une longue tunique et d'un manteau dont elle retient les plis de la main gauche contre sa hanche, porte l'égide passée en sautoir sur son épaule droite et sous le sein gauche (5), la tête de la Gorgone juste entre les deux seins (fig. 7).

Un autre des édicules était peut-être dédié à Jupiter (6); on a dégagé en effet un peu plus vers l'Ouest, à très peu de distance en avant de la quatrième division (F), une base triangulaire qui pouvait primitivement se trouver à l'intérieur de ce local. On lit ceci (7) :

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Q(uintus) Antonius Clemens Antull[ian]us, pra[e]f(ectus) iur(e) dic(undo), iivir, ... fl(amen) p(er)p(etuus) (8),

(1) Merlin, *Forum et églises de Sufetula*, p. 11 et suiv., pl. I et II.

(2) Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, XV, p. 285 et pl. I.

(3) Cf. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 293, 295-296.

(4) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 418.

(5) Sur cette forme de l'égide, cf. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 139.

(6) Cf. plus bas, la dédicace du Capitole, p. 27.

(7) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXXI-CCXXXII, *b*; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1908, n° 167.

(8) Les dédicaces à Jupiter Optimus Maximus signées de magistrats municipaux sont rares, plus rares encore celles élevées par des prêtres du culte impérial (Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*, I, 1, p. 207 à 209).

aquilam [*aeream ?*] *cum basei* (1) *quam* [. *Anto*]*nius Clemens pater* [*ob ho*]*norem flamoni(i)* [*perp(etui)*] *C(aii) Antoni(i) Clementi*[*s A*]*ntulliani, fili(i) eius, nep*[*ot*]*is sui, ex duplicat(a) honoraria summa pr*[*o*]*miserat, ampliata pecunia, po*[*suit*]. *De(creto) d(ecurionum).*

La pierre est munie, à son sommet, d'un trou où venait s'encastrer la base de l'aigle que soutenait ce piédestal.

Aux abords de ces édicules, on a trouvé des débris de plaques en marbre blanc, gravés chacun de quelques lettres, et la partie supérieure d'un petit torse, également en marbre blanc (haut. 0 m. 20), avec une draperie barrant la poitrine.

Fig. 7.

En réparant le pavé de cette travée du portique, nos ouvriers constatèrent qu'une des dalles avait été coupée dans une ancienne base honorifique et que l'inscription de ce piédestal, tournée en dessous, était partiellement conservée (2) :

Aur[*el*]*iae G*[*al*]*eria*[*e Luc*]*ill*[*ae A*]*ug(ustae), Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii)* [*Aureli(i)*] *Veri* [*A*]*u*[*g(usti)*], *Armen(iaci), Part(hici) ma*[*x(imi)*], *Med(ici)* [*coniugi .....*].

Si les compléments proposés sont exacts, ce texte aurait une importance spéciale, car il nous fournirait pour la première fois certains noms de la femme de Lucius Verus, fille de Marc Aurèle et d'Annia Galeria Faustina; cette impératrice, jusqu'ici connue sous la désignation d'Annia Lucilla ou seulement de Lucilla (3), se serait appelée Annia Aurelia Galeria Lucilla, comme une de ses sœurs Annia Galeria Aurelia Faustina.

Au Sud-Ouest de même qu'au Nord-Est, le forum, fermé par un mur, est longé par une rue qui le sépare d'une série de constructions, parmi lesquelles le Capitole; mais la rue, qui va s'élargissant progres-

(1) On notera ici la persistance de la forme archaïque *ei* pour *i* long.

(2) *Bull. arch. du Comité,* 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XIV et suiv., n° 3.

(3) *Prosop. imperii romani,* I, p. 78-79, n° 555; von Rohden, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie,* I, col. 2315, n° 123, — avec l'indication des monuments, principalement des monnaies, qui donnent à l'impératrice les noms d'Annia Lucilla ou de Lucilla.

sivement vers l'Ouest (7 m. 35, puis 8 m. 60), est ici en contre-bas.

Signalons tout d'abord sous les galeries, dans l'angle sud, un édicule dont il ne subsiste que le soubassement mouluré et qui était décoré de deux pilastres en saillie (Q).

Pour sortir du forum, deux issues se présentaient, aboutissant à deux escaliers; celui de l'Ouest, qui a sept marches, est plus saillant (2 m. 90) que celui du Sud (1 m. 80), qui n'en a que six. De l'autre côté de la rue, deux escaliers faisaient vis-à-vis à ceux-ci; le premier, à l'Ouest, menait à un édifice qui n'est pas déblayé et qui était contigu au Capitole; le second, au Sud, de quatre marches, conduisait à la terrasse qui précède ce sanctuaire.

Le tronçon de la rue sur lequel aboutissent tous ces escaliers est limité, à chacune de ses extrémités, par une porte monumentale, en grand appareil, à une baie d'une ouverture de 3 m. 60, dont la base seule est demeurée debout.

La porte du Sud (R), peu épaisse (0 m. 65 seulement), était très simple; les faces tout unies des piliers n'étaient rehaussées que d'une petite moulure vers le bas; son seuil est de plain-pied avec la rue du Capitole, mais il dominait légèrement la section de la voie qui s'étendait au delà de l'arc vers le Sud-Ouest.

La porte de l'Ouest (S) était bien plus riche; elle aussi est écroulée, mais les matériaux gisent encore à terre, épars, de sorte qu'on réussirait sans doute à en reconstituer une bonne partie; pour le moment, grâce à tous ces éléments, nous avons pu esquisser l'essai de restauration graphique que nous reproduisons ici (fig. 8). Chaque pied-droit était décoré par devant et par derrière, au-dessus d'un socle mouluré, d'une colonne engagée, à chapiteau corinthien (1); les consoles, ornées d'une grande feuille d'acanthe et de rinceaux de feuillage avec fleur, qui surmontaient les colonnes, les corniches qui couronnaient l'entablement inférieur et l'attique (2) sont minutieusement fouillées. Sur ses deux faces se développaient des inscriptions dédicatoires identiques, dont quelques débris ont été retrouvés autour de l'édifice. En comparant ces débris entre eux et en

(1) Le même dispositif existe sur l'arc qui est à l'entrée de la ville (Saladin, *Arch. des Missions*, 3e série, XIII, p. 196, fig. 340 à 342).

(2) La corniche qui couronnait l'entablement inférieur est agrémentée de denticules, d'oves, de modillons séparés par des rosaces, de perles et pirouettes en chapelet et d'un ruban fleuronné; celle qui couronnait l'attique a les mêmes ornements, sauf la ligne de modillons qui est remplacée par des rinceaux.

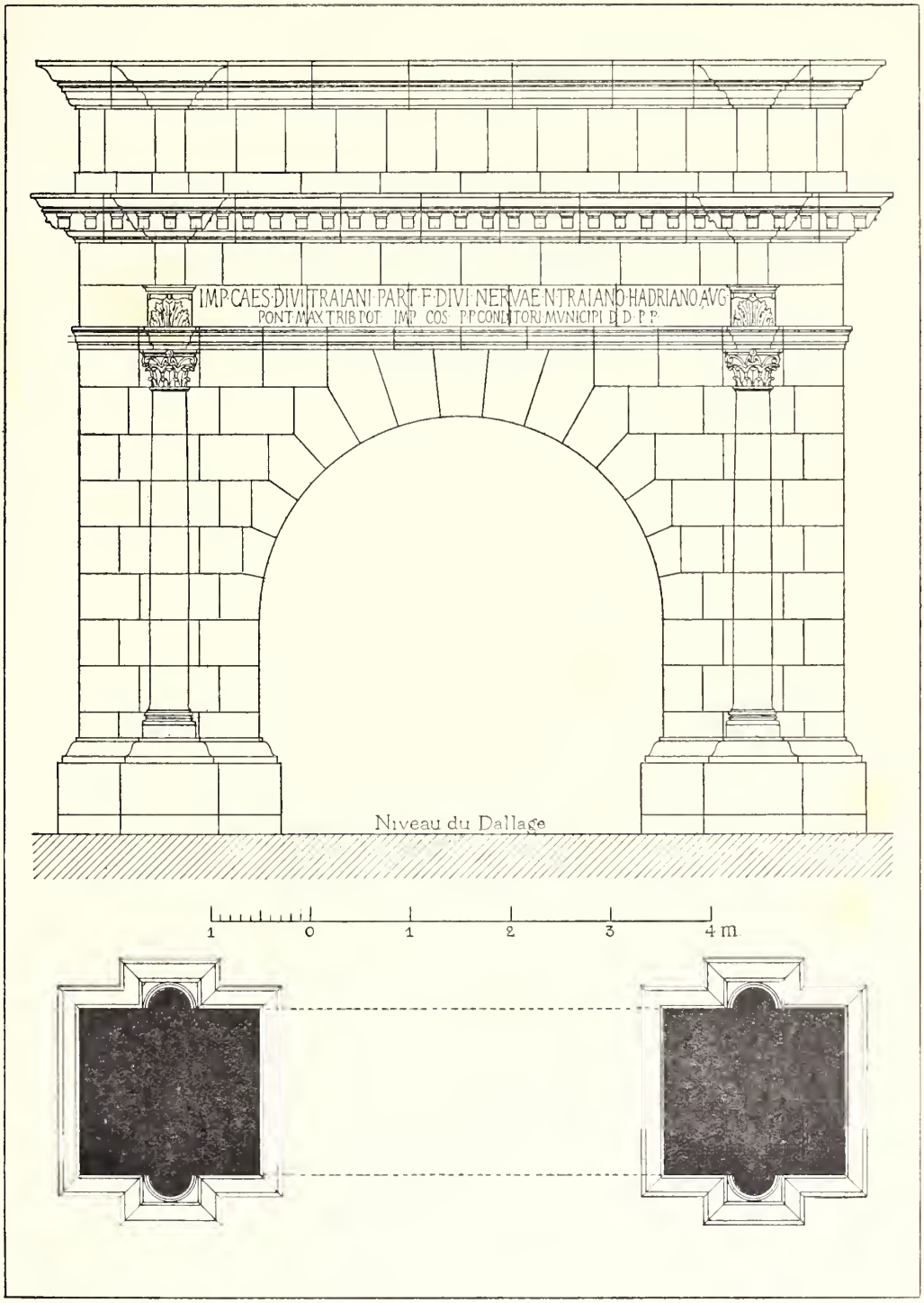
IMP·CAES·DIVI·TRAIANI·PARTI·F·DIVI·NERVAE·N·TRAIANO·HADRIANO·AVG
PONT·MAX·TRIB·POT·IMP·COS·P·P·CONDITORI·MVNICIPI·D·D·P·P
Niveau du Dallage
1
0
1
2
3
4 m

Fig. 8.

les rapprochant d'un autre déjà publié (1), on peut rétablir les textes comme il suit (2) :

a). — [*Imp(eratori) Caes(ari), divi Traiani Part(hici) f(ilio), divi Ner*]*vae n(epoti), Traiano Ha*[*dria*]*no Aug(usto)*, [*pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) ...., imp(eratori) ...., co(n)s(uli) ...., p(atri) p(atriae), condi*]*tori municipi(i). D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia)* [*p(ublica)*].

b). — [*Imp(eratori) Caes(ari), divi Traiani Part(hici) f(ilio)*], *divi Ne*[*rvae n(epoti), Traiano Hadriano Aug(usto), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) ....., imp(eratori) ....., co(n)s(uli)....* (3), *p(atri)*] *p(atriae), cond*[*itori municipi(i). D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica)*].

Nous sommes donc en présence d'un arc triomphal érigé par la ville d'*Althiburos* reconnaissante en l'honneur de l'empereur Hadrien qui lui avait octroyé la dignité de municipe (4).

Près de cette porte, ont été mis au jour diverses inscriptions et quelques fragments de sculpture.

(1) *C. I. L.*, VIII, 1825.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 419. Le fragment qui est inséré au *C. I. L.*, VIII, 1825 et qui offre, selon ma copie, à la première ligne VAE N TRAIANO, l'O n'étant pas entier, et à la seconde TORI MVNICIPI D, le D étant incomplet, n'avait pas été retrouvé quand j'ai publié l'ensemble du texte dans les *Comptes rendus* et je ne pouvais indiquer que comme une hypothèse son raccord avec le fragment qui porte O·HA à la première et D·DP à la seconde ligne, la première lettre n'ayant survécu qu'en partie à chaque ligne. Depuis lors, j'ai revu ce morceau, en dehors de l'angle ouest du forum, et je suis en mesure d'une part d'en fournir une lecture plus précise, d'autre part d'affirmer, pour l'avoir expérimenté sur place, qu'il y a bien jonction entre les deux moitiés de l'O de TRAIANO et du premier D de D·D, qui sont réparties sur les deux blocs de pierre, complets l'un à droite, l'autre à gauche. Les différences de mesures entre le fragment anciennement connu et le nouveau, sur lesquelles j'ai insisté dans les *Comptes rendus*, n. 2, ne doivent pas être retenues ; la hauteur est bien 0 m. 43, et non comme il a été imprimé au *C. I. L.* par lapsus 0 m. 34 ; le second D de D·D, qui compte 0 m. 16, est plus grand que les autres lettres qui ont 0 m. 135.

(3) Si, comme il est bien vraisemblable (cf. p. 48), c'est au moment du voyage d'Hadrien en 128 qu'*Althiburos* devint municipe et si par suite l'arc fut élevé et dédié après cette date, il faut restituer ici et sur l'autre face : *imp(eratori) ii, co(n)s(uli) iii*.

(4) De même à *Avitta Bibba* (Bou-Ftis), un arc de triomphe fut érigé à Hadrien, fondateur du municipe (*C. I. L.*, VIII, 799, cf. 12266) ; la formule du texte relative à ce prince est la même que sur l'arc d'*Althiburos*. Au sujet de la construction de ces monuments, voir l'article de Frotingham, *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle « arcs de triomphe »*, *Revue archéologique*, 1905, II, p. 217 et 219 en particulier.

Parmi les inscriptions, les deux plus intéressantes concernent Caracalla; l'une et l'autre sont incomplètes (1) :

1° *M(arco) Au[re]lio Antonino, Caesari, Imp(eratori) destinato, principi iuventutis.....*

La dédicace remonte à l'année 197.

2° *[Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Au]relio Sever[o Antonino, pio, f]elici Aug(usto), Parthi[co maximo, Brit]tanico ma[xi]mo. [Germa-n(ico) max(imo), pontif]ici max[imo.....].*

La dédicace est sans doute postérieure au mois d'octobre 213, date où Caracalla prit le titre de *Germanicus maximus* (2).

Les autres textes sont funéraires :

3° L'angle supérieur droit d'une épitaphe chrétienne présente ceci :

.... erius ..... icis [.... in] pace .....

4° Une stèle, mutilée en bas, commémore le souvenir d'une *Iulia Catula.*

5° Un débris est relatif à l'éloge d'un défunt, qui était retracé en phrases pompeuses.

6° Notons encore la présence, au milieu des déblais, de menus morceaux, avec peu de lettres sur chacun.

De ce même endroit proviennent aussi : 1° une tête d'homme barbu, en marbre (haut. 0 m. 20), munie d'un gros tenon par derrière (larg. 0 m. 29) et brisée au menton : les cheveux sont ras et drus, les yeux ont leurs prunelles figurées, le front et les joues sont sillonnées de rides fort accentuées, la barbe est courte : l'expression est très personnelle et cette tête était sûrement un portrait; peut-être a-t-elle appartenu à une des statues du forum ;

2° une tête d'aigle, en calcaire, haut. 0 m. 08 ;

3° un bloc de calcaire, haut de 0 m. 36 (incomplet à la partie supérieure), large de 0 m. 32, épais de 0 m. 21, offrant sur sa face antérieure un mascaron : une tête de face avec de gros yeux; de ses joues et de son menton s'échappent des rinceaux de feuillage (fig. 9) ;

4° Enfin, sur un fragment minime de cippe funéraire en calcaire, est conservé le bas d'un Amour appuyé sur une torche renversée (haut. 0 m. 22 ; larg. 0 m. 20 ; épaiss. 0 m. 34).

Le Capitole (T) a été décrit par MM. Cagnat et Gauckler dans l'ou-

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 423. — Une autre dédicace à Caracalla a été relevée dans le quartier ouest de la ville (*Ibid.*).

(2) Von Rohden, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie,* II, col. 2437, 2447.

vrage sur *les Monuments antiques de la Tunisie* (1); nous n'avons pas l'intention de reprendre la notice qu'ils lui ont consacrée. Cependant les fouilles récentes ont fait apparaître certains détails nouveaux dans la disposition architecturale de l'édifice qu'il importe de faire connaître. Tout d'abord, contrairement à ce qu'on croyait, il y avait devant le portique un escalier, qui occupait toute la largeur de la façade et permettait d'accéder à la *cella* : les quatre marches inférieures existent encore, en totalité ou en partie ; elles reposent sur un massif de blocage, flanqué à ses extrémités de murs en grand appareil qui se prolongent en

Fig. 9.

avant et contrebutent latéralement l'esplanade dallée qui précède le temple et qui semble avoir été bordée de chaque côté par un portique. De plus, sur le mur de gauche, on voit les entailles qui servaient de points d'appui aux cinquième et sixième marches à compter du bas. En second lieu, il semble bien que l'architrave dont le soffite « représente un buste de Bacchus couronné de pampres et entouré de rinceaux et de grappes » surmontait un des entrecolonnements latéraux (2) et non un de ceux de la façade, qui devaient être tous trois égaux et pour lesquels elle est trop courte (2 m. 12 de long seulement); les entrecolonnements

(1) P. 8 et suiv., pl. IV, 2 et VII ; cf. Toutain, *Étude sur les Capitoles provinciaux de l'empire romain* (Programme de l'École pratique des Hautes Études pour l'exercice 1899-1900), p. 13.

(2) Et sans doute un des entrecolonnements du côté droit, car la pierre est aujourd'hui derrière le temple, vers son angle droit.

latéraux comportaient apparemment deux linteaux de longueur égale, qui se divisaient l'espace à couvrir entre le mur de la *cella* et la façade du temple, qui est de 4 m. 25.

Deux fragments inédits de la dédicace du Capitole ont été rencontrés, l'un à dix mètres au Sud-Est, l'autre à quinze mètres environ au Nord-Ouest du portique du temple. Ils viennent s'ajouter aux quatre que nous possédions déjà(1); sauf des lacunes peu considérables et faciles à combler, le texte est maintenant entier. On a ainsi(2):

[*Iov*]*i O(ptimo) M(aximo), Iunoni Regina*[*e*], *Minervae.* [*Pro sal*]*ute Imp(eratoris)* [*Caes(aris)*] *M(arci) Au*[*reli(i)*] *C*[*omm*]*od*[*i Antonini, pii, felicis*] *Aug(usti), municipium Aelium* [*Hadria*]*num A*[*ug(ustum) A*]*lthiburitanum*(3), *pecunia sua, Ka*[*pit*]*olium*(4) *a solo extructum* [*fe*]*c*[*it omniq(ue) a*]*ddito cultu dedi*[*cav*]*it.*

Cette inscription, qui, d'après les noms et titres présumés de l'empereur, paraît être de la période 185-191, était gravée, en lettres assez peu élégantes(5), sur la frise du monument, qui se composait d'un certain nombre de blocs; ceux-ci avaient chacun une longueur différente, souvent faible, et étaient taillés obliquement à leurs bouts, cette obliquité n'ayant pas en général le même sens aux deux extrémités d'une même pierre.

Devant le Capitole, on a ramassé en 1908 une grosse tête de femme, peut-être une Junon, en marbre blanc (haut. 0 m. 53): les cheveux sont partagés en deux bandeaux ondulés d'où s'échappent des petites mèches symétriques deux à deux, qui tombent sur le milieu du front et sur les joues à hauteur des oreilles; le nez est brisé et la bouche un peu endommagée; les yeux sont inégaux, celui de droite étant plus grand que celui de gauche(6).

(1) *C. I. L.*, VIII, 1824, 1826, 1831 = 16470; *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 279, n° 222 = 1897, p. 420, n° 169.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 420; *Bull. arch. du Comité*, 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XIV, n° 1.

(3) Cf. plus loin, p. 30.

(4) Pour *Kapitolium*, avec un *K*, cf. à *Theveste* (*C. I. L.*, VIII, 1858), à *Cirta* (*Ibid.*, 6981 et 6983); plus fréquemment le mot commence par un *C*: cf. à Carthage (*C. I. L.*, VIII, 1013, cf. 12464; Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 156, n. 5 et 6); à *Segermes* (*C. I. L.*, VIII, 23062), à *Abthugni* (*Ibid.*, 11205), à *Numlulis* (*Ibid.*, 26121), à Timgad (*Ibid.*, 2388); cette dernière orthographe semble avoir été la plus correcte (cf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 1, n. 1).

(5) On remarquera aussi l'absence après *Minervae* de la formule *Aug(ustae) sacr(um)*, ce qui n'est cependant pas sans exemple (notamment *C. I. L.*, VIII, 2194; cf. 2611).

(6) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXXIV-CCXXXV.

Dans le mur en grand appareil qui ferme au Sud-Est l'enceinte du Capitole, sont encastrés de nombreux matériaux de remploi, notamment une statue assise (haut. 1 mètre), par malheur très usée; elle figure une femme, dont la tête manque; les bras sont abaissés contre le corps; les avant-bras étaient sans doute soit tendus, soit ramenés sur la poitrine; la tunique s'arrête à mi-jambe; le siège à dossier et à accoudoir cintré est supporté par des pieds élevés(1).

Des inscriptions, qui ont été copiées aux abords du forum par les précédents explorateurs des ruines, ont dû primitivement appartenir à cette place(2). Il ne sera pas inutile, avant de quitter le forum proprement dit et ses annexes, d'en rappeler la teneur, d'après les revisions que j'ai pu en faire :

1° *Victoriae Aug(ustae)*(3).

2° *Victoriae Sen(atus) rom(ani)*(4).

3° *Iuliae Aug(ustae), coniug[i] Imp(eratoris) Caes(aris), divi M(arci) Antonini pii Germ(anici) Sarm(atici) fil(ii), divi Commodi fratris, divi Antonini pii nepotis, divi Hadriani pronepotis, divi Traiani Parthici abnepotis, divi Nervae adnepotis, L(ucii) Septimi(i) Severi, pii, pertinacis Aug(usti), Arabici, Adiabenici, p(ontificis) m(aximi), tr(ibunicia) pot(estate) vii, imp(eratoris) viii, co(n)s(ulis) i[i, p(atris) p(atriae)], matri sanctissimi [domini nostri*(?)[.....](5).

La dédicace est de 199.

4° *Q(uinto) Servili[o Pu]denti, c(larissimo) [v(iro).....](6).*

Il s'agit sans doute de Q. Servilius Pudens, le beau-frère de l'empe-

(1) Le détail du siège n'est indiqué qu'à la droite de la statue.

(2) Plusieurs des textes, que nous avons relatés ou relaterons comme trouvés en dehors du forum, s'y rattachent aussi : p. 12, 19, 25, 30, 33. Par contre je ne crois pas qu'il faille lui rapporter, avec Gauckler (*Monuments Piot,* XII, p. 114, n. 2), le *C. I. L.*, VIII, 1828: la base est loin du forum, derrière le théâtre, au Nord et i me paraît beaucoup plus probable qu'elle se dressait jadis aux abords ou à l'intérieur de cet édifice.

(3) *C. I. L.*, VIII, 1822; Dessau, *Inscr. latin. select.*, n° 494; cf. n. 4 et p. 29, n. 4.

(4) *C. I. L.*, VIII, 1823; Dessau, *Op. cit.*, n° 495; brisé en deux morceaux dont l'un, celui de gauche, est à 15 mètres au Sud-Est du Capitole; dont l'autre, celui de droite, est sur le forum. — Sur la signification de ce texte et du précédent, cf. *C. I. L.*, VIII, 1823; Cantarelli, *Ausonia,* II, 1907, p. 200, n. 4.

(5) Gauckler, *Bull. arch. du Comité,* 1897, p. 421, n° 170; Merlin, *Nouv. Arch. des Missions,* XIV, p. 215. Le piédestal a été retaillé ultérieurement par derrière, où l'on a sculpté une base de colonne engagée; c'est au cours de cette opération que la partie inférieure du texte a disparu.

(6) *C. I. L.*, VIII, 16477; à 50 mètres au Sud-Est du Capitole.

reur Lucius Verus, qui fut consul en 166 et peut-être proconsul d'Afrique sous Marc Aurèle(1).

5° *Cominiae Paterculae, T(iti) fil(iae), uxori M(arci) Helvi(i) Melior(is) Pl[a]cen[t]i(i) Sabiniani Samuniani, equo publ(ico), in v dec(urias) adlecti, fl(aminis) p(er)p(etui), sacerdotal(is) prov(inciae) Africa[e, .]xo[..] Aug(usti) bis*(2), *matri Q(uinti) Helvi(i) Melior(is) Placenti(i) Cominiani, curiales curiarum x ob merita posueru[nt]: ob quam dedication[em ep]ulaticium actores* (3) *[eius d]ederunt* (4).

6° J'ajouterai un débris, qui est inédit et qui était perdu dans la terre vers le milieu du forum(5) :

..... *nus* (6) *et T(itus) Pe[.....fecerun]t et dedica[verunt].*

La rue qui passe entre le Capitole et le forum continue vers le Sud-Est, dans la direction du théâtre. Les murs qui la bordent et qui ne sont percés d'aucune ouverture sont assez mal bâtis, avec beaucoup de maté-

(1) *Prosop. imperii romani,* III, p. 228, n° 424 ; Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines,* I, p. 217-218. — On pourrait songer aussi au fils de ce personnage qui a les mêmes noms que son père (*Prosop. imperii romani,* III, p. 228, n° 425), ce qui nous semble moins plausible.

(2) Après *Africa,* il y a place pour deux lettres avant un X qui paraît sûr et un O qui a déjà été relevé ; puis viennent deux lettres dont on ne distingue que les hastes droites. L'interprétation demeure incertaine ; l'hypothèse de Mommsen au *C. I. L.* : *[sacerd]o[t]i Aug(ustae) bis,* se référant à *Cominia,* est inadmissible pour deux raisons : 1° sur la pierre il n'y a pas eu *sacerd,* car ce mot, même en admettant *Afric* comme abréviation de *Africae,* ce qui n'est pas le cas, est trop long et l'O semble bien précédé d'un X ; 2° on ne s'expliquerait pas qu'on eût intercalé une fonction remplie par *Cominia* entre deux phrases concernant l'une son mari : *uxori.....,* l'autre son fils : *matri....* Il faut chercher dans le passage litigieux une fonction de *Sabinianus,* mais laquelle ?

(3) En 1912, un petit fragment portant les lettres RES a été trouvé près de la fontaine dont nous parlerons plus loin (p. 30) ; c'est un éclat qui se raccorde exactement à droite de la ligne 13. — Après *ep* VLATICIVM (VM liés), on voit assez bien AC, puis le pied d'une haste verticale et, en partie, le bas d'une lettre arrondie, que suit RES. La formule ACTORES *eius,* que m'a suggérée M. Cagnat, se rencontre à Medeina sur l'inscription *C. I. L.,* VIII, 1828 (cf. p. 1117, col. 1), où, d'après une nouvelle collation sur un estampage, on doit lire à la ligne 13 : EPVL ACT RES EIVS, *epul(um) act[o]res eius* ; entre ACT et RES, il y a un espace libre plus grand qu'entre les autres lettres, qu'occupait un O plus petit, comme celui qui termine la ligne 10.

(4) *C. I. L.,* VIII, 16472 ; à 20 mètres au Sud-Est du Capitole. C'est sur le côté gauche de cette base qu'est le n° 1822 du *C. I. L.* (cf. p. 28, n. 3) — et non sur la face opposée, comme le dit Guérin (*Voyage arch. dans la Régence de Tunis,* II, p. 81).

(5) Moulure arasée au-dessus du texte qui comprend deux lignes ; haut. 0 m. 23 ; long. 0 m. 29 ; épaiss. 0 m. 17 ; lettres 0 m. 05.

(6) Avant *us,* une barre droite, fin d'une lettre en partie disparue, sans doute un *n*.

riaux remployés : bases, tronçons de colonnes, fragments de frise portant des inscriptions(1), morceaux de corniches. La rue, d'abord plus large, a été rétrécie ultérieurement à sa dimension actuelle, qui est de 4 m. 20 à 4 m. 80(2).

A une trentaine de mètres de la porte sud, on arrive à un carrefour ; les murs de la voie transversale, qui a été déblayée sur 19 mètres de long, offrent les mêmes caractères de ceux de la rue du Capitole : ils sont uniformément en grand appareil, sans aucune baie, faits de matériaux d'emprunt. Dans le mur nord-ouest, on avait réutilisé une base honorifique venant du forum, dont tout le haut est abîmé par devant et dont seules les dernières lignes ont été à peu près préservées(3) :

..... *mu[nicipium Ae]lium Hadrianum Aug(ustum) Althib(uritanum), devotum [nu]mini maiestatiq(ue) eius. D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

Althiburos étant municipe d'Hadrien, la titulature officielle complète de la cité contenait les surnoms *Aelium Hadrianum Augustum*, comme celles d'Utique(4), de *Zama Regia*(5), de *Bulla Regia*(6), qui devaient à Hadrien la qualité de colonies : ce que la dédicace du Capitole nous laissait toute raison de supposer pour *Althiburos*(7) nous est attesté ici d'une façon indiscutable.

Il est regrettable que le nom de l'empereur à qui la statue avait été érigée n'existe plus ; nous aurions un *terminus post quem* pour la transformation de la ville en colonie de droit italique(8). Toutefois à cause de la formule *devotum [nu]mini maiestatiq(ue) eius*, l'inscription date au plus tôt du règne de Sévère Alexandre et par suite *Althiburos* est resté municipe au moins jusque sous ce prince.

Au point où elle rencontre la voie transversale, la rue du Capitole vient buter contre une fontaine qui déborde très largement sur la chaus-

(1) Dans le mur sud-ouest on rencontre : 1° trois blocs de pierre hauts de 0 m. 54, mesurant ensemble 2 m. 80 de long, qui portent en lettres de 0 m. 25 la formule *d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica)* ; 2° un bloc réutilisé la tête en bas (haut. 0 m. 50 ; long. 0 m. 80 ; lettres 0 m. 10), sur lequel on lit *ex offici(na)* ; il y aurait eu assez d'espace pour *na*, mais ces caractères ont été omis.

(2) 4 m. 80 près de la porte, 4 m. 20 vers le milieu, 4 m. 60 à l'extrémité.

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 422.

(4) *C. I. L.*, VIII, 1181 ; Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, XVI, 13, 4.

(5) *C. I. L.*, VI, 1686 ; cf. VIII, p. 211 et 1240.

(6) Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, p. 12, 27-28 ; *C. I. L.*, VIII, 25522.

(7) Voir plus haut, p. 27.

(8) Voir plus haut, p. 9.

sée (U, fig. 10). Cette fontaine se présente sous la forme d'un gros pilier dont tout le parement extérieur, sur les quatre côtés, est en pierres de

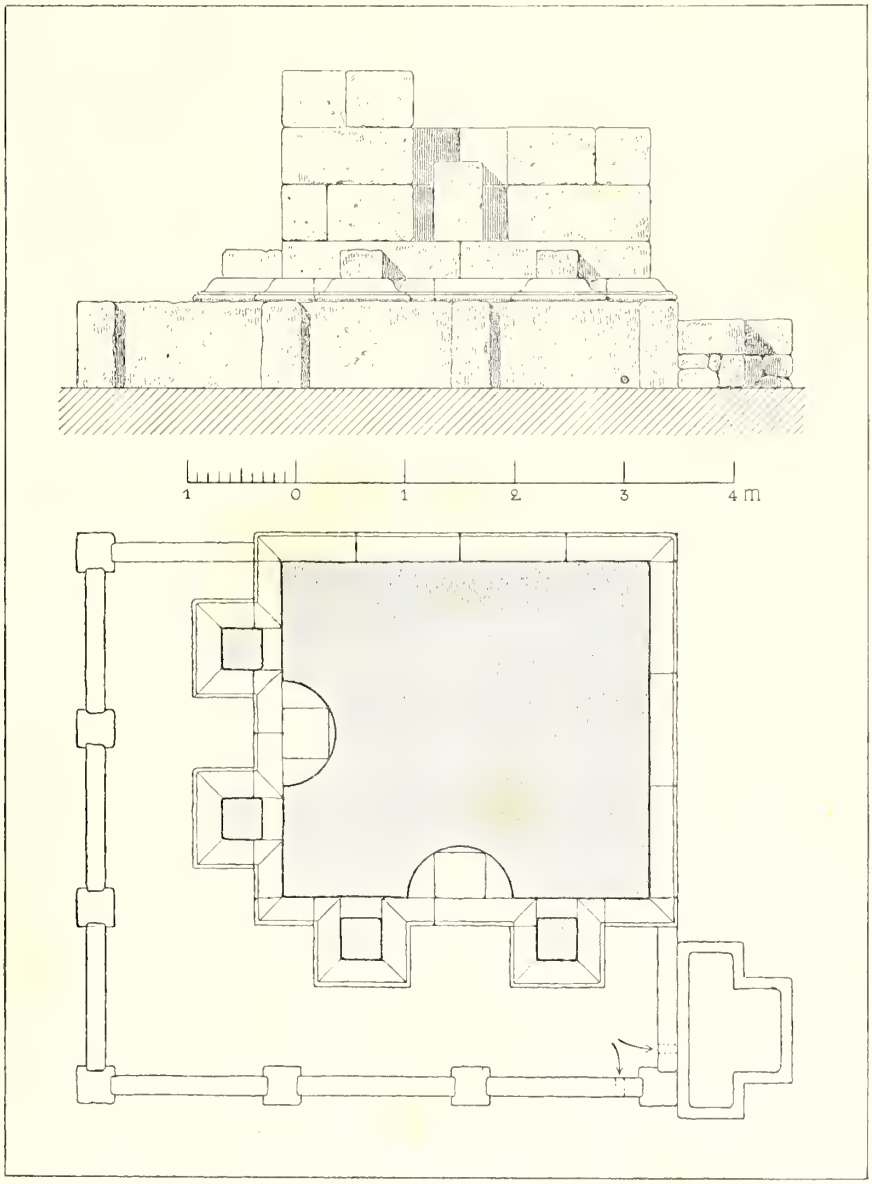

Fig. 10.

taille minutieusement appareillées et dont le haut manque actuellement. L'intérieur, aujourd'hui vide, était sans doute à l'origine bourré

de blocage ; on n'en a retiré que de la terre et des moellons. Le monument était fait pour être isolé, car sur toutes ses faces le stylobate est mouluré à sa partie supérieure.

Deux des faces, adjacentes, donnent l'une sur la voie transversale, l'autre sur la rue du Capitole ; dans chacune d'elles est ménagée une niche demi-circulaire (1), ayant 0 m. 98 d'embrasure, 0 m. 40 à peu près de profondeur et dont le couronnement est tombé, mais a été retrouvé dans les déblais. Un dé, large de 0 m. 45, haut de 0 m. 70 à 0 m. 75, se dresse à l'intérieur de cette niche ; à la jonction entre le côté rectiligne du dé et la paroi incurvée de la niche un remplissage en ciment amortit le sommet de l'écoinçon. En avant de chaque niche, deux autres petits dés, isolés, mesurant 0 m. 26 de haut, 0 m. 40 de côté, sont supportés par des socles moulurés en saillie, qui font corps avec le stylobate et descendent jusqu'au sol.

Les deux faces de l'édicule qui ne sont pas en bordure sur les rues n'ont pas de niches.

Au pied du pilier, sur les deux mêmes façades où sont creusées les niches, se développe un bassin replié à angle droit ; ce bassin est limité vers la chaussée, sur laquelle il empiète, par des balustrades en pierre qui s'emboîtent dans des pilastres tout unis. Le fond du bassin est dallé avec soin ; les balustrades, qui ont 0 m. 80 de haut, sont très usées sur leur tranche par le frottement des ustensiles avec lesquels on puisait l'eau. Le trop plein s'écoulait par une encoche, au-dessus du petit côté regardant la voie transversale, dans une vasque monolithe d'où il se déversait sur le pavé. Cette vasque, très plate, a la forme d'un T écrasé, à barre très épaisse et hampe très courte, l'ensemble ayant 0 m. 85 ; la barre a 1 m. 40 de large, la haste 0 m. 75. Deux trous, pratiqués à la base des cancels perpendiculaires dans l'angle voisin de la vasque, permettaient de vider entièrement le bassin pour le nettoyer. Mais si l'on constate bien par où l'eau pouvait s'échapper, on ne voit pas par où elle était amenée et comment elle était distribuée dans le monument (2).

Les abords de cette fontaine ont procuré un petit lion en marbre blanc (long. 0 m. 23), d'un travail assez sommaire ; couché sur le flanc, l'avant-corps relevé, la tête dressée, l'animal ouvre la gueule pour rugir ;

(1) Cf. à Djemila (Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 244, fig. 74 ; p. 245 ; pl. LXVII).

(2) Dans le voisinage de la fontaine, on a recueilli quelques tronçons de tuyaux en plomb (diam. 0 m. 045), mais qui n'ont pas de rapports avec elle.

sa patte antérieure droite repose sur une tête de mouton ; l'autre patte de devant et les bouts des pattes de derrière sont brisés (1).

C'est dans la même région qu'ont été trouvées les inscriptions que voici :

1° *Victorie* (sic) *Aug(ustorum) n(ostrorum duorum)* (2).

2° L'épitaphe d'un *Munatius Romanus*.

3° Celle d'une *Kaprilia Donata*.

4° Celle d'une *Geminia Prima* et d'un *Lucius Domitius Lanarius*.

5° Enfin un éloge funèbre en vers, qui nous est parvenu assez mutilé.

Tout le quartier que nous avons dégagé au Sud-Est du forum est d'un aspect extrêmement confus. Les remaniements y ont été multiples ; les murs de toutes les époques se croisent et s'enchevêtrent. Si d'ici de là apparaissent un seuil de porte, un escalier, quelques vestiges de mosaïque géométrique, il n'en est pas moins vrai que les détails du plan des édifices et même les grandes lignes de la topographie sont le plus souvent perdus pour nous. Il serait oiseux de décrire par le menu toutes ces constructions dont la configuration et la destination nous échappent. Nous nous en tiendrons à celles qui méritent une mention spéciale.

Les découvertes ont été rares dans ces parages ; quelques tombes avec les inscriptions funéraires d'une *Julia Gemella*, d'une *Clodia Quartila*, d'un *Memmius Satur*, d'un *Siliu*[*s*] *Cast*[*us*], d'un *C. Helvius Ne...* (3).

La plus curieuse est celle d'un chrétien (4) :

Clotsianus dulcis in pace (5) *vixit anis lxx, menses ii, dies xii* ; au dessous un chrisme constantinien dans une circonférence.

Le forum était longé au Sud-Est par une large rue (V), bordée de portiques qui étaient sans doute surélevés d'une marche ; le pavé n'existe plus ; des bases ont été déterrées, mais il n'est pas sûr qu'elles appartiennent toutes aux colonnades de cette voie, car le profil et la hauteur varient de l'une à l'autre. Un seul des édifices qui s'étendent au Sud-Est est reconnaissable maintenant (X, fig. 11). Il se compose de

(1) Aujourd'hui au Musée du Bardo.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1913, Commission de l'Afrique du Nord, procès-verbal de la séance du 14 janvier, p. XIV, n° 2.

(3) La fin du nom, qui était rejetée à la ligne suivante, semble avoir été oubliée par le lapicide.

(4) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 424.

(5) La formule *dulcis in pace*, fréquente sur les inscriptions chrétiennes de Tabarka, est rare dans le reste de l'Afrique.

deux divisions rectangulaires, dont les murs sont en grand appareil (1) et le sol dallé, ainsi que d'une rotonde, qui est bâtie en blocage avec chaînages en pierres de taille, dont le sol était bétonné et qui était voûtée. Les divisions rectangulaires ne devaient pas être couvertes. Ces deux

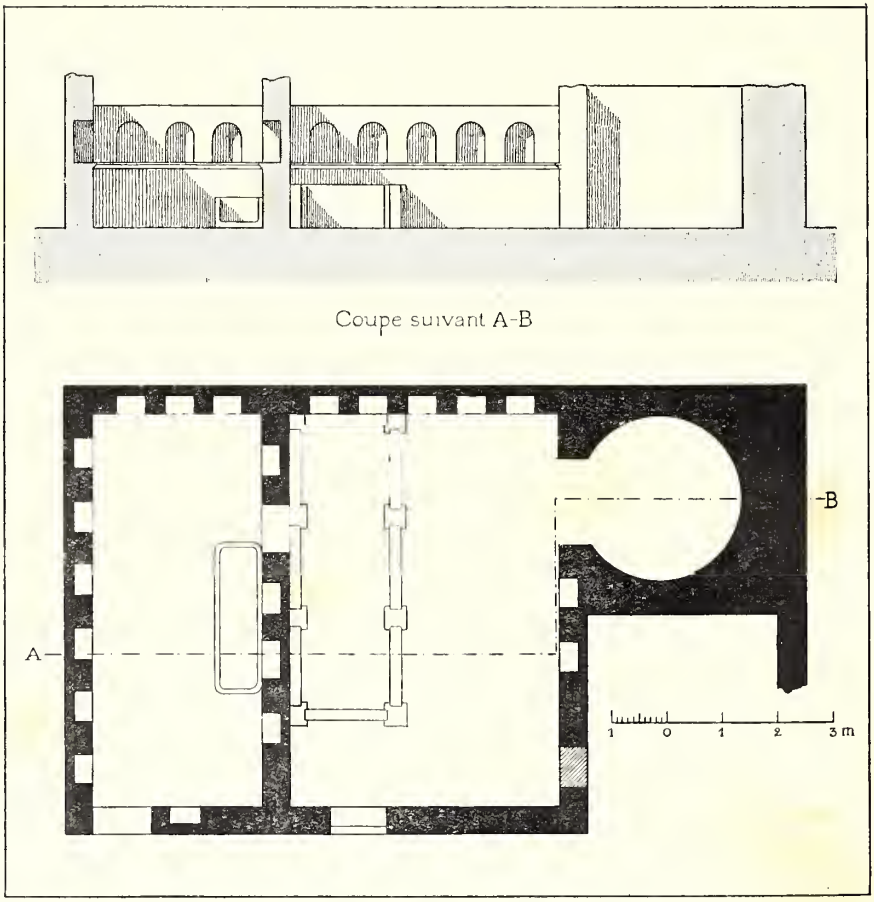

FIG. 11.

cours ont même longueur (près de 7 mètres), mais non même largeur (2 m. 40 et 1 m. 40); elles possèdent chacune une issue indépendante sur l'extérieur et étaient primitivement reliées entre elles par une porte qui a été obstruée plus tard; la rotonde n'a de communication qu'avec la plus grande, par une baie terminée en arc, dont les claveaux extrêmes sont encore en place.

(1) Par endroits, ces murs sont enduits de mortier à l'intérieur.

Ce qui constitue la particularité intéressante du monument, ce sont les niches qui sont creusées, à une certaine hauteur, dans la plupart de ses murs, au-dessus d'un cavet droit en saillie. Ces niches ont généralement 0 m. 40 de profondeur, 0 m. 75 de hauteur, 0 m. 55 de largeur ; elles sont à fond plat et à sommet cintré ; elles rappellent par exemple celles qui existent à Pompéi dans l'*apodyterium* des grands thermes ou dans le *tepidarium* des petits (1). C'est la cour la moins vaste qui renferme la plus grande quantité de ces niches : une dans le mur où est percée l'entrée, quatre à droite (2), six à gauche, trois dans le fond, soit quatorze en tout. L'autre n'en a ni dans le mur où est la porte menant dehors ni dans celui de gauche (3), mais le mur du fond en compte cinq et le mur de droite deux (4) entre la baie permettant d'accéder à la rotonde et une ouverture (1 mètre de haut), partant du sol et béant sur l'extérieur, qui lui fait pendant : au total pour cette subdivision sept niches et pour tout l'édifice vingt et une.

Chaque cour contient un bassin disposé contre le mur mitoyen ; dans la plus spacieuse, ce bassin, long de 5 mètres, large de 1 m. 70, est entouré de balustrades en dalles posées de champ et maintenues par des piliers ; le bord de ces dalles est très usé par le frottement des récipients avec lesquels on prenait de l'eau. C'est la création de ce réservoir qui a bouché la porte de communication. Dans la cour la plus exiguë, une vasque monolithe, qui n'est point encastrée dans le sol, a 2 m. 40 sur

(1) Overbeck-Mau, *Pompeji* 4, p. 206-207, 225-226 ; p. 207, fig. 119 et pl. à la p. 225. Dans les bains d'une villa romaine d'El-Aerg, en Tunisie, un vestiaire contenait des niches voûtées, ménagées dans les murs est et ouest à 1 m. 20 du pavé et ayant 0 m. 70 de hauteur, 0 m. 43 de largeur, 0 m. 35 de profondeur (Novak, dans *Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*, III, p. 13 ; Gauckler, *Marche du Service en 1899*, p. 10). — Nos niches rappellent, avec cette différence essentielle que le bas en est plan, les baies ou niches qui surmontent de petites auges, signalées dans nombre de monuments, la plupart chrétiens, d'Afrique : à Haïdra, Tebessa, Henchir El-Begueur, Maktar, Kaoua, Henchir El-Goubeul (cf. en particulier Chatelain, *Mélanges de Rome*, 1911, p. 356 et suiv.) ; on sait qu'on a souvent voulu reconnaître dans ces auges des mangeoires pour chevaux ; plus récemment on a proposé de voir, dans certaines au moins d'entre elles, des armoires (Ballu, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. 234) ou des emplacements réservés à des marchands (Chatelain, *Loc. cit.*, p. 362).

(2) Il y en a trois à droite, une à gauche de la communication qui réunissait primitivement les deux cours. La partie supérieure de ces quatre niches fait défaut.

(3) Ce mur étant mitoyen entre les deux cours ne peut avoir, vu son épaisseur, de niches des deux côtés. Or elles sont, comme nous l'avons indiqué, sur la petite cour.

(4) Celles-ci ont un cavet droit au-dessus comme au-dessous ; aux autres, cette moulure supérieure n'a jamais existé.

0 m. 68; elle est profonde de 0 m. 41 et forée à sa base de deux trous pour l'écoulement.

A quel usage était réservé cet édifice? Il paraît peu probable qu'il ait simplement joué le rôle de fontaine; on ne s'expliquerait guère, dans cette hypothèse, à quoi serviraient les niches. On pourrait penser que c'était un lavoir public; on pourrait songer aussi, et mieux peut-être, à un établissement industriel: une officine de teinturier ou de foulon, — on retrouve par exemple des cuves dans la grande *fullonica* de Pompéi (1), — un local pour écraser les olives et en extraire l'huile à pieds d'hommes, ainsi que cela se pratique encore parfois en Tunisie; les niches auraient abrité les provisions, les habits, tout ce qu'on avait besoin de déposer pendant le travail, comme celles des thermes de Pompéi recevaient les vêtements des baigneurs (2). Quoi qu'il en soit, il y a là, à Medeina, un type d'édifice dont le plan est assez nouveau en Afrique et fort curieux.

II

Indépendamment du forum et du quartier qui l'avoisine au Sud-Est, deux maisons ont été dégagées, dans des régions différentes de la ville.

1° Maison de la Pêche.

A 120 mètres environ au Nord du Capitole, on a déblayé en 1908 une villa dont les pièces s'étagent sur la rive gauche de l'oued Oum El-Abid (3) (pl. III).

Cette habitation possédait, sur le sommet de la berge, des salles qui sont aujourd'hui complètement détruites ou fortement endommagées; la plupart d'entre elles donnaient sur une grande cour, dont le centre était occupé par un bassin allongé, creusé dans le sol, finissant en demi-

(1) Overbeck-Mau, *Pompeji*4, p. 391, fig. 193; p. 394; Jacob, art. *fullonica*, dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, II, p. 1351. Cf. à Évreux (*C. I. L.*, XIII, 3202; Dessau, *Inscr. latin. select.*, n° 5594): *opus piscinae..... ussibus fullonum....*

(2) C'est la même destination qu'on a attribuée aux niches de la villa d'El-Aerg (voir plus haut, p. 35, n. 1).

(3) *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCXXXV; Gauckler, dans *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, p. 192, n°s 578 et 579.

cercle à une de ses extrémités et dont l'eau s'échappait par une canalisation souterraine maçonnée; autour de la cour régnait un portique dont les entrecolonnements (1) étaient fermés par des dalles dressées de champ (2); ce péristyle était pavé d'une mosaïque géométrique presque entièrement disparue.

Les pièces qu'on peut encore distinguer ont leurs murs très ruinés; l'une d'elles, à en juger par le béton qui en couvre le sol et par les nombreux cubes détachés qui ont été ramassés dans les déblais, devait avoir une mosaïque; le sol des autres manque maintenant. Aucune de ces chambres, d'ailleurs de dimensions restreintes, n'offre de détails notables dans sa disposition ou sa décoration.

Toutes celles qui étaient au Nord de la cour, au même niveau qu'elle, n'existent plus, mais de ce côté la maison comportait un autre étage, aménagé en dessous du premier, sur la rive en pente de l'oued, et auquel on descendait par un escalier, dont la volée inférieure, de dix marches, est intacte.

Ces salles en contre-bas sont au nombre de cinq; les murs qui s'élèvent encore quelquefois assez haut, jusqu'à plus de 3 mètres, sont revêtus d'enduits de mortier. Deux petites pièces, dont les portes ont encore leurs linteaux (3), n'ont qu'un sol bétonné; par la première, qui longe l'escalier, on va dans l'autre, terminée par une niche haute de 1 m. 35, large de 0 m. 72 et profonde de 0 m. 35; un placard, haut de 1 m. 35, large de 0 m. 75, profond de 0 m. 45, est pratiqué dans la paroi opposée à celle où s'arrondit la niche; de la voûte, il ne subsiste qu'une minime partie.

La salle où débouche l'escalier est de forme longue; chacun de ses petits côtés s'incurve en abside (4). Le sol était historié d'une mosaïque représentant une scène de pêche (pl. IV) (5). Un pêcheur à la ligne, de grande taille (1 mètre de haut), est assis sur un rocher, la tête protégée par une sorte de bonnet en paille, les jambes, les bras et le haut du torse à droite nus, le reste du corps enveloppé d'une étoffe blanche qui

(1) Les colonnes étaient en calcaire; des fragments en ont survécu.

(2) Il semble que les bases des colonnes, dont aucune n'est plus en place, étaient montées sur des dés assez élevés; du moins deux bases avec dés d'une grande hauteur sont remployées dans un mur postérieur, voisin de la cour. — Les emplacements des bases et les rainures d'insertion des cancels sont visibles sur la plate-bande en grand appareil qui entoure la partie de la cour qui était à ciel ouvert.

(3) Ces linteaux sont seulement à 1 m. 75 et à 1 m. 85 du sol.

(4) Celle qui donne sur l'oued est démolie et la mosaïque était partiellement endommagée de ce côté.

(5) Gauckler, dans *Inventaire....*, p. 192, n° 578.

passe sur l'épaule gauche ; d'une main, il tient un panier renfermant des poissons ; de l'autre, il lève sa ligne à laquelle pend un poisson (1). D'autres poissons, des dauphins, deux petites langoustes, un poulpe, une seiche s'ébattent dans l'eau. Ce panneau dont le pêcheur remplit l'angle supérieur gauche a 2 mètres de haut sur 2 m. 50 de large ; il est flanqué de deux têtes colossales d'Océan, figuré suivant le type habituel (2), qui garnissent les absides. La mosaïque est encadrée de motifs juxtaposés, comprenant chacun plusieurs lignes brisées à angle droit, de dimension croissante (3).

En franchissant une très large porte (2 m. 40 × 0 m. 65), au seuil de mosaïque : un damier, on pénètre dans une autre salle, celle-ci carrée. La mosaïque se compose ici de deux tableaux distincts : 1° dans un angle, quatre motifs répartis sur deux rangs et constitués chacun par deux guirlandes ovales qui s'entrelacent et entourent un fleuron ; bordure : tresse à trois brins ; 2° sur deux côtés de ce premier ensemble, une large bande : combinaison de grecques et d'hexagones allongés enfermant des fleurons (4).

Une porte à double baie conduisait, grâce à une marche, dans une dernière chambre, de même largeur que la précédente, jadis pavée d'une mosaïque qui est totalement anéantie aujourd'hui. Le dessus des baies de la porte a disparu, mais il était fait de claveaux rectilignes dont on voit le départ contre les pieds-droits extrêmes, à 2 m. 10 du sol.

Cette salle, comme apparemment celle aux motifs géométriques, était couverte par deux voûtes d'arête juxtaposées, dont les retombées, aux angles et au milieu de la pièce, sont marquées par des entailles creusées dans les piliers en grand appareil qui, de place en place, soutiennent la construction.

(1) Le bras gauche du pêcheur a été restauré assez maladroitement dans l'antiquité.

(2) Liste des représentations d'Océan sur les mosaïques (Gauckler, dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 2115, n. 10 ; ajouter pour l'Afrique, Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1911, p. CLIX ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, séance du 28 mars ; sur les représentations d'Océan, cf. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 37-38, n° 59) ; on a notamment déjà trouvé à Medeina, dans une maison, une grande scène marine, « la mosaïque des bateaux », qui présente à une de ses extrémités une tête d'Océan et à l'autre un fleuve couché (Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 118 et suiv., pl. IX-X) ; cf. plus loin, p. 41.

(3) Cette mosaïque a été transportée au Musée du Bardo.

(4) Gauckler, dans *Inventaire...*, p. 192, n° 579. Cette mosaïque a été également enlevée par les ouvriers du Bardo. — Le même motif se rencontre ailleurs à *Althiburos* (cf. p. 19).

2° Maison des Muses.

Sur la rive droite de l'oued Oum El-Abid, on a repris en 1912 l'exploration d'une maison dont une petite partie avait été mise au jour en 1895-1896 (1), au-dessous (2) de l'endroit où avait été découverte la « mosaïque des bateaux ».

Cette vaste demeure (pl. V) s'élevait à flanc de coteau dans un faubourg d'*Althiburos* ; les murs, qui sont en blocage avec chaînages en pierres de taille, disparaissaient sous une couche de mortier que dissimulait un enduit de même nature, plus fin, sur lequel on ne remarque, aujourd'hui du moins, aucune trace de peinture. Le sol était pavé de mosaïques, la plupart géométriques, dont quelques-unes, en bon état, ont été enlevées pour le Musée du Bardo, mais dont beaucoup sont détériorées (3) ; elles sont en général d'un bon style et devaient produire, quand elles étaient neuves, malgré leur simplicité, un excellent effet décoratif.

L'entrée de la maison était probablement au Sud-Est ; on n'a pas retrouvé la porte, car toute la partie de l'édifice qui regarde de ce côté est assez détruite ; il est vraisemblable qu'elle était au point *a*. Par elle, on s'introduisait dans un corridor A qui est d'abord assez large, mais qui se rétrécit ensuite ; les portes latérales mènent dans des pièces, B et C, dont les murs sont fortement dérasés, peut-être à l'origine des magasins (4) ; au fond, on aboutit à une pièce D (long. 7 m. 10, larg. 4 m. 30), également dégradée, avec des traces de mosaïque en gros cubes blancs ; un des coins abrite un escalier montant, auprès duquel est percée la porte d'une autre salle, E (long. 7 m. 10, larg. 2 m. 85), où ont été recueillis les vestiges d'un tuyautage en plomb.

(1) Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 119 et suiv., fig. 1 ; dans *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, p. 189-190, nos 574 et 575 (avec toute la bibliographie).

(2) Et non au-dessus (Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 119 ; dans *Inventaire....*, p. 190, no 576).

(3) Sur la planche V, les mosaïques géométriques sont toutes figurées comme intactes ; celles qui ne le sont plus ont été complétées à l'aide des éléments existants, de façon qu'on puisse se faire une idée plus exacte de l'ensemble de la décoration.

(4) Il se peut qu'il y ait eu des divisions à l'intérieur de celles qui sont reproduites sur la planche V, mais on ne les distingue plus actuellement. Un caniveau qui traverse C semble avoir assuré l'évacuation des eaux vers le dehors.

De la pièce D, on passait, en descendant une marche, dans une petite chambre F, mesurant 4 m. 50 sur 3 mètres et garnie d'une mosaïque géométrique : six médaillons (1) en trois rangées, formés chacun d'un carreau accosté de quatre peltes ; dans les intervalles, au milieu des rosaces à huit côtés concaves, sur les bords des demi-rosaces et dans les angles des quarts de rosaces ; bordure : méandres (2).

Par cette pièce, on accédait dans une cour sensiblement carrée (6 m. 50 de côté) encadrée d'un péristyle, qui occupe le centre de la maison et autour de laquelle sont groupés les principaux appartements. Cette cour est barrée dans toute sa longueur par un bassin *b*, ayant 4 m. 15 sur 1 m. 85 et 0 m. 72 de profondeur, dont le fond est tapissé de grosse mosaïque blanche et dont les parois en blocage sont recouvertes à l'intérieur de belles plaques en calcaire, soigneusement juxtaposées et retenues par des crampons en bronze (3) ; dans l'angle oriental est pratiquée une issue pour l'eau ; à l'extérieur, sur le flanc nord-est, court un caniveau (0 m. 12 de largeur). Dans chaque petit côté du bassin est ménagé en dedans un renfoncement à pans coupés et au dehors, en façade sur le portique, une vasque demi-circulaire ; celle du Nord-Est, d'une flèche moins accentuée que celle du Nord-Ouest, est presque totalement détruite ; l'autre présente encore des vestiges de placage en marbre gris ; une dalle en calcaire la fermait par devant (4). Le long des grands côtés du bassin, la partie de la cour qui restait à ciel ouvert n'était pas dallée et devait être dans l'antiquité plantée de fleurs et d'arbustes.

Le péristyle qui entoure la cour est large de 2 m. 50 sur trois faces, de 2 m. 90 au Sud-Ouest ; chaque galerie du portique avait quatre colonnes en comptant celles des angles ; sur les douze bases, quatre sont sauvegardées ; les chapiteaux étaient corinthiens.

La mosaïque du péristyle (5), d'un riche dessin (pl. VI), était presque entière dans la travée nord-ouest (6) ; dans les autres, il n'en

(1) Quatre sont en bon état, les deux autres abîmés.

(2) Cette mosaïque a été déposée par l'atelier du Bardo.

(3) Épaisseur 0 m. 05.

(4) Les fontaines semi-circulaires de ce genre sont fréquentes dans les habitations africaines (cf. par exemple à Hippone, De Pachtère, *Mélanges de Rome*, 1911, p. 341) ; la demeure de Sertius à Timgad (Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 331), la maison du *Trifolium* à Dougga en offrent des spécimens particulièrement élégants.

(5) Gauckler, dans *Inventaire...*, p. 189, n° 574.

(6) Ce panneau a été remonté au Musée du Bardo dans le patio du premier étage (salle VI), au pied de l'escalier qui mène à la « chambre des femmes » (salle XIII).

subsistait que de très maigres débris (1). Parmi les intervalles que laissent entre elles des torsades qui s'entrelacent se développent des fleurons allongés et des rosaces, de deux tailles différentes, ornées de médaillons circulaires ; les petites, toutes identiques, renferment une étoile à huit branches cernée d'une torsade ; les grandes, cantonnées de fleurons, ont au milieu un fleuron, d'un modèle plus ou moins compliqué, cerclé tour à tour d'une guirlande de lauriers, d'une tresse en chaînette ou d'un motif rayonnant. Une ligne de flots finit la mosaïque du côté opposé à la cour.

Sur les galeries de ce portique donnent des pièces que nous allons examiner maintenant.

Au Sud-Ouest, tous les murs sont démolis, mais il n'est pas douteux qu'il y avait des chambres sous cette colonnade comme sous les autres, car on rencontre encore, en dehors, des restes d'un bétonnage ayant supporté une mosaïque.

Au Nord-Ouest, au fond du péristyle quand on arrivait, s'ouvrait par deux baies l'*oecus* G, qui est carré (6 m. 50 × 6 m. 50) ; sur le sol s'étalait une mosaïque à sujet. Le tableau principal, assez mal conservé, ayant la forme d'un T dont la barre horizontale était tournée vers le portique, représente des scènes marines : des Néréides dont certaines chevauchent des monstres marins (2), des Amours qui pêchent, des Nymphes, une tête d'Océan, un navire chargé d'amphores ; un damier, bordé d'une torsade, enveloppe la haste verticale du T : tout ce pavement, découvert antérieurement, a déjà été signalé avec tous ses détails (3). Contre le mur opposé à l'entrée, une vasque ayant 0 m. 50 de diamètre, enfoncée dans le sol à fleur de la mosaïque, recueillait les eaux de lavage.

A gauche, vers l'Ouest, l'*oecus* est contigu à une salle H beaucoup

(1) Dans la travée sud-ouest, la partie du sol qui n'était pas garnie par la mosaïque géométrique (0 m. 40 environ de large) avait reçu des cubes blancs.

(2) Au milieu du tableau, il n'y avait pas, comme on l'a cru, Vénus Anadyomène, car la femme, ainsi dénommée à tort, a sur la tête des antennes de homard; c'est une Néréide.

(3) Gauckler, dans *Inventaire.*, p. 189-190, n° 575 ; *Monuments Piot*, XII, p. 120 et suiv. Les quelques parties de la mosaïque en T, qui sont parvenues jusqu'à nous, ont été déposées en 1912 et ont rejoint au Musée du Bardo le fragment qui y avait été transporté en 1896 (La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui*, p. 32, n° 167).

plus longue (10 m. 20) que large (3 m. 30), qui a son entrée indépendante sur la galerie ; sa mosaïque était en excellent état : une série de torsades disposées obliquement en grecques qui s'enchevêtrent ou délimitant, entre celles-ci, des médaillons carrés qui contiennent des croix entrelacées (1). Sur le grand côté de cette salle H opposé à l'*oecus*, se succèdent deux chambres beaucoup plus petites, sans relations l'une avec l'autre, pavées aussi de mosaïque : ici (I, 2 m. 80 × 4 m. 30), des losanges alternativement droits et couchés, avec, entre eux, des croix entrelacées ; là (J, 2 m. 80 × 3 m. 50), des grecques qui s'entrecoupent ; aux angles et au milieu, des carrés analogues à ceux de la salle H, mais droits et non obliques ; sur le côté sud, bordure en méandres. Cette seconde chambre a une issue sur l'extérieur par un passage assez exigu (2 m. 55 × 1 m. 60).

Au fond de la salle H, une porte conduit à une série d'autres pièces, dont les murs, ainsi que la paroi postérieure de l'*oecus*, ne sont plus visibles qu'au ras de terre.

A droite de l'*oecus*, dans l'angle nord de l'habitation, s'étendent des chambres auxquelles on parvient par une porte qui est presque symétrique à celle de la salle H. On entre d'abord, de biais, dans un long couloir (K), large d'un mètre 40 ; le sol était revêtu d'une mosaïque actuellement endommagée : hexagones juxtaposés sur trois lignes et agrémentés de rosaces faites en torsades rouges, vertes ou oranges selon les lignes. Ce couloir est séparé de l'*oecus* par un espace L sans dallage ni mosaïque ; entre lui et le corridor régnait une colonnade fermée par des balustrades en pierre ; peut-être en a-t-il été de même à une certaine époque entre lui et l'*oecus*, car dans le mur mitoyen est encastré notamment un pilastre qui, avec la disposition actuelle, n'a pas de raison d'être. Il est également plausible qu'au début l'espace L, et non le couloir K, était relié au portique ; les dalles qui forment le passage biais menant du péristyle au couloir sont d'époque postérieure. L'*oecus* G, le corridor K, le local L ont même profondeur, 6 m. 50.

En face, c'est-à-dire à droite, sur le couloir K débouchent deux petites chambres carrées (3 mètres × 3 mètres), communiquant ensemble ; toutes deux ont des mosaïques géométriques : dans la première (M), quatre octogones à côtés concaves en dehors, bien préservés, encadrent des rosaces environnées de torsades ; les intervalles sont comblés par une rosace au centre, des demi-rosaces sur les côtés et des quarts de

(1) La mosaïque est maintenant au Musée du Bardo, dans le vestibule d'entrée.

rosaces aux angles ; bordure : tresse à deux brins (1). Dans la seconde pièce (N), neuf médaillons circulaires, sur trois rangs, sont faits de tresses encerclant des rosaces ; un mauvais mur a coupé postérieurement la chambre et se continuait dans le couloir K.

Au bout de ce corridor, un vestibule (O, larg. 1 m. 50, long. 3 mètres), dont la mosaïque montre des peltes opposées par leur concavité, commande à deux nouvelles chambres aux murs très délabrés : celle de droite (P, 2 m. 80 × 3 mètres) a une mosaïque en damier avec une bordure de denticules ; celle de gauche (Q, 3 mètres × 3 mètres), des médaillons ovales disposés obliquement, où des fleurons allongés sont entourés de denticules, de branches de feuillage stylisées et de torsades (2).

Sous la galerie *nord-est* du péristyle, donnent trois chambres indépendantes les unes des autres. Deux, profondes de 3 mètres, longues de 4 m. 75 (S) et de 3 mètres (T), ont un sol bétonné. La troisième (R), la plus rapprochée de l'*oecus*, communique avec le portique par une large baie et non par une simple porte ; elle se termine par une abside, surélevée d'une marche dont le parement était en plaques de calcaire : c'était une pièce d'apparat. L'abside, ayant 3 m. 30 d'ouverture et 1 m. 50 de flèche, était pavée de mosaïque : d'un demi-cercle rayonnent des rames de triangles dont les zones concentriques vont s'élargissant à mesure qu'elles divergent ; bordure : méandres (3). La salle elle-même (4 mètres sur 3 mètres) offrait douze carrés, répartis sur trois rangs et encadrés de tresses à trois brins ; chacun contenait un buste ; la plupart sont mutilés ou anéantis ; dans ceux qui ont survécu, on reconnaît les Muses, figurées avec leurs attributs ordinaires et selon leur type traditionnel (4). A la rangée du bas, sont plus ou moins complets le premier carré (Polymnie), le second (Calliope) et le quatrième, le seul intact (Terpsichore) ; le troisième (Uranie) a plus qu'à moitié disparu. A la seconde et à la troisième lignes, les deux médaillons du milieu ont entièrement péri ; dans celle-là, Euterpe à gauche et Clio à droite sont fortement détériorées ; dans celle-ci, d'Erato à gauche il ne subsiste presque rien et il y a si peu du panneau de droite qu'on ne saurait dire

(1) Cette mosaïque a été enlevée par l'atelier du Bardo.

(2) Le milieu du pavement manque.

(3) Cette mosaïque est en majeure partie détruite.

(4) Liste des mosaïques représentant les Muses (Gauckler, dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 2120, n. 1 ; ajouter pour l'Afrique, Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1911, p. CLXI et p. CXCVI).

ce qu'il représentait. Le tableau avait pour bordure des motifs juxtaposés, comprenant chacun plusieurs lignes, de taille croissante (1), brisées à angle droit.

Une porte relie la salle des Muses au corridor K.

La travée *sud-est* du portique est longée par trois chambres et par le passage F, ayant tous même profondeur (3 mètres). Les pièces sont de largeur variable ; deux sont très petites (U et V) et n'ont que 2 m. 80 et 2 m. 10 ; dans V un quadrillage en mosaïque dessinait un damier dont chaque case renfermait une croix (2) ; la troisième pièce (X) a 6 mètres ; son sol est bétonné ; un escalier à deux volées, de dix et cinq marches, en excellent état, descend dans une cave (3) à sol de terre, divisée en deux compartiments ayant même largeur (2 m. 85), mais l'un (Y) beaucoup plus long (6 m. 80) que l'autre (Z, 3 m. 10). La porte de la cave, au pied de l'escalier, a encore son linteau surmonté d'un arc de décharge. Le plus grand des compartiments, le premier quand on arrive, était aéré et éclairé par deux soupiraux percés dans le mur sud-est (4) et dont les parois sont ébrasées sauf en haut ; les baies étaient fermées par des grilles en fer comprenant trois barreaux horizontaux et trois verticaux, à juger par les trous d'insertion qu'on remarque sur le cadre en pierre (5). Les murs de la cave, y compris celui qui la divise, mais excepté celui du Nord-Ouest qui est de blocage, sont en grand appareil ; des voûtes, il n'a survécu que peu de chose. Le sol de la pièce qui dominait la cave était à un niveau un peu plus élevé que celui des chambres contiguës au Nord-Ouest (U, V, X).

Dans cette maison, on n'a recueilli que fort peu d'objets méritant une mention : le plus intéressant est une dalle de calcaire ayant 0 m. 28 de large, 0 m. 80 de haut (elle est brisée en bas), arrondie au sommet par devant, sur laquelle est gravé en creux un signe que reproduit la figure 12.

(1) Les débris de la mosaïque ont été envoyés au Musée du Bardo.

(2) Le dessin était le même, en moins grand, que celui de la mosaïque qui encadre sur trois côtés la haste du T dans l'*oecus* G. Il n'en reste que très peu de chose. — U avait peut-être aussi originairement une mosaïque, mais qui est anéantie.

(3) Cette cave est figurée sur la planche V en grisé.

(4) Larg. 0 m. 40 ; haut. 0 m. 48. — Cf. à Timgad, Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 334 et p. 335, fig. 164.

(5) Cf. à Sbeitla (Saladin, *Arch. des Missions*, 3e série, XIII, p. 92 et fig. 159 ; Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CXCVII).

Cette sorte de fourche est déjà connue par d'autres spécimens pareils, trouvés à Oudna (1), à Timgad (2), à *Bulla Regia* (3), dans les environs d'El-Alia (4) et dans la région de Tébessa (5) : c'est un symbole prophylactique destiné à écarter le mauvais œil (6).

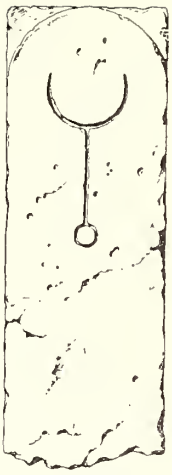

FIG. 12.

Les demeures privées que nous venons de décrire sommairement remontent au milieu ou à la fin du IIe siècle (7) ; avec leur cour centrale ceinte d'un péristyle sur lequel s'ouvrent les diverses pièces, elles sont, comme la plupart de celles qui ont déjà été exhumées en Afrique, construites sur le modèle des habitations grecques (8). Leur grandeur, leur décoration soignée, l'élégance et le confort qui semblent y avoir été répandus attestent la fortune de leurs propriétaires et la prospérité d'*Althiburos* à l'époque romaine.

III

Au point O du plan général (pl. I) (9), on rencontre un vaste tombeau rappelant, par son aspect extérieur, un dolmen qui serait enfoui dans la terre (fig. 13). En effet, sa partie supérieure est formée par une énorme table de calcaire éocène maintenue en place pour constituer le

(1) Gauckler, dans *Inventaire...*, p. 143, nº 424 ; La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui*, pl. VIII, nº 139 ; *C. I. L.*, VIII, 24022.

(2) Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 31, fig. 16.

(3) Carton, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 596-597.

(4) Gauckler, dans *Inventaire...*, p. 37, nº 89 ; *C. I. L.*, VIII, 22887.

(5) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 365, nº 1.

(6) Cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, sous presse.

(7) Cf. ce que dit Gauckler pour la maison des Muses (*Monuments Piot*, XII, p. 118, cf. p. 120.)

(8) Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 15 et suiv. ; cf. Gauckler, *L'archéologie de la Tunisie*, dans *La Tunisie*, I, p. 342 et suiv. — Il y a cependant des exceptions, cf. par exemple Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 320 et suiv.

(9) Un peu plus loin que ce tombeau, à un kilomètre au Nord-Est de Medeina, on a recueilli quelques ex-voto provenant d'un sanctuaire punico-romain (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. CCLVII).

plafond de la sépulture, qui a été creusée dans la couche de marne sous-jacente et dont les parois sont maçonnées en grosses pierres de taille. La chambre funéraire est rectangulaire et mesure 4 mètres sur 2 ; son toit incliné s'élève à 2 mètres le long d'une des parois, à 1 m. 70 le long de l'autre. L'hypogée est divisé en trois compartiments par des

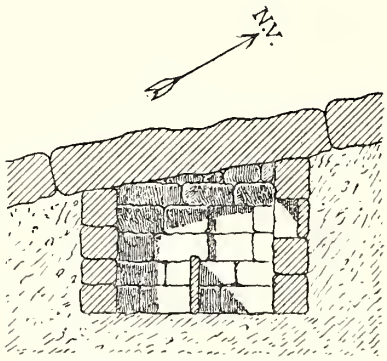

Coupe transversale

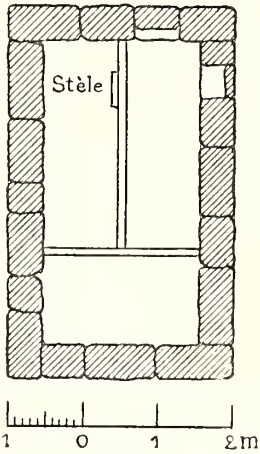

Fig. 13.

dalles qui atteignent 0 m. 80 au-dessus du fond, une dressée au milieu dans le sens du grand axe sur 2 m. 70, l'autre parallèlement au petit axe à l'extrémité de la première. Le compartiment longitudinal situé dans l'angle nord-ouest offre deux petites niches, inégalement hautes, larges et profondes, creusées dans les parois du sépulcre à des niveaux divers ; contre la dalle qui le sépare de l'autre compartiment longitudinal, mais à l'intérieur de celui-ci, est plantée verticalement une stèle haute de

2 mètres, large de 0 m. 50, épaisse de 0 m. 18, qui sur une face a un cartouche (0 m. 30 × 0 m. 35) sans inscription.

Les trois compartiments renfermaient les ossements de corps qui avaient été jadis inhumés ; en outre le tombeau abritait un ossuaire en pierre calcaire, pareil à ceux des tombes puniques de Carthage, contenant des cendres. Le mobilier ne se composait que d'un petit miroir en bronze (diam. 0 m. 07) et d'un objet en plomb, ramassé en débris, une sorte d'écuelle, je n'ose dire de lampe.

Ce tombeau paraît dater de la période romaine.

C'est non loin de ce tombeau, au milieu d'un champ, que gisent deux blocs (haut. 0 m. 58 ; long. 1 mètre et 0 m. 85) portant chacun un éléphant en relief (1). Ils n'ont donc pas été découverts, comme on l'a dit par erreur (2), dans le théâtre même et ne concouraient pas à la décoration de cet édifice, dont ils sont distants d'environ 200 mètres à l'Est.

*
* *

Parmi les inscriptions que les fouilles récentes nous ont procurées, il en est qui sont d'un vif intérêt pour l'histoire d'*Althiburos* sous la domination de Rome (3). Certaines d'abord confirment, ce que nous n'étions pas sans soupçonner déjà (4), que la *civitas* indigène fut élevée par Hadrien au rang de municipe (5).

Hadrien, pendant le séjour qu'il effectua en Afrique au cours de l'année 128 (6), combla de ses faveurs bon nombre de villes (7), surtout de vieilles villes du pays, telles Utique, *Zama Regia*, *Bulla Regia* (8), sans doute aussi *Lares* (9) et *Thaenae* (10) dont il fit des colonies, telles

(1) Les deux animaux se font face (cf. sur le pont de Constantine, Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 118 et Gsell, *Texte explicatif des planches de Delamare*, p. 116).

(2) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 423, n° 177.

(3) Sur l'histoire d'*Althiburos*, cf. Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 114 et suiv.

(4) Toutain, *Cités romaines de la Tunisie*, p. 382 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 421 ; *Monuments Piot*, XII, p. 115, — d'après *C. I. L.*, VIII, 1824, 1825.

(5) Voir plus haut, p. 24, 27, 30.

(6) Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*², p. 146.

(7) *Vita*, 13, 4.

(8) Voir plus haut, p. 30.

(9) *C. I. L.*, VIII, 1779 : *Colonia Aelia Augusta Lares* ; cf. 1778.

(10) *C. I. L.*, VI, 1635 : *Colonia Aelia Augusta Mercurialis Thaenitanorum* ; cf. *C. I. L.*, VIII, p. 10 et n° 2991 : *Aelia Thenae*.

Avitta Bibba (1), *Abthugni* (2), *Turris Tamalleni* (3), peut-être *Bisica* (4), *Thizika* (5) et *Choba* (6) qu'il gratifia de la dignité de municipes, telles encore *Uthina*, qui le remercie dans un texte de Rome d'avoir été *aucta et conservata* par ses soins (7), ou Carthage, à qui il donna son nom en l'appelant *Hadrianopolis* (8) et où il amena l'eau du Zaghouan (9). Placé sur la route de Carthage à *Theveste* (10) qu'Hadrien avait créée en 123 et qu'il suivit vraisemblablement lors d'un de ses voyages dans l'intérieur (11), *Althiburos* dut recevoir la visite de l'empereur soit lorsqu'il gagna la Numidie, soit lorsqu'il revint vers la côte. En souvenir de son passage, le prince laissa à la cité le titre de municipe : *municipium Aelium Hadrianum Augustum Althiburitanum* (12).

Cette mesure gracieuse marque pour la ville le début d'une ère fort prospère. En 145, un de ses enfants, distingué par Antonin et qu'une brillante carrière paraissait attendre, érige, semble-t-il, le temple situé au Nord-Est du forum (13); un peu plus tard, sous Commode, le Capitole (14) et le théâtre (15) sont construits; c'est de ce moment que datent aussi les vastes et somptueuses maisons dont quelques-unes ont été exhu-

(1) *C. I. L.*, VIII, 799, cf. 12266 (dédicace à Hadrien *conditor municipi*); cf. 1177 : *municipium Aelium Avitta....*

(2) De Pachtère, *Bull. arch. du Comité*, 1911, p. 389, n° 10 : [*Mun*]*icip*[*ia*]*m A*[*e*]*lium* [*Had*]*rianum* [*Augustum Abthugni*].

(3) *C. I. L.*, VIII, 83 : [*Divo*] *Hadriano conditori municipi.*

(4) *C. I. L.*, VIII, 12292 : *Municipium* AI/////, que nous aimerions mieux compléter *Ae*[*lium.....*] qu'*An*[*toninianum*].

(5) Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CCXXXVII : *Municipium Aelium Thizika.*

(6) *C. I. L.*, VIII, 8375 : *Municipium Aelium Choba.*

(7) *C. I. L.*, VIII, p. 2427; Dessau, *Inscr. latin. select.*, n° 6784.

(8) *Vita*, 20, 4.

(9) Audollent, *Carthage romaine*, p. 56 et suiv.

(10) Tissot-S. Reinach, *Géogr. comp. de la province d'Afrique*, II, p. 455 et suiv.; cf. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1908, p. CCVIII-CCIX (milliaire CXXXIII de la voie de Carthage à *Theveste* trouvé près de la gare de Aïn Mesria, qui est à six kilomètres des ruines d'*Althiburos*).

(11) Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, p. 202.

(12) Voir plus haut, p. 27 et p. 30. — Hadrien semble avoir été populaire à *Althiburos* non seulement officiellement, mais encore auprès des particuliers (*C. I. L.*, VIII, 16469).

(13) Voir plus haut, p. 13.

(14) *Ibid.*, p. 27.

(15) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 422, n° 171 ; cf. *Ibid.*, 1896, p. 279, n° 224.

mées (1). Au temps des Sévères, *Althiburos* s'associe aux honneurs que l'Afrique prodigue de toutes parts à la personne et à la famille du souverain issu de son sol (2) ; puis au IIIe siècle, en une année que nous ne pouvons malheureusement pas préciser, le municipe, enrichi par le commerce des grains (3), est transformé en colonie romaine de droit italique, prérogative rare et enviée qui le met désormais dans une situation tout spécialement privilégiée (4).

La suite de l'histoire d'*Althiburos* nous échappe encore à peu près entièrement (5). Au Ve siècle, au VIIe et jusqu'au début du VIIIe, la ville nous apparaît comme le siège d'un évêché (6) ; les explorations de ces dernières années ont fourni quelques tombes chrétiennes (7), mais ce ne sont là que de bien pauvres renseignements et nous ignorons quel fut, au delà du IIIe siècle, le sort de l'antique cité devenue si florissante, quel rôle elle joua, comment et quand elle tomba. Le seul grand nom qui, pour nous, demeure actuellement attaché à son passé est celui d'Hadrien, le *conditor municipii* (8), le *restitutor Africae* (9).

(1) Voir plus haut, p. 45.

(2) *Ibid.*, p. 25, 28.

(3) Cf. Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 113 et suiv.

(4) Voir plus haut, p. 9.

(5) Cf. Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 116.

(6) Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 109.

(7) Monceaux-Merlin, *Bull. des Antiquaires de France*, 1908, p. 132, n° 2 ; voir plus haut, p. 25 et p. 33 ; cf. p. 15.

(8) Voir plus haut, p. 24.

(9) C'est le titre qui est donné à Hadrien sur un certain nombre de monnaies (Cohen, *Monnaies impér.*, II², p. 209-210, nos 1221 et suiv.).

SUR LE TEXTE NÉOPUNIQUE DE L'INSCRIPTION BILINGUE D'ALTHIBUROS

La partie néopunique de l'inscription bilingue trouvée à Medeina en 1908 (1) a six lignes et occupe le haut de la pierre (fig. 14).

La stèle, comme celles de Carthage, a été simplement dégrossie au dos et sur les côtés, soit qu'elle fût engagée dans un mur, soit plutôt (car elle ne montre aucune trace de mortier) qu'on attachât une idée religieuse à la pierre brute. La face antérieure a été dressée négligemment en vue de la gravure ; elle était ornée au sommet d'une corniche relativement soignée ; abstraction faite de cette saillie, le petit monument affectait grossièrement la forme parallélépipédique droite.

Complet à gauche à la hauteur du texte néopunique sauf une dégradation du bord qui a plus ou moins effacé quelques lettres, cassé obliquement à droite, il est encore large de 255 mm. à la crête du dos ; les lignes avaient donc au moins cette longueur, mais rien ne dit qu'elles ne la dépassaient pas sensiblement. La partie conservée mesure : ligne 1, 185 mm. ; ligne 2, 173 ; ligne 3, 158 ; ligne 4, 143 ; ligne 5, 130 ; ligne 6, 123, dont un blanc de 105 mm. rempli par une palme couchée qui fait l'office de point final et est sans doute en même temps un phylactère.

D'après l'espace moyen occupé par les caractères subsistants, 8 mm. 2, on peut estimer qu'il manque *au minimum* environ 8 lettres à la ligne 1, 10 à la ligne 2, 12 à la ligne 3, 14 à la ligne 4, 15 à la ligne 5, 16 à la ligne 6.

(1) Voir plus haut, p. 14.

Les caractères, du type néopunique monumental, sont nets pour la plupart, mais plusieurs d'entre eux ont un facies très spécial et qui en outre, comme il arrive souvent, varie d'un mot à l'autre.

« Ceux, dit Philippe Berger à propos de la dédicace de Maktar, qui savent combien est encore incertain le déchiffrement des inscriptions néopuniques, excuseront les grandes lacunes de cette traduction, que je livre au public afin de provoquer de nouvelles recherches (1). » Il ne fallait pas moins que cette haute autorité pour me décider à faire connaître les résultats à peu près négatifs de mon travail.

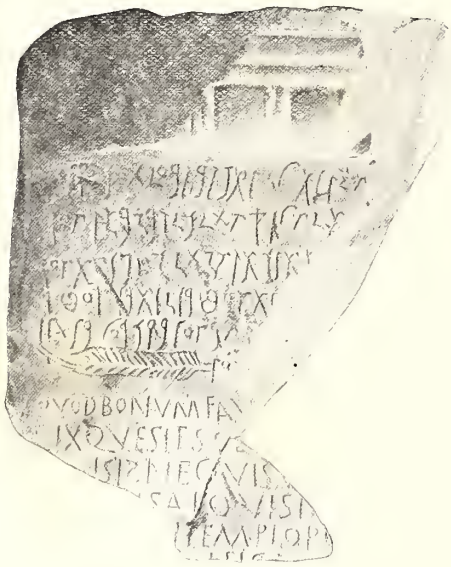

Fig. 14.

Voici ma lecture :

מ	נ	ר	ע	כ	ד	מ	י	ע	ב	ת	ב	ת	כ	א	ת	י	ל	א	נ	ת	י	ד	. . .	1
23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1		
נ	ע	ד	ת	י	ב	ו	ב	ת	י	כ	י	מ	ד	ק	נ	ל	ד	י	א	. . . . .				2
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1					
נ	ע	ד	א	ד	נ	כ	פ	ע	ו	י	מ	ו	ד	ת	א	כ	נ	א	ד	. . . . .				3
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1					
ב	ט	ע	ד	נ	ב	א	נ	י	נ	ב	ט	ע	ד	א	ט	. . . . .								4
16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1									
נ	ת	מ	נ	ב	ל	ע	ב	כ	ר	ב	נ	ע	ד	ב	שׁ	. . . . .								5
16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1									
———													נ	ע	ד	. . . . .								6

(1) Ph. Berger, *Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres*

Ligne 1.

1. — La question de ce signe, qui se présente douze fois, est assez embrouillée.

Gesenius y voyait un *šin* (1).

Schröder en fait un *ṣadé* dans ses planches intitulées *Das phönizische Alfabet* et c'est ainsi qu'il le lit dans la *Néopunique* 12, ligne 2 ; ce qui n'empêche pas ce savant d'attribuer au même caractère la valeur ש dans les *Néopuniques* 13, ligne 2, 24, ligne 3, 51, ligne 4, 58, ligne 1, 63, ligne 2, 66, ligne 2, et la valeur ז dans les *Néopuniques* 51, ligne 2 et 66, ligne 4 (2). Il est d'ailleurs à remarquer que sauf pour le dernier cas (adjectif démonstratif זה), le signe controversé figure toujours ou dans des noms numides dont l'orthographe est inconnue, ou dans ע[ש]ר, *dix*, et א[ש]רם (*sic*), *vingt* ; or, dans des inscriptions phéniciennes ou puniques, nous trouvons *dix* orthographié tantôt עשרה (3) et tantôt עסר (4) ; le cas devait être le même pour *vingt*.

Euting, dans le tableau dressé pour la grammaire comparée de Zimmern, considère la lettre en question comme un *ṣadé* (5) ; c'est également ainsi qu'elle est transcrite dans la grammaire phénicienne de Rosenberg (6).

Cette lettre me paraît être la même qui est répétée 24 fois dans la grande dédicace de Maktar ; Philippe Berger en fait un *ṣadé*, Clermont-Ganneau et Lidzbarski y reconnaissent un *samek*. Il est vrai que nous ne trouvons pas à *Althiburos* la seconde courbure qui, dans la plupart des inscriptions, relève l'extrémité du crochet, mais cette seconde inflexion

inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXVI, 1901, part. 2, p. 136.

(1) Gesenius, *Scripturae linguaeque phoeniciae monumenta quotquot supersunt*, 1837, p. 46 nº 14, pl. 1, lettre ש, premier caractère de la colonne *Recentiores et numidicae*.

(2) Schröder, *Die phönizische Sprache*, 1869, pl. B, p. 76, la ligne au-dessous de כ (la lettre צ a été omise en marge) ; p. 269 nº 1 et pl. 17 nº 1 ; p. 269 nº 3 et pl. 17 nº 3 ; p. 270 nº 9 et pl. 17 nº 8 ; p. 270 nº 10 et pl. 17 nº 11 ; p. 271 nº 13 et pl. 17 nº 6 ; p. 269 nº 5 et pl. 17 nº 10 ; p. 271 nº 17 et pl. 17 nº 4. — Gesenius, *op. laud.*, pl. 25, 26. — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, 1847, pl. 18. — Bourgade, *Toison d'or de la langue phénicienne*, 2e édition, 1856, *16 T.* pl. 12, *24 T.* pl. 14, *29 T.* pl. 16, *32 T.* pl. 18.

(3) *C. I. S.*, I, 165, 175.

(4) *Ibid.*, 3 1. — E. Vassel, *Les deux inscriptions puniques de Tanesmat*, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 461, ligne 5 de l'inscription.

(5) J. Euting, *Uebersicht der semitischen Schrift*, à la suite de H. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, 1898.

(6) J. Rosenberg, *Phönikische Sprachlehre und Epigraphik*, p. 31.

manque assez souvent: voir notamment, à Maktar, aux lignes 4, 29, 37, 43, 47 de la première dédicace et 1, 5 de la seconde (1).

Je me suis demandé parfois si ce caractère, qui n'a pas de source visible en punique et ressemble graphiquement à une combinaison du *šin* et du *ṣadé*, ne pourrait pas être un *sin*, qui se serait substitué par évolution phonétique tantôt au *šin*, tantôt au *samek*, parfois même au *ʿajn*.

Mais par qui cette lettre aurait-elle été introduite dans l'alphabet? Par les Juifs peut-être. Ceux-ci s'étaient multipliés sous les Romains et jouissaient de droits étendus, ainsi que le prouvent la nécropole de Gamart et la synagogue d'Hammam-el-Lif (2). Et comme ceux des Carthaginois lettrés qui n'avaient pas péri lors de la conquête romaine avaient dû apparemment émigrer ou se romaniser, il n'y aurait rien de bien étonnant à ce qu'on eût employé des scribes juifs dans les régions de l'intérieur demeurées fidèles aux vieilles coutumes.

Ainsi s'expliqueraient les tendances araméennes que les savants ont constatées sans en trouver la raison dans la langue des inscriptions néopuniques, l'abus des quiescentes, à peu près inconnues en punique comme en phénicien, la curieuse ressemblance du *jod* néopunique avec celui de l'hébreu cursif du début de notre ère (3).

Il reste un trait indéterminable appartenant à la partie supérieure de la lettre qui précédait le ∇ en tête de la ligne.

23. — La lettre a disparu, mais en faisant jouer la lumière, je me crois certain d'apercevoir la trace d'un *mem*.

Ligne 2.

La lettre qui précédait l'*alef* 1 a laissé un trait indéterminable appartenant à sa partie supérieure.

7. — Ce caractère s'écarte des autres *samek* et se rapproche de certains *tav*, mais ceux de l'inscription sont d'un tout autre modèle. On trouve d'ailleurs (notamment dans *Néopunique* 24, ligne 3, *Néopunique* 28, ligne 2, *Néopunique* 58, ligne 1 (4), des *samek* d'un type assez voisin de celui de notre lettre 7.

(1) Ph. Berger, *op. laud.*, pl. 4, 5 nº 1, p. 142-145, 168. — Clermont-Ganneau, *Les inscriptions néo-puniques de Maktar*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 527-528. — M. Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, I, 1902, p. 46-47, 51, 176.

(2) Delattre, *Gamart ou la nécropole juive de Carthage* (extr. de *Missions catholiques*), 1895, p. 36 et suiv., 44 et suiv.

(3) Voir Euting, *loc. laud.*

(4) Schröder, *op. laud.*, pl. 17, nºs 8, 5, 6.

Ligne 3.

1. — La lettre, dont le crochet est mutilé, pourrait être à la rigueur un *ṣadé*, la hampe descendant vers la droite ; toutefois, cette inclinaison à droite existe aussi dans le *samek* n° 16, même ligne ; je me prononce en faveur du *samek*.

Ligne 4.

7, 8, 9. — J'avais pensé à un *ḥet*, mais je crois qu'il y a bien נ.

Ligne 5.

1. — Quoique le haut de la lettre soit dégradé à gauche, le *šin* me paraît certain.

Comme traces des deux lettres qui précédaient, on distingue : de la première, la partie gauche d'une boucle qui pouvait appartenir à un *bet* ou à un *reš* ; de la seconde, le bas d'une hampe verticale.

Ligne 6.

1. — La partie droite de cette lettre a disparu, mais le *samek* paraît certain quand on se reporte au mot סען des lignes 2, 3 et 5.

Pour l'interprétation, ce qui reste de la partie latine n'est pour ainsi dire d'aucun secours (1).

Toutefois, il semble résulter des mots *templo* et *sod*[*ales*] que nous devons chercher dans notre inscription plutôt une dédicace qu'une épitaphe. Essayons donc, sinon d'en tirer quelque chose, du moins de déblayer le terrain pour un plus habile.

Ligne 1.

Alors que les lignes suivantes ne nous fourniront aucun sens, il y en a surabondance pour celle-ci. Lequel est le bon ? Sans doute un autre que je ne vois pas.

Deux manières de couper me semblent possibles :

1*a* . . . ן יתן אליתא כתכת בעים סכערנם

1*b* . . . ן יתנא לי תאכת בת בעים סכערנם

Coupe 1 *a* :

ן... peut être la finale d'un mot, ou bien l'orthographe figurant une prononciation spéciale de l'adjectif ן comme dans la *Néopunique* 66, ligne 4, la 2e dédicace de Maktar, ligne 1, et une inscription découverte en Tripolitaine par M. de Mathuisieulx, ligne 1 (2). On pourrait encore le relier au mot suivant pour faire le nom du rédacteur de l'inscription,

(1) Voir plus haut, p. 14.

(2) Schröder, *op. laud.*, pl. 17 n° 4. — Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 51 ; III, p. 60.

אסיתן par exemple ; mais alors, que devient אליתא ? Celui-ci ne saurait guère être qu'un nom propre. On aimerait cependant à lui voir un patronymique. Mais il n'en existe pas toujours, même pour les hommes ; consulter par exemple les *Néopuniques* 12, 30, 63, la dédicace 1 de Maktar, ligne 43, et diverses inscriptions votives de Carthage (1).

בעים, dans la *Néopunique* 58, est mis pour בחים, *parmi les vivants* ou *durant la vie* (2).

סכער, bien que ne s'accordant pas avec la voyellation hébraïque, peut signifier *souvenir*, *nom* (3). Mais à quoi se rapporte le pronom נם ? Il faut supposer la mention d'une personne et d'un acte dans la partie disparue :

1*a*. [*Un tel a fait telle chose et*] *Olitto a donné ce* [.....] ; *j'ai inscrit chez les vivants leur souvenir.*

Coupe 1*b* :

יתנא. Je verrais dans ce mot le féminin de יתן plutôt que le prétérit accompagné du suffixe. La forme est à la vérité sans exemple dans ce que je connais, mais elle correspondrait à נדרא, si fréquent à Carthage dans les ex-voto (4).

תאכת serait un nom de femme inconnu, auquel le *tav* initial donnerait un cachet libyque.

בת בעים. Le cimetière est appelé par les Israélites בית החיים, *la demeure des vivants* ou *de la vie*. Il ne serait pas impossible que בתב עים eût un sens analogue et se rapportât à une sépulture : « *Tokat m'a donné une demeure de la vie...* » Mais on a vu que l'inscription n'est probablement pas une épitaphe. De plus, le mot בית est écrit avec la quiescente à la ligne 2. Je traduirais donc plus volontiers « *fille de Be'ajim* » ; חי, *Vivant*, et חיים, *Vie*, sont très usités chez les Israélites comme noms d'homme.

סכער. Le sens de *salaire* paraîtrait indiqué. Le texte latin renferme l'X barré, symbole du denier, ce qui marquerait qu'il y était question d'une dépense.

On voudrait alors rétablir ainsi la première ligne : [הבנם אש בנא מקדש] ; ס יתנא לי תאכת בת בעים סכערנם

1*b*. [*Les constructeurs qui ont construit*] *ce* [*sanctuaire*], *Tokat fille de Be'ajim m'a donné leur salaire.*

(1) Schröder, *op. laud.*, p. 269 nº 1 et pl. 17 nº 1, p. 266 nº 11 et pl. 15 nº 4, p. 269 nº 5 et pl. 17 nº 10. — Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 47. — *C. I. S.*, I, 3105, 3122, 3156, 3164, 3206, 3244.

(2) Schröder, *op. laud.*, p. 82, 271 nº 13, pl. 17 nº 6.

(3) *C. I. S.*, I, 7, 116.

(4) *C. I. S.*, I, 216, 280, 371, 378, 382, 402, 406, 441, 444, 452, 453, 459, etc.

Les deux interprétations ne me satisfont pas plus l'une que l'autre. Sur la pierre, on remarque une séparation, qui peut être voulue, entre *'alef* et *lamed* et surtout entre *jod* et *tav* ; ce serait un indice en faveur de la seconde manière de couper, mais il est bien faible, attendu que les autres mots ne sont point séparés.

Ligne 2.

אי serait ou la négation, ou la préformante d'un *hif 'il*, ou la fin d'un mot avec le suffixe de la première personne. On pourrait encore lire א ידלן... Malheureusement, ידלן, ישלן, ולן, יסל, יגל, נסל sont inconnus en hébreu et araméen bibliques : en arabe, les six premiers le sont également ; نسل ne donne rien d'acceptable et il en est de même de l'hébreu נזל et נשל. Faut-il voir dans ידלן un nom propre ? Le sens n'en deviendrait pas plus clair.

קסמי pourrait signifier en hébreu *ma divination, mon action de prédire l'avenir* ; il n'existe pas de racine קתם.

כיתב semble être un *pi 'el*. Les hébraïsants ne sont pas d'accord sur le sens de l'hébreu כָּתֵב ; Gesenius le donne comme synonyme du *qal*, Preiswerk le traduit par *prescrire des lois* (1). Mais que voudrait dire « *Ma divination a écrit* » ou « *Ma divination a fait loi* » ? Le temple d'Hathor-Miskar, à Maktar, paraissant avoir été construit par suite d'une vision (2), on serait tenté de chercher ici quelque chose d'analogue, mais ce serait bien aventuré.

On pourrait encore voir dans כיתב un substantif formé comme l'hébreu הֵיכָל ou l'araméen הֵיכַל. Ce mot désignerait-il l'inscription ?

מיכיתב ne paraît pas possible à cause du second *jod*.

בית. Il semble naturel de lui donner le sens de *temple*, puisque dans la partie latine on lit *templo* ; בית figure avec cette orthographe hébraïque et cette signification dans la grande inscription de Maktar, ligne 5 (3).

זען, qui revient quatre fois, donnerait peut-être la clef de l'inscription si on le comprenait : mais on ne le trouve pas en hébreu, non plus que זען ni סחן ; l'arabe سعن signifie *dresser une tente*, ce qui n'a rien à faire ici. Il nous reste à nous rabattre sur l'hébreu שען, usité seulement au *nif 'al*, où il signifie *s'appuyer, se fier* ; le *qal* aurait sans doute le sens d'*appuyer*, peut-être d'*aider, assister*. Au participe, le mot pourrait

(1) Gesenius, *Lexicon manuale*, éd. Hoffmann, 1847, p. 464 *a*. — Preiswerk, *Grammaire hébraïque*, 1838, p. 49.

(2) Ph. Berger, *op. laud.*, p. 151.

(3) *Ibid.*, p. 162. — Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 46.

être un titre, *assistant, sociétaire,* et se rapporter à la confrérie, מזרח, dont l'existence à *Althiburos* comme à Maktar et à Carthage nous est révélée par l'épigraphie (1). Ainsi trouverait son explication le mot *sod* [*ales*] ou *sod* [*alitas*] du texte latin.

Cependant, je ne vois pas ce que *sociétaire* viendrait faire à la fin de la ligne 2, et je ne puis que dire après mon maître Philippe Berger : « Je ne comprends pas, voilà ce qu'il y a de plus clair (2). »

Ligne 3.

Ne pas accepter à priori אנכ comme le pronom exigerait une vertu que je ne possède pas, d'autant plus que נכאת ne donnerait rien de bon.

את est ici ou la marque de l'accusatif, ou une des prépositions *outre, dans, avec*; שום correspond sans doute à l'hébreu et à l'araméen שׂוּם, *placer, établir, fonder* ou *diriger :* « *Moi, avec* (ou *outre*) *mon action de fonder* (ou *de diriger*). Un *hitpa'el* אתשום paraît hors de question, et comme nom propre, אתשומי serait assez étrange.

עפכנסא. Je ne connais pas de racine עפך. עפכנסא est-il un nom propre? עפכן sonnerait assez bien comme nom numide. Faut-il couper עפכן סא et voir dans le second mot le nom du père? שא se présente comme nom d'homme dans la *Néopunique* 97 (3). Quant à la suppression de בן, je la trouve notamment dans la *Néopunique* 86 (4) ; on la relève aussi dans les ex-voto de Carthage (5). On pourrait songer encore à עפכן נשא ; mais que faire de סען?

Ligne 4.

טא... Fin d'un mot, peut-être avec le suffixe.

סעט בן ינא בן סעט. « *Sa'aṭ fils de Jano fils de Sa'aṭ.* » Les deux noms me sont inconnus.

Ligne 5.

שׂב. Peut-être nom propre ; les traces qui restent des deux lettres précédentes permettraient, entres autres lectures, celle de בן. Le verbe שוב fournirait aussi plusieurs sens acceptables entre lesquels il serait imprudent de choisir, vu l'absence de toute indication.

(1) Ph. Berger, *Note sur la grande inscription néo-punique et sur une autre inscription d'Altiburos,* dans *Journal asiatique,* avril-mai-juin 1887, p. 463 et note 1 ; *Mém. sur la gr. inscr. dédic.,* p. 146-149. — Lidzbarski, *Ephem.,* I, p. 47-48. — *C. I. S.,* I, 165 16-17.

(2) Ph. Berger, *Mém. sur la gr. inscr. dédic.,* p. 157.

(3) Schröder, *op. laud.,* p. 268 nº 21 et pl. 16 nº 5.

(4) *Ibid.,* p. 267 nº 18 et pl. 14 nº 8.

(5) *C. I. S.,* I, 860, 874, 942, 2012.

ברכבעל בן מתנ. « *Berek-Ba'al fils de Mattan...* » Le premier nom (*Baal a béni*) n'est pas commun en punique, je ne le trouve que trois fois au *Corpus* (1); mais il devient fréquent plus tard : voir la dédicace 1 de Maktar, lignes 36, 39, 44, les *Néopuniques* 8, 42, 65 (2). *Mattan* (*Don*, sous-entendu *de Baal*) se lit dans la 1re inscription d'Um-el-Awamid et était répandu à Carthage (3), mais je ne me souviens de l'avoir vu que deux fois dans des inscriptions néopuniques, toutes deux de Constantine (4).

Il est donc fort possible que מתנ soit à compléter par בעל. *Mattan-Ba'al*, très commun sur les stèles puniques comme nom de femme (5), y est des plus rares comme nom d'homme : on ne voit dans tout le *Corpus* que cinq exemples certains du second cas (6). Mais le nom devient au contraire très usité pour les hommes à l'époque néopunique : voir la dédicace 1 de Maktar, lignes 22, 24, 28, la dédicace 2, ligne 3 (deux fois), les *Néopuniques* 11, 13, 22, 60 (deux fois) et quatre des stèles de Cirta (7).

Ligne 6.

סעק termine l'inscription et est placé par conséquent après le mot auquel il se rapporte ; mais on n'en saurait évidemment conclure que tel est le cas partout où il se présente.

Dans la grande inscription découverte vers 1873 à Althiburos (*Néopunique* 124), les titres tantôt précèdent le nom de celui à qui ils se rapportent et tantôt le suivent (8).

(1) *C. I. S.*, I, 860, 908, 1381.

(2) Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 47. — Schröder, *op. laud.*, p. 265 nº 3 et pl. 15 nº 2, p. 267 nº 15, p. 271 nº 15 et pl. 17 nº 7.

(3) *C. I. S.*, I, 7, 289, 291, 311, 347, 589, 607, etc.

(4) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, XVIII, 1876-1877, pl. 3, nº 8. — Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 41 (*Costa* 75).

(5) *C. I. S.*, I, 212, 216, 303, 349, 362, 486, 495, etc.

(6) *Ibid.*, 261, 406, 662, 1461, 2756.

(7) Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 46-47, 51. — Schröder, *op. laud.*, p. 265 nº 4, p. 269 nº 3 et pl. 17 nº 3, p. 269 nº 2 et pl. 17 nº 9, p. 271 nº 16. — *Recueil de Constantine*, XVIII, pl. 6, nºs 16, 17 ; pl. 9, nº 28. — Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 42, *Costa* 18 (= *Costa* 13 dans *C. I. S.*, I, t. I, p. 365).

(8) Ph. Berger, *Note sur la gr. inscr. néo-pun.*, p. 465.

EUSÈBE VASSEL,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique
à Maxula-Radès (Tunisie).

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

LÉGENDE

A, Arc de triomphe (voir Guérin, *Voy. arch. dans la Régence de Tunis*, II, p. 84 ; Saladin, *Arch. des Missions*, 3e série, XIII, p. 196 et fig. 340-341 ; Cagnat et Saladin, *Tour du monde*, LIII, 1371e livraison, p. 243, fig. ; Curtis, *Roman monumental arches*, dans *Supplementary papers of the american school of classical studies in Rome*, II, 1908, p. 72, n° 63).
B, Mausolée ; le soubassement seul est conservé.
C, Maison des Bateaux (voir p. 5, n. 3).
D, Maison des Muses (voir p. 39 et suiv.).
E, Maison de la Pêche (voir p. 36 et suiv.).
F, Temple (voir p. 10 et suiv.).
G, Maison (voir p. 15 et suiv.).
H, Forum (voir p. 6 et suiv.).
I, Capitole (voir p. 25 et suiv.).
K, Arc d'Hadrien (voir p. 22 et suiv.).
L, Fontaine (voir p. 30 et suiv.).
M, Établissement industriel (?) (voir p. 33 et suiv.).
N, Théâtre (voir Guérin, *Op. cit.*, II, p. 83-84 ; Tissot, *Géogr. comp.*, II, p. 458 ; Saladin, *Loc. cit.*, p. 193 et suiv., fig. 336 à 338 ; Cagnat et Saladin, *Loc. cit.*, p. 242, fig. ; Espérandieu, *Epigraphie des environs du Kef*, 2e fasc., 1884, p. 9-10 ; Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 422, n° 171 ; p. 423, n° 177 ; voir p. 47).
O, Tombeau (voir p. 45).
P, Mausolée.

Nous ignorons où se trouvait le sanctuaire du « Seigneur Baal-Hammon d'Althiburos », que mentionne la célèbre inscription néo-punique de Medeina, aujourd'hui au Louvre (bibliogr. dans Gauckler, *Monuments Piot*, XII, p. 115, n. 3). Sur les circonstances dans lesquelles fut découverte la pierre qui était employée dans une construction arabe, cf. Cagnat et Saladin, *Loc. cit.*, p. 241.

Althiburol (Medeina). — État des ruines à la fin de 1912.

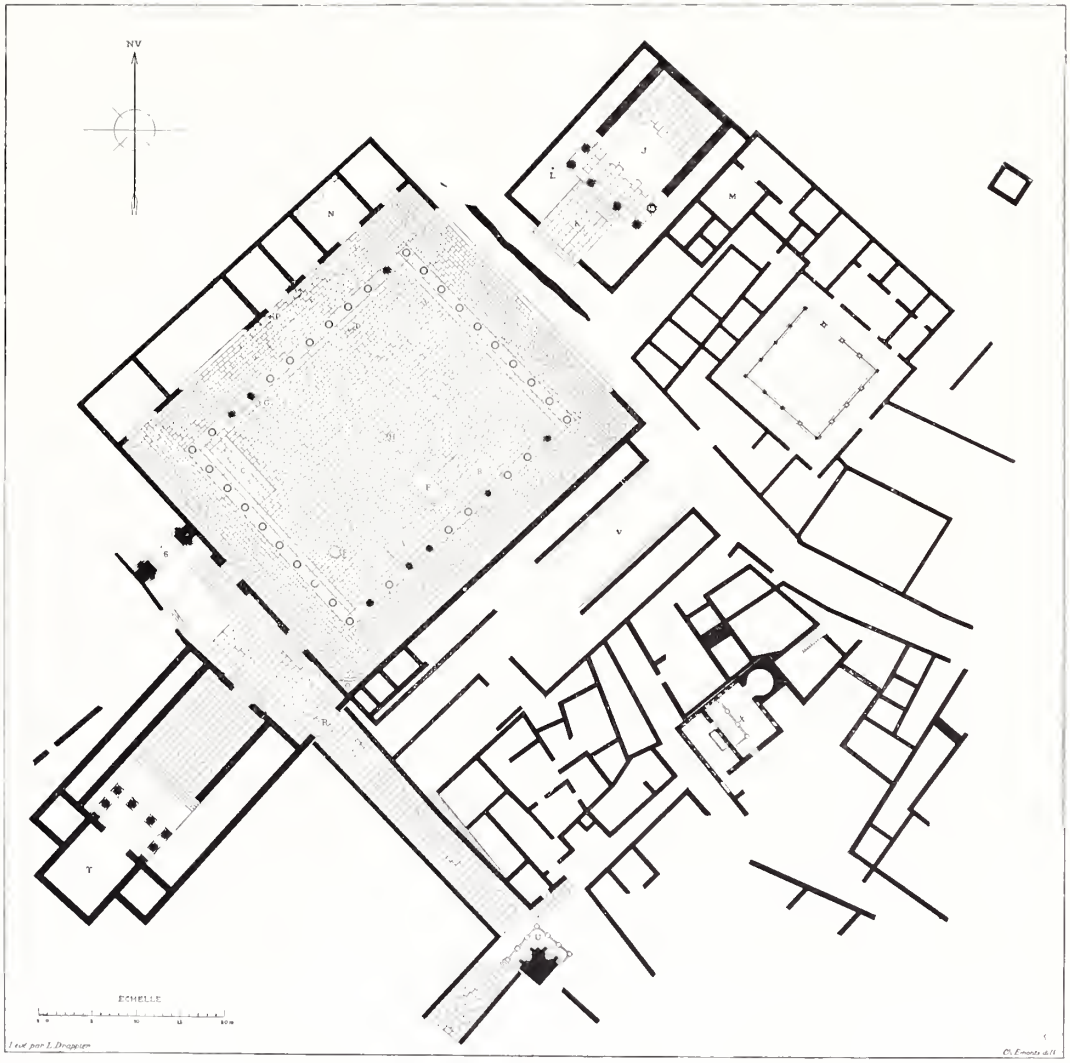

Althiburos. — Forum et ses abords.

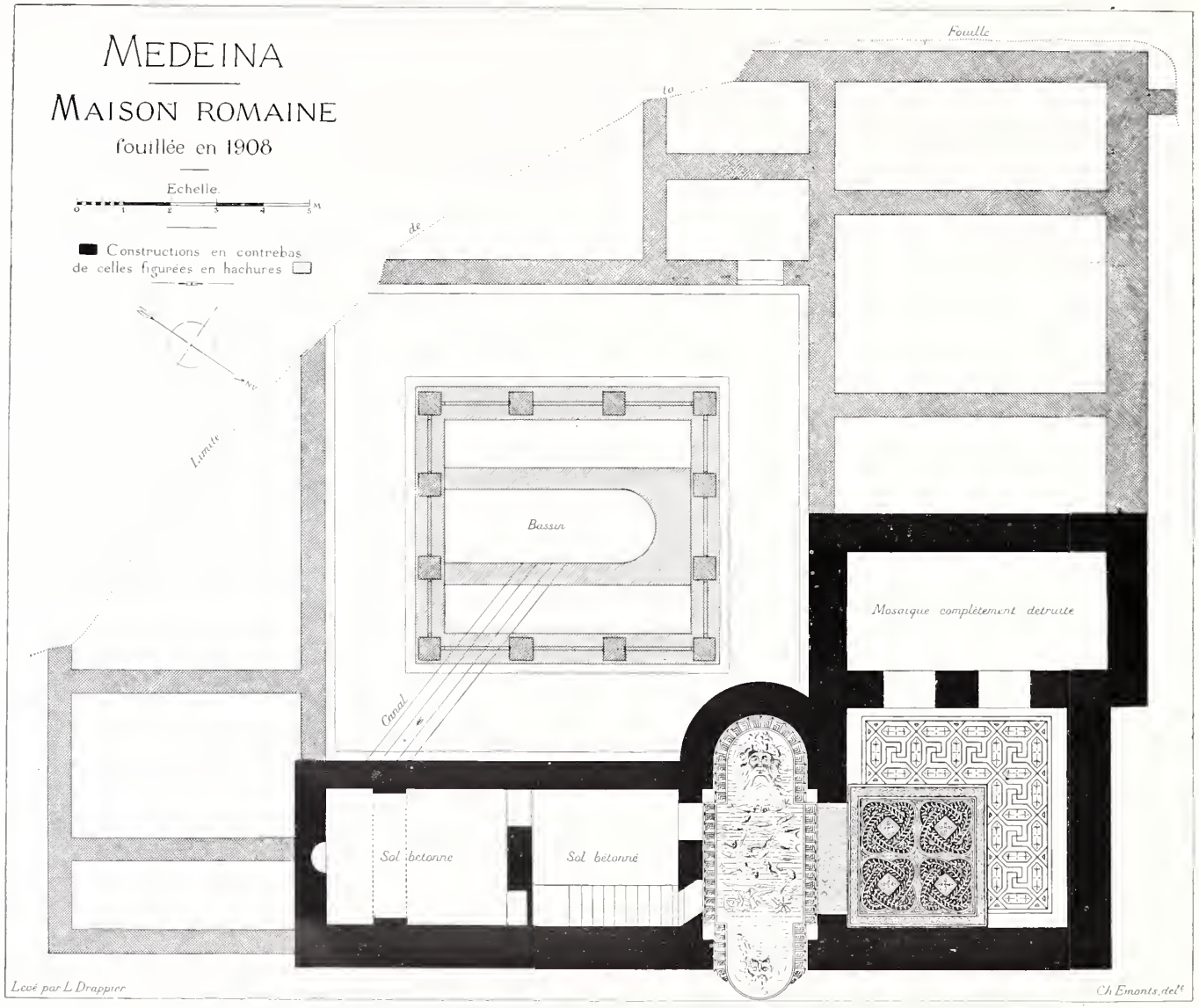

ALTHIBUROS. — MAISON DE LA PÊCHE.

MAISON DE LA PÊCHE. — MOSAIQUE.

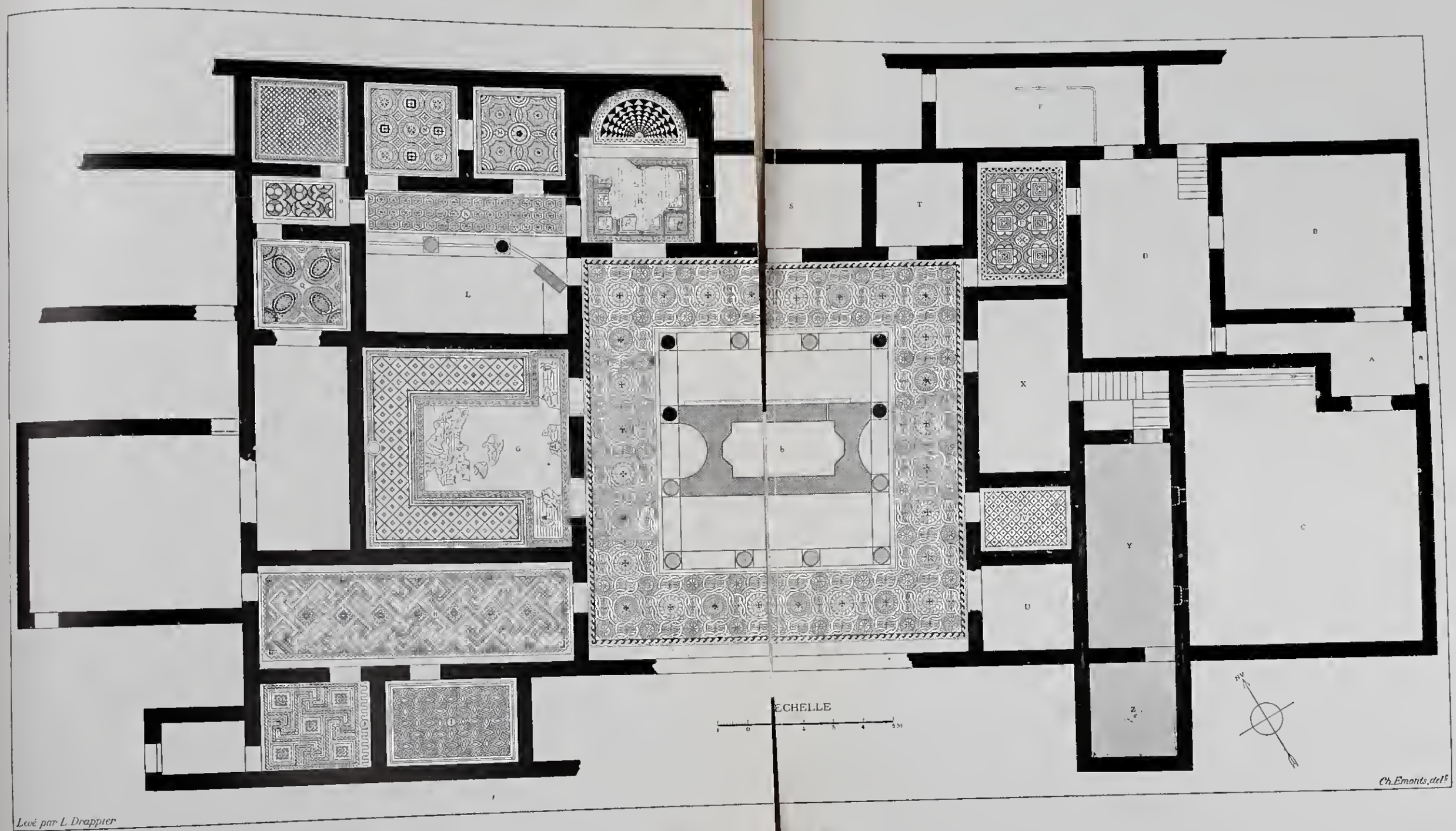

ALTHIBUROS. — MAISON DES MUSES.

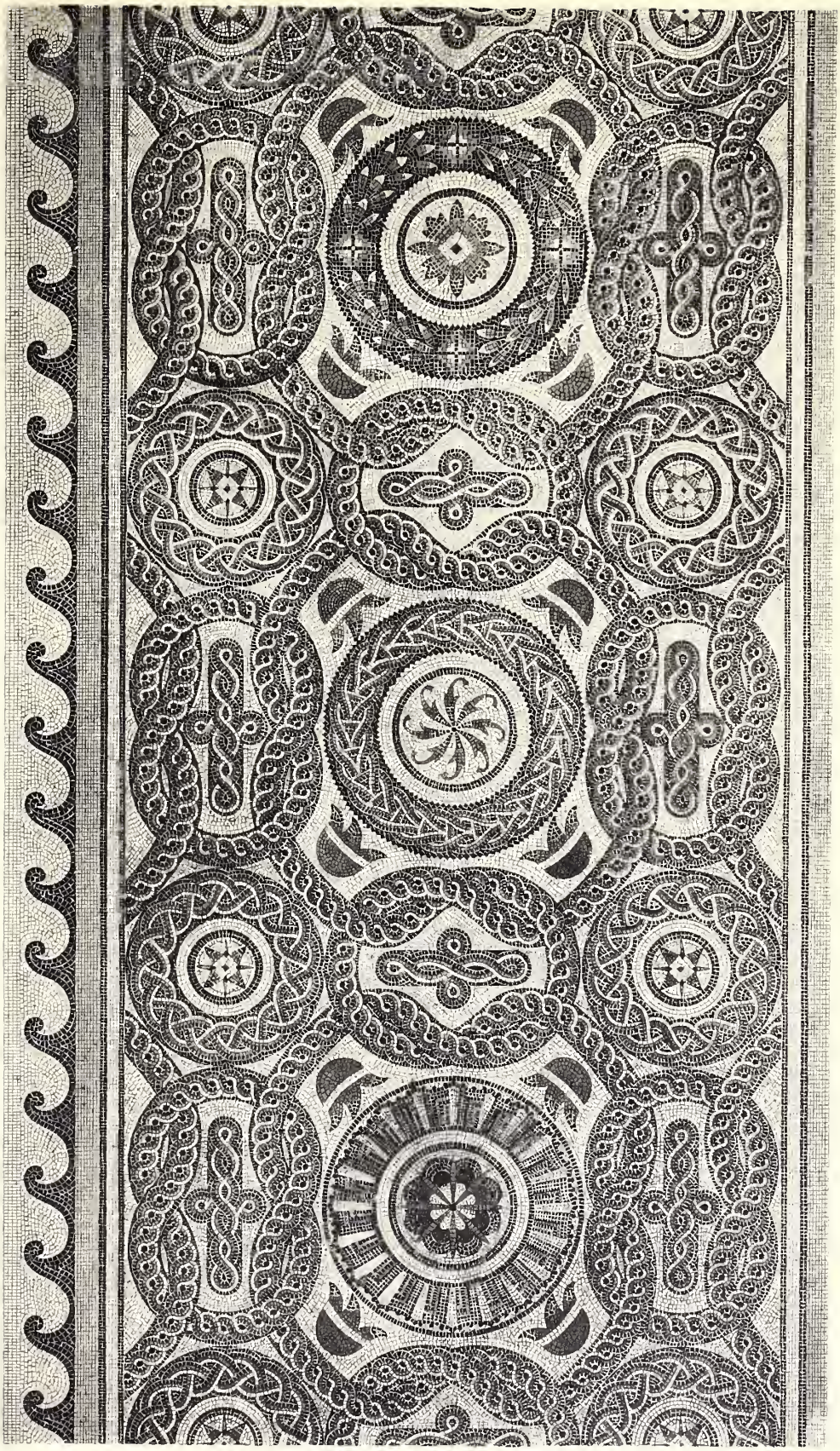

MAISON DES MUSES. — MOSAÏQUE DU PÉRISTYLE (DÉTAIL).
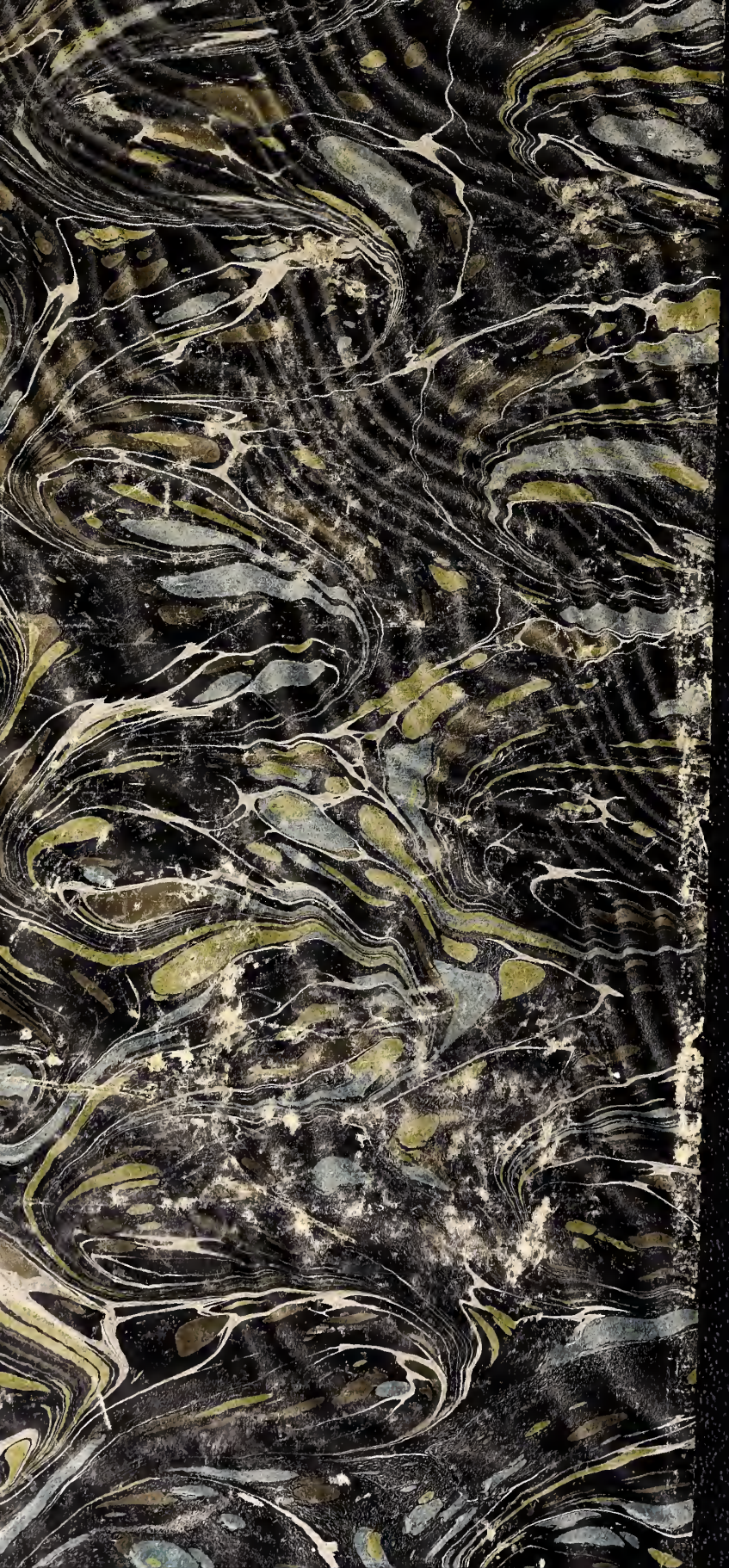
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00625 0498